

BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



RAPPORT ANNUEL
2018

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES	7
LISTE DES ENCADRÉS	8
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	9
CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC).....	11
LE MOT DU GOUVERNEUR	13
L'ANNEE 2018 EN BREF	15

I. EVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES 17

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	19
1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC	19
1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or	23
1.3. Marchés des produits de base	27
2. SITUATION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE LA CEMAC	29
2.1. Croissance économique.....	29
2.2. Prix et compétitivité	34
2.3. Finances publiques et dette extérieure	39
2.4. Secteur extérieur	42
2.5. Secteur monétaire	44
3. INTÉGRATION RÉGIONALE	53
3.1. Surveillance multilatérale	53

II. MISSIONS ET GOUVERNANCE 57

1. MISSIONS	59
1.1. Politique monétaire	59
1.2. Emission monétaire.....	66
1.3. Gestion des réserves de change	67
1.4. Gestion des systèmes et moyens de paiement	69
1.5. Stabilité financière	72
2. GOUVERNANCE.....	85
2.1. Organes de décision	85
2.2. Organes de contrôle.....	91
2.3. Autres organes	92

III. GESTION ET COOPÉRATION 95

1. ACTIVITÉS ET PROJETS DE LA BEAC	97
1.1. Étude et Recherche	97
1.2. Gestion des ressources humaines	97
1.3. Audit et Contrôle.....	99
1.4. Informatique et télécommunications	100
1.5. Affaires juridiques et contrats	100
1.6. Investissement et patrimoine	102
1.7. Budget et contrôle de gestion	102
1.8. Communication	103
2. COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE	105
2.1. Coopération régionale.....	105
2.2. Coopération internationale	106
3. COMPTES DE LA BEAC	109
3.1. Bilan	109
3.2. Compte de résultat.....	113
3.3. Rapport des Commissaires aux comptes	114

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers.	26
Tableau 2 : Evolution du PIB par pays de 2013 à 2018	30
Tableau 3: Contribution de la demande globale à la croissance de 2013 à 2018 . .	32
Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel de 2013 à 2018 . .	34
Tableau 5 : Tableau des opérations financières de la CEMAC de 2012 à 2018 . .	40
Tableau 6 : Balance des paiements de la CEMAC de 2015 à 2017	43
Tableau 7 : Situation Monétaire résumée	45
Tableau 8 : Évolution de la masse monétaire	45
Tableau 9 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire.	46
Tableau 10 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC	46
Tableau 11 : Évolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC.	47
Tableau 12 : Évolution des engagements officiels extérieurs	47
Tableau 13 : Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit. .	48
Tableau 14 : Évolution du crédit intérieur	48
Tableau 15 : Évolution des créances nettes sur les États par composante	49
Tableau 16 : Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux.	49
Tableau 17 : Evolution des crédits à l'économie par maturité	51
Tableau 18 : Résultats d'exécution de la surveillance multilatérale dans la CEMAC . .	55
Tableau 19 : Coefficients des réserves obligatoires de la BEAC	61
Tableau 20 : Répartition des concours de la BEAC aux Trésors nationaux	62
Tableau 21 : Evolution des transactions sur les systèmes et moyens de paiement	69
Tableau 22 : Situation du reporting mensuel des assujettis	71
Tableau 23 : Evolution de la situation bilancielle des Banques.	72
Tableau 24 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de déposant.	73
Tableau 25 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de compte	73
Tableau 26 : Evolution des crédits bruts par type de bénéficiaire	74
Tableau 27 : Evolution des opérations avec la BEAC	75
Tableau 28: Evolution des opérations avec les correspondants associés	76
Tableau 29 : Evolution des opérations avec les correspondants non-associés . .	76
Tableau 30 : Nombre de banques en conformité avec les normes prudentielles .	77
Tableau 31 : Évolution du nombre d'avis conformes donnés aux EMF.	78
Tableau 32 : Situation du nombre d'avis conformes par catégorie d'EMF et par pays .	78
Tableau 33 : Evolution de la situation bilancielle des EMF	79
Tableau 34 : Opérations sur le marché de la pension livrée interbancaire	81
Tableau 35 : Obligations conservées à la BVMAC au 31 décembre 2018	82
Tableau 36 : Obligations cotées à la DSX au 31 décembre 2018.	83

Tableau 37 : Actions cotées à la DSX	83
Tableau 38 : Evolution des effectifs du personnel de la BEAC pour l'année 2018 . . .	98
Tableau 39 : Evolution du bilan de la Banque Centrale.	112
Tableau 40 : Evolution des produits.	113
Tableau 41 : Evolution des charges.	114

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international	20
Graphique 2 : Indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC	27
Graphique 3 : Répartition du PIB nominal de la CEMAC en 2013 et 2018	30
Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC - secteurs pétrolier et non pétrolier	31
Graphique 5 : Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC	31
Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle de 2013 à 2018	35
Graphique 7 : Contribution des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC	36
Graphique 8 : Evolution du TCER et TCEN	37
Graphique 9 : Contributions absolues au TCER global	37
Graphique 10 : Evolution du TCER	38
Graphique 11 : Evolution du solde budgétaire, base engagements, dons compris...	41
Graphique 12 : Taux d'endettement public extérieur.....	41
Graphique 13 : Evolution des résultats de la Salle des marchés 2017- 2018	68
Graphique 14 : Pyramide des âges des agents de la BEAC au 31 décembre 2018	98

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABCA	: Association des Banques Centrales Africaines
ACCG	: Agent des Clauses et Conditions Générales
AEM	: Agent d'Encadrement Moyen
AES	: Agent d'Encadrement Supérieur
AIR	: <i>African Institute for Remittances</i>
ALU	: Apport de liquidité d'urgence
APE	: Accord de Partenariat Economique
APEC	: Association des Professionnels des Etablissements de Crédit
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCE	: Banque Centrale Européenne
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDEAC	: Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BIC	: Bureau d'Information sur le Crédit
BIT	: Bureau International du Travail
BOE	: <i>Bank Of England</i>
BTA	: Bon du Trésor Assimilable
BTP	: Bâtiment et Travaux Publics
BVMAC	: Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CAA	: Caisse Autonome d'Amortissement
CAF	: Coût – Assurance – Fret
CAMCCUL	: <i>Cameroon Cooperative Credit Union League</i>
CBC	: <i>Commercial Bank of Cameroon</i>
CCA	: Crédit Communautaire d'Afrique
CCP	: Centre des Chèques Postaux
CEA	: Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CIP	: Centrale des Incidents de Paiements
CNC	: Conseil National du Crédit
COBAC	: Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
COSUMAF	: Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
CPM	: Comité de Politique Monétaire
CRCT	: Cellule de Règlement et de Conservation des Titres
CRSP	: Comité Régional des Systèmes de Paiement
CSCA	: Communauté des Superviseurs Bancaires Africains
CSF – AC	: Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale
CSPMP	: Cellule en charge du Suivi, de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets
DAIC	: Département de l'Audit et de l'Inspection des Centres
DAISCX	: Département de l'Audit et l'Inspection des Services Centraux
DAJR	: Département des Affaires Juridique et de la Réglementation
DCBCG	: Direction de la Comptabilité, du Budget et du Contrôle de Gestion
DEMARIS	: Démarche pour la Maîtrise des Risques
DGCG	: Direction Générale du Contrôle Général
DIPG	: Direction de l'Investissement, du Patrimoine et de la Gestion
DPMG	: Direction du Patrimoine et des Moyens Généraux
DPRAI	: Département de la Prévention des Risques et de l'Audit Informatique

DPSBCG	: Département de la Planification Stratégique, du Budget et de Contrôle de Gestion
DSFABFE	: Direction de la Stabilité Financière, des Activités Bancaires et du Financement des Économies
DSGE	: <i>Dynamic and Stochastic General Equilibrium</i>
DSX	: <i>Douala Stock Exchange</i>
DTS	: Droits des Tirages Speciaux
EMF	: Etablissement de Microfinance
EONIA	: <i>Euro OverNight Index Average</i>
EURIBOR	: <i>Euro Interbank Offered Rate</i>
FALB	: Facteurs Autonomes de la Liquidité Bancaire
FEC	: Facilité Elargie de Crédit
FED	: Réserve Fédérale Américaine
FMI	: Fonds monétaire international
FRCB	: Fichier Régional des Clients et Comptes Bancaires
GRAINE	: Gabonaise des Réalisations Agricoles et des Initiatives des Nationaux Engagés
ICAE	: Indicateur Composite des Activités Économiques
IMA	: <i>Investment Management Agency</i>
IPSTE	: Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés
IPSF	: Indice des Prix sur le Service Financier
LCB-FT	: Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et du Financement du Terrorisme
LTF	: <i>Long Term Finance</i>
MSRC-AC	: Mécanisme Sous-régional de Coordination de l'appui du Système des Nations Unies - Afrique Centrale
MUCODEC	: Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OICV	: Organisation Internationale des Commissions des Valeurs
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OTA	: Obligation du Trésor Assimilable
PCMA	: Programme de Coopération Monétaire en Afrique
PDRH	: Plan Directeur des Ressources Humaines
PI	: Portefeuille d'Investissement
PNG	: Position Nette Globale
PSB	: Plan Stratégique de la Banque
PT	: Portefeuille de Trading
RCA	: République Centrafricaine
SADC	: <i>Southern African Development Community</i>
SARB	: <i>South African Reserve Bank</i>
SDM	: Salle des Marchés
SFI	: Société Financière Internationale
SIFI – JA	: Société Internationale de Financement et d'Investissement - Jeune Afrique
SIRH	: Système d'Informations des Ressources Humaines
SVT	: Spécialiste en Valeur du Trésor
SYGESBEAC	: Système de Gestion de la BEAC
SYGMA	: Système de Gros Montants Automatisé

SYSCOBEAC	: Système Comptable de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale
SYSTAC	: Système de Télé-compensation en Afrique Centrale
TCER	: Taux de Change Effectif Réel
TCM	: Taux Créditeur Minimum
TEG	: Taux Effectif Global
TFPM	: Taux de la Facilité de Prêt Marginal
TFD	: Taux de la Facilité de Dépôts
TIAO	: Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TIMP	: Taux Interbancaire Moyen Pondéré
TIPP	: Taux d'Intérêt des Prises en Pension
TISPP	: Taux d'Intérêt sur Placements Publics
TP	: Taux de Pénalité
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGRIF	: Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières

CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)



LE MOT DU GOUVERNEUR



Monsieur le Gouverneur de la BEAC

La situation économique des pays de la CEMAC s'est timidement relancée en 2018, en dépit de vulnérabilités persistantes aux plans monétaire, financier et sécuritaire dans certains pays de la Sous-région, confrontés notamment à la menace terroriste. Ainsi, la croissance réelle est passée de 0,6 % en 2017 à 1,6 % en 2018, le déficit budgétaire s'est considérablement réduit de 4,8 % du PIB à 0,5 % du PIB sur la même période, et le déficit extérieur courant s'est replié de 6,4 % du PIB en 2017 à 3,4 % du PIB en 2018. Par ailleurs, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est amélioré sur la période, progressant de 57,5 % à fin décembre 2017 à 61,4 % à fin décembre 2018.

Pour juguler les risques pesant sur la stabilité extérieure de sa monnaie, dans un contexte de faible inflation et de remontée des prix du pétrole, conjuguée avec l'augmentation de la production des hydrocarbures de la Sous-région, la BEAC a maintenu en 2018, l'orientation restrictive de sa politique monétaire afin de poursuivre la reconstitution des réserves de change qui, à fin décembre 2017, étaient encore insuffisantes pour couvrir 3 mois d'importations de biens et services. Cette orientation s'est traduite dans ce contexte par le relèvement du TIAO de 55 points de base le 31 octobre 2018, pour le porter de 2,95 % à 3,50 %.

La Banque Centrale a également adopté, dans le cadre de la réforme de sa politique monétaire, la suppression des objectifs nationaux de refinancement au profit d'une

limite Sous-régionale d'intervention de la Banque Centrale. Ainsi, dans le nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire en vigueur depuis le 11 juin 2018, le sens et le volume de l'intervention hebdomadaire de la Banque Centrale sur le marché monétaire résultent des prévisions des facteurs autonomes de la liquidité bancaire (FALB). Pour ce qui concerne l'opération principale d'injection hebdomadaire de liquidités, elle se fait désormais par appel d'offres régional compétitif à taux multiples, avec le TIAO comme taux minimum de soumission.

Fort des enseignements de son nouvel environnement et de la conjoncture internationale et Sous-régionale, la BEAC a continué d'encourager les Etats membres à poursuivre les efforts visant d'une part, à redresser leurs finances publiques, en droite ligne des engagements pris par les autorités de la Sous-région dans le cadre des programmes d'ajustement signés ou en négociation avec le FMI, et d'autre part à améliorer le climat des affaires et à promouvoir l'investissement dans le but de diversifier leurs économies.

En rendant témoignage des différentes mesures mises en œuvre pour renforcer l'action et l'image de la BEAC, le présent rapport annuel me donne l'occasion de saluer la synergie qui a toujours caractérisée la coopération monétaire au sein de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). /-



ABBAS MAHAMAT TOLLI

L'ANNEE 2018 EN BREF

Au cours de l'année 2018, l'économie mondiale a été marquée par un léger repli de la croissance globale, l'affaiblissement de la production industrielle et de la demande mondiale, consécutif aux tensions commerciales entre les États-Unis et certains de leurs partenaires commerciaux, en particulier la Chine. Il a parallèlement été observé (i) la poursuite de la normalisation des politiques monétaires accommodantes par le relèvement progressif des conditions d'intervention dans la plupart des pays développés, et (ii) l'accroissement des tensions commerciales entre ces pays. Reflétant cette évolution, le taux de croissance des échanges de biens et services a ralenti à 3,8 % en 2018, contre 5,3 % en 2017.

Sur le front des prix, il a été enregistré une résurgence des tensions inflationnistes, en lien avec la remontée des cours du pétrole. Le taux d'inflation mondial en moyenne annuelle s'est ainsi établi à 4,0 %, contre 3,2 % l'année précédente. Cependant, dans les pays avancés le taux d'inflation s'est accru pour atteindre 2,0 %, contre 1,7 % en 2017, tandis que dans les pays émergents et en développement, il est passé de 4,3 % en 2017 à 4,9 % en 2018.

Dans ce contexte, les banques centrales des principaux pays avancés et émergents ont entrepris de normaliser leurs politiques monétaires en relevant progressivement leurs conditions d'intervention et en révisant à la baisse, voire en abandonnant leurs programmes de rachats d'actifs. En Afrique subsaharienne, à l'exception de la Réserve Sud-africaine et de la banque centrale de la République Démocratique du Congo, les banques centrales ont laissé inchangée, l'orientation de leurs politiques monétaires.

Dans la CEMAC, la situation économique s'est timidement relancée, le taux de croissance s'élevant de 0,6 % en 2017 à 1,6 % un an plus tard. Contrairement à l'année 2017 au cours de laquelle il avait baissé de 5,8 %, le secteur pétrolier s'est accru de 1,6 %. Dans le même temps, le secteur non pétrolier n'a progressé que de 1,6 %, après + 2,3 % en 2017. Les pressions inflationnistes se sont accrues, le taux d'inflation en moyenne annuelle augmentant de 2,2 %, contre 0,9 % un an plus tôt. La situation budgétaire cependant s'est améliorée mais a continué à être déficitaire, avec un solde budgétaire, base engagements, hors dons, de - 0,5 % du PIB, contre - 6,9 % en 2017.

Le solde des transactions courantes, dons officiels inclus, s'est légèrement redressé, avec un déficit représentant 3,4 % du PIB, contre 6,4 % en 2017. Cette évolution s'explique par la remontée des cours du pétrole brut, permettant aux comptes extérieurs de tirer profit de l'amélioration des termes de l'échange. Par contre, la compétitivité-prix s'est dégradée, indiquant une perte de positions concurrentielles sur les marchés internationaux par rapport à l'année précédente.

En cohérence avec cette évolution dans la Sous-région, les grandes tendances des agrégats monétaires se déclinent comme suit :

- une croissance du crédit intérieur de 8,8 %, en relation avec la progression des créances nettes sur les États de la CEMAC de 22,4 % et du secteur privé de 4,0 % ;

- une progression des avoirs extérieurs nets du système monétaire de 8,0 %, en lien avec la hausse des exportations et les tirages effectués par certains États dans le cadre des programmes économiques et financiers avec le FMI. Les réserves officielles de change se sont établies à 3 776,5 milliards à fin 2018, contre 3 216,1 milliards un an plus tôt ;
- une augmentation des réserves brutes en mois d'importations de biens et services, passant de 2,3 mois en 2017, à 2,6 mois en 2018, et une amélioration du taux de couverture extérieure de la monnaie de 57,5 % en décembre 2017, à 61,37 % un an plus tard ;
- un accroissement de la masse monétaire (M2) de 8,3 % après un recul de 0,4 % en 2017, en relation avec la hausse de toutes ses contreparties.

S'agissant de l'activité du système bancaire de la CEMAC, qui comptait 55 banques au 31 décembre 2018, dont 16 au Cameroun, 4 en République Centrafricaine, 11 au Congo, 10 au Gabon, 5 en Guinée Équatoriale et 9 au Tchad, le total agrégé des bilans a enregistré une progression de 1,7 %.

Dans le secteur de la micro finance de la Sous-région, qui dénombrait 619 établissements de micro finance (EMF) ayant reçu l'avis conforme de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), les principaux indicateurs d'activité des EMF de la CEMAC sont ressortis comme suit :

- un total de bilan de 1 103 milliards, avec des crédits bruts de 493 milliards constitués principalement des crédits à court terme et des dépôts de la clientèle de 774 milliards, majoritairement composés de dépôts à vue ;
- des créances en souffrance évaluées à 90 milliards, soit 18 % de l'ensemble des crédits bruts ;
- un excédent de trésorerie de 416 milliards.

La BEAC a ainsi maintenu l'orientation restrictive de sa politique monétaire, en adéquation avec l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques, et afin de poursuivre la reconstitution des réserves de change. Dans un nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire en vigueur depuis le 11 juin 2018, le sens et le volume de l'intervention hebdomadaire de la Banque Centrale sur le marché monétaire résultent des prévisions des facteurs autonomes de la liquidité bancaire (FALB). Par contre, les taux d'intervention de la BEAC ont été modifiés à deux reprises au cours de l'année, pour se situer au 31 décembre 2018 à 3,50 % pour le TIAO, 6,00 % pour le TFPM (Taux de la Facilité de Prêt Marginal), et 8,30 % pour le taux de pénalité appliqué aux établissements de crédit. Par ailleurs, le CPM a maintenu inchangée la grille de rémunération des placements publics.

En ce qui concerne la gestion interne, la BEAC a poursuivi le renforcement de son équilibre financier, le bénéfice net avant affectation s'étant chiffré à 14,4 milliards en 2018, contre 77,1 milliards en 2017. En revanche, le total du bilan de la Banque Centrale est ressorti à 7 877,2 milliards, contre 7 313,9 milliards au 31 décembre 2017.

I. Evolutions Économiques et Monétaires



1. Environnement international

1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des États membres de la CEMAC

L'activité économique mondiale a connu un léger ralentissement en 2018. Le taux de croissance mondiale est revenu de 3,8 % en 2017 à 3,6 % en 2018, en liaison avec l'affaiblissement de la production industrielle et de la demande mondiale, consécutif aux tensions commerciales entre les États-Unis et certains de leurs partenaires commerciaux, en particulier la Chine. Reflétant cette évolution, le taux de croissance des échanges de biens et services a ralenti à 3,8 % en 2018, contre 5,3 % en 2017.

Sur le front des prix, le taux d'inflation mondiale en moyenne annuelle est passé de 3,2 % en 2017 à 4,0 % en 2018, en lien avec la hausse des cours du pétrole. Dans les pays avancés, le taux d'inflation est remonté à 2,0 % en 2018, contre 1,7 % en 2017, tandis que dans les pays émergents et en développement, il est passé de 4,3 % en 2017 à 4,9 % en 2018. En Afrique subsaharienne, l'inflation a fléchi à 8,6 % en 2018, après 11,0 % en 2017.

En ce qui concerne la situation de l'emploi, d'après le Bureau International du Travail (BIT)¹, le taux de chômage mondial a légèrement baissé à 5,5 % en 2018, contre 5,6 % en 2017 ; le nombre

de chômeurs étant revenu de 190 millions en 2017 à 172 millions en 2018.

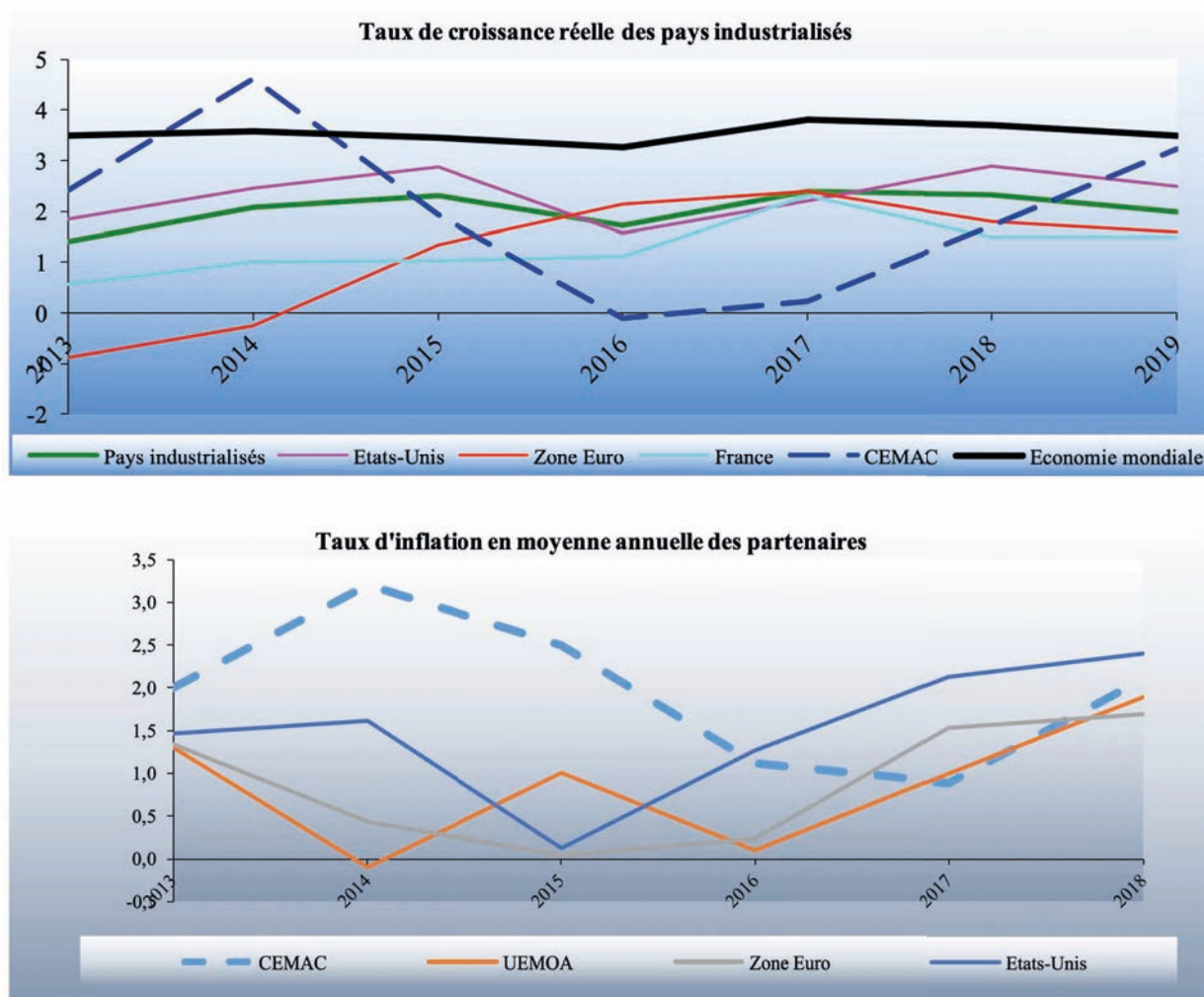
Au niveau monétaire, en lien avec le retour de l'inflation, les banques centrales des principaux pays avancés et émergents ont entrepris de normaliser leurs politiques monétaires en relevant progressivement leurs conditions d'intervention et en révisant à la baisse, voire en abandonnant, leurs programmes de rachats d'actifs.

En Afrique subsaharienne par contre, l'orientation des politiques monétaires est restée globalement inchangée, sauf en Afrique du Sud et en République Démocratique du Congo. En effet, dans sa volonté de soutenir la reprise économique, la Banque Centrale du Congo a ramené son taux directeur à 14 % en avril 2018 après 20 % depuis décembre 2017. Pour sa part, la Banque de Réserve Sud-Africaine a baissé son taux directeur de 25 points de base en mars 2018 avant de le relever dans les mêmes conditions en novembre 2018, dans un contexte marqué par le ralentissement de l'activité économique couplé à un niveau d'inflation élevé.

Le graphique 1 présente les principaux indicateurs de l'environnement international, à savoir le taux de croissance réelle des pays industrialisés et le taux d'inflation des partenaires.

¹ Rapport « Emploi et questions sociales dans le monde » – du 13 février 2019

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international



Sources : BEAC, Perspectives de l'économie mondiale de janvier 2018 (FMI)

Pris par groupe économique ou isolément, la situation des pays partenaires de la CEMAC est ressortie comme suit en 2018 :

La croissance économique de l'ensemble des pays membres de l'**Organisation de Coopération et de Développement Économiques** (OCDE), à l'exception des Etats-Unis, s'est légèrement repliée à 2,4 % en 2018, contre 2,5 % en 2017. La situation sur le marché du travail s'est améliorée, le taux de chômage étant revenu de 5,8 % en 2017 à 5,3 % en 2018. Le déficit financier des administrations publiques s'est aggravé, pour se situer à 2,9 % du PIB en 2018, après 2,3 % en 2017, en lien avec les mesures de relance budgétaire mises en œuvre dans la plupart des pays. Le solde excédentaire de la balance des opérations extérieures courantes s'est situé à 0,3 % du PIB en 2018, contre 0,4 % en 2017. Le taux d'inflation, mesuré par la variation annuelle du déflateur du PIB, est passé de 2,1 % en 2017 à 2,3 % en 2018, imputable à la hausse sensible des cours du pétrole.

Aux **Etats-Unis**, compte tenu de la vigueur de la consommation privée et du dynamisme des investissements, induits par l'amélioration des conditions financières et fiscales, le PIB réel a augmenté de 2,9 % en 2018, contre 2,2 % en 2017. Grâce à la croissance vigoureuse de l'emploi, le taux de chômage est revenu de 4,4 % en 2017 à 3,8 % en 2018. Le déficit financier des administrations publiques s'est aggravé à 6,6 % du PIB en 2018, contre 4,3 % en 2017, lié à l'accroissement des dépenses publiques fédérales. De même, le déficit de la balance courante s'est accentué, passant de 2,3 % en 2017 à 2,5 % du

PIB en 2018. Sur le front des prix, l'inflation est remontée à 2,4 % en 2018, contre 2,1 % en 2017, consécutivement à la hausse de la demande intérieure.

Au **Japon**, l'impact défavorable d'une série de catastrophes naturelles enregistrée au troisième trimestre 2018 a pesé sur l'activité économique. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel est revenu de 1,9 % en 2017 à 0,9 % en 2018. En revanche, le taux de chômage est resté stable à 2,9 % en 2018. Le déficit financier des administrations publiques s'est réduit à 3,2 % du PIB en 2018, contre 3,7 % en 2017. L'excédent de la balance courante s'est infléchi à 3,6 % du PIB en 2018, après 4,0 % en 2017. Le taux d'inflation s'est élevé à 1,2 % en 2018, après 0,5 % en 2017, poussé par la dynamique de la consommation privée.

Dans la **Zone Euro** la croissance du PIB réel a ralenti à 1,8 % en 2018, contre 2,4 % en 2017, en raison de la faiblesse de la demande intérieure. Le taux de chômage s'est replié de 9,1 % en 2017 à 8,2 % en 2018. Le déficit budgétaire s'est situé à 0,7 % du PIB en 2018, contre 1,0 % en 2017, tandis que l'excédent de la balance courante s'est contracté de 3,6 % en 2017 à 3,0 % du PIB en 2018. Le taux d'inflation est quant à lui remonté de 1,5 % en 2017 à 1,6 %, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie.

En **Allemagne**, l'activité économique a ralenti en 2018, le taux de croissance du PIB réel revenant à 1,5 %, après 2,5 % une année auparavant. Cette évolution est en rapport avec la baisse de la consommation privée et des exportations. Les créations d'emplois ont contribué au recul du taux de chômage à 3,5 % en 2018, après 3,8 % en 2017.

L'excédent du solde budgétaire des administrations publiques s'est accru de 1,0 % en 2017 à 1,6 % du PIB en 2018, grâce à l'augmentation des recettes budgétaires. Quant à celui de la balance courante, il s'est réduit à 7,7 % en 2018, après 8,0 % du PIB en 2017. Le taux d'inflation s'est établi à 1,8 % en 2018, contre 1,7 % en 2017.

En **France**, le PIB réel s'est accru de 1,5 % en 2018, après 2,3 % en 2017, en raison de l'affaiblissement de la demande intérieure et de l'atonie de la demande extérieure. Le taux de chômage est revenu de 9,4 % en 2017 à 8,8 % en 2018. Le déficit public est demeuré stable à 2,7 % du PIB en 2018 tandis que le déficit du solde du compte extérieur courant s'est accentué en 2018 à 0,9 % du PIB, contre 0,6 % en 2017. Le taux d'inflation s'est situé à 1,9 % en 2018, à la suite de la hausse des cours du pétrole et des taxes sur le tabac et l'énergie. Il était de 1,2 % en 2017.

Au **Royaume-Uni**, la croissance économique a fléchi à 1,4 % en 2018, après 1,7 % en 2017, en lien avec le ralentissement de la consommation privée et des investissements. Toutefois, la situation sur le marché du travail s'est améliorée, avec un taux de chômage de 4,1 % en 2018, contre 4,4 % une année auparavant. Le déficit budgétaire s'est replié, revenant de 1,9 % en 2017 à 1,3 % en 2018, et celui du compte extérieur courant s'est réduit à 3,5 % du PIB en 2018, contre 3,8 % en 2017, avec l'accroissement des exportations de biens. L'inflation est restée à un niveau élevé à 2,5 % en 2018, après 2,7 % en 2017, en raison des effets persistants de la dépréciation de la livre sterling.

Dans les **économies émergentes**, le rythme d'expansion de l'activité est demeuré robuste à 4,6 % en 2018, après 4,7 % en 2017, du fait principalement de la vigueur des pays émergents d'Asie, en particulier en Inde.

En **Chine**, le taux de croissance du PIB réel est revenu à 6,6 % en 2018, après 6,9 % en 2017, avec le tassement des exportations et des investissements. Le taux de chômage s'est situé à 4,0 % en 2018, en hausse de 0,1 point par rapport à 2017. Le déficit budgétaire a stagné à 3,1 % du PIB. L'excédent de la balance courante s'est sensiblement replié à 0,7 % du PIB en 2018, contre 1,4 % en 2017. Le taux d'inflation s'est redressé à 2,2 % en 2018, après 1,6 % en 2017, induit par la hausse des prix des produits alimentaires frais.

En **Inde**, la croissance économique s'est raffermie pour s'établir à 7,3 % en 2018, contre 6,7 % en 2017, en rapport avec l'accroissement de la production industrielle et des investissements. Le déficit budgétaire a reculé de 6,6 % en 2017 à 6,4 % du PIB en 2018. Quant au déficit du compte extérieur courant, il s'est creusé à 3,0 % du PIB en 2018, contre 1,9 % en 2017. Le taux d'inflation est remonté de 3,6 % en 2017 à 4,7 % en 2018, du fait de la hausse des prix du carburant et des conditions climatiques peu favorables qui ont renchéri les prix des denrées alimentaires.

En **Afrique subsaharienne**, le PIB réel s'est inscrit en hausse de 2,9 % en 2018, comme en 2017, porté par la demande extérieure et la progression des prix des produits de base. Le déficit budgétaire s'est réduit à 4,7 % du PIB en 2018, contre 5,5 % en 2017. En revanche, le déficit du compte extérieur courant s'est aggravé de 2,6 % en 2017 à 2,9 % du PIB en 2018. Le taux d'inflation a sensiblement chuté à 8,6 % en 2018, après 11,0 % en 2017.

Au **Nigeria**, la croissance s'est renforcée à 1,9 % en 2018, contre 0,8 % en 2017, tirée par les bonnes performances du secteur non pétrolier. Le déficit budgétaire a été ramené de 5,8 % en 2017 à 4,8 % du PIB en 2018. Le taux de chômage est passé de 16,5 % en 2017 à 23,0 % en 2018. L'excédent du compte

extérieur courant s'est établi à 2,0 % en 2018, après 2,8 % en 2017. Les tensions inflationnistes se sont atténuées, le taux d'inflation étant revenu à 12,4 %, après 16,5 % en 2017.

En **Afrique du Sud**, après avoir atteint 1,3 % en 2017, le taux de croissance du PIB réel est redescendu à 0,8 % en 2018, sous l'effet de la contraction des activités dans le secteur primaire, notamment dans l'agriculture. Le déficit budgétaire a reculé à 4,2 % du PIB en 2018, contre 4,5 % en 2017. Le taux de chômage a progressé pour se situer à 28,0 % en 2018, contre 27,4 % un an plus tôt. De même, le déficit du compte extérieur courant s'est aggravé, passant de 2,5 % en 2017 à 3,2 % du PIB en 2018. Les prix à la consommation ont progressé de 4,8 % en 2018, contre 5,3 % en 2017.

Dans l'**Union Economique et Monétaire Ouest Africaine**, l'activité économique est restée vigoureuse, le taux de croissance s'étant maintenu à 6,6 % en 2018, comme en 2017, grâce à la vigueur de la demande intérieure. Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, a reculé à 6,3 % du PIB en 2018, après 6,7 % en 2017. En revanche, le déficit des transactions extérieures courantes est resté inchangé à 5,9 % du PIB en 2018. Sur le front des prix, le taux d'inflation est passé de 1,0 % en 2017 à 1,9 % en 2018.

1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or

Alors que l'économie mondiale avait débuté l'année 2018 sur des bases solides, elle l'a finalement terminée sur une note plus mitigée. En effet, la plupart des grandes régions économiques ont connu un ralentissement de l'activité, sauf aux Etats-Unis où le taux de croissance du PIB réel a été plus élevé qu'en 2017. Ainsi, la production industrielle et le commerce international ont ralenti, consécutivement à la baisse

de la confiance des investisseurs et des consommateurs. Cette situation s'explique notamment par les barrières douanières adoptées par les Etats-Unis, qui ont entraîné en retour des mesures de représailles de leurs principaux partenaires économiques, particulièrement la Chine. La « guerre commerciale », à laquelle se sont livrés ces pays tout au long de l'année 2018, a engendré une grande incertitude auprès des investisseurs, entraînant ainsi une forte volatilité sur les marchés financiers. Cette incertitude a également été alimentée en Europe par les négociations sur la sortie du Royaume-Uni de la Zone Euro, par la politique budgétaire de l'Italie et par des mouvements sociaux dans de nombreux états de la zone. Quant aux pays émergents, ils ont été confrontés à des tensions internes et externes, entre autres, la stagnation des cours des matières premières, la hausse des taux d'intérêt et le recul de la croissance mondiale.

1.2.1. Marchés monétaires

Malgré une baisse des perspectives de croissance à court terme, les fondamentaux économiques sont globalement restés solides dans la **Zone Euro**. Ainsi, à fin décembre 2018, la BCE a mis un terme à la politique d'assouplissement quantitatif, qui a permis le rachat de 2 600 milliards d'euros d'actifs obligataires depuis mars 2015. Cependant, le taux d'inflation est resté en-dessous de la cible, poussant la BCE à maintenir inchangés son principal taux de refinancement, son taux de facilité de dépôt et son taux de prêt marginal, respectivement à 0,00 %, - 0,40 % et 0,25 % en 2018. De plus, la BCE n'a pas cessé de mettre en avant sa flexibilité pour prendre en compte l'évolution des conditions économiques avant de décider du relèvement de ses taux. Quant au taux EONIA, représentant le taux moyen pondéré des transactions interbancaires au jour le jour en Zone Euro, il est resté négatif toute l'année, malgré

la diminution progressive du programme de rachats d'actifs de la BCE.

Aux **Etats-Unis**, s'appuyant sur la bonne tenue des indicateurs économiques et ayant quasiment atteint son objectif de « plein emploi dans un environnement de stabilité des prix », la FED a poursuivi le cycle de hausse de son taux des fonds fédéraux. De ce fait, elle a procédé à quatre hausses de son taux directeur, chacune de 0,25 points, pour le porter dans la fourchette de 2,25-2,50 %.

Au **Royaume-Uni**, malgré un contexte d'incertitudes élevées lié au Brexit, la Banque d'Angleterre (BoE) a relevé d'un quart de point son principal taux d'intérêt, qui est passé de 0,50 % à 0,75 % ; l'inflation et la croissance évoluant au-dessus de leurs cibles potentielles respectives. Elle a également maintenu son programme de rachats d'obligations publiques et privées.

Dans les **pays émergents**, la décélération du rythme de croissance et les tensions commerciales avec les États-Unis ont poussé la Chine à maintenir son taux directeur à 4,35 %. La Banque Centrale du Brésil a poursuivi son cycle de baisse de taux afin de soutenir l'activité, en ramenant son taux directeur de 7,00 % à 6,50 %.

Après avoir entamé un cycle baissier au cours du premier semestre 2018, en abaissant son taux directeur de 7,75 % à 7,25 %, la Banque Centrale de Russie a par la suite décidé de le relever à 7,75 % au second semestre, face à l'accélération de l'inflation et aux pressions sur le rouble. La South African Reserve Bank a connu la même problématique que la Russie, ce qui l'a poussée dans un premier temps à abaisser son taux directeur de 6,75 % à 6,50 % avant de le porter de nouveau à 6,75 % en fin d'an-

née. La Reserve Bank of India a quant à elle maintenu un cycle haussier tout au long de l'année, portant son taux directeur de 6,00 % à 6,50 %, pour contenir les pressions inflationnistes, dans un contexte par ailleurs de croissance de l'économie indienne.

1.2.2. Marchés obligataires

L'évolution divergente des taux d'intérêt entre les États-Unis et la Zone Euro s'est poursuivie en 2018. Les taux des obligations américaines à long terme se sont inscrits en hausse, tirant profit de la hausse des taux de la FED, de l'expansion de l'économie américaine soutenue par des réductions d'impôts et d'une forte demande. Toutefois, cette hausse a été moindre qu'initialement anticipée, suite à de nombreux signaux faisant craindre un ralentissement de la croissance mondiale en 2019. Ainsi, sur l'année, le taux de rendement du T-Note à 10 ans a progressé de 27,90 Pb à 2,685 % après avoir franchi la barre des 3 % en septembre 2018. Dans la Zone Euro, les taux de rendement se sont inscrits en baisse, notamment les titres souverains allemands qui bénéficient de leur statut de valeur refuge face aux différentes tensions qui minent cette zone. Ainsi, le taux souverain allemand à 10 ans est revenu de 0,423 % fin 2017 à 0,239 % fin 2018 et celui de l'OAT français de même maturité a baissé de 0,780 % à 0,705 % sur la même période.

1.2.3. Marchés boursiers

Contrairement à l'année 2017, les principales places boursières ont affiché des performances négatives en 2018, en raison de la recrudescence de la volatilité et de la dégradation de l'environnement économique mondial.

² Euro OverNight Index Average

Toutefois, ces baisses ont été différentes selon les zones géographiques et les secteurs d'investissement. Les valeurs américaines ont limité leurs pertes et ont globalement surperformé celles des autres grands pays industrialisés, en relation avec les bons résultats des entreprises américaines. L'appréciation du dollar a également contribué à limiter le recul des indices américains. Ainsi, l'indice Dow Jones a affiché une perte de 5,63 %, tandis que la Nasdaq a reculé de 3,88 %. Les pertes ont été plus considérables pour les bourses européennes, avec un recul de 14,34 % pour l'indice EUROSTOXX 50 et de 10,95 % pour le CAC 40 français. Quant à l'indice japonais NIKKEI, il a régressé de 12,08 %. Les bourses des pays émergents se sont inscrites sur la même tendance, touchées par la montée du protectionnisme.

1.2.4. Marchés des changes et de l'or

L'année 2018 a été marquée par une appréciation du dollar US et une dépréciation de l'euro contre les principales

devises mondiales, à l'exception de la livre sterling. Les investisseurs ont privilégié la devise américaine à la suite de la hausse du taux directeur de la FED, rendant ainsi la devise américaine plus attractive. Le dollar US, réputé comme actif refuge, a également bénéficié de l'accroissement des incertitudes mondiales. Ainsi, l'euro a perdu 4,74 % face au dollar US et s'est également déprécié par rapport aux autres devises considérées comme valeurs refuges, notamment le franc suisse et le yen japonais respectivement de 3,84 % et 7,20 %. La devise européenne s'est toutefois appréciée de 1,07 % face à la livre sterling qui demeure victime des conséquences du Brexit.

Sur le marché de l'or, l'année 2018 a été caractérisée par une forte volatilité et une baisse du cours de l'once d'or (- 0,93 %), affectée par la bonne tenue du dollar US, qui rend l'or moins intéressant pour les investisseurs, et par l'effondrement de la demande en provenance des pays émergents.

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers

		29/12/2017	30/03/2018	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018	Variation déc. 17 - déc. 18
	EUR/USD	1,20220	1,23270	1,16770	1,16140	1,14520	- 4,74 %
	EUR/GBP	0,88893	0,87820	0,88506	0,89050	0,89842	1,07 %
	EUR/CHF	1,17047	1,17488	1,15831	1,13388	1,12557	- 3,84 %
	EUR/JPY	135,360	130,920	129,360	131,810	125,620	- 7,20 %
	1 EUR en FCFA	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957	0,00 %
	1 USD en FCFA	545,630	532,130	561,751	564,798	572,788	4,98 %
	1 GBP en FCFA	737,917	746,933	741,144	736,616	730,122	- 1,06 %
	1 CHF en FCFA	560,421	558,318	566,305	578,506	582,777	3,99 %
	1 JPY en FCFA	4,846	5,010	5,070	4,976	5,221	7,75 %
TAUX (en %)	Taux refinancement (BCE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 pb
	Taux prêt marginal (BCE)	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,00 pb
	Fed Funds	1,00	1,75	2,00	2,25	2,50	150,00 pb
	EONIA	- 0,346	- 0,348	- 0,358	- 0,351	- 0,356	- 1,00 pb
	T- Notes 10 ans	2,406	2,740	2,861	3,062	2,685	27,90 pb
	Bund 10 ans	0,483	0,494	0,300	0,469	0,239	- 18,40 pb
	OAT 10 ans	0,780	0,718	0,662	0,802	0,705	- 7,50 pb
INDICE	DOW JONES	24719,22	24103,11	24271,41	26458,31	23327,46	- 5,63 %
	NASDAQ COMPOSITE	6903,39	7063,45	7510,30	8046,35	6635,28	- 3,88 %
	NIKKEI- 225	22764,94	21454,30	22304,51	24120,04	20014,77	- 12,08 %
	CAC- 40	5312,56	5167,30	5323,53	5493,49	4730,69	- 10,95 %
	DJ- EUROS-TOXX 50	3503,96	3361,50	3395,60	3399,20	3001,42	- 14,34 %
	Or (\$/ once)	1291,00	1323,85	1250,45	1187,25	1279,00	- 0,93 %
	Brent (\$/ baril)	66,87	70,27	79,44	82,72	53,80	- 19,55 %

Sources : BEAC, Bloomberg, Reuters

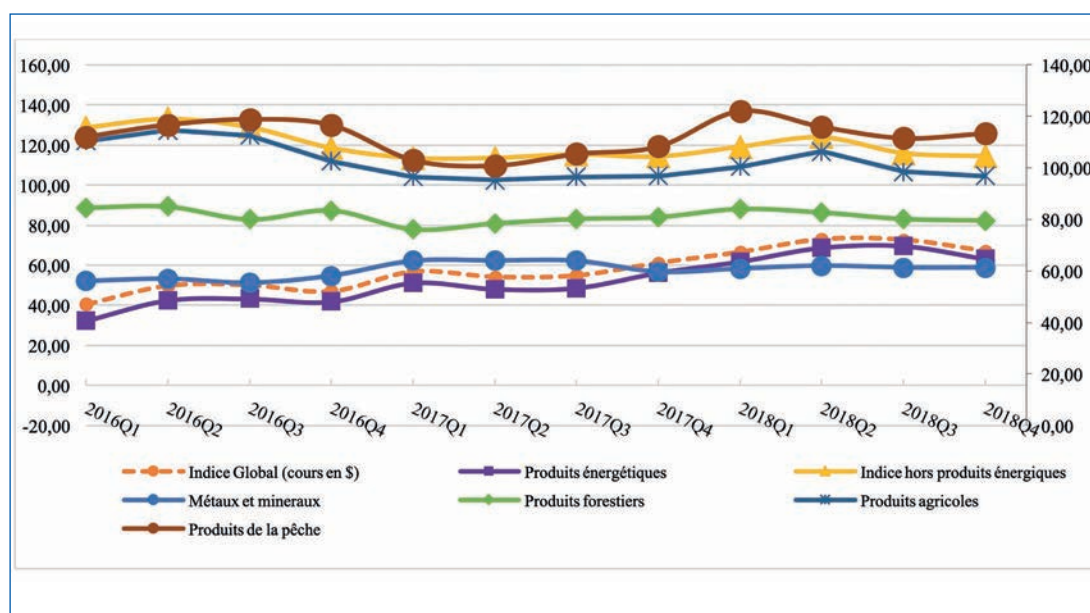
1.3. Marchés des produits de base

Les marchés des produits de base ont progressé dans l'ensemble, grâce à la forte croissance des prix des produits énergétiques et à la dépréciation de l'euro face au dollar US. En glissement annuel, l'indice global des principaux cours des produits de base exportés par la CEMAC s'est accru de 9,7 % entre les quatrième trimestres 2017 et 2018, du fait d'une hausse généralisée des cours des produits énergétiques (+ 12,4 %) et hors produits énergétiques (+ 0,1 %). De plus, l'année 2018 a été caractérisée par une hausse des cours des

produits de la pêche (+ 4,7 %), des métaux et minéraux (+ 3,8 %) et des produits agricoles (+ 0,1 %). L'indice des cours des produits forestiers a quant à lui connu une baisse de 2,0 %.

La montée des tensions commerciales entre les grandes puissances économiques et les pressions sur les marchés financiers de certaines économies émergentes et en développement ont influencé l'évolution des cours des produits de base en 2018.

Graphique 2: Indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC



*échelle de droite (produits de la pêche)

Source : BEAC

En glissement annuel, entre les deux derniers trimestres de 2017 et 2018 :

- les prix des produits énergétiques ont progressé de 12,4 %, en raison notamment du rétablissement des sanctions américaines à l'encontre de l'Iran et du déclin de la production vénézuélienne. Le cours moyen du baril de pétrole s'est établi à 64,3 dollars à la fin du quatrième trimestre 2018, contre 58,8 dollars à la fin du même trimestre de 2017 ;
- l'indice des cours hors produits énergétiques s'est accru de 0,1 %,

mené par la hausse des cours des produits de la pêche (4,7 %), des métaux et minéraux (3,8 %) et des produits agricoles (0,1 %), sur fond d'une offre abondante ;

- les cours des produits forestiers ont régressé de 2,0 %, incombant en grande partie à la révision à la hausse de la production des grandes cultures et, dans une moindre mesure, à la dépréciation des monnaies des principaux pays exportateurs.

2. Situation économique et monétaire de la CEMAC

La conjoncture économique des pays membres de la CEMAC a été marquée en 2018 par :

- une croissance du PIB réel de 1,6 % (+ 1,6 % pour le secteur pétrolier et + 1,6 % pour le secteur non pétrolier), après 0,6 % en 2017 ;
- une résurgence des tensions sur les prix, le taux d'inflation s'étant hissé à 2,2 %, contre 0,9 % en 2017 ;
- une amélioration de la gestion des finances publiques, le solde budgétaire, base engagements, dons compris, étant passé d'un déficit de 3,6 % du PIB en 2017 à un excédent de 0,1 % ;
- une contraction du déficit des transactions courantes, dons officiels inclus, en baisse de 1 377,2 milliards, à 3,4 % du PIB contre 6,4 % en 2017.

2.1. Croissance économique

La situation économique des pays de la CEMAC s'est timidement relancée en 2018, en dépit de vulnérabilités persistantes aux plans monétaire, financier et sécuritaire. Ainsi, le taux de croissance est passé de 0,6 % en 2017 à 1,6 % un an plus tard. Contrairement à l'année 2017 au cours de laquelle il avait baissé de 5,8 %, le secteur pétrolier s'est accru de 1,6 %. Dans le même temps, le secteur non pétrolier n'a progressé que de 1,6 %, après + 2,3 % en 2017.

En termes de contributions, le secteur non pétrolier a été le moteur de la croissance dans la CEMAC en 2018, avec une participation de + 1,3 point, contre - 1,8 point en 2017, à la faveur de l'accroissement de la production au Congo et au Tchad. La contribution du secteur pétrolier a été de + 0,3 point (contre - 1,3 point un an plus tôt).

En valeur nominale, le PIB de la CEMAC a progressé de 6,3 %, à 54 016,3 milliards. Par pays, il a évolué comme ci-après :

- **Cameroun** : + 5,5 %, à 21 409,2 milliards, soit 39,6 % du PIB de la Communauté en 2018, contre 39,9 % en 2017 ;
- **République Centrafricaine** : + 5,1 %, à 1 265,1 milliards, représentant 2,3 % du PIB de la CEMAC, contre 2,4 % en 2017 ;
- **Congo** : + 8,9 %, à 8 073,3 milliards, soit 14,9 % du PIB de la Communauté en 2018, contre 14,6 % en 2017 ;
- **Gabon** : + 4,4 %, à 8 776,7 milliards, équivalant à 16,2 % du PIB de l'ensemble des pays de la Sous-région, après 16,5 % en 2017 ;
- **Guinée Équatoriale** : + 7,1 %, à 6 950,9 milliards, correspondant à 12,9 % du PIB de la CEMAC, contre 12,8 % en 2017 ;
- **Tchad** : 7,2 %, à 7 541,1 milliards, comptant pour 14,0 % du PIB de la Communauté, contre 13,8 % en 2017.

Tableau 2 : Evolution du Produit Intérieur Brut par pays de 2013 à 2018

(En milliards de FCFA)

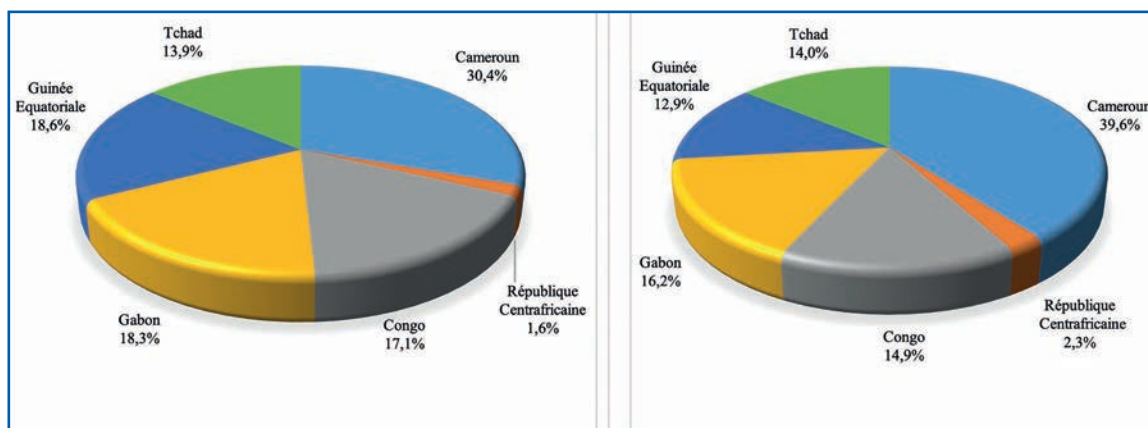
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
PIB AUX PRIX COURANTS						
Cameroun	15 981,2	17 276,3	18 285,3	19 304,8	20 288,4	21 409,2
République Centrafricaine	835,5	935,6	1 002,6	1 081,5	1 203,3	1 265,1
Congo	9 009,3	9 450,4	7 856,1	6 885,9	7 413,9	8 073,3
Gabon	9 598,4	9 390,6	8 130,3	7 935,9	8 409,7	8 776,7
Guinée Equatoriale	9 797,4	9 715,1	6 932,5	5 927,0	6 488,3	6 950,9
Tchad	7 320,9	7 646,7	7 190,4	6 953,5	7 034,1	7 541,1
CEMAC	52 542,7	54 414,8	49 397,1	48 088,6	50 837,6	54 016,3
(Part relative en pourcentage)						
Cameroun	30,4	31,7	37,0	40,1	39,9	39,6
République Centrafricaine	1,6	1,7	2,0	2,2	2,4	2,3
Congo	17,1	17,4	15,9	14,3	14,6	14,9
Gabon	18,3	17,3	16,5	16,5	16,5	16,2
Guinée Equatoriale	18,6	17,9	14,0	12,3	12,8	12,9
Tchad	13,9	14,1	14,6	14,5	13,8	14,0
CEMAC	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 3 : Répartition du PIB nominal de la CEMAC en 2013 et 2018

Répartition du PIB de la CEMAC
en 2013

Répartition du PIB de la CEMAC
en 2018

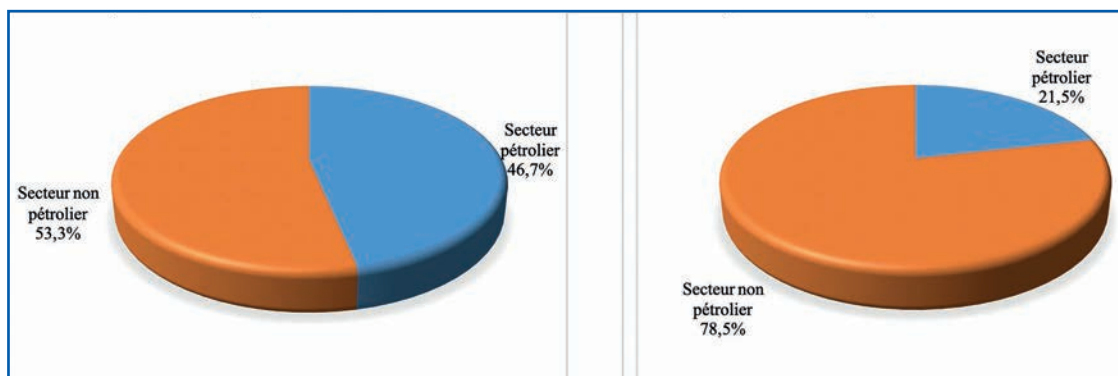


Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC : secteurs pétrolier et non pétrolier

Répartition du PIB de la CEMAC :
secteur pétrolier et non pétrolier en 2013

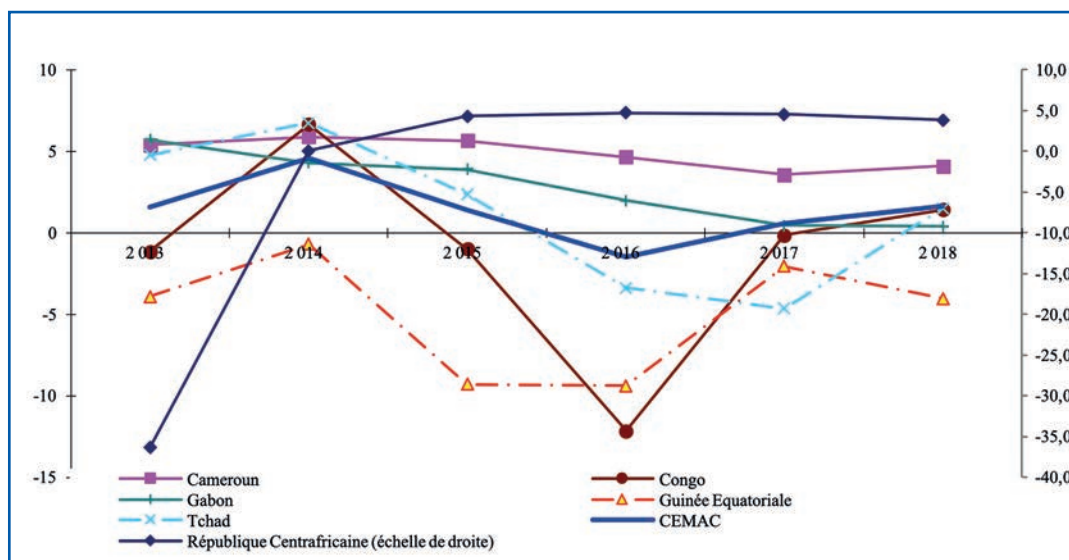
Répartition du PIB de la CEMAC :
secteur pétrolier et non pétrolier en 2018



Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 5 : Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC

(Variation annuelle en pourcentage)



Sources : Administrations nationales et BEAC

En termes réels, le PIB a progressé comme suit par pays en 2018 :

- accélération de la croissance économique au *Cameroun* (+ 4,1 % en 2018 contre + 3,6 % en 2017) ;
- redressement de l'activité au *Congo* (+ 1,4 % en 2018 après - 0,2 % en 2017) et au *Tchad* (+ 1,5 % en 2018 contre - 4,7 % en 2017) ;
- ralentissement de la croissance économique en *République Centrafricaine* (+ 3,9 % en 2018 après + 4,5 % en 2017) et au *Gabon* (+ 0,4 % en 2018 contre + 0,5 % un an auparavant) ;
- détérioration de l'activité en *Guinée Équatoriale* (- 4,0 % en 2018, contre - 2,1 % un an auparavant) ;
- détérioration de l'activité au *Tchad* (- 4,6 % en 2017, contre - 3,6 % un an auparavant).

2.1.1. Demande globale

Suivant l'optique demande, la croissance économique en 2018 a été principalement tirée par les investissements et la consommation privés, avec des contributions respectives de 0,8 point et 0,7 point, contre 5,0 points et 0,3 point en 2017. La consommation publique a obéré la croissance économique, avec une contribution de - 0,6 point, contre 0,4 point en 2017. La dynamique des investissements privés a été soutenue par le secteur non pétrolier (+ 0,8 point, contre + 6,1 points en 2017), avec en particulier une progression de 2,4 points au Cameroun. De leur côté, les investissements publics ont contribué négativement à la croissance, avec un apport de - 0,7 point.

Au cours de la période, la contribution des exportations nettes a été nulle, après - 4,3 points en 2017, du fait de la diminution des importations des biens et services (+ 0,2 point) dans un contexte de ralentissement de la demande intérieure et de baisse des exportations (- 0,2 point).

Tableau 3 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle de 2013 à 2018

	(En pourcentage)					
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
PRODUIT INTERIEUR BRUT	1,6 %	4,6 %	1,4 %	- 1,5 %	0,6 %	1,6 %
DEMANDE INTERIEURE	5,7 %	7,4 %	- 6,1 %	- 5,4 %	4,8 %	1,7 %
Consommation	4,6 %	7,4 %	- 3,8 %	- 1,6 %	0,7 %	0,1 %
Publique (Etat)	1,6 %	- 0,9 %	- 1,9 %	0,2 %	0,4 %	- 0,6 %
Privée	3,0 %	8,3 %	- 1,9 %	- 1,8 %	0,3 %	0,7 %
Investissements bruts	1,1 %	0,0 %	- 2,4 %	- 3,8 %	4,1 %	1,6 %
Formation brute de capital fixe	1,1 %	0,3 %	- 2,3 %	- 3,4 %	4,1 %	0,2 %
Publique (Etat et Ad.publiques)	- 1,1 %	- 0,6 %	- 0,5 %	- 1,9 %	- 1,0 %	- 0,7 %
Privée (Entreprises et ménages)	2,2 %	0,9 %	- 1,8 %	- 1,5 %	5,0 %	0,8 %
Secteur pétrolier	0,6 %	- 1,0 %	- 0,2 %	- 0,4 %	- 1,1 %	0,0 %
Secteur non pétrolier	1,6 %	1,9 %	- 1,6 %	- 1,0 %	6,1 %	0,8 %
Variations des stocks	0,0 %	- 0,3 %	- 0,1 %	- 0,4 %	0,1 %	1,4 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 4,1 %	- 2,8 %	7,6 %	3,9 %	- 4,3 %	0,0 %
Exportations de biens et services non facteurs	- 1,6 %	0,9 %	0,3 %	- 0,8 %	- 0,1 %	- 0,2 %
Importations de biens et services non facteurs	- 2,5 %	- 3,8 %	7,2 %	4,7 %	- 4,1 %	0,2 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.1.2. Offre globale

En 2018, les secteurs primaire et tertiaire ont été les moteurs de la croissance, côté offre, avec un apport de 0,7 point chacun, tandis que la contribution du secteur secondaire a été nulle. Ces contributions ont été renforcées par celle des taxes nettes sur les produits (+ 0,3 point).

Eu égard aux activités des branches, les contributions les plus significatives sont venues :

- des services marchands (+ 0,7 point), portés par le dynamisme des activités commerciales et des télécommunications dans la plupart des pays, en lien avec le développement des services de téléphonie mobile ainsi que de ceux des fournisseurs d'accès à l'internet, à la suite du déploiement des réseaux à fibre optique. Par ailleurs, les services de transport, portés par la demande intérieure, ont contribué significativement à l'évolution de ce secteur dans certains pays, en particulier au Cameroun, au Congo et au Gabon ;

- des industries extractives (+ 0,5 point), attribuable à l'augmentation de la production pétrolière de la CEMAC de 5,2 % à 44,2 millions de tonnes. En termes de volumes de brut produits, le Congo,

le Gabon et la Guinée Équatoriale sont restés les trois premiers producteurs de la Zone, avec respectivement 37,9 %, 21,8 % et 17,8 % de la production totale. Le Tchad et le Cameroun ont occupé les 4^{ème} et 5^{ème} places, avec respectivement 14,6 % et 7,9 % du total de la production de la Sous-région ;

- des industries manufacturières (+ 0,3 point), du fait entre autres, (i) du dynamisme des activités des cimenteries au Cameroun et au Congo, (ii) de la montée en puissance de l'industrie du ferromanganèse et du silico-manganèse au Gabon, et (iii) de l'amélioration de l'offre d'énergie, notamment au Cameroun et au Congo ;

- de la sylviculture (+ 0,2 point), avec la hausse des productions de grumes dans les pays producteurs, à l'exception de la Guinée Équatoriale.

A l'opposé, la contribution la moins significative à la croissance économique a été enregistrée par la branche bâtiments et travaux publics (- 0,2 point), imputable à la baisse des investissements publics. Toutefois, cette branche a été dynamique au Cameroun, en rapport avec l'avancement des travaux des infrastructures de la Coupe d'Afrique des Nations de football.

Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel de 2013 à 2018

	(En pourcentage)					
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Secteur primaire	- 1,1 %	1,7 %	1,0 %	- 1,6 %	- 1,4 %	0,7 %
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	0,9 %	1,0 %	- 0,1 %	0,1 %	- 0,2 %	0,0 %
Sylviculture	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %
Industries extractives	- 2,0 %	0,7 %	1,1 %	- 1,8 %	- 1,3 %	0,5 %
Secteur secondaire	0,7 %	0,3 %	- 0,4 %	- 1,8 %	0,4 %	0,0 %
Industries manufacturières	0,5 %	0,4 %	0,7 %	0,3 %	0,4 %	0,3 %
Bâtiments et Travaux Publics	0,0 %	- 0,3 %	- 0,4 %	- 2,3 %	- 0,2 %	- 0,2 %
Autres	0,1 %	0,2 %	- 0,7 %	0,2 %	0,2 %	- 0,1 %
Secteur tertiaire	2,7 %	2,6 %	0,4 %	1,1 %	1,3 %	0,7 %
Services marchands	2,0 %	1,6 %	0,6 %	1,1 %	0,7 %	0,7 %
Services non marchands	0,6 %	0,9 %	- 0,1 %	0,0 %	0,6 %	0,0 %
PIB au coût des facteurs	2,3 %	4,6 %	1,1 %	- 2,3 %	0,3 %	1,4 %
Droits et Taxes à l'importation	- 0,7 %	0,0 %	0,3 %	0,8 %	0,2 %	0,3 %
PIB aux prix constants du marché	1,6 %	4,6 %	1,4 %	- 1,5 %	0,6 %	1,6 %
PIB du secteur pétrolier	- 1,8 %	0,7 %	0,1 %	- 1,5 %	- 1,3 %	0,3 %
PIB du secteur non pétrolier	3,4 %	3,9 %	1,3 %	0,0 %	1,8 %	1,3 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.2. Prix et compétitivité

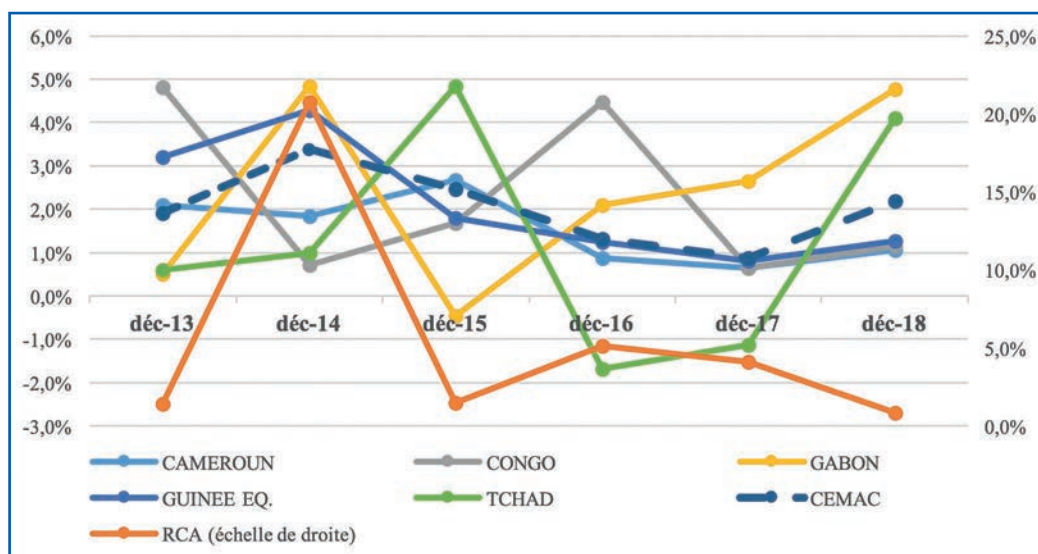
2.2.1. Prix

Les pressions inflationnistes se sont accrues dans la zone, le taux d'inflation en moyenne annuelle progressant de + 0,9 % à fin décembre 2017 à + 2,2 % à la même période en 2018. Par pays, la dynamique de l'indice des prix à la consommation des ménages est demeurée contrastée. Seuls le Gabon et le Tchad ont enregistré des taux d'inflation

en moyenne annuelle au-delà de la limite communautaire de 3,0 %.

A fin décembre 2018, les effets induits par les mesures d'élargissement de la base fiscale et d'accroissement des taxes prises par les gouvernements en vue d'accroître leurs recettes non pétrolières, ainsi que l'indexation des prix des carburants à la pompe, notamment au Gabon, ont soutenu les pressions inflationnistes.

Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle de 2013 à 2018
(Variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation)

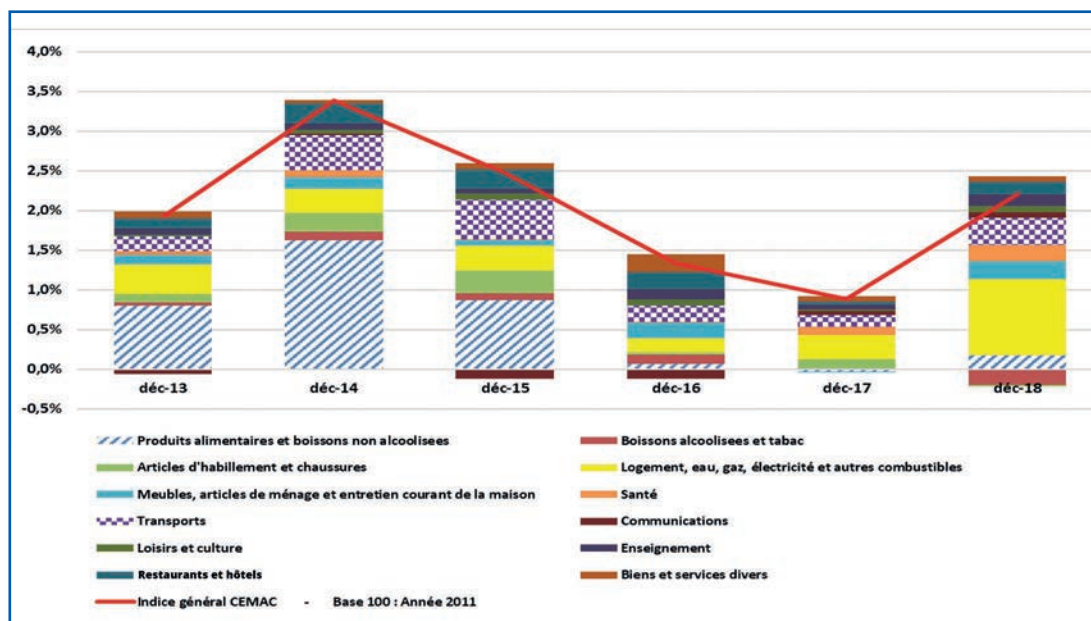


Sources : Administrations nationales et BEAC

L'analyse par les contributions des différentes fonctions de consommation à l'inflation en moyenne annuelle indique pour l'essentiel que, sur la période sous revue, les composantes « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+1,0 point), « meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison » (+0,2 point), « santé » (+0,2 point),

« transports » (+0,3 point), « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,2 point) et « restaurants et hôtels » (+0,2 point) ont contribué à la hausse du niveau général des prix. De son côté, la fonction de consommation « boissons alcoolisées et tabac » (-0,2 point) a principalement ralenti la dynamique des prix entre décembre 2017 et décembre 2018.

Graphique 7 : Contribution des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC



Sources : Administrations nationales et BEAC

2.2.2. Compétitivité

En 2018, le taux de change effectif réel (TCER) composite³, mesurant la compétitivité-prix de la CEMAC, s'est inscrit à la hausse, indiquant une perte de positions concurrentielles sur les marchés internationaux par rapport à l'année précédente.

- Evolution du TCER global⁴

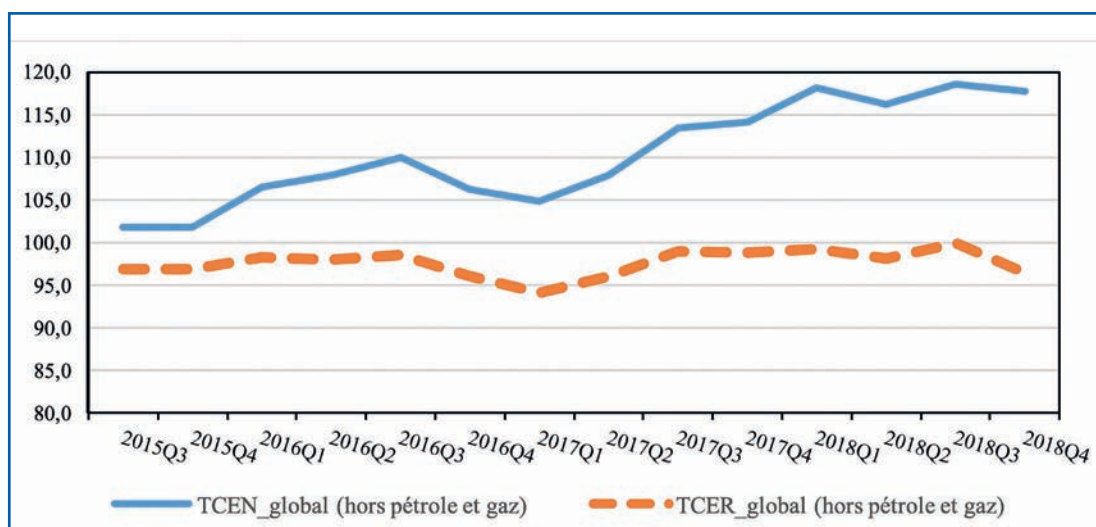
Le TCER global de la CEMAC s'est apprécié de 1,5 % entre 2017 et 2018.

Cette situation découle d'une perte de positions concurrentielles sur le front des exportations (+ 2,3 %) et des importations (+3,7 %). Tel qu'illustré sur le graphique 8, le TCER demeure en deçà du TCEN au cours de l'année 2018, reflétant un différentiel d'inflation dans la CEMAC favorable par rapport aux principaux partenaires et fournisseurs.

³ Cotation au certain du FCFA par rapport aux autres monnaies.

⁴ La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitaliste, est entièrement off-shore. L'influence de l'exploitation pétrolière sur l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.

Graphique 8 : Evolution du TCER et TCEN



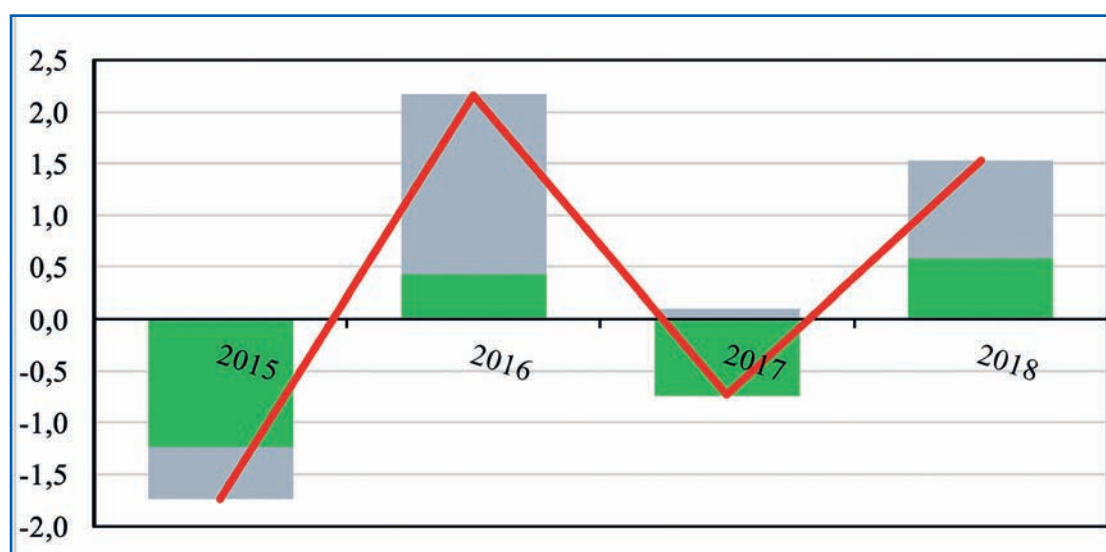
Source : BEAC

L'évolution de l'indice du TCER entre 2017 et 2018 permet de relever une appréciation notable du franc CFA sur la période. Pour ce qui est de l'inflation, elle a été ramenée à un niveau inférieur à celui observé dans la plupart des principaux partenaires et fournisseurs. Par conséquent, au cours de la période sous revue, le franc CFA s'est apprécié en termes réels vis-à-vis du dollar US (+ 3,0 %), du yuan (+ 1,3 %) et de la livre sterling (+ 0,1 %), tandis qu'il s'est déprécié vis-à-vis de l'euro de 1,0 %. En

variation annuelle, le TCEN a progressé de 6,9 % en 2018, contre 2,3 % une année auparavant.

En termes de contribution à l'évolution du TCER global de la CEMAC, il a été observé que celle-ci a été fortement influencée par l'appréciation du TCER des importations et dans une moindre mesure celui des exportations. En effet, en 2018, la contribution absolue du TCER des importations a été de 0,9 %, et celle des exportations de 0,6 %.

Graphique 9 : Contributions absolues au TCER global



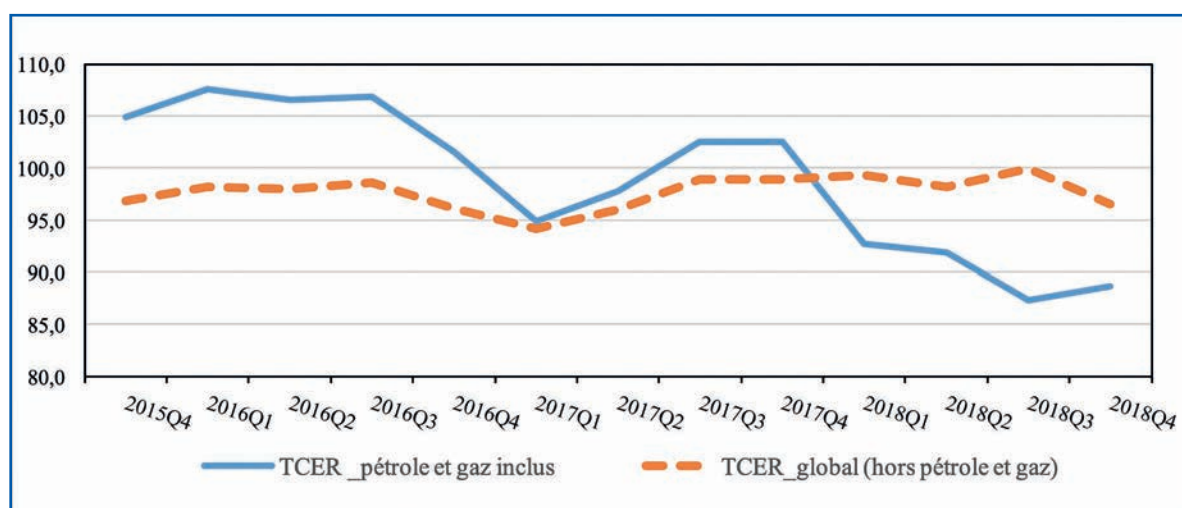
Source : BEAC

- Sensibilité de la compétitivité-prix aux exportations de pétrole brut

Les pays de la CEMAC sont principalement exportateurs de matières premières. Principal produit d'exportations dans la Zone, le pétrole a participé d'environ 84 % à la formation du TCER. A l'examen du graphique 10, il ressort que le TCER hors pétrole et gaz naturels dépasse le TCER pétrole et gaz inclus.

Le gain de positions concurrentielles des économies de la CEMAC s'améliore en incluant les exportations de pétrole brut et de gaz naturels. En 2018, le TCER hors pétrole et gaz s'est apprécié de 1,5 %, tandis que le TCER pétrole et gaz inclus s'est déprécié de 9,7 %. Cette évolution est caractéristique d'une économie affectée par le syndrome hollandais, avec un sous-investissement chronique dans le secteur non pétrolier.

Graphique 10 : Evolution du TCER



Source : BEAC

2.3. Finances publiques et dette extérieure

2.3.1. Evolution des opérations financières des Etats

Le redressement des finances publiques s'est poursuivi en 2018, en droite ligne des engagements pris par les autorités de la Sous-région dans le cadre des programmes d'ajustement signés ou en négociation avec le FMI, et la remontée des prix du pétrole brut conjuguée avec l'augmentation de la production des hydrocarbures. En conséquence, le solde budgétaire, base engagements, dons compris, est passé d'un déficit de 3,6 % du PIB en 2017 à un excédent de 0,1 % en 2018, favorisé essentiellement par la hausse des recettes budgétaires (+ 39,0 %), dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques (- 5,7 %).

Par pays, des excédents budgétaires ont été enregistrés au Congo (+ 5,1 % du PIB après - 5,6 % en 2017), en Guinée Équatoriale (+ 2,6 % du PIB contre - 2,3 % en 2017), au Tchad (+ 1,2 % du PIB contre - 0,6 % en 2017), en République Centrafricaine (+ 0,4 % du PIB après - 1,1 % en 2017). En revanche, des déficits budgétaires ont été maintenus, bien qu'en net recul, au Cameroun (- 2,3 % du PIB contre - 4,9 % en 2017) et au Gabon (- 1,4 % du PIB contre - 2,7 % en 2017).

Les grandes tendances des finances publiques en 2018 sont les suivantes : i) une hausse de 17,1 %, à 9 189,8 milliards, des recettes budgétaires, portée conjointement par des ressources tirées des hydrocarbures, en hausse de + 39,0 % à 3 883,9 milliards, et par les recettes non pétrolières, en augmentation de 5,0 %, à 5 305,9 milliards ; ii) un recul des dépenses budgétaires de 5,7 %, à 9 473,8 milliards, consécutive à la baisse des dépenses en capital ; iii) un excédent du solde primaire équivalent à 0,8 % du PIB en 2018, contre un déficit de 3,0 % en 2017 ; et iv) un solde budgétaire, base engagements, dons compris, qui est passé de - 3,6 % du PIB (- 1 835,8 milliards) en 2017 à + 0,1 % (+ 79,8 milliards) en 2018.

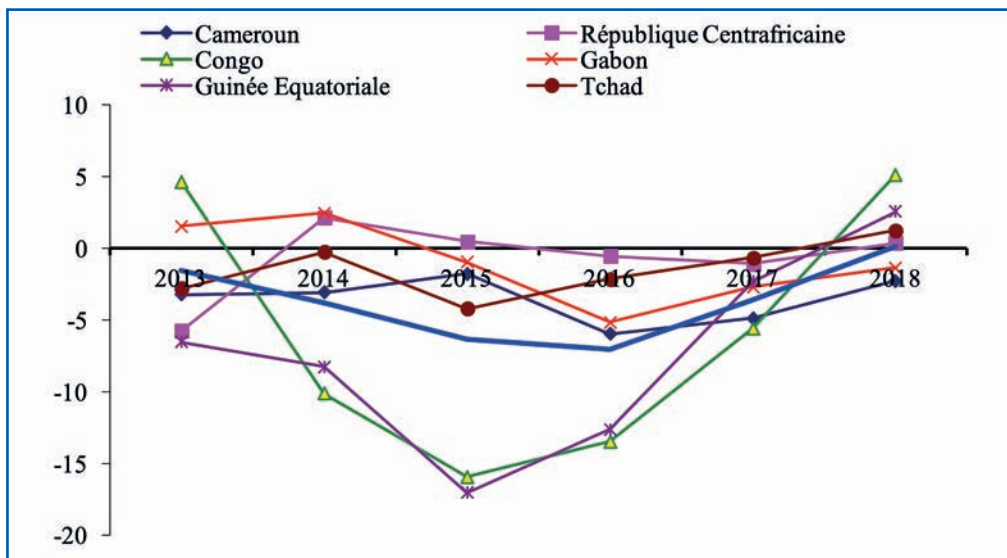
Quant au solde budgétaire, base engagements, hors dons, il a été déficitaire de 284,0 milliards, correspondant à - 0,5 % du PIB en 2018. Les pays de la CEMAC ont continué de mobiliser des financements extérieurs d'environ 2 146,5 milliards, des allègements de dette extérieure de près de 213,6 milliards, et des ressources monétaires nettes de l'ordre de 622,9 milliards. Ces ressources leur ont permis d'apurer des arriérés de paiement de 291,3 milliards, d'amortir la dette extérieure à hauteur de 1 783,5 milliards, et celle vis-à-vis du système non bancaire à hauteur de 624,2 milliards.

Tableau 5 : Tableau des opérations financières des Etats de la CEMAC de 2013 à 2018
(en milliards de Francs CFA)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes totales	12 315,0	12 516,0	9 300,4	7 534,2	7 847,1	9 189,8
Recettes pétrolières	7 567,2	6 945,7	3 775,6	2 531,3	2 794,3	3 883,9
Recettes non pétrolières	4 747,8	5 570,3	5 524,8	5 002,9	5 052,8	5 305,9
. Recettes fiscales	4 443,3	4 821,6	4 909,6	4 552,8	4 655,8	4 834,3
. Recettes non fiscales	304,5	748,7	615,1	450,1	397,0	471,6
Dépenses totales	13 343,3	14 904,4	12 772,5	11 224,7	10 044,0	9 473,8
Dépenses courantes	6 650,7	7 543,5	7 079,6	6 942,6	6 776,1	6 593,1
Salaires et traitements	2 068,6	2 406,7	2 470,7	2 538,8	2 579,1	2 540,0
Biens et services	2 227,3	2 652,3	2 365,0	2 200,4	2 170,4	1 718,2
Transferts et subventions	2 044,6	2 171,7	1 810,5	1 563,6	1 372,8	1 616,9
Intérêts	310,2	312,9	433,4	639,9	653,8	718,0
Dettes extérieures	242,2	219,4	330,3	504,2	455,5	478,6
Dettes intérieures	68,0	93,5	103,0	135,7	198,4	239,4
Dépenses en capital	6 692,6	7 360,9	5 692,9	4 282,1	3 267,9	2 880,7
Sur ressources locales	5 236,1	5 939,7	4 669,3	3 084,0	1 959,2	1 673,0
Sur ressources extérieures	1 456,5	1 421,2	1 023,6	1 198,1	1 308,7	1 207,7
Solde primaire (en milliards de FCFA)	738,4	- 654,4	- 2 015,2	- 1 852,6	- 234,3	1 641,7
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	1,4	- 1,2	- 4,1	- 3,9	- 0,5	3,0
Solde budgétaire de base (en milliards de FCFA)	428,2	- 967,3	- 2 448,5	- 2 492,4	- 888,1	923,7
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	0,8	- 1,8	- 5,0	- 5,2	- 1,7	1,7
Déficit global (base engagements hors dons)	- 1 028,3	- 2 388,5	- 3 472,1	- 3 690,5	- 2 196,8	- 284,0
Déficit global (base engagements dons compris)	- 828,1	- 2 065,4	- 3 138,0	- 3 388,5	- 1 835,8	79,8
Epargne financières sur ressources pétrolières (EFRP)	1 536,6	574,2	- 2 331,2	- 2 345,6	- 739,7	1 456,9
Solde budgétaire de référence	- 3,1	- 3,8	- 2,4	- 3,0	- 2,3	- 2,1
Variations des arriérés (baisse -)	- 527,1	93,4	671,8	295,6	- 289,9	- 291,3
Intérieurs (principal et intérêts)	- 563,1	85,1	675,4	59,0	- 287,3	- 329,7
Extérieurs (principal et intérêts)	36,0	8,3	- 3,6	236,6	- 2,6	38,4
Déficit global (base trésorerie)	- 1 555,4	- 2 295,1	- 2 800,3	- 3 395,0	- 2 486,8	- 575,3
Financement total	1 555,4	2 295,1	2 800,3	3 395,0	2 486,8	575,3
Extérieur	1 702,4	2 614,4	2 316,4	408,0	1 700,9	576,6
Dons	200,2	323,1	334,1	302,0	361,0	363,8
Courants	41,2	87,2	131,8	121,2	156,2	204,6
Projets	159,0	235,9	202,3	180,8	204,8	159,2
Tirages	2 478,1	2 860,4	2 626,8	840,0	2 065,8	1 747,7
Prêts trésorerie et programmes	1 180,5	1 675,1	1 805,5	- 177,3	961,9	699,2
Prêts- projets	1 297,5	1 185,3	821,3	1 017,3	1 103,9	1 048,5
Amortissements de la dette extérieure	- 972,4	- 854,6	- 1 490,6	- 833,1	- 952,7	- 1 783,5
Allègements de la dette extérieure	36,5	79,0	792,1	52,0	191,8	213,6
Autres	- 40,0	206,6	54,0	47,0	35,0	35,0
Intérieur	- 146,9	- 319,4	483,9	2 987,0	785,9	- 1,3
Système bancaire	- 222,5	1 017,6	1 685,9	2 212,2	47,8	622,9
BEAC, opérations traditionnelles	- 905,9	1 253,6	1 366,4	1 588,1	- 1 895,3	- 886,4
BEAC, consolidation refinancement	2,6	0,7	0,2	1,6	1 628,1	1 138,3
FMI (net)	- 12,8	17,5	18,2	22,2	284,7	241,7
Fonds de Réserve	528,3	112,2	- 0,4	- 21,5	59,3	25,5
Banques commerciales, hors rachats...	165,4	- 366,4	301,5	621,7	- 29,0	103,8
Non bancaire	75,5	- 1 336,9	- 1 202,0	774,9	738,0	- 624,2
Gap résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 11 : Evolution du solde budgétaire, base engagements, dons compris
(en pourcentage du PIB)



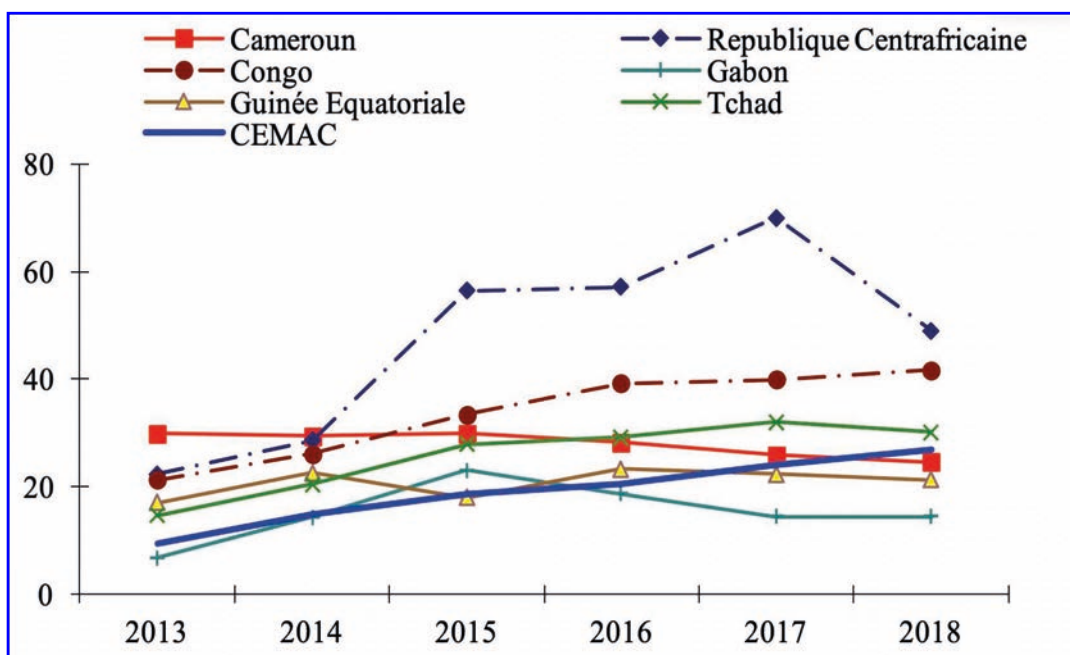
Sources : Administrations nationales et BEAC

2.3.2. Dette publique extérieure

En 2018, le stock de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC est ressorti à 1 629,4 milliards (dont 818,0 milliards d'arriérés), en augmentation

de 0,3 % par rapport à 2017 où le total était de 1 624,8 milliards y compris les arriérés. Comparé au PIB, le stock total de la dette extérieure représente 30,2 % de cet agrégat, alors qu'il était de 32,0 % en 2017.

Graphique 12 : Taux d'endettement public extérieur
(en pourcentage du PIB)



Sources : Administrations nationales et BEAC

2.4. Secteur extérieur

En 2018, la situation extérieure des pays de la CEMAC s'est légèrement redressée, matérialisée par le recul du déficit des transactions courantes, dons officiels inclus, à - 3,4 % du PIB (- 1 861,5 milliards) contre - 6,4 % en 2017 (3 238,7 milliards). Cette évolution s'explique par la remontée des cours du pétrole brut, principal produit d'exportation de la Sous-région, permettant aux comptes extérieurs de la CEMAC de tirer profit de l'amélioration des termes de l'échange.

L'embellie ainsi enregistrée a résulté d'un excédent de la balance commerciale en hausse de 84,5 %, pour s'établir à 6 915,3 milliards en 2018, en lien avec l'augmentation notable des exportations (+ 27,8 %), plus importante que celle des importations (+ 5,1 %). En revanche, le creusement des déficits des comptes de services (+ 25,8 %, à -5 496,9 milliards)

et des revenus primaires (+ 24,2 %, à - 3 559,1 milliards) a freiné l'amélioration du solde du compte courant.

Par pays, le déficit du compte courant s'est contracté au Gabon (4,2 % du PIB contre 4,5 % un an auparavant), en Guinée Équatoriale (15,2 % du PIB après 29,8 % en 2017) et au Tchad (4,8 % du PIB après 7,5 % en 2017). Il s'est en revanche creusé au Cameroun (3,5 % du PIB après 2,5 % en 2017) et en République Centrafricaine (13,0 % du PIB contre 12,0 % en 2017). Le solde du compte courant est demeuré excédentaire au Congo (+ 8,5 % du PIB contre + 2,6 % en 2017).

En définitive, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire à 627,4 milliards contre un déficit de 335,3 milliards en 2017. Ce surplus a principalement contribué au renflouement des réserves de change d'un montant de 654,5 milliards.

Tableau 6 : Balance des paiements de la CEMAC de 2016 à 2018
(en milliards de FCFA)

	Cameroun			République Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			CEMAC		
	2016	2017	2018(a)	2016	2017	2018(a)	2016	2017	2018(a)	2016	2017	2018(a)	2016	2017	2018(a)	2016	2017	2018(a)	2016	2017	2018(a)
SOLDE DU COMPTE COURANT	- 595,2	- 502,9	- 755,6	- 148,3	- 144,4	- 164,4	- 3031,3	196,4	682,4	- 417,7	- 384,6	- 377,7	- 864,2	- 1933,1	- 1053,7	209,0	- 529,7	- 363,9	- 4923,5	- 3238,7	- 1861,5
Solde du commerce extérieur	- 136,8	- 117,0	- 272,3	- 181,6	- 202,6	- 249,3	- 1224,5	1652,1	3359,7	1014,2	1343,4	2018,6	1086,2	745,5	1331,1	633,1	267,4	555,8	1114,6	3748,5	6915,3
Exportations	2724,7	2674,9	2869,3	54,9	81,7	87,2	2583,0	3629,1	5281,1	2576,6	3006,5	3716,1	2463,7	2722,8	3131,6	1238,6	1332,4	1724,4	11216,2	13101,9	16748,4
Importations	- 2861,5	- 2791,9	- 3141,6	- 236,5	- 284,2	- 336,4	- 3807,5	- 1977,0	- 1921,4	- 1562,5	- 1663,1	- 1697,4	- 1377,4	- 1977,3	- 1800,5	- 605,6	- 1065,0	- 1168,6	- 10101,6	- 9353,4	- 9833,1
Balance des services	- 350,9	- 285,7	- 276,7	- 41,1	- 82,2	- 96,4	- 1270,8	- 552,5	- 1122,1	- 981,1	- 1076,7	- 1445,0	- 866,8	- 1533,0	- 1193,4	- 405,6	- 838,4	- 928,5	- 3916,4	- 4368,5	- 5496,9
Balance des revenus	- 330,6	- 285,7	- 276,7	12,5	20,5	19,2	- 231,6	- 905,0	- 1122,1	- 396,6	- 1076,7	- 1445,0	- 827,6	- 899,2	- 964,1	- 59,5	- 101,8	- 143,1	- 1833,4	- 2865,5	- 3559,1
Solde des transferts courants	223,0	284,1	248,2	62,0	119,9	162,1	- 304,4	1,7	1,7	- 54,1	- 55,6	- 57,1	- 256,0	- 246,4	- 227,4	41,1	143,2	151,8	- 288,3	246,9	279,4
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	- 223,3	985,3	990,8	124,0	158,9	200,4	2438,3	- 713,1	- 1213,8	- 210,9	428,5	357,4	13,1	1660,0	1154,8	- 659,9	404,9	514,3	1481,3	2924,5	2003,8
COMPTE DE CAPITAL	36,0	35,2	42,0	70,6	78,1	92,5	34,4	45,2	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	17,8	70,1	35,1	158,9	228,5	170,7
<i>Publics (nets)</i>	36,0	32,8	39,7	23,8	39,4	60,6	40,4	50,0	5,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	18,9	72,1	37,1	119,1	194,3	143,3
<i>Privés (nets)</i>	0,0	2,4	2,3	46,8	38,7	31,9	- 6,0	- 4,8	- 4,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 1,1	- 2,0	- 2,0	39,8	34,3	27,4
COMPTES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	- 259,3	950,1	948,8	53,4	80,9	107,9	2403,9	- 758,3	- 1214,9	- 210,9	428,5	357,4	13,1	1660,0	1154,8	- 677,7	334,8	479,2	1322,5	2696,0	1833,1
Investissements directs (nets)	363,3	459,1	375,4	- 1,7	10,0	14,0	1737,7	- 284,6	227,1	736,0	784,0	846,6	189,4	888,4	1083,3	- 385,5	320,4	286,8	2639,3	2177,3	2833,3
Investissements de portefeuille (nets)	- 38,5	14,2	12,5	0,0	0,2	0,1	- 20,4	42,0	- 0,8	117,0	131,0	165,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	58,1	187,3	177,8
Autres investissements nets	- 584,1	476,8	560,9	55,1	70,7	93,8	686,6	- 515,7	- 1441,3	- 1064,0	- 486,5	- 655,2	- 176,3	771,7	71,5	- 292,3	14,4	192,4	- 1374,9	331,4	- 1177,9
ERREURS ET OMISSION	76,1	- 266,3	220,8	14,2	16,8	- 21,5	- 345,1	245,6	363,6	- 169,1	- 210,1	224,8	199,7	794,7	- 48,9	- 53,8	73,0	- 21,0	- 153,5	- 21,2	485,1
SOLDE GLOBAL	- 742,4	216,1	456,0	- 10,1	31,3	14,5	- 938,1	- 271,1	- 167,8	- 797,7	- 166,3	204,4	- 711,7	- 48,3	- 29,4	- 504,7	- 1,8	179,3	- 3595,7	- 335,3	627,4
FINANCEMENT	742,4	- 216,1	- 456,0	10,1	- 31,3	- 14,5	938,1	271,1	167,8	794,9	161,3	- 209,4	711,7	48,3	29,4	504,7	1,8	- 179,3	3595,7	335,3	- 627,4
Variations des réserves officielles (baisse+)	742,4	- 216,1	- 456,0	- 11,6	- 35,5	- 14,5	880,1	213,2	- 78,2	629,9	64,0	- 188,4	711,7	48,3	29,4	447,7	- 45,2	- 206,3	3294,0	128,9	- 654,5
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	21,6	4,2	0,0	58,0	57,9	246,0	147,0	- 14,7	- 21,0	0,0	0,0	0,0	57,0	47,0	27,0	301,6	206,4	27,0
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	0,0	0,0	0,0	8,6	- 0,8	0,0	58,0	0,1	59,4	18,0	112,0	0,0	0,0	0,0	0,0	27,0	17,0	0,0	240,6	1,6	0,0
Alègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	57,9	186,6	18,0	112,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30,0	30,0	27,0	48,0	199,9	27,0
Autre				13,0	5,0	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	13,0	5,0	0,0

(a) : estimation; nd= non disponible

Sources : BEAC

2.5. Secteur monétaire

L'évolution des principaux agrégats monétaires de la CEMAC au cours de l'année 2018 a été caractérisée par : (i) un accroissement significatif des créances nettes sur les Etats ; (ii) une hausse des avoirs extérieurs nets ; (iii) une expansion du financement de l'économie ; et (iv) une progression de la masse monétaire induite par toutes ses contreparties.

L'encours du crédit intérieur a connu une hausse de 8,8 % par rapport à son niveau à fin décembre 2017, pour se situer à 11 468,7 milliards à fin décembre 2018. Cette évolution est liée à l'effet combiné de l'augmentation des concours bancaires aux Etats (+ 22,4 %) et au secteur privé (+ 4,0 %).

Les créances nettes du système monétaire sur les Etats se sont établies à 3 364,6 milliards à fin décembre 2018, en progression de 616,2 milliards par rapport à leur volume à fin décembre 2017. Cette évolution résulte essentiellement de la baisse des dépôts publics et des décaissements effectués par le FMI dans le cadre des programmes économiques et financiers en cours d'exécution dans certains pays de la CEMAC.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont progressé de 186,7

milliards au terme des douze mois de l'année 2018, pour ressortir à 2 509,0 milliards à fin décembre 2018. Cette évolution est à mettre en lien avec la hausse des exportations et les tirages effectués par certains États dans le cadre des programmes économiques et financiers avec le FMI. L'encours des réserves de change s'est ainsi établi à 3 776,5 milliards à fin 2018, contre 3 216,1 milliards un an plus tôt. A la même date, les réserves de changes ont représenté environ 2,6 mois d'importations de biens et services non facteurs et le taux de couverture extérieure de la monnaie a évolué de 57,46 % à fin décembre 2017 à 61,37 % un an plus tard, niveau au-dessus du taux de 60 % visé par la Banque Centrale pour l'année 2018 dans sa stratégie de stabilité externe de la monnaie.

En liaison avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire (M2) s'est accrue de 8,3 % après un recul de 0,4 % en 2017. En termes de contributions, l'accroissement des disponibilités monétaires et quasi-monétaires (M2) est dû principalement à celui des créances nettes sur les États (+ 5,6 points), et dans une moindre mesure, à celui des crédits à l'économie (+ 2,9 points) et de sa contrepartie externe (+ 1,8 point). Les ressources non monétaires ont contribué négativement à cette expansion (- 2,0 points).

Tableau 7 : Situation monétaire résumée de la CEMAC
Décembre 2016 - Décembre 2018

	Montants (en millions de F CFA)				
	2 016	2 017	2 018	2016- 2017	2017- 2018
Avoirs extérieurs nets	2 416 401	2 322 317	2 509 014	- 3,9	8,0
Crédit intérieur	10 383 094	10 541 581	11 468 716	1,5	8,8
Créances nettes sur les Etats	2 441 933	2 748 475	3 364 644	12,6	22,4
Dont : PNG	2 744 336	3 000 634	3 522 296	9,3	17,4
Crédits à l'économie	7 941 161	7 793 107	8 104 073	- 1,9	4,0
Masse Monétaire	10 645 497	10 602 954	11 480 318	- 0,4	8,3
Autres Postes Nets	2 153 998	2 260 945	2 497 747	5,0	10,5
Fonds propres	3 120 187	3 330 429	3 497 557	6,7	5,0
Divers	- 966 189	- 1 069 484	- 999 810	- 10,7	6,5

Sources : Administrations nationales et BEAC

De manière spécifique, les agrégats monétaires se sont comportés comme suit dans les pays de la CEMAC :

2.5.1. Masse monétaire

L'expansion monétaire dans la Sous-région en 2018 masque une évo-

lution contrastée entre les pays. Si la masse monétaire s'est repliée au Congo (- 4,0 %), en Guinée Équatoriale (- 2,6 %) et au Tchad (- 2,4 %), elle a connu une expansion au Cameroun (+ 14,6 %), en République Centrafricaine (+ 15,3 %) et au Gabon (+ 15,2 %).

Tableau 8 : Évolution de la masse monétaire
Décembre 2016 - Décembre 2018

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 016	2 017	2 018	2016- 2017	2017- 2018
Cameroun	4 163 054	4 398 831	5 042 764	5,7	14,6
République Centrafricaine	273 686	307 415	354 568	12,3	15,3
Congo	1 971 832	1 766 140	1 695 181	- 10,4	- 4,0
Gabon	2 084 523	2 004 845	2 309 660	- 3,8	15,2
Guinée Equatoriale	1 181 613	1 193 396	1 161 897	1,0	- 2,6
Tchad	923 826	895 789	874 700	- 3,0	- 2,4
Ajustements intra- communau- taires	46 963	36 538	41 548	- 22,2	13,7
CEMAC	10 645 497	10 602 954	11 480 318	- 0,4	8,3

Sources : Administrations nationales et BEAC

L'analyse de la structure de la masse monétaire sous-régionale entre décembre 2017 et décembre 2018 met en exergue un repli de la part relative de la monnaie scripturale, qui est revenue

de 49,0 % à 48,8 %, et de celle de la monnaie fiduciaire, qui a perdu 0,6 point au profit de la quasi-monnaie, en progression de 0,8 point.

2.5.2. Avoirs extérieurs nets du système monétaire

2017 à 2 509,0 milliards douze mois plus tard.

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire de la CEMAC sont passés de 2 322,3 milliards à fin décembre

Les avoirs extérieurs nets ont évolué comme indiqué dans le tableau 10 ci-dessous.

Tableau 9 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire
(Décembre 2016- Décembre 2018)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 016	2 017	2 018	2016-2017	2017-2018
Cameroun	1 706 377	1 970 136	2 069 769	15,5	5,1
République Centrafricaine	53 624	103 679	79 871	93,3	- 23,0
Congo	461 445	213 274	251 819	- 53,8	18,1
Gabon	459 581	549 883	600 361	19,6	9,2
Guinée Equatoriale	162 716	74 647	98 331	- 54,1	31,7
Tchad	- 303 741	- 299 355	- 198 520	1,4	33,7
Services Centraux	725 843	619 556	437 342	- 14,6	- 29,4
Ajustements intracommunautaires	- 849 444	- 909 503	- 829 958	- 7,1	8,7
CEMAC	2 416 401	2 322 317	2 509 014	- 3,9	8,0
(1) () Avoirs extérieurs (-) Engagements Extérieurs					

Source : BEAC

Les avoirs extérieurs nets de la BEAC ont progressé de 11,8 %, après - 5,5 % en 2017, pour se situer à 2 381,0 milliards en décembre 2018. Cette évolution est observée dans tous les États de la

CEMAC, excepté en République Centrafricaine. Les engagements extérieurs de la Guinée Équatoriale et du Tchad ont reculé entre décembre 2017 et décembre 2018.

Tableau 10: Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC
(Décembre 2016 - Décembre 2018)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 016	2 017	2 018	2016-2017	2017-2018
Cameroun	1 105 779	1 321 854	1 474 307	19,5	11,5
République Centrafricaine	38 549	74 031	52 129	92,0	- 29,6
Congo	326 403	119 306	161 111	- 63,4	35,0
Gabon	371 243	307 236	418 600	- 17,2	36,2
Guinée Equatoriale	- 11 777	- 55 195	- 30 386	- 368,7	44,9
Tchad	- 302 284	- 257 046	- 133 925	15,0	47,9
Services Centraux	725 843	619 556	437 342	- 14,6	- 29,4
CEMAC	2 253 756	2 129 742	2 381 038	- 5,5	11,8

Source : BEAC

Les avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale ont enregistré un bond de 17,4 % entre 2017 et 2018, en lien principalement avec (i) la forte augmentation des avoirs au Trésor français (+ 31,7 %) et (ii) l'accroissement de la

position de réserve au FMI, du solde du compte Encaisse-Or et des avoirs en DTS. Toutefois, l'ampleur de cette hausse a été quelque peu atténuée par le repli des avoirs en devises gérés par la Salle des Marchés qui ont chuté de 80,3 %.

Tableau 11 : Évolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC

(Décembre 2016 - Décembre 2018)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 016	2 017	2 018	2016-2017	2017-2018
Encaisse-Or	143 865	142 196	147 887	- 1,2	4,0
Compte d'opérations	1 155 952	2 551 843	3 359 891	120,8	31,7
Avoirs en DTS	189 567	161 859	165 987	- 14,6	2,6
Position de réserve au FMI	22 140	36 045	37 208	62,8	3,2
Autres avoirs en devises	1 581 722	324 139	63 927	- 79,5	- 80,3
CEMAC	3 093 246	3 216 082	3 776 545	4,0	17,4

(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non répartis des Services Centraux

Source : BEAC

Quant aux engagements officiels extérieurs, ils ont augmenté de 28,7 % pour s'établir à 1 397,7 milliards en 2018, résultant de la hausse des engagements

extérieurs de la BEAC (+ 0,6 %) et des recours des États aux concours du FMI (+ 62,7 %) sur la période sous revue.

Tableau 12 : Evolution des engagements officiels extérieurs

(Décembre 2015 - Décembre 2017)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 016	2 017	2 018	2016-2017	2017-2018
Engagements extérieurs de la BEAC (1)	638 793	595 604	599 459	-6,8	0,6
Recours aux crédits du FMI	200 697	490 736	798 243	144,5	62,7
TOTAL	839 490	1 086 340	1 397 702	29,4	28,7

(1) Y compris les engagements non répartis des Services Centraux

Source : BEAC

La **position extérieure nette** des établissements de crédit s'est repliée de 32,4 %, pour se fixer à 130,2 milliards en décembre 2018. Cette tendance est observée en République centrafricaine

(- 851,9 %), au Congo (- 71,3 %), au Gabon (- 37,5 %) et au Tchad (- 3,3 %). Cependant, elle est en hausse dans les deux autres États membres.

Tableau 13 : Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit
(Décembre 2016 - Décembre 2018)¹

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2016	2017	2018	2016-2017	2017-2018
Avoirs extérieurs bruts (1)	754 794	803 646	734 894	6,5	- 8,6
Engagements extérieurs (2)	592 149	611 071	604 723	3,2	- 1,0
CEMAC (Solde net)	162 645	192 575	130 171	18,4	- 32,4
Cameroun	49 535	48 510	63 663	- 2,1	31,2
République Centrafricaine	- 2 463	- 270	- 2 570	89,0	- 851,9
Congo	28 727	21 133	6 064	- 26,4	- 71,3
Gabon	43 620	158 017	98 839	262,3	- 37,5
Guinée Équatoriale	32 964	21 714	22 545	- 34,1	3,8
Tchad	10 262	- 56 529	- 58 370	- 650,9	- 3,3
Ajustements intracommunautaires	0	0	0	-	-

(1) () Avoirs extérieurs

(-) Engagements extérieurs

(2) Y compris la dette postale

Source : BEAC

2.5.3. Crédit intérieur

Dans la CEMAC, l'encours du crédit intérieur a augmenté de 927,1 milliards (+ 8,8 %), pour s'établir à 11 468,7 milliards en décembre 2018, imputable, d'une part, aux décaissements effectués par le FMI dans le cadre des programmes écono-

miques et financiers en cours d'exécution dans certains pays (+ 62,7 %) et à la hausse des émissions des titres publics (+ 18,9 %), et d'autre part, à la baisse des dépôts publics (- 11,8 %).

Tableau 14 : Evolution du crédit intérieur
(Décembre 2016 - Décembre 2018)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 016	2 017	2 018	2016-2017	2017-2018
Créances nettes sur les Etats	2 441 933	2 748 475	3 364 644	12,6	22,4
Crédits à l'économie	7 941 161	7 793 107	8 104 073	- 1,9	4,0
CEMAC	10 383 094	10 541 581	11 468 716	1,5	8,8
Cameroun	3 087 958	3 185 250	3 887 748	3,2	22,1
République Centrafricaine	268 832	267 887	323 004	- 0,4	20,6
Congo	1 744 317	1 805 752	1 753 528	3,5	- 2,9
Gabon	1 780 102	1 712 887	1 973 155	- 3,8	15,2
Guinée Equatoriale	1 374 555	1 504 803	1 514 249	9,5	0,6
Tchad	1 167 350	1 138 866	1 146 873	- 2,4	0,7
Ajustements intracommunautaires	959 980	926 136	870 159	- 3,5	- 6,0

Source : BEAC

Tableau 15 : Evolution des créances nettes sur les États par composantes
(Décembre 2016 - Décembre 2018)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 016	2 017	2 018	2016- 2017	2017- 2018
Créances des Trésors et des Postes	2 343 630	2 627 584	2 517 162	12,1	- 4,2
Encaisse et Institut d'émission	996 241	1 312 536	1 357 525	31,7	3,4
Dépôts dans les banques	1 347 389	1 315 048	1 159 637	- 2,4	- 11,8
Dettes des Trésors et des Postes	4 785 563	5 376 059	5 881 806	12,3	9,4
Envers la BEAC	2 446 104	2 772 995	2 772 882	13,4	0,0
Avances en comptes courants	2 360 435	463 826	2 481	- 80,3	- 99,5
Créances consolidées s ur l'Etat (1)	85 669	2 309 169	2 770 401	2 595,5	20,0
Envers le FMI (2)	200 697	490 736	798 243	144,5	62,7
Envers les banques	2 133 818	2 107 384	2 305 737	- 1,2	9,4
Effets publics	1 200 273	1 037 679	1 233 548	- 13,5	18,9
Autres	933 545	1 069 705	1 072 189	14,6	0,2
Contrevaieur dette extérieure des CCP (Dette postale)	4 944	4 944	4 944	0,0	0,0
Position nette	2 441 933	2 748 475	3 364 644	12,6	22,4

(1) Créances sur les banques en liquidation consolidées sur l'Etat.

(2) Contrepartie des tirages sur le FMI (Stand-by, Facilité d'Ajustement Structurel, Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé, Financement Compensatoire et Fonds Fiduciaire)

Source : BEAC

Par pays, sur la période décembre 2017 - décembre 2018, les créances nettes sur les Trésors nationaux se sont accrues au Cameroun (de 136,8 à 470,8 milliards), en République Centrafricaine (de 134,2 à 166,6 milliards), au Congo (de 595,4 à 617,8 milliards), au Gabon

(de 592,3 à 802,6 milliards) et au Tchad (de 519,5 à 522,2 milliards). En revanche, la position nette débitrice de l'administration publique de la Guinée Équatoriale vis-à-vis du système monétaire s'est repliée de 3,6 %, pour s'établir à 326,4 milliards.

Tableau 16: Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux
(Décembre 2016 - Décembre 2018)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 016	2 017	2 018	2016-2017	2017-2018
Cameroun	118 602	136 771	470 817	15,3	244,2
République Centrafricaine	132 933	134 195	166 637	0,9	24,2
Congo	505 566	595 369	617 806	17,8	3,8
Gabon	607 614	592 336	802 689	-2,5	35,5
Guinée Equatoriale	224 263	338 399	326 381	50,9	-3,6
Tchad	533 206	519 563	522 293	-2,6	0,5
Ajustements intracommunautaires	319 749	431 842	458 021	35,1	6,1
CEMAC	2 441 933	2 748 475	3 364 644	12,6	22,4

(1) (+) Créances sur les Etats

(-) Dettes envers les Etats

Source : BEAC

Au cours de l'année 2018, le financement bancaire de l'économie s'est orienté principalement vers le secteur tertiaire. En effet, la ventilation des crédits à l'économie par branches d'activités au 31 décembre 2018 fait ressortir une prépondérance des branches « transports, activités des auxiliaires de transport et télécommunications » (20,1 %), « commerce de gros et détail, restauration et hôtel » (19,3 %) et « bâtiment et travaux publics » (16,8 %). Le volume des crédits servis aux secteurs primaire et secondaire a repré-

senté moins du tiers de l'ensemble des concours bancaires.

L'analyse de l'évolution des crédits par maturité montre une augmentation des concours bancaires à court (+ 4,4 %) et à moyen (+ 3,8 %) termes, alors que ceux à long terme se sont repliés de 3,6 %. En termes de contributions, l'expansion des crédits à l'économie a été influencée positivement par les crédits à court (+ 2,7 points) et à moyen (+ 1,4 point) termes, tandis que la contribution de ceux à long terme a été négative sur la période (- 0,1 point).

Tableau 17 : Evolution des crédits à l'économie par maturité
(Décembre 2016 - Décembre 2018)

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 016	2 017	2 018	2016- 2017	2017- 2018
Crédits à court terme	4 761 737	4 715 990	4 923 331	- 1,0	4,4
Crédits à moyen terme	2 999 287	2 873 428	2 984 483	- 4,2	3,9
Crédits à long terme	180 137	203 689	196 259	13,1	- 3,6
CEMAC	7 941 161	7 793 107	8 104 073	- 1,9	4,0
Cameroun	2 969 356	3 048 479	3 416 931	2,7	12,1
République Centrafricaine	135 899	133 692	156 367	- 1,6	17,0
Congo	1 238 751	1 210 383	1 135 722	- 2,3	- 6,2
Gabon	1 172 488	1 120 551	1 170 466	- 4,4	4,5
Guinée Equatoriale	1 150 292	1 166 404	1 187 868	1,4	1,8
Tchad	634 144	619 303	624 580	- 2,3	0,9
Ajustements intracommunautaires	640 231	494 295	412 139	- 22,8	- 16,6

Crédits à court terme	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 015	2 016	2 017	2016- 2017	2017- 2018
Cameroun	1 794 012	1 847 974	2 052 469	3,0	11,1
République Centrafricaine	79 625	72 025	88 244	- 9,5	22,5
Congo	554 518	588 525	594 868	6,1	1,1
Gabon	668 854	638 444	603 112	- 4,5	- 5,5
Guinée Equatoriale	987 393	983 428	1 027 066	- 0,4	4,4
Tchad	494 931	472 493	438 039	- 4,5	- 7,3
Ajustements intracommunautaires	182 404	113 101	119 533	- 38,0	5,7
CEMAC	4 761 737	4 715 990	4 923 331	- 1,0	4,4

Crédits à moyen terme	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 016	2 017	2 018	2016- 2017	2017- 2018
Cameroun	1 085 241	1 103 338	1 270 049	1,7	15,1
République Centrafricaine	53 819	50 260	56 903	- 6,6	13,2
Congo	662 113	597 811	520 950	- 9,7	- 12,9
Gabon	473 969	456 783	546 389	- 3,6	19,6
Guinée Equatoriale	147 745	157 631	140 340	6,7	- 11,0
Tchad	120 541	128 103	163 494	6,3	27,6
Ajustements intracommunautaires	455 859	379 502	286 358	- 16,8	- 24,5
CEMAC	2 999 287	2 873 428	2 984 483	- 4,2	3,9

Crédits à long terme	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 016	2 017	2 018	2016- 2017	2017- 2018
Cameroun	90 103	97 167	94 413	7,8	- 2,8
République Centrafricaine	2 455	11 407	11 220	364,6	- 1,6
Congo	22 120	24 047	19 904	8,7	- 17,2
Gabon	29 665	25 324	20 965	- 14,6	- 17,2
Guinée Equatoriale	15 154	25 345	20 462	67,2	- 19,3
Tchad	18 672	18 707	23 047	0,2	23,2
Ajustements intracommunautaires	1 968	1 692	6 248	- 14,0	269,3
CEMAC	180 137	203 689	196 259	13,1	- 3,6

Source : BEAC

3. Intégration régionale

3.1. Surveillance multilatérale

L'exercice de la surveillance multilatérale dans la CEMAC s'appuie sur des critères de convergence et un ensemble d'indicateurs macroéconomiques. Ce dispositif a été rénové en janvier 2016 pour inciter les États membres à mettre en œuvre des politiques budgétaires contra-cycliques.

L'évaluation de la convergence multilatérale au titre de l'année 2018 s'est faite sur la base des critères du dispositif rentré en vigueur le 1^{er} janvier 2017⁵.

3.1.1. Critères de convergence

Le solde budgétaire de référence, nouveau critère sur la viabilité budgétaire, a été mis en place. Il intègre une règle d'épargne financière sur ressources pétrolières et introduit la contra-cyclicité dans la gestion budgétaire. Sous un autre angle, il peut être vu comme la différence entre le solde budgétaire global hors pétrole et les 80 % de la moyenne du quotient recettes pétrolières rapportées au PIB des trois dernières années. Ce critère est respecté lorsque le solde budgétaire de référence est supérieur ou égal à -1,5 % du PIB.

Le ratio solde budgétaire de référence sur PIB nominal de la CEMAC a été déficitaire de 2,8 % en 2018, en deçà de la norme de -1,5 %. Quatre pays ont

respecté ce critère : la République Centrafricaine (0,7 %), le Gabon (-1,3 %), la Guinée Équatoriale (0,1 %) et le Tchad (-0,8 %). Pour le Cameroun et le Congo, il a été respectivement de - 4,3 % et - 5,6 %.

Le taux d'inflation annuel moyen de la CEMAC s'est situé en-dessous de la norme communautaire à 2,2 % en 2018, contre 0,9 % en 2017. A l'exception du Gabon et du Tchad où les taux d'inflation enregistrés ont été respectivement de 4,8 % et 4,0 %, tous les autres pays de la CEMAC ont respecté ce critère avec des niveaux variant entre 1,1 % et 2,1 %.

Pour ce qui est du *stock de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal*, il est resté en-dessous du seuil communautaire de 70 % du PIB dans l'ensemble des États membres à l'exception du Congo où il s'est établi à 93,5 %. Toutefois, il a été en nette amélioration en 2018 dans ce pays comparé à 2017 et 2016 où il s'est situé respectivement à 127,2 % et 120,8 %.

S'agissant du critère relatif à l'absence d'arriérés de paiement qui consiste, d'une part, en la non-accumulation des arriérés de paiements intérieurs et extérieurs sur la gestion courante et d'autre part, en l'apurement du stock d'arriérés de paiements existant conformément au plan validé et publié par les Autorités nationales. L'évaluation pour l'exer-

⁵ Les données sur la surveillance multilatérale sont celles de la Commission de la CEMAC.

cice budgétaire 2018 comme en 2017 a uniquement porté sur sa première composante. Ainsi, le critère relatif à la non-accumulation d'arriérés de paiements intérieurs et extérieurs au cours de la gestion courante n'a été observé par aucun Etat membre en 2018⁶. Certains Etats, en l'occurrence le Congo, le Gabon et le Tchad, ont accumulé les arriérés de paiements sur le service de la dette extérieure.

En définitive, la Communauté a observé en 2018 deux critères de convergence sur quatre, à savoir ceux relatifs à l'inflation et à l'endettement. La République Centrafricaine et la Guinée Équatoriale ont respecté tous les critères, à l'exception de l'absence d'arriérés de paiements. Le Cameroun, le Gabon et le Tchad ont observé deux critères, ceux relatifs à l'endettement et à l'inflation pour le Cameroun, et ceux concernant le solde budgétaire de référence et l'endettement pour le Gabon et le Tchad. Le Congo, a observé un seul critère, celui relatif à l'inflation.

3.1.2. Indicateurs de surveillance multilatérale

Le déficit budgétaire primaire hors pétrole de la Communauté a poursuivi sa tendance baissière enclenchée depuis 2015 pour revenir à - 9,9 % du PIB en 2018 contre - 10,9 % en 2017. Au niveau des Etats membres, la situation

s'est présentée comme suit : Cameroun (- 5,7 %), République Centrafricaine (- 7,3 %), Congo (35,4 %), Gabon (- 6,4 %), Guinée Équatoriale (- 23,1 %) et Tchad (- 5,8 %).

Le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est établi à 61,4 % au 31 décembre 2018 après 57,5 % en 2017, au-dessus de la norme communautaire fixée à 20 %. Par pays, il se présente comme suit : Cameroun (75,8 %), République Centrafricaine (81,7 %), Congo (32,6 %), Gabon (70,5 %), Guinée Équatoriale (7,1 %) et Tchad (16,8 %).

Le taux de pression fiscale (recettes fiscales hors pétrole / PIB non pétrolier) a varié entre 4,0 % en Guinée Équatoriale et 13,6 % au Gabon, mais demeure faible au regard de celui des autres communautés sous-régionales.

Le ratio masse salariale rapportée aux recettes fiscales hors pétrole est resté largement supérieur au seuil de 35 % au niveau de la Communauté dans son ensemble (48,9 % contre 51,2 % en 2017), ainsi qu'au niveau des pays de la CEMAC pris individuellement : Cameroun (37,1 % contre 38,9 % en 2017), République Centrafricaine (59,4 % contre 69,3 % en 2017), Congo (62,6 % contre 53,9 % en 2017), Gabon (73,7 % contre 85,3 % en 2017), Guinée Équatoriale (45,0 % contre 35,2 % en 2017) et Tchad (71,4 % contre 75,8 % en 2017).

⁶ Au Cameroun, les Autorités ont pris d'importantes mesures de régulation budgétaire visant à réduire le volume du stock des restes à payer et des instances au Trésor. Ces mesures consistent essentiellement à des notifications aux administrations centrales des quotas d'engagements trimestriels, au blocage de précaution sur certaines lignes budgétaires, à la proscription des engagements provisionnels, ainsi qu'à l'interdiction de l'approvisionnement des comptes 420 et 450 à partir du Budget de l'Etat.

Pour ce qui est du stock des arriérés antérieurs à 2018, ce dernier qui s'élevait à 755 milliards au 31 décembre 2017 a été ramené à 205,7 milliards au 31 mai 2018 et à 46,3 milliards au 31 décembre 2018, grâce aux annulations de certains ordonnancements d'une valeur totale de 348,3 milliards résultant : (i) des engagements provisionnels dont les décomptes ne sont pas disponibles, et (ii) des liquidations en l'absence de pièces justificatives.

Pour ce qui est des restes à payer propres à l'exercice 2018, les efforts déployés au cours de la période complémentaire dudit exercice, notamment les émissions des BTA et OTA, un tirage spécial sur les dépôts à la Banque Centrale ainsi que la poursuite de la mise en œuvre des mesures de régulation budgétaire sus mentionnées ont également permis de les contenir.

Tableau 18 : Résultats d'exécution de la surveillance multilatérale dans la CEMAC

CRITÈRES DE CONVERGENCE		RÉSULTATS INTERIMAIRES DE LA SURVEILLANCE MULTILATÉRALE DANS LA CEMAC AU 31 DÉCEMBRE 2017							Nombre de pays respectant le critère
1	Solde budgétaire de référence en % du PIB (norme $\geq -1,5$)	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Équatoriale	Tchad	CEMAC	2018
		- 4,3	0,7	- 4,9	- 1,3	0,1	- 0,8	- 2,7	
2	Taux d'inflation annuel moyen (Norme $\leq 3\%$)	0,9	2,1	1,6	4,8	1,3	4,0	2,0	4
3	Stock de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme $\leq 70\%$)	36,0	43,0	93,5	64,3	36,2	40,4	48,5	5
4	Non accumulation d'arriérés de paiements intérieurs et extérieurs au cours de la gestion courante (en milliards)								0
	Apurement du stock d'arriérés de paiement existant conformément au plan validé et publié (en milliards)								
Nombre de critères respectés par pays	2018	2	3	1	2	3	2	2	

Sources : Commission de la CEMAC.

II. Missions et Gouvernance



1. Missions

1.1. Politique monétaire

1.1.1. Elaboration de la politique monétaire

L'année 2018 a été marquée par l'entrée en vigueur du nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire de la BEAC, avec notamment le lancement des opérations d'appels d'offres Sous-régionaux à taux multiples. Dans ce contexte, la BEAC a défini les critères et modalités d'intervention sur le marché monétaire avec pour objectifs de réduire progressivement l'offre de la liquidité bancaire et d'améliorer la transmission de la politique monétaire. Par ailleurs, elle a adopté un ensemble de mesures visant à redynamiser le marché monétaire de la Communauté, en particulier le marché interbancaire, et à développer les opérations sur les titres publics.

1.1.1.1. Orientation de la politique monétaire

La BEAC a adopté en 2018 un ensemble de mesures destinées à moderniser son fonctionnement et à renforcer l'efficacité de ses interventions.

Il s'agit principalement :

- du pilotage du taux d'intérêt interbancaire moyen pondéré (TIMP) autour du Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO), dans un corridor compris entre les taux des facilités permanentes de dépôt et de prêt. Dans ce nouveau cadre de politique monétaire, le calibrage des interventions de la BEAC se fait désormais sur la base des prévisions des facteurs autonomes de la liquidité bancaire (FALB). Les opérations principales de

refinancement sont effectuées sur une base compétitive des adjudications à taux multiples, permettant de discriminer le refinancement de la BEAC en fonction des besoins de liquidité des établissements soumissionnaires, avec le TIAO comme taux plancher et le taux de la facilité de prêt marginal comme taux plafond. Ce dernier sert aussi de référentiel pour les contreparties de la Banque Centrale en comparaison aux conditions pratiquées sur le compartiment interbancaire ;

- de l'élargissement du corridor par l'augmentation du Taux de la Facilité de Prêt Marginal (TFPM) de 5,25 % à 6,00 %, soit 250 points de pourcentage au-dessus du TIAO. Le taux de la facilité de dépôt est resté à 0,0 %, soit 350 points de pourcentage au-dessous du TIAO ;

- de l'unification de la politique monétaire, à travers d'une part le traitement harmonisé des réserves obligatoires et leur calcul désormais en moyenne mensuelle, pour rendre plus active la gestion de la trésorerie bancaire, condition nécessaire pour le développement des transactions interbancaires, et d'autre part l'abandon des objectifs de refinancement nationaux ;

- de l'adoption d'un système de décotes applicables aux effets publics admissibles en garantie des opérations de politique monétaire de la BEAC et de l'abandon de la norme limitant les créances de la BEAC adossées à des effets et valeurs émis ou garantis par les Trésors Publics à 35 % des recettes budgétaires de l'exercice écoulé ;

- de l'amélioration de la gestion du risque de crédit à travers le développement du marché de la pension-livrée (y compris pour les opérations de refinancement de la BEAC), qui permet de se couvrir en cas de défaut de remboursement d'une contrepartie ;

- de la mise en place du Comité du Marché du Monétaire (CMM), qui se réunit hebdomadairement pour assurer la gestion de la liquidité par le calibrage des interventions de la Banque Centrale, de manière à piloter le taux interbancaire de référence.

Pour juguler les risques pesant sur la stabilité extérieure de sa monnaie, dans un contexte de faible inflation, la BEAC a maintenu en 2018, l'orientation restrictive de sa politique monétaire afin de poursuivre la reconstitution des réserves de change qui, à fin décembre 2017, étaient encore insuffisantes pour couvrir 3 mois d'importations de biens et services. Cette orientation s'est traduite dans ce contexte par le relèvement du TIAO de 55 points de base le 31 octobre 2018, pour le porter de 2,95 % à 3,50 %.

1.1.1.2. Mesures de politique monétaire

a) Fixation des objectifs monétaires et de crédit

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) a décidé le 21 mars 2018, dans le cadre de la réforme de la politique monétaire, de la suppression des objectifs nationaux de refinancement au profit d'une limite Sous-régionale d'intervention de la Banque Centrale. Ainsi, dans le nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire en vigueur depuis le 11 juin 2018, le sens et le volume de l'intervention hebdomadaire de la Banque Centrale sur le marché moné-

taire résultent des prévisions des facteurs autonomes de la liquidité bancaire (FALB).

S'agissant des instruments de politique monétaire, ils sont désormais caractérisés par une plus grande cohérence entre eux et permettent une meilleure prise en compte des différentes formes de problèmes de liquidité rencontrés par les établissements de crédit. Pour ce qui concerne l'opération principale d'injection hebdomadaire de liquidités, elle se fait désormais par appel d'offres régional compétitif à taux multiples, avec le TIAO comme taux minimum de soumission.

b) Taux directeurs

Les taux d'intervention de la BEAC ont été modifiés à deux reprises au cours de l'année 2018, lors des sessions du CPM d'octobre et de décembre, comme ci-après :

- Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) :

- le 31 octobre 2018, de 2,95 % à 3,50 % ;

- Taux de la Facilité de Prêt Marginal (TFPM) :

- le 31 octobre 2018, de 4,70 % à 5,25 % ;

- le 18 décembre 2018, de 5,25 % à 6,00 % ;

- Taux de pénalité appliqué aux établissements de crédit :

- le 31 octobre 2018 de 7,00 % à 7,55 % ;

- le 18 décembre 2018 de 7,55 % à 8,30 % ;

- Taux de la Facilité de Dépôts (TFD) inchangé à 0,00 %.

Par ailleurs, au cours de l'année 2018, le CPM a maintenu inchangé la grille de rémunération des placements publics, qui se présente comme ci-après :

- Taux d'intérêt sur placements publics au titre des fonds de réserve pour les générations futures (TISPP0) : 0,40 % ;
- Taux d'intérêt sur placements publics au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1) : 0,05 % ;
- Taux d'intérêt sur placements publics en dépôts spéciaux (TISPP2) : 0,00 %.

c) Réserves obligatoires

Après une série d'innovations⁷ introduites dans le dispositif de gestion des

réserves obligatoires en 2017, le CPM, a uniformisé les coefficients à appliquer sur les exigibilités à vue et à terme à partir du mois d'avril 2018. Les changements introduits dans le nouveau dispositif de gestion des réserves obligatoires dans la CEMAC portent sur (i) l'harmonisation des règles de constitution, (ii) l'uniformisation des coefficients pour l'ensemble de l'UMAC et la simplification de l'utilisation de cet instrument dans la gestion de la liquidité bancaire, (iii) l'élargissement des éléments de l'assiette, notamment aux TCN, et (iv) l'instauration de la constitution des réserves obligatoires suivant la méthode des moyennes mensuelles.

Ainsi, à partir des nouvelles normes de constitution, les coefficients applicables à l'assiette de calcul des réserves obligatoires sont fixés comme suit :

Tableau 19 : Coefficients des réserves obligatoires de la BEAC

Assiette de calcul des réserves obligatoires	Coefficients applicables
Exigibilités à vue	7,00 %
Exigibilités à terme	4,50 %

Source : BEAC

Au cours de l'année 2018, le taux de rémunération des réserves obligatoires

est resté inchangé à 0,05 %.

⁷ Décisions du CPM n°02/CPM/2016 du 16 juin 2016, n°11/CPM/2017 du 02 novembre 2017 et n°03/CPM/2018 du 21 mars 2018.

d) Concours de la BEAC aux Trésors Nationaux

En application des mesures prises lors de la Conférence des Chefs d'Etat du 23 décembre 2016 à Yaoundé, notamment celles relatives au gel des plafonds des avances statutaires de la BEAC, le Comité Ministériel et le Conseil d'Administration, lors de leurs réunions extraordinaires respectives des 04 et 05 août 2017, ont décidé de la consolidation de l'ensemble des engagements des Etats vis-à-vis de la BEAC au 31 décembre 2017. Cette décision a également consacré la suppression du financement direct des Etats par la Banque Centrale.

Sur la période sous revue, le total des engagements des Etats vis-à-vis de la Banque Centrale au titre des créances consolidées au 31 décembre 2017 s'établit à 2 770 milliards, les échéances de remboursement en intérêts sur ces concours consolidés, d'un montant de 55,4 milliards, ont été totalement honorées au cours de l'année 2018 par les six Etats de la CEMAC.

Concernant les avances consenties aux Etats pour le financement du

budget du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) d'un montant de 2,8 milliards, ainsi que les intérêts dus sur ces avances d'un montant de 132 millions, ils ont également été consolidés au 31 août 2018, conformément aux dispositions de la Résolution N° 03 du Comité Ministériel du 27 mars 2018. Le remboursement de ces créances a été échelonné sur 36 mois pour la République Centrafricaine, pour un montant global de 642 millions et 24 mois pour chacun des autres Etats de la CEMAC, portant sur une somme totale de 432 millions.

Au 31 décembre 2018, seule la convention liant l'Etat du Cameroun à la BEAC avait été signée par le Gouverneur et le Ministre des Finances. Les conventions de la République Centrafricaine, du Congo, du Gabon, de la Guinée-Équatoriale et du Tchad ont été transmises aux autorités monétaires de chacun de ces pays pour signature.

La situation globale des crédits consolidés (avances statutaires, avances exceptionnelles, crédits consolidés et avances au titre du GABAC) sur les Etats se présente au 31 décembre 2018 selon le tableau ci-dessous.

Tableau 20 : Répartition des concours de la BEAC aux Trésors Nationaux
(en millions de FCFA)

	Concours consolidés au 31.12.17 (1)	Avances au GABAC consolidées au 31.08.18	Total	Intérêts réglés/ crédits consolidés en 2018
Cameroun	576 898	461	577 359	11 540
République Centrafricaine	80 484	687	81 171	1 608
Congo	572 000	461	572 461	11 440
Gabon	452 500	461	452 961	9 050
Guinée Équatoriale	608 703	461	609 164	12 174
Tchad	479 430	461	479 891	9 588
Total CEMAC	2 770 015	2 992	2 773 007	55 400

Source : BEAC

1.1.2. Mise en œuvre de la politique monétaire

1.1.2.1. Interventions de la BEAC

L'analyse des interventions de la Banque Centrale sur le marché monétaire au cours de la période de référence s'est faite en deux phases : du 31 décembre 2017 au 31 mai 2018, suivant l'ancien dispositif, et du 1^{er} juin 2018 au 31 décembre 2018 suivant le nouveau cadre opérationnel. Au cours de l'année 2018, aucune ponction de liquidité n'a été réalisée.

a) Ancien dispositif opérationnel de politique monétaire

Avant l'entrée en vigueur du nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire en juin 2018, les interventions de la BEAC sur le marché monétaire se faisaient à travers les Guichets A et B. Ainsi, en mai 2018, l'encours moyen des avances de l'Institut d'Emission au système bancaire sur le Guichet A s'est situé à 439,9 milliards, contre 496,6 milliards en décembre 2017, tandis que le volume moyen des avances sur le Guichet B est revenu de 62,2 milliards en décembre 2017 à 60,0 milliards en mai 2018.

• Guichet «A»

Les concours de la BEAC sur ce guichet ont été octroyés principalement par le canal des appels d'offres dont le montant moyen des avances a baissé à 291,6 milliards en mai 2018, contre 336,5 milliards en décembre 2017.

De façon globale, l'encours moyen des avances consenties aux établissements de crédit au cours de la période sous revue a chuté pour quatre pays, à savoir le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo et le Gabon,

et s'est établi de décembre 2017 à mai 2018 respectivement à 42,8 milliards contre 112,7 milliards, à 52 millions contre 106 millions, à 23,7 milliards contre 24 milliards et enfin à 36,3 milliards contre 49,9 milliards. Cette diminution s'explique notamment par (i) l'amélioration de la liquidité du système bancaire qui a bénéficié d'un apurement partiel de la dette publique intérieure au Cameroun et au Gabon, (ii) la réduction des facultés d'avances du seul établissement de crédit solliciteur en République Centrafricaine et (iii) le remboursement des échéances de l'emprunt obligataire au Congo. En ce qui concerne la Guinée Équatoriale et le Tchad, l'encours moyen des interventions de la Banque Centrale s'est nettement accru, passant respectivement de 117 milliards à 141,4 milliards et de 32,6 milliards à 47,3 milliards.

Quant aux **prises en pension**, leur encours moyen s'est établi à 6,2 milliards en mai 2018, contre 5,9 milliards en décembre 2017, bénéficiant pour l'essentiel au système bancaire congolais. Pour leur part, les **interventions ponctuelles**, effectuées en cas d'atteinte de l'objectif de refinancement, n'ont pas été sollicitées au cours de la période de référence.

• Guichet «B»

Le volume moyen des concours accordés par l'Institut d'Emission sur le Guichet B, réservé au refinancement des crédits d'investissements productifs, s'est replié à 60 milliards en mai 2018, contre 62 milliards en décembre 2017. Ces concours, accordés pour l'essentiel à la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), institution régionale de développement installée au Congo, ont diminué suite aux remboursements des diverses échéances de ses emprunts.

b) Nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire

Au 31 décembre 2018, la moyenne mensuelle des avances octroyées par la Banque Centrale au système bancaire, toutes opérations confondues, est revenue à 479,6 milliards, contre 483,8 milliards au 30 juin 2018. Cette baisse résulte principalement de (i) la diminution du montant des liquidités injectées par la Banque Centrale lors de ses opérations principales, (ii) la réduction de l'encours des crédits sur le guichet spécial de refinancement, et (iii) l'apurement complet des avances au taux de pénalité consolidées sur deux établissements de crédit.

- Interventions au titre de l'opération principale d'injection de liquidités

• *Volumes échangés*

Au cours de la période sous revue, l'essentiel des concours de la Banque Centrale a été octroyé au système bancaire à travers l'opération principale d'injection de liquidités. En effet, l'encours moyen des avances consenties en décembre 2018 à travers cette facilité s'est situé à 254,5 milliards, contre 283,2 milliards en juin 2018, avec 57,5 % souscrits par le système bancaire tchadien. Toutefois, le volume moyen des offres exprimées par les établissements de crédit au titre de cette opération est passé de 327,3 milliards en juin 2018 à 422,8 milliards en décembre 2018, dénotant une hausse des besoins de liquidités du système bancaire.

• *Taux pratiqués*

Depuis le lancement des appels d'offres régionaux à taux multiples, et en raison du caractère concurrentiel du nouveau dispositif, il a été observé un rehaussement du coût de la monnaie centrale. A fin décembre 2018, le taux moyen pondéré des montants adjugés présente une moyenne de 4,36 % contre 3,39 % en juin 2018, tandis que

le taux moyen pondéré des soumissions a atteint une moyenne de 4,30 % contre 3,33 % en juin 2018. En outre, le taux marginal a augmenté à 4,24 % en décembre 2018, contre une moyenne de 3,02 % en juin 2018, avec une valeur maximale de 4,30 % enregistrée à l'issue de l'appel d'offres de la semaine du 20 au 27 décembre 2018. Cette hausse s'explique par une meilleure appréciation par les établissements de crédit de l'état de la concurrence pour la liquidité de la Banque Centrale. Enfin, le taux minimum proposé par les établissements de crédit a atteint une valeur maximale de 4,30 % au mois de décembre 2018 contre 2,95 % en juin 2018, tandis que le taux maximum s'est élevé à 4,75 % en décembre 2018 contre 4,65 % en juin 2018, dans le scillage du relèvement du TIAO, de 2,95 % à 3,50 %.

- Interventions au titre des facilités permanentes

Concernant les facilités permanentes, le volume moyen des avances au titre des opérations de prêt marginal s'est accru exponentiellement à 180,4 milliards en décembre 2018, contre 0,6 milliard en juin 2018. Cette hausse est imputable, d'une part, à l'augmentation des besoins de certains établissements de crédit, et d'autre part, à la réduction des montants mis en adjudication par la BEAC au titre de l'opération principale conformément à sa stratégie de réduction progressive du refinancement. Les interventions observées au cours de la période sous-revue ont été sollicitées pour l'essentiel par des banques implantées au Cameroun, au Congo, en Guinée Équatoriale et au Tchad.

- Guichet de refinancement des crédits à moyen terme irrévocables

Le volume moyen des avances accordées par l'Institut d'Emission pour le refinancement des crédits d'investissements productifs à travers le Guichet spécial de refinancement a diminué à

42,3 milliards au 31 décembre 2018, contre 56,1 milliards en juin 2018. Ces concours accordés principalement à la BDEAC ont diminué.

- Autres interventions

Au cours de la période sous revue, les autres instruments de politique monétaire, notamment les opérations de réglage fin, de plus longues maturités et structurelles n'ont pas été actionnés. Les avances au taux de pénalité d'un montant initial de 136,1 milliards, accordées à deux établissements de crédit du Tchad ont été totalement apurées.

En outre, en application des instructions du Comité de Politique Monétaire (Décision n° 03/CPM/2017) du 22 mai 2017 autorisant la BEAC à fournir de la liquidité d'urgence, le Gouverneur a signé le 20 septembre 2017 un Accord-Cadre d'apport de liquidité d'urgence avec un établissement de crédit implanté au Tchad. Le CPM a également autorisé le renouvellement de cet Accord-Cadre pour un montant ne dépassant pas 10 milliards, en octobre 2018. L'encours moyen des tirages effectués au titre de cette facilité exceptionnelle est revenu de 7,2 milliards en juin 2018 à 2,3 milliards en décembre 2018. Au 31 décembre 2018, ces concours avaient été entièrement remboursés.

1.1.2.2 Marché interbancaire

Au cours de l'année 2018, le compartiment interbancaire a enregistré un regain d'activités qui s'est matérialisé

par une expansion du volume des transactions interbancaires en blanc et par pension-livrée ainsi qu'une évolution des taux pratiqués.

a) Transactions interbancaires

Au 31 décembre 2018, le volume cumulé des transactions interbancaires (180 en tout) s'est élevé à 896,8 milliards, contre 337,3 milliards au 31 décembre 2017. Par ailleurs, le volume total des opérations de pension-livrée s'est établi à 17,4 milliards à fin décembre 2018, pour 8 transactions. Cet essor est imputable notamment (i) au démarrage des appels d'offres compétitifs et à la réduction graduelle du montant mis en adjudication lors des appels d'offres, (ii) aux actions de sensibilisation des acteurs du marché menées par la BEAC, (iii) à l'amélioration du dispositif de reporting mis en place par la BEAC pour faciliter la remontée des informations et (iv) à l'entrée en production de la plateforme DEPO/X à travers laquelle les contreparties peuvent réaliser les transactions interbancaires.

b) Maturités et taux pratiqués

Les transactions interbancaires réalisées, tant à l'échelle régionale que nationale, ont été négociées pour des durées comprises entre 3 et 364 jours. Les taux d'intérêt pratiqués ont oscillé entre 2,45 % et 8,50 %. Au 31 décembre 2018, le taux interbancaire moyen pondéré de référence (TIMP à 7 jours) s'est situé à 4,27 % contre 3,30 % au décembre 2017.

1.2. Emission monétaire

1.2.1. Encaisses et circulation fiduciaire

Le niveau moyen mensuel des encaisses (signes monétaires émis et non émis) détenues par la Banque Centrale en 2018 s'est élevé à 8 325,6 milliards, contre 6 821,4 milliards en 2017.

Au 31 décembre 2018, le montant des billets et pièces en circulation hors Banque Centrale, tous pays confondus, s'est situé à 3 068,4 milliards, contre 2 863,3 milliards au 31 décembre 2017.

Une analyse par pays montre une hausse des billets et monnaies en circulation au Gabon (+ 14,9 %), en République Centrafricaine (12,5 %), au Cameroun (+ 10,3 %) et au Tchad (5,0 %), tandis qu'une baisse a été constatée au Congo (- 0,6 %) et en Guinée Équatoriale (- 2,4 %).

Le montant des versements des billets et pièces s'est replié de 31,5 % à 4 084,2 milliards en 2018. Cette baisse d'ensemble a été observée dans tous les pays : Guinée Équatoriale (- 47,6 %), Congo (- 36,8 %), République Centrafricaine (- 34,7 %), Tchad (- 30,7 %), Cameroun (- 30,5 %) et Gabon (-18,6 %).

Les prélèvements des billets et pièces ont atteint 4 336,5 milliards en 2018, contre 5 820 milliards en 2017. La plus forte baisse a été enregistrée en Guinée Équatoriale avec 42,4 %, suivie dans l'ordre, du Congo avec 35,1 %, du

Cameroun avec 25,4 %, du Tchad avec 16,4 %, de la République Centrafricaine avec 10,5 % et du Gabon avec 10,0 %.

1.2.2. Activités des salles de tri

Toutes dénominations confondues, 801,9 millions de billets ont été triés par Etat et en qualité en 2018, contre 1 077 millions l'année précédente. Les opérations de tri Etat ont généré 64,2 millions de billets déplacés en 2018, contre 59,2 millions en 2017.

Le volume des billets triés en qualité s'est établi à 737,7 millions de coupures en 2018, contre 1 018 millions en 2017. A l'issue du tri en qualité, 374,1 millions de billets valides ont été récupérés contre 363,3 millions de billets usés, soit un taux de récupération des billets de retour de circulation de 50,7 % en 2018, contre 51,6 % en 2017.

Au 31 décembre 2018, la valeur faciale du stock de billets déplacés s'est élevée à 388,5 milliards, contre 300,0 milliards un an auparavant, répartis comme suit : Guinée Équatoriale (25,6 %), Gabon (25,2 %), République Centrafricaine (20,8 %), Congo (15,6 %), Tchad (7,0 %) et Cameroun (5,8 %).

Les flux des billets exportés hors de leur territoire d'origine ont convergé dans l'ordre, de la manière suivante : Cameroun (83,5 %), Tchad (6,1 %), Congo (4,5 %), Guinée Équatoriale (4,6 %), République Centrafricaine (0,9 %) et Gabon (0,4 %).

1.3. Gestion des réserves de change

Les réserves de change de la BEAC sont constituées des encaisses en devises, des avoirs placés au Compte d'Opérations et des avoirs en devises auprès des correspondants, des contreparties et des dépositaires.

1.3.1. Position de Change

Au 31 décembre 2018, les réserves de change de la BEAC ont augmenté de 16,0 %, pour s'établir à 3 774 milliards (5,75 milliards d'euros), contre 3 253 milliards (4,95 milliards d'euros) au 31 décembre 2017. Malgré la chute des cours du pétrole (principale ressource d'exportation de la zone) constatée depuis le second semestre de l'année 2014, le volume des réserves de change a connu une légère hausse en 2018.

Les Avoirs Extérieurs à Vue (Billets étrangers, Correspondants hors Zone d'Emission et Avoirs au Trésor Français) sont ressortis à 3 389 milliards à fin décembre 2018, contre 2 709 milliards un an plus tôt, en liaison avec l'afflux de liquidités issues des opérations de la Salle des Marchés sur les portefeuilles de titres et les emprunts des Etats auprès des institutions financières internationales. Le taux de centralisation⁸ des avoirs au Compte d'Opérations s'est établi à 105,0 % au cours de la 3^{ème} décennie du mois de décembre 2018, contre 101,2 % un an plus tôt. Les Autres Avoirs extérieurs⁹ gérés par la Salle des Marchés ont baissé de 83,1 %, se situant à 34 milliards.

Le stock d'or est resté inchangé à 201 865,777 onces, avec toutefois une appréciation de sa valeur de marché de 4 % à 148 milliards au 31 décembre 2018.

Les Avoirs en DTS détenus par les Etats membres de la CEMAC et par la BEAC se sont situés à 165 milliards à fin décembre 2018, contre 161,86 milliards FCFA à fin décembre 2017 en relation avec l'augmentation de 2,5 % du volume des avoirs en DTS et de l'appréciation du cours EUR/DTS sur la période (0,8236 DTS au 31 décembre 2018, contre 0,8421 DTS un an plus tôt). La Position en Tranche de Réserve a augmenté de 3,2 %, pour se situer à 37 milliards.

1.3.2. Résultats de la Salle des Marchés

Les résultats cumulés de la gestion des réserves de change en 2018 sont ressortis à 40,32 milliards, en recul par rapport aux résultats affichés un an plus tôt, situés à 128,85 milliards.

Le résultat comptable et le résultat financier de la gestion se sont établis, respectivement à 4,65 milliards et 4,73 milliards, au-dessous des résultats observés en 2017. En conséquence, le rendement financier intermédiaire et le rendement comptable des activités de marchés se sont contractés pour s'établir à 5,35 %, contre respectivement 31,27 % et 31,26 % en 2017, une baisse consécutive à la diminution du volume du portefeuille obligataire, ramenant le résultat sur titres à 1,42 milliard en 2018, contre 117,5 milliards un an plus tôt. Le solde des autres produits, représentant principalement le résultat des opérations de change, s'est fixé à 3,23 milliards.

Les intérêts des avoirs placés au Compte d'Opérations ont augmenté de 17,9 % à 9,55 milliards au 31 décembre 2018.

Les résultats relatifs à l'activité sur l'or sont revenus à 27 milliards au 31 décembre 2018, contre 0,25 milliards un

⁸ Le taux de centralisation est calculé en rapportant les avoirs au Compte d'Opérations sur l'Assiette de Centralisation.

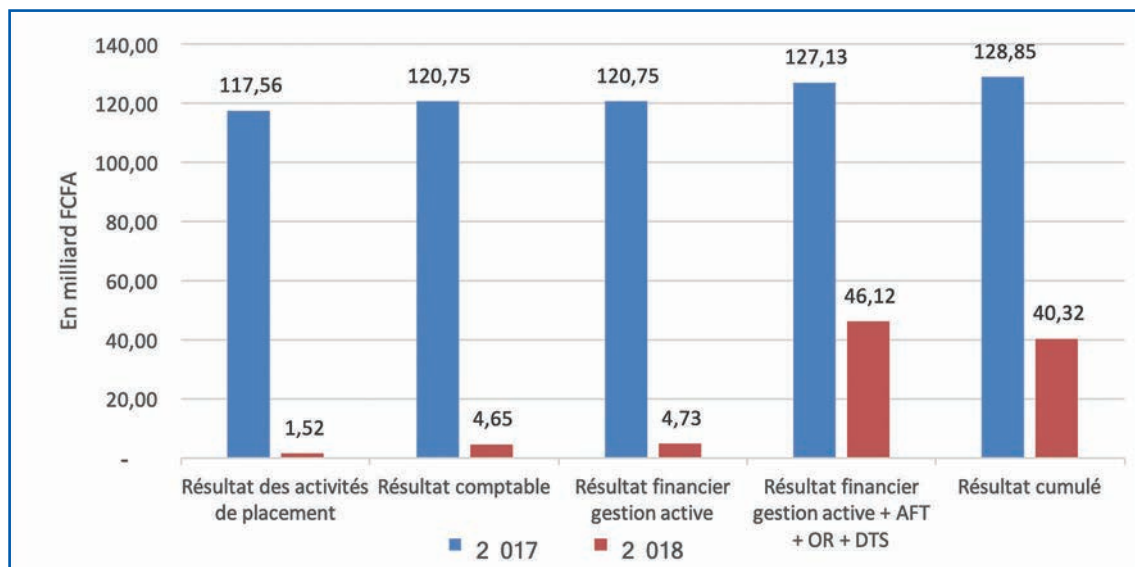
⁹ Pour information, la répartition de la position de change gérée par la Salle Des Marchés se décline comme suit. Classification par devises : 94,74 % en EUR et 5,26 % dans les autres devises. Classification par instruments : 94,74 % en titres obligataires et 5,26 % en dépôts et en comptes à vue.

an plutôt, consécutivement aux produits générés par les opérations de gestion du

stock d'or.

1.3.3. Gestion des risques

Graphique 13 : Evolution des résultats de la Salle des marchés 2017- 2018
(en milliards de FCFA)



Sources : Administrations nationales et BEAC

Conformément au nouveau cadre de gestion des réserves de change et des risques afférents adopté en 2017 par les organes de décision de la BEAC, l'analyse des risques porte sur le risque de liquidité, le risque de marché, le risque de crédit (pour les contreparties et émetteurs) et les risques opérationnels. Elle consiste à vérifier les limites fixées par le Conseil d'Administration, le Comité de Politique Monétaire, le Gouvernement de la Banque Centrale et le Comité d'Investissement en vue d'encadrer les risques relatifs à la gestion des réserves de change.

- **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est examiné à travers le taux de centralisation au Compte d'Opérations. Le seuil cible du ratio de couverture pour la constitution du portefeuille d'investissement et des limites sur les actifs financiers arrêtées

par les organes de décision de la Banque Centrale.

Au 31 décembre 2018, le taux de centralisation au Compte d'Opérations a été respecté. Par ailleurs, il n'a pas été constitué de portefeuille d'investissement car le ratio de couverture des réserves de change sur les importations et le service de la dette pour l'année 2018 est demeuré en-dessous du seuil cible de 3 mois fixé par le Comité de Politique Monétaire.

- **Risque de marché**

Le risque de marché est analysé à travers les limites en Value at Risk (VaR) pour le risque de change et pour le risque de taux telles que fixées par le Gouvernement de la Banque Centrale. En 2018, il a été suivi conformément au nouveau cadre de gestion des réserves de change et des risques.

- **Risque de crédit**

L'encadrement du risque de crédit porte sur la vérification des ratings, des spreads des CDS et des limites d'engagement des contreparties et émetteurs autorisés de la Salle des Marchés, tels que fixés par le Conseil d'Administration, le Gouvernement de la Banque Centrale et le Comité d'Investissement.

- **Risques opérationnels**

La gestion des risques opérationnels est basée sur les référentiels en vigueur validés et le code de déontologie. De ce fait, les principaux risques suivis sont : le risque de fraude interne, le risque juridique, le risque lié aux procédures, à l'organisation et au système d'information. Sur l'année 2018, ces différents risques ont été recensés et gérés conformément aux procédures en vigueur.

1.4. Gestion des systèmes et moyens de paiement

1.4.1. Systèmes de traitement automatisés

En 2018, les échanges se sont déroulés avec succès sur la place financière de la CEMAC qui comptait 70 participants au Système de Gros Montant Automatisé (SYGMA) et 67 au Système de Télécompensation en Afrique Centrale (SYSTAC), incluant les six Directions Nationales de la BEAC et cinq Trésors nationaux (Cameroun, Gabon, Congo, Guinée Équatoriale et Tchad).

L'évolution des opérations en volume et en valeur sur SYGMA et SYSTAC s'est présentée comme suit :

Tableau 21 : Evolution des transactions sur les systèmes et moyens de paiement

	SYGMA		SYSTAC		Total	
	Volume	Valeur (en milliard)	Volume	Valeur (en milliard)	Volume	Valeur (en milliard)
2017	203 476	105 541,06	8 136 938	11 824 ,61	8 340 414	117 366,06
2018	214 692	112 782,31	8 298 694	12 696,84	8 513 386	125 479,15
Variation (en %)	5,51 %	6,86 %	1,99 %	7,38 %	2,07 %	6,91 %

Source : BEAC

Concernant les opérations effectuées via le système SWIFT au cours de l'année 2018, les Directions Nationales de la BEAC ont émis 7 927 ordres, pour un montant de 2 567,3 milliards, et reçus 3 202 transferts, pour 3 040,4 milliards.

Aux Services Centraux de la BEAC, la valeur des 805 transactions traitées s'est élevée à 249,2 milliards pour les transferts émis et 237,5 milliards pour 70 opérations pour les transferts reçus.

1.4.2. Centrale des incidents de paiement

Pour la Centrale des Incidents de Paiement (CIP), des travaux préparatoires à la mise en production de l'application ont été effectués tout au long de l'année, notamment l'élaboration du Règlement révisé relatif aux Systèmes, Moyens et Incidents de Paiement et les travaux d'installation des passerelles GSM destinées au serveur vocal de la CIP dans les Directions Nationales (Libreville, Malabo, N'Djamena, Bangui et Brazzaville).

L'analyse des données issues du Fichier Régional des Clients et Comptes Bancaires (FRCB) au 31 décembre 2018 a rapporté les faits suivants :

- 51 participants ont déclaré le nombre de clients – personnes physiques détenus dans leurs portefeuilles respectifs, soit un total de 2 146 593 clients déclarés ;
- 41 participants ont déclaré le nombre de clients – personnes morales inclus dans leurs portefeuilles respectifs, soit un total de 28 508 clients déclarés ;
- 43 participants ont déclaré le nombre de comptes ouverts dans leurs livres respectifs, soit un total de 1 344 184 comptes déclarés ;
- 55 % des clients recensés dans le FRCB (3 944 981 au total) ont fait l'objet de déclaration des données d'identification (état-civil) par les participants ;
- 30 % des comptes recensés dans le FRCB (4 481 339 au total) ont fait l'objet de déclaration par les participants.

1.4.3. Activité de monnaie électronique

S'agissant du secteur de la monnaie électronique, les principaux instruments

utilisés dans la CEMAC sont le *Mobile Money* et les cartes prépayées. Le Comité Ministériel de l'UMAC, réuni le 21 décembre 2018 à Yaoundé a adopté un nouveau Règlement relatif aux services de paiement dans la CEMAC. Ce règlement, définit plus clairement les rôles du superviseur (COBAC) et de surveillant (BEAC).

Au 31 décembre 2018, la CEMAC comptait 21 banques autorisées à exercer l'activité d'émission de monnaie électronique, sur 53 303 points de services à travers la CEMAC, contre 39 741 au 31 décembre 2017.

Le nombre de souscripteurs aux produits de monnaie électronique (porteurs) a également évolué, passant de 16,1 millions d'inscrits à la fin de l'année 2017 à 17,8 millions au 31 décembre 2018. Au cours de la même période, cette activité a enregistré 572 362 635 transactions, contre 303 244 896 pour toute l'année 2017, tandis que la valeur globale de ces opérations qui s'élevait à 4 698 milliards en 2017 a dépassé 8 296 milliards au terme de l'année 2018. Le *Mobile Money* représente 95 % de cette valeur.

1.4.4. Surveillance des systèmes

L'activité de surveillance des systèmes exploités par la BEAC (SYGMA, SYSTAC, SWIFT) et les infrastructures réseaux, s'est traduite par :

- le contrôle sur pièces à partir des rapports mensuels d'exploitation transmis par les établissements assujettis ;
- le contrôle sur place à l'occasion des enquêtes conduites par le Comité Technique dédié de la BEAC dans les locaux des participants.

La situation de reporting mensuel par les assujettis en 2018 est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 22 : Situation du reporting mensuel des assujettis

Pays	Taux de réponses		
	Moyenne 2017	Moyenne 2018	Ecart
Janvier	27 %	17 %	- 10 %
Février	33 %	21 %	- 12 %
Mars	34 %	27 %	- 7 %
Avril	33 %	28 %	- 5 %
Mai	34 %	25 %	- 9 %
Juin	26 %	19 %	- 7 %
Juillet	28 %	27 %	- 1 %
Août	33 %	20 %	- 10 %
Septembre	27 %	22 %	- 5 %
Octobre	20 %	24 %	4 %
Novembre	16 %	21 %	5 %
Décembre	19 %	17 %	- 2 %
Moyenne annuelle	29 %	22 %	- 7 %

Source : BEAC

Sur les incidents déclarés, 76 % ont concerné SYSTAC, 11 % SYGMA, 6 % SWIFT et 7 % le RESEAU.

Par rapport à chaque domaine il a été observé ce qui suit :

- 57 % des dysfonctionnements SYSTAC déclarés ont été résolus et 43 % sont en cours de résolution (dont 58 % sous la responsabilité des participants et 42 % pour la BEAC) ;

- 71 % des dysfonctionnements SYGMA déclarés ont été résolus et 29 % sont en cours de résolution (dont 66 % sous la responsabilité des participants et 34 % pour la BEAC) ;

- 77 % des dysfonctionnements SWIFT déclarés ont été résolus et 23 % sont en cours de résolution sous la responsabilité des participants.

Dans le cadre du contrôle sur place, les travaux ont été réalisés uniquement au Gabon et au Tchad en 2018, suivant le calendrier retenu à cette fin. Ces contrôles ont consisté à parcourir, en présence de chaque participant, les points de contrôle contenus dans le référentiel de surveillance de chaque système en production SYSTAC, SYGMA, SWIFT et Le RESEAU.

1.5. Stabilité financière

En 2018, la stabilité du système financier de la Sous-région a continué de pâtir du contexte macroéconomique difficile et du climat des affaires peu attractif pour les investissements.

1.5.1. Système bancaire et microfinance

1.5.1.1. Situation du système bancaire

Le système bancaire de la CEMAC comptait 55 banques en activité au 31 décembre 2018, réparties comme suit : Cameroun (16), République Centrafricaine (4), Congo (11), Gabon (10), Guinée Équatoriale (5) et Tchad (9).

1.5.1.1.1. Situation bilancielle

a) Evolution des principaux agrégats

Le total agrégé des bilans s'est établi à 13 026 milliards, en progression de 1,7 % par rapport au 31 décembre 2017. Cette évolution a été perceptible dans la plupart des pays de la CEMAC, à l'exception du Congo et du Tchad où des baisses respectives de 14,0 % et 1,4 % ont été relevées. L'activité des banques a ainsi augmenté au Cameroun (14,4 %), en République Centrafricaine (6,2 %), au Gabon (8,9 %) et en Guinée Équatoriale (3,4 %).

Tableau 23 : Evolution de la situation bilancielle des Banques
(en millions de FCFA)

	31/12/2016	31/12/2017	30/06/2018	30/09/2018	31/12/2018
Dépôt à la clientèle	9 426 115	9 339 476	9 428 544	9 541 131	9 497 311
Crédit brut	8 503 793	8 465 529	8 382 628	8 576 687	8 539 903
Créance en souffrance	1 267 407	1 446 874	1 584 965	1 666 229	1 834 821
Provision pour dépréciation des comptes de la clientèle	716 844	843 170	885 761	956 006	983 684
Crédits nets	7 786 949	7 622 359	7 496 867	7 620 681	7 556 219
Capitaux permanents	1 478 180	1 534 303	1 569 847	1 590 856	1 617 903
Valeurs immobilisées	1 027 706	1 110 788	1 121 678	1 149 180	1 074 162
Autres postes nets	2 169 821	1 811 281	1 780 625	1 739 854	1 911 155
Excédent/déficit de trésorerie	2 200 017	2 312 568	2 542 216	2 525 681	2 683 338
TOTAL BILAN	13 074 116	12 685 060	12 779 016	12 871 841	13 026 369

Source : COBAC

b) Evolution des opérations avec la clientèle

• Les ressources collectées

Les dépôts collectés se sont élevés à 9 497 milliards (73,6 % du total du bilan), en hausse de 158 milliards par rapport à 2017. Cette tendance haussière a été observée en République Centrafricaine (16,7 %), au Congo (7,6 %), au Gabon (11,5 %) et en Guinée Équatoriale (2,7 %). En revanche, au Cameroun et au Tchad, des baisses respectives de 5,7 % et 0,3 % ont été enregistrées.

Les ressources à vue (y compris les comptes d'épargne sur livret) ont enregistré une augmentation de 3,9 % par rapport à décembre 2017, pour s'établir à 6 957 milliards, soit 73,3 % des dépôts collectés.

Les ressources à terme collectées auprès de la clientèle (constituées de comptes à terme et des comptes de dépôts à régime spécial notamment des bons de caisse) ont atteint à 2 022 milliards, soit 21,3 % du total des dépôts, contre 21,6 % à fin décembre 2017.

Tableau 24 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de déposant
(en millions de FCFA)

	31/12/2016	31/12/2017	31/01/2018	31/07/2018	31/10/2018	31/12/2018
Dépôts publics	1 273 017	1 228 561	1 238 075	1 409 560	1 261 215	1 078 200
Dépôts des entreprises publiques	538 734	456 169	399 804	487 804	483 628	478 730
Dépôts privés	6 947 541	6 960 312	6 895 176	6 967 591	6 977 356	7 184 996
Dépôts des non - résidents	268 012	219 213	226 409	205 148	221 766	238 020
Dépôts non ventilés	398 812	475 222	458 891	485 132	565 019	517 365
TOTAL	9 426 115	9 339 476	9 218 353	9 555 237	9 508 984	9 497 311

Source : COBAC

Tableau 25 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de compte
(en millions de FCFA)

	31/12/2016	31/12/2017	31/01/2018	31/07/2018	31/10/2018	31/12/2018
Comptes à vue	6 989 438	6 851 119	6 687 286	6 979 603	6 827 406	6 957 088
Comptes à terme	1 729 110	1 680 697	1 735 356	1 736 888	1 751 354	1 662 685
Comptes de dépôts à régime spécial	308 755	332 438	336 820	353 614	365 203	360 173
Autres comptes	370 045	441 126	425 826	441 546	511 771	476 076
Dettes rattachées	28 767	34 096	33 065	43 586	53 248	41 289
TOTAL	9 426 115	9 339 476	9 218 353	9 555 237	9 508 982	9 497 311

Source : COBAC

• *Les crédits distribués*

Les *crédits bruts de la clientèle* se sont situés à 8 539 milliards, en hausse de 74 milliards comparés à leur niveau de 2017. Cette tendance a été observée dans tous les pays de la CEMAC.

Les *crédits au secteur privé* se sont fixés à 6 700 milliards, et ont représenté 78,5 % du total des crédits bruts contre 77,6 % douze mois plus tôt, en augmentation de 133 milliards, par rapport à leur niveau de décembre 2017.

Les *crédits aux administrations publiques* sont ressortis à 859 milliards

soit 10,1 % du total des crédits bruts, contre 9,8 % en décembre 2017, en progression de 28 milliards, comparés à leur niveau de décembre 2017.

Les *crédits aux entreprises publiques* ont augmenté à 363 milliards, soit 4,3 % du total des crédits distribués contre 4,2 % douze mois plus tôt, en expansion de 9 milliards, comparés à la situation de décembre 2017.

Les *crédits aux non-résidents* se sont fixés à 431 milliards, correspondant à 5,0 % du total des crédits bruts, contre 6,0 % au 31 décembre 2017. Ils ont diminué de 15,5 % d'une année à l'autre.

Tableau 26 : Evolution des crédits bruts par type de bénéficiaire
(en millions de FCFA)

	31/12/2016	31/12/2017	30/06/2018	30/09/2018	30/11/2018	31/12/2018
Crédits à l'Etat	703 532	831 496	811 893	856 235	834 309	859 211
Crédits aux entreprises publiques	402 268	354 445	391 134	358 999	372 661	363 246
Crédits au secteur privé	6 670 879	6 567 815	6 516 022	6 707 938	6 768 569	6 700 614
Crédits aux non-résidents	572 349	510 052	485 303	453 039	446 631	431 257
Encours financier des opérations de crédit-bail	71 931	78 405	81 301	88 778	89 299	88 066
Autres créances (valeurs non imputées)	82 834	123 319	96 976	111 703	102 358	97 511
TOTAL CREDITS BRUTS	8 503 793	8 465 532	8 382 629	8 576 692	8 613 827	8 539 905
Source : COBAC						

Les créances en souffrance sont ressorties à 1 845 milliards, représentant 21,3 % des crédits bruts contre 17,1 % douze mois auparavant. Ainsi, la qualité apparente du portefeuille s'est dégradée, comparée à la situation qui prévalait en décembre 2017.

La couverture des crédits par les dépôts s'est établie à 126,0 % contre 110,3 % un an plus tôt. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 1 994 milliards, contre un excédent de 1 717 milliards en décembre 2017.

Les banques de la CEMAC dégagent un excédent des capitaux permanents de 561 milliards de FCFA par rapport aux valeurs immobilisées contre 424 milliards à fin décembre 2017.

Les ressources de trésorerie se sont fixées à 1 354 milliards contre 1

318 milliards douze mois auparavant, constituées de ressources à terme à concurrence de 65,2 % et de ressources à vue à hauteur de 34,5 %. Avec des contributions respectives de 70,5 % et 29,2 %, en décembre 2017.

c) Evolution des opérations de trésorerie

Les emplois de trésorerie se sont élevés à 4 111 milliards, dont 10,4 % d'emplois à terme et 61,4 % d'emplois à vue (y compris l'encaisse). Ces emplois de trésorerie se sont fixés à 3 631 milliards, répartis entre les opérations à terme (14,2 %) et les opérations à vue (59,2 %).

En ce qui concerne les opérations avec la BEAC, elles ont été marquées par un placement net des banques primaires de 1 228 milliards. Le solde des opérations s'est accru de 35,4 % par rapport au niveau atteint l'année précédente.

Tableau 27 : Evolution des opérations avec la BEAC
(en millions de FCFA)

	31/12/2016	31/12/2017	30/06/2018	30/09/2018	30/11/2018	31/12/2018
+ BEAC Compte-courant débiteur	994 184	1 360 274	1 450 337	1 503 561	1 540 996	1 690 934
+ Placements à la BEAC	32 650	39	23	23	23	23
- BEAC Compte-courant créditeur	15 699	6 284	4 418	258	1 200	29 364
- Refinancement BEAC	725 401	439 857	426 844	386 461	410 139	433 095
SOLDE DES OPERATIONS AVEC LA BEAC	285 734	914 172	1 019 098	1 116 865	1 129 680	1 228 498

Source : COBAC

Tableau 28 : Evolution des opérations avec les correspondants associés
(en millions de FCFA)

	31/12/2016	31/12/2017	31/01/2018	31/07/2018	31/10/2018	31/12/2018
+ Comptes à vue débiteurs	214 716	286 081	196 556	260 449	257 871	256 633
+ Prêts et comptes à terme	410 998	349 847	334 785	274 220	270 728	247 886
- Comptes à vue créditeurs	162 098	186 698	166 603	151 853	175 604	203 047
- Emprunts et comptes à terme	339 771	264 815	274 969	244 956	251 287	258 458
SOLDE CORRESPONDANTS ASSOCIES	123 845	184 415	89 769	137 860	101 708	43 014

Source : COBAC

Tableau 29 : Evolution des opérations avec les correspondants non-associés
(en millions de FCFA)

	31/12/2016	31/12/2017	31/01/2018	31/07/2018	31/10/2018	31/12/2018
+ Comptes à vue débiteurs	179 632	188 159	142 580	218 485	188 162	176 768
+ Prêts et comptes à terme	84 454	95 620	110 456	111 718	111 259	114 381
- Comptes à vue créditeurs	239 095	190 994	193 366	203 019	208 763	230 723
- Emprunts et comptes à terme	207 306	208 908	208 604	201 540	156 699	143 899
SOLDE CORRESPONDANTS NON-ASSOCIES	- 182 315	- 116 123	-148 934	- 74 356	- 66 041	- 83 473

Source : COBAC

1.5.1.1.2. Situation au regard du dispositif prudentiel

Au plan prudentiel, sur la base des états des 51 banques ayant déclaré leur situation au 31 décembre 2018, il a été relevé ce qui suit :

- **44 banques** sont en conformité avec les dispositions relatives à la représentation du capital minimum (contre 45 banques l'année précédente) ;

- **44 banques** ont enregistré un ratio de couverture des risques pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal à 8 % (contre 45 banques l'année précédente) ;

- **44 banques** ont respecté la limite globale de l'octuple des fonds propres nets pour la somme des risques pondérés supérieurs à 15 % desdits fonds (contre 45 banques l'année précédente), et 31 banques se sont conformées à la

limite individuelle des risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire pour un maximum de 45 % de leurs fonds propres nets (contre 30 banques l'année précédente) ;

- **36 banques** ont présenté un ratio de couverture des immobilisations par les ressources permanentes supérieur ou égal au minimum de 100 % (contre 40 banques l'année précédente) ;

- **45 banques** ont affiché un rapport de liquidité supérieur ou égal à 100 % (contre 40 banques en 2016) ;

- **37 banques** sont parvenues à financer à hauteur de 50 % au moins (seuil réglementaire) leurs emplois à plus de cinq ans de durée résiduelle par des ressources permanentes (contre 41 banques l'année précédente) ;

- **39 banques** ont maintenu la somme des engagements sur leurs actionnaires, administrateurs et dirigeants, ainsi que sur le personnel au-dessous du plafond réglementaire de 15 % des fonds propres nets (contre 42 banques l'année précédente).

Tableau 30 : Nombre de banques en conformité avec les normes prudentielles
(en millions de FCFA)

Norme prudentielle	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Représentation du Capital minimum	36	45	44
Couverture des risques	44	45	44
Plafond global des risques	45	45	44
Plafond individuel des risques	37	30	31
Couverture des immobilisations	39	40	36
Rapport de liquidité	40	40	45
Coefficient de transformation	41	41	37
Engagements sur les apparentés	41	42	39
Adéquation des fonds propres	25	28	30
Nombre total de banques ayant déclaré leur situation	52	51	51

Source : COBAC

Au total 30 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour respecter l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat (contre 28 banques l'année précédente). Les normes prudentielles respectées par le plus grand nombre d'établissements ont été celles se rapportant (i) à la limitation

des grands risques, (ii) à la couverture des risques par les fonds propres nets et (iii) à la représentation du capital minimum. La norme relative à la limitation des risques encourus sur le même bénéficiaire a constitué celle à l'égard de laquelle l'on a observé le plus grand nombre de banques en infraction.

1.5.1.2. Situation du secteur de la microfinance

Au 30 septembre 2018, le secteur de la microfinance de la CEMAC comptait 619

établissements de microfinance agréés et en activité, répartis entre le Cameroun (412), la République Centrafricaine (11), le Congo (57), le Gabon (14), la Guinée Équatoriale (03) et le Tchad (122).

Tableau 31 : Évolution du nombre d'avis conformes donnés aux EMF
(en millions de FCFA)

Pays/années	2014	2015	2016	2017	30/09/2018
Cameroun	512	516	412	547	412
République Centrafricaine	24	24	19	24	11
Congo	64	67	71	68	57
Gabon	10	12	13	16	14
Guinée équatoriale	2	3	3	4	3
Tchad	196	197	139	198	122
Total	808	819	657	857	619

Source : COBAC.

La répartition par pays et par catégorie du nombre d'établissements agréés et en

activité à fin septembre 2018 est ressortie comme suit :

Tableau 32 : Situation du nombre d'avis conformes par catégorie d'EMF et par pays
(en millions de FCFA)

Catégories	Pays						Total CEMAC
	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	Tchad	
1^{ère} catégorie	362	8	44	5	-	116	535
-Indépendants	117	-	12	5	-	2	136
-Réseaux	245	8	32	-	-	114	399
2^{ème} catégorie	47	3	13	9	2	6	80
3^{ème} catégorie	3	-	0	-	1	-	4
Total	412	11	57	14	3	122	619

Source : COBAC.

1.5.1.2.1. Evolution de l'activité

À la date sous revue et sur la base des déclarations SESAME effectuées par 481 EMF déclarants, les principaux agrégats de l'activité de microfinance dans la CEMAC sont ressortis comme suit :

- un total du bilan de 1 103 milliards ;
- un encours de crédits bruts à hauteur de 493 milliards, constitués principalement des crédits à court terme ;
- un montant des dépôts de la clientèle de 774 milliards, constitués pour l'essentiel de dépôts à vue ;
- une qualité préoccupante du portefeuille de crédit, caractérisée par des créances en souffrance déclarées à 90 milliards, soit 18 % de l'ensemble des crédits bruts ;
- un excédent de trésorerie évalué à 416 milliards.

Tableau 33 : Évolution de la situation bilancielle des EMF
(en millions de FCFA)

	31/12/2017	30/09/2018
DEPOTS DE LA CLIENTELE	987 362	773 792
CRÉDITS BRUT	631 523	492 860
CREANCES EN SOUFFRANCE	93 206	89 905
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE LA CLIENTELE	83 583	64 779
CREDITS NETS	547 940	428 081
CAPITAUX PERMANENTS	131 597	120 580
VALEURS IMMOBILISEES	111 134	121 798
EXCEDENT / DEFICIT DE TRESORERIE	471 780	415 737
TOTAL BILAN	1 247 826	1 102 646

Source : COBAC.

1.5.2. Marché Financier de la CEMAC

1.5.2.1. Marché des titres publics par adjudication

En 2018, le marché des titres publics émis par adjudication est caractérisé par une hausse de 87,6 % des montants levés par les Trésors nationaux de la CEMAC, en liaison avec les tensions de trésorerie publique et le gel des avances de la BEAC aux Etats de la CEMAC. De même, le marché secondaire a connu une légère embellie, avec un accroissement des achats-ventes de titres et des opérations sur garanties financières.

a) Marché primaire

Au cours de l'année 2018, les Trésors publics ont sollicité le marché des titres publics 156 fois pour lever un montant cumulé de 1 648,8 milliards (1 538,1 milliards en bons de Trésor assimilables, BTA, et 110,7 milliards en obligations de Trésor assimilables, OTA), contre 878,7 milliards (843,9 milliards en BTA et 34,8 milliards en OTA) l'année précédente.

Par pays, les Trésors publics nationaux ont mobilisé respectivement 287,0 milliards pour le Cameroun, 72,5 milliards pour le Congo, 739,9 milliards pour le Gabon, 114 milliards pour la Guinée Équatoriale, 19 milliards pour la République Centrafricaine et 416,6 milliards pour le Tchad.

Les taux de couverture moyens se sont inscrits à la hausse, fluctuant entre 10 % (émission à 52 semaines de la Guinée Équatoriale du 03 janvier 2018) et 459 % (émission à 13 semaines du Cameroun du 11 juillet 2018), contre 10 % et 385 % en 2017.

Le coût moyen des ressources a dans l'ensemble légèrement diminué. Sur les BTA, le taux d'intérêt moyen pondéré est ressorti à 4,7 % (contre 4,8 % en 2017), au-dessus du taux d'intérêt des appels

d'offres (TIAO) fixé à 3,50 %. Cependant sur le compartiment des OTA, le taux de rendement moyen s'est élevé à 4,9 %, contre 4,5 % l'année antérieure.

En ce qui concerne le remboursement des titres, les Trésors publics ont honoré la totalité de leur dette en 2018, à hauteur de 1 432,2 milliards, dont 1 252,9 milliards pour les BTA et 179,3 milliards sur les OTA. Sur le compartiment des BTA, les Trésors ont remboursé respectivement 270 milliards pour le Cameroun, 23 milliards pour la République Centrafricaine, 35,9 milliards pour le Congo, 580,7 milliards pour le Gabon, 78 milliards pour la Guinée Équatoriale et 265,3 milliards pour le Tchad. S'agissant des OTA, le Gabon et le Tchad ont respectivement remboursé 32,8 milliards et 139,4 milliards en principal et ont payé 1,6 milliard et 5,5 milliards au titre des intérêts.

A fin décembre 2018, l'encours global des titres publics émis par adjudication est ressorti à 1 131,4 milliards, contre 907,6 milliards à fin décembre 2017. Il a notamment été constitué à 43,8 % des titres tchadiens, 32,1 % des titres gabonais et 10,1 % des titres camerounais. Les banques camerounaises ont détenu 35,9 % de ce total, suivies des banques tchadiennes avec 30,9 % et des banques gabonaises avec 14,8 %. Six spécialistes en valeurs du Trésor possèdent 55,6 % de cet encours à savoir Commercial Bank Tchad (15,5 %), Ecobank Cameroun (10,4 %), Afriland First Bank (8,8 %), Ecobank Tchad (8,4 %), UBA Cameroun (6,8 %) et CCEI Bank Guinée Équatoriale (5,7 %).

b) Marché secondaire

Ce marché a connu une embellie en 2018, avec une hausse du volume des opérations, dont 204 transactions enregistrées contre 84 en 2017. Ces opérations d'achat/vente ont porté sur 395 370 BTA, d'une valeur nominale globale de 395 370 millions, cédés à 395

041 millions et 19 444 732 OTA de valeur nominale 194 447 millions vendues à 194 482 millions. Au cours de la période antérieure, des opérations ont porté sur 32 355 BTA de valeur nominale 32 355 millions et cédés à 32 072 millions, et sur 400 000 OTA d'une valeur de 4 000 millions vendues à 4 117 millions.

c) Opérations sur garanties financières

L'encours des titres nantis au profit de la BEAC s'est réduit de plus de moitié (52,3 %), pour s'établir à 482 milliards au 30 décembre 2018, suite à la décision de main levée de nantissement des titres publics émis par adjudication prise par la BEAC en mai 2018. La répartition de cet encours par conservateur a relevé que la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale en conserve plus de la moitié (62,9 %). Par ailleurs, le stock

des titres émis par le Trésor public du Cameroun représente 37,1 % de ce total, contre 32,6 % pour le Congo et 30,3 % pour le Gabon.

En termes de répartition par banque, cinq banques couvrent 57,1 % des titres nantis au bénéfice de la BEAC. Il s'agit d'Afriland First Bank avec 16,5 %, de SCB CA Cameroun avec 11,7 %, de BGFI Bank Congo avec 11,6 %, de BGFI Bank Cameroun avec 9,9 % et d'Eco-bank Congo avec 7,3 %.

Quant au marché de la pension livrée interbancaire portant sur les valeurs du Trésor, il n'a pas véritablement décollé, car depuis son démarrage en mai 2018, seules trois opérations de pension livrée ont été réalisées, impliquant trois banques et pour des montants non significatifs.

Tableau 34 : Opérations sur le marché de la pension livrée interbancaire

Cédant	Cessionnaire	Code émission	Montant	Taux(%)	Date de Valeur	Échéance	Maturité
Ecobank CM	Afriland	GA1100000593	875 000 000	3,0	28/06/2018	05/07/2018	7 jours
Ecobank CM	Afriland	CM1200000634	628 250 000	3,0	28/06/2018	05/07/2018	7 jours
BICEC	Ecobank CM	CM1200000642	437 500 000	1,0	21/11/2018	23/11/2018	2 jours

1.5.2.2. Marché financier

a) Activités de la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC)

Au 31 décembre 2018, la capitalisation boursière et obligataire de la BVMAC a chuté à 167,87 milliards, contre 648,4 milliards, soit environ 0,42 % du PIB de la Sous-région.

Sur le compartiment obligataire, le marché financier régional n'a enregistré aucune nouvelle émission d'emprunt.

A l'inverse, le nombre de lignes obligataires conservées à la BVMAC est revenu à 7 valeurs au 31 décembre 2018, contre 9 valeurs un an auparavant, après l'arrivée à échéance des emprunts obligataires de l'Etat Tchadien et BGFI Holding, émis en 2013 aux taux respectifs de 6 % et 5 %.

La capitalisation de ce compartiment se chiffre à 162,13 milliards environ, en chute de 282,8 % par rapport à fin 2017, en raison notamment de la maturité des deux valeurs citées précédemment. La liquidité du marché des titres de dette

de la BVMAC s'est toutefois nettement améliorée en 2018, avec un volume de transactions d'environ 26,09 milliards contre 4,5 milliards, un an auparavant. Le

ratio de liquidité globale¹⁰ sur le compartiment obligataire s'est nettement apprécié au cours de la période sous revue, s'établissant à 15,5 %, contre 0,7 % à fin 2017.

Tableau 35 : Obligations conservées à la BVMAC au 31 décembre 2018

Libellé	Emetteur	Année d'émission	Montant émis (en milliards de FCFA)	Taux (en %)	Maturité
BGFI Holding 5 % brut 2013 - 2018	BGFI Holding Corporation	2013	69	5.00	7 ans
FAGACE 5,25 % net 2014-2019	FAGACE	2014	3,7	5.25	5 ans
Alios Finance 6,25 % 2014 - 2019	Alios Finance Gabon	2014	6,4	6.25	7 ans
Etat Gabonais 6 % 2015 - 2020	Etat Gabonais	2015	84,62	6.00	5 ans
Etat Gabonais 6,5 % 2016-2021	Etat Gabonais	2016	134,94	6.50	5 ans
Etat du Congo 6,5 % 2016-2021	Etat du Congo	2016	192,3	6.50	5 ans
Etat Gabonais 6,5 % 2017-2022	Etat Gabonais	2017	131,4	6.50	5 ans

Source : BVMAC

Sur le compartiment des actions, la cote officielle de la BVMAC est demeurée inchangée, avec une seule valeur, celle de la société SIAT Gabon, dont la capitalisation au 31 décembre 2018 reste stable à 5,7 milliards depuis deux ans. Le prix moyen de cette valeur s'est établi à 28 500 F CFA, niveau identique à celui des deux années précédentes.

b) Activités de la Douala Stock Exchange (DSX)

Au 31 décembre 2018, la capitalisation boursière et obligataire de la DSX s'est établie à 313,46 milliard, soit envi-

ron 1,93 % du PIB du pays, en baisse de 27,4 % par rapport à l'année précédente.

Sur le compartiment obligataire, le nombre de titres de créances cotés a reculé, avec 3 valeurs cotées contre 5 valeurs en 2017, en raison de la tombée d'échéance de deux titres de créance, en l'occurrence l'emprunt obligataire de l'Etat du Tchad 6 % net 2013-2018 et l'emprunt de l'Etat du Cameroun ECMR 5,9 % 2013-2018. Au 31 décembre 2018, la capitalisation obligataire s'est élevée à 162,1 milliards, contre 286,3 milliards un an auparavant. Cependant, la liquidité du compartiment obligataire de la DSX s'est nettement améliorée par rapport à son niveau de fin 2017. Au 31 décembre

¹⁰ Le ratio de liquidité globale est le rapport entre le volume des transactions sur la capitalisation ou l'encours obligataire du marché. Cet indicateur permet d'apprécier le dynamisme du marché secondaire et la liquidité globale du marché.

2018, le ratio de liquidité global de ce compartiment s'est fixé à 4,4 %, contre 0,76 % à fin 2017. Les transactions ont

en effet atteint une valeur cumulée de 7,1 milliards sur l'année 2018, contre 2,2 milliards en 2017.

Tableau 36 : Obligations cotées à la DSX au 31 décembre 2018

Libellé	Emetteur	Année d'émission	Montant émis (en milliards de FCFA)	Taux (en %)	Maturité
FAGACE 5,25 % net 2014-2019	FAGACE	2014	3,5	5.25	5ans
Etat du Cameroun 5,5 % net 2014-2019	Etat du Cameroun	2014	150	5.5	5ans
Etat du Cameroun 5,5 % net 2016-2021	Etat du Cameroun	2016	165	5.50	5ans

Source : DSX

Le marché des actions de la DSX a encore enregistré trois valeurs en cote à savoir SEMC, SAFACAM et SOCAPALM. Au 31 décembre 2018, la capitalisation de ces valeurs a fléchi à 151,3 milliards, contre 145,5 milliards à fin 2017.

En termes de physionomie de marché, le montant global des échanges, chiffrés à 217,7 millions, est en baisse de 7,2 % par rapport à l'année 2017, où il avait atteint 234,5 millions. Le ratio de liquidité du marché des actions a baissé

à 0,1 % au 31 décembre 2018, contre 1,6 % un an plus tôt.

Comme en 2017, l'action SOCAPALM a été la valeur la plus échangée sur le marché boursier de Douala, avec plus de 84,6 % du nombre de transactions pour une valeur globale de 174,2 millions. Les transactions sur l'action SAFACAM se sont situées à 56,0 millions, en baisse par rapport au niveau de 2017, où elles s'établissaient à 40,4 millions, alors que les transactions sur l'action SEMC ont atteint 3,2 millions, en chute par rapport à 2017, où elles étaient à 10,8 millions.

Tableau 37 : Actions cotées à la DSX

Désignation	Date d'entrée à la cote	Part du capital social introduit (en %)	Cours initial à l'introduction	Cours de référence au 31/12/2017	Cours de référence au 29/12/2018
SEMC	30/06/2006	20	54 000	63 999	57 999
SAFACAM	09/08/2008	20	39 254	28 999	28 494
SOCAPALM	07/04/2009	20,3	39 891	22 249	22 899

Source : DSX

2. Gouvernance

2.1. Organes de décision

2.1.1 Comité Ministériel

Le Comité Ministériel, qui est composé de deux Ministres par Etat membre, dont le Ministre des Finances, examine les grandes orientations en matière de politique économique des Etats et assure leur cohérence avec la politique monétaire commune.

Au cours de l'exercice 2018, le Comité Ministériel s'est réuni aux dates et lieux ci-après :

- 27 mars 2018 à Yaoundé au Cameroun (réunion ordinaire) ;
- 12 avril 2018 à Brazzaville au Congo (réunion extraordinaire) ;
- 05 juillet 2018 à Yaoundé au Cameroun (réunion ordinaire) ;
- 19 septembre 2018 à Yaoundé au Cameroun (réunion ordinaire) ;
- 07 octobre 2018 à Paris en France (réunion extraordinaire) ;
- 24 octobre 2018 à N'Djamena au Tchad (réunion extraordinaire) ;
- 21 décembre 2018 à Yaoundé au Cameroun (réunion ordinaire).

Au cours de ces réunions, les Ministres ont régulièrement examiné les questions relatives à l'environnement économique international et à la conjoncture économique, monétaire et financière des Etats membres de la CEMAC.

En ce qui concerne la situation économique, monétaire et financière des Etats

membres de la Sous-région, le Comité a recommandé de mettre davantage l'accent sur le renforcement de la stabilité externe de la monnaie et la résolution de l'épineux problème de la dette intérieure dans le cadre de l'exécution des programmes économiques avec le Fonds monétaire international. Il a insisté sur l'importance d'améliorer la gouvernance et la transparence dans le secteur pétrolier, en conformité avec les dispositions de la réglementation des changes.

En outre, le Comité Ministériel a :

- ratifié les comptes annuels de la Banque Centrale arrêtés au 31 décembre 2017, qui ont dégagé un résultat bénéficiaire de 77 108 167 674 ;
- autorisé la consolidation des engagements des Etats à l'égard de la BEAC résultant des avances pour le règlement de leurs contributions au budget du GABAC au titre des exercices 2015, 2016 et 2017 ;
- instruit la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale de lui proposer, en concertation avec l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et les Autorités judiciaires nationales, une réforme de la législation relative au recouvrement forcé et aux voies d'exécution, notamment les procédures impliquant les établissements de crédit et de microfinance à titre principal ou en qualité de tiers-saisi ;
- délivré son avis conforme pour l'adoption définitive par le Conseil d'Administration des modifications statutaires ;

- autorisé le Gouverneur de la BEAC de débiter automatiquement les comptes des Etats membres du montant de leurs contributions respectives au budget de la COSUMAF ;

- autorisé le Gouverneur de la BEAC à couvrir toutes les dépenses relatives au projet de fusion des marchés financiers de la CEMAC, avant leur prise en charge par la Communauté par le biais des fonds du FODEC ;

- pris acte de la demande de la SFI de mener un programme d'émissions obligataires sur le marché financier de la CEMAC et demandé à l'Autorité de régulation du marché financier de la CEMAC d'encadrer la mise en œuvre de ce programme ;

- demandé au GABAC de présenter désormais, à chaque réunion du Comité Ministériel, un point sur l'état de mise en œuvre du dispositif LAB/FT dans les Etats de la CEMAC ;

- prescrit aux Etats membres de communiquer à la BEAC la liste de leurs comptes en devises détenus à l'extérieur de la Zone d'Emission, en vue d'un meilleur suivi par la Banque Centrale de la mise en œuvre des accords de coopération monétaire en vigueur ;

- pris connaissance de l'état d'avancement des travaux relatifs à l'examen des conventions et contrats signés entre les compagnies pétrolières et minières et les Etats de la CEMAC, et décidé de confier au Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC la responsabilité de la collecte et de l'examen desdites conventions ;

- nommé Madame Edwige Marie Laure BEKONO en qualité de Commissaire Suppléant de la COBAC pour la République du Cameroun ;

- prescrit la tenue diligente des sessions des organes de décision de la

BDEAC aux fins (i) d'appropriation par ces instances des recommandations issues des différents audits réalisés dont celui de la COBAC, (ii) d'adoption des modalités de mise en œuvre desdites recommandations et des réformes qui en découlent, et (iii) de rendre compte au Comité Ministériel de la mise en œuvre desdites recommandations ;

- adopté le rapport d'activités 2017 du Comité de Stabilité Financière de l'Afrique Centrale ;

- nommé en tant que membres délibérants du Comité de Politique Monétaire Messieurs Guillaume PREVOST et Vincent FLEURIET ;

- invité les organes de la Communauté, en particulier la Commission de la CEMAC, le Conseil des Ministres de l'UEAC ainsi que le PREF-CEMAC, à engager une réflexion de fond sur les conditions de mise en œuvre d'une stratégie communautaire d'investissement ;

- décidé de la dissolution pure et simple du Secrétariat Permanent du SCITIE-CEMAC et du maintien du Comité Sous Régional de Suivi à titre consultatif en matière d'initiative pour la transparence des industries extractives ;

- pris acte des recommandations formulées dans le cadre de l'étude sur le suivi et la gestion de la dette publique des Etats membres de la CEMAC, conduite par la BEAC, et invité la Commission de la CEMAC à assurer, en collaboration avec les différentes parties prenantes, la mise en œuvre de ses recommandations ;

- récusé les fondements juridiques de l'approche proposée par le FMI pour le traitement de la dette des Etats envers la BEAC dans le cadre de sa nouvelle approche de dette des pays en union monétaire ;

- adopté, à l'unanimité de ses membres, le Règlement portant nouveau

code des marchés de la BEAC et prescrit au Gouverneur de la BEAC d'en saisir, sans délai, le Président de la Commission de la CEMAC, pour enregistrement et publication au Journal officiel de la Communauté ;

- exhorté les pays de la CEMAC à mettre en œuvre les recommandations des commissions techniques en vue de l'amélioration de leurs dispositifs de lutte anti blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que celles issues des différents exercices de typologies conduits par le GABAC ;

- approuvé les demandes de United Bank for Africa (UBA) Congo pour exercer comme Spécialiste en Valeurs du Trésor pour le Trésor public de la République du Congo et Commercial Bank of Cameroon (CBC) pour exercer auprès des Trésors publics du Cameroun, du Congo, du Gabon et du Tchad ;

- décidé de la mise en place des consultations conjointes entre le FMI, les Autorités nationales et les Institutions de la CEMAC, en vue d'évaluer les progrès réalisés dans la poursuite des objectifs du PREF-CEMAC et d'identifier les mesures subséquentes de redressement, ainsi que de la mise en place d'une équipe technique chargée de préparer ces rencontres ;

- adopté le Règlement portant réglementation des changes dans la CEMAC ;

- adopté le Règlement relatif aux services de paiement dans la CEMAC ;

- adopté le Règlement relatif aux sanctions pécuniaires applicables aux personnes morales et physiques assujetties à la COBAC ;

- adopté le Règlement CEMAC relatif aux conditions d'exercice et de supervision des bureaux d'information sur le crédit ;

- autorisé la Banque Centrale à solliciter la dérogation prévue à l'article 308 du Code CIMA et, le cas échéant, à lancer un appel d'offres international ouvert et à conclure éventuellement avec des compagnies d'assurance installées hors de la zone géographique de la CIMA, une police d'assurance pour le transport des valeurs ;

- décidé, dans le cadre des mesures préconisées pour la préservation de l'équilibre financier de la Banque Centrale, de la reprise des activités des CMFN par les CNC ;

- approuvé le budget de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2019, en recettes et en dépenses à la somme 180,687 milliards ;

- décidé de reconduire, au titre du budget 2019 de la COSUMAF, celui de l'exercice 2018 et instruit la COSUMAF de lui présenter, au cours d'une prochaine session, un nouveau projet de budget réaliste qui tienne compte du projet de sa fusion avec la Commission des Marchés Financiers (CMF) ;

- adopté le budget du GABAC pour l'exercice 2019 à hauteur 1,554 milliard, dont 1,332 milliard de contribution des Etats membres de la CEMAC et 222 millions de contribution de la République Démocratique du Congo ;

- pris acte du consentement donné à la SFI par chaque Etat membre de la CEMAC pour la mise en œuvre du programme d'emprunts obligataires sur le marché financier de la CEMAC ;

- nommé Madame MAHAMAT NOUR ASSADYA et Monsieur MOUSTAPHA MAHAMAT MOUSTAPHA respectivement en qualité de Commissaire titulaire et de commissaire suppléant de la COBAC pour le Tchad.

2.1.2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comprend quatorze membres, à raison de deux administrateurs pour chaque Etat membre et deux pour la France. Il est présidé par le Président en exercice du Comité Ministériel de l'UMAC. Le Gouverneur rapporte les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration administre la Banque Centrale et veille à son bon fonctionnement.

Au cours de la période sous revue, il a tenu quatre séances ordinaires et une réunion extraordinaire aux dates et lieux ci-après :

- 26 mars 2018 à Yaoundé au Cameroun (réunion ordinaire) ;
- 04 juillet 2018 à Yaoundé au Cameroun (réunion ordinaire) ;
- 18 septembre 2018 à Yaoundé au Cameroun (réunion ordinaire) ;
- 19 décembre 2018 à Yaoundé au Cameroun (réunion extraordinaire) ;
- 20 décembre 2018 à Yaoundé au Cameroun (réunion ordinaire).

Les principales décisions prises par le Conseil d'Administration en 2018 ont été les suivantes :

- approbation des rapports du Comité d'audit et du Collège des Censeurs ;
- approbation des comptes annuels de la Banque Centrale certifiés par les Commissaires aux comptes au 31 décembre 2017, avec un résultat bénéficiaire 77 108 167 674 ;
- poursuite, par le Gouvernement de la Banque, de l'apurement des suspens anciens et de l'approfondissement de l'examen des mesures adéquates

pour endiguer dans les meilleurs délais, la génération de suspens comptables consécutifs aux imputations erronées ou imprécises ;

- adoption des amendements visant à consacrer dans les Statuts de la BEAC la suppression, pour l'avenir, de toute possibilité d'avances de la BEAC aux Etats membres ;
- confirmation du mode de calcul effectué par les services de la BEAC conformément aux dispositions de la convention relative à l'avance exceptionnelle de 3 milliards consentie par la BEAC à la République Centrafricaine ;
- validation de la liste des correspondants pour les opérations de la Salle des Marchés de la BEAC ;
- maintien, en faveur de la BDEAC, de la ligne de refinancement au titre des interventions de la BEAC au niveau du Guichet de refinancement des crédits à moyen terme ;
- poursuite de l'engagement d'assistance technique et d'échange d'informations en faveur de la BDEAC et proposition au Comité Ministériel de l'UMAC de la tenue diligente d'une assemblée générale de la BDEAC aux fins d'appropriation, par les instances de la BDEAC, des recommandations issues de l'audit de la COBAC ;
- prescription de la saisine des organes compétents de la BEAC pour adopter formellement chacun des règlements intérieurs révisés des organes de la BEAC ;
- approbation de l'accord de financement négocié entre la BEAC et la Banque mondiale au nom des trois institutions bénéficiaires ;
- nomination d'un Directeur National de la BEAC pour la Guinée Équatoriale ;

- adoption du budget révisé de la BEAC pour l'exercice 2018, en recettes et en dépenses à 198,509 milliards ;
- délivrance d'un avis conforme sur le nouveau Code des marchés de la Banque Centrale, sous forme de Règlement CEMAC pris par le Comité Ministériel ;
- délivrance d'un avis conforme sur le Règlement portant réglementation des changes dans la CEMAC ;
- délivrance d'un avis conforme sur le Règlement relatif aux conditions d'exercice et de supervision de l'activité des bureaux d'Information sur le Crédit dans la CEMAC (BIC) ;
- délivrance d'un avis conforme sur le Règlement relatif aux services de paiement dans la CEMAC ;
- délivrance d'un avis conforme sur le Règlement relatif aux sanctions pécuniaires applicables aux personnes morales et physiques assujetties à la COBAC ;
- approbation du principe d'instituer une gestion du portefeuille des projets du PSB privilégiant la centralisation des ressources de financement afin d'améliorer leur utilisation en rapport avec l'atteinte des objectifs opérationnels et stratégiques du Plan ;
- adoption, dans le cadre des mesures préconisées pour la préservation de l'équilibre financier de la Banque, du gel du programme immobilier pour les projets non engagés et engagement d'une réflexion sur les critères d'implantation d'un nouveau Centre de la BEAC dans l'espace communautaire ;
- autorisation de l'exercice, par la BEAC, de la fonction de Dépositaire central unique du marché financier de la CEMAC pendant la période transitoire définie dans l'Acte additionnel N° 06/17-CEMAC-COSUMAF-CCE-SSE du 19 février 2018 et transfert de cette activité à une entité indépendante

dédiée à cette fonction au plus tard le 31 décembre 2022 ;

- délivrance d'un avis conforme pour la nomination de commissaires titulaire et suppléant de la COBAC pour le Tchad ;
- approbation du budget de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2019 à la somme de 180,687 milliards.

2.1.3. Comité de Politique Monétaire

Au cours de l'année 2018 et conformément à l'article 6 de son règlement intérieur, le CPM a tenu quatre séances ordinaires. Dans un contexte marqué, au plan international, par la poursuite de la reprise de l'activité économique mondiale, une légère hausse des cours des matières premières, et au plan Sous-régional, par un regain de l'activité économique et le maintien à des niveaux bas des réserves de change, le CPM a adopté une politique restrictive en vue de soutenir la stabilité externe de la monnaie.

Ainsi au cours de la session de mars 2018, le CPM a décidé de l'abandon de la norme limitant les créances de la BEAC adossées à des effets et valeurs émis ou garantis par les Trésors Publics à 35 % des recettes budgétaires de l'exercice écoulé et a fixé les décotes applicables aux effets publics admissibles en garantie des opérations de politique monétaire. Concernant les réserves obligatoires, la tranche d'exonération a été supprimée entraînant une application uniforme des coefficients. Il a également été fixé à partir de la période de constitution des réserves obligatoires du mois d'avril 2018, les coefficients à appliquer sur les exigibilités à vue et à terme à 7,00 % et 4,50 % respectivement. Enfin, le Comité a décidé de l'abandon des objectifs nationaux de refinancement au profit d'une limite Sous-régionale

d'intervention de la Banque Centrale, pour consacrer l'unicité de la politique monétaire.

Ce durcissement de la politique monétaire a continué au cours de l'année avec la décision, au cours de la session du mois d'octobre d'un relèvement des principaux taux. En effet, pour des raisons de soutenabilité extérieure, le CPM a décidé de relever le TIAO de 2,95 % à 3,50 %, le taux de la facilité marginale de prêt de 4,70 % à 5,25 % et le taux de pénalité aux banques de 7,00 % à 7,55 %.

En décembre, le CPM a maintenu cette orientation restrictive en relevant le taux de la facilité marginale de prêt de 75 points de base pour le porter de 5,25 % à 6,00 %, et le taux de pénalité aux banques de 75 points de base pour le faire passer de 7,55 % à 8,30 %. De plus, il a décidé de soumettre à l'obligation de constitution des réserves obligatoires, certaines banques qui continuaient de bénéficier des exemptions.

2.1.4. Comités Monétaires et Financiers Nationaux

Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux (CMFN) reçoivent leurs attributions du Conseil d'Administration et du Comité de Politique Monétaire. A cet effet, ils traitent de tous les problèmes monétaires et de crédit dans les Etats membres. Ils procèdent ainsi, dans chaque pays, à l'examen des besoins généraux de financement de l'économie et déterminent les moyens propres à les satisfaire. Outre le Ministre des Finances, qui en assure la présidence, les CMFN sont composés, dans chaque Etat membre, des Ministres représentant le pays au Comité Ministériel ou leur Suppléant, des Administrateurs de la Banque représentant l'Etat concerné au Conseil d'Administration, des ressortissants de l'Etat membre au Comité de Politique Monétaire, d'une personnalité extérieure

nommée par le Gouvernement de cet Etat en raison de sa qualification et de sa compétence en matière économique, monétaire et financière, du Gouverneur de la BEAC ou du Vice-Gouverneur, et de deux Censeurs dont un Censeur français. Les Directeurs Nationaux en sont les rapporteurs.

Au cours de l'exercice 2018, les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont tenu leurs séances aux dates et lieux ci-après :

Cameroun

- 04 avril 2018 à Yaoundé ;
- 02 juillet 2018 à Yaoundé ;
- 27 novembre 2018 à Yaoundé.

République Centrafricaine

- 07 mars 2018 à Bangui ;
- 19 juillet 2018 à Bangui ;
- 29 novembre 2018 à Bangui.

Congo

- 06 mars 2018 à Brazzaville ;
- 12 juillet 2018 à Brazzaville ;
- 06 décembre 2018 à Brazzaville.

Gabon

- 14 mars 2018 à Libreville ;
- 10 juillet 2018 à Libreville ;
- 04 décembre 2018 à Libreville.

Guinée Équatoriale

- 13 mars 2018 à Malabo ;
- 18 juillet 2018 à Malabo ;
- 05 décembre 2018 à Malabo.

Tchad

- 16 mars 2018 à N'Djamena ;
- 20 juillet 2018 à N'Djamena ;
- 30 novembre 2018 à N'Djamena.

Au cours de leurs réunions, les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont examiné l'environnement économique international et ses répercussions sur la situation économique, monétaire et financière des Etats.

2.2. Organes de contrôle

2.2.1. Collège des censeurs

Au cours de l'exercice 2018, le Collège des Censeurs a tenu quatre réunions à l'effet d'examiner les dossiers relatifs à ses missions, consacrées par l'article 63 des Statuts de la Banque Centrale.

A ce titre, cet organe a examiné :

- le respect des dispositions de la convention de Compte d'Opérations ;
- le contrôle de l'exécution du budget de l'exercice 2017 ;
- le projet de collectif budgétaire pour l'exercice 2018 ;
- le projet de budget de l'exercice 2019.

2.2.2. Comité d'Audit

L'année 2018 a vu la tenue de quatre sessions ordinaires et d'une session extraordinaire du Comité d'Audit,

Les principaux sujets examinés ont porté sur :

- l'arrêté des comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- le rapport annuel de l'audit interne pour l'année 2017 ;
- le suivi de l'exécution du programme d'activités de la Direction Générale du Contrôle Général et de la mise en œuvre des différentes recommandations des organes de contrôle interne et externe en 2018 ;
- l'évolution du référentiel des principes et des états comptables ;
- les suspens comptables ;
- l'évolution des modalités de gestion des billets déplacés ;
- le suivi de l'exécution du budget de la Banque Centrale et du programme de retour à l'équilibre financier ;

- la sélection d'un co-commissaire aux comptes ;

- le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux.

2.2.3. Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes ont, durant l'année 2018, procédé à la certification des états financiers de la Banque Centrale au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Conformément aux dispositions statutaires et à leur lettre de mission, les commissaires ont rendu compte de leurs travaux au Comité d'Audit et au Gouvernement de la Banque Centrale, qui procède à l'arrêté des comptes. Ils ont ensuite présenté leur rapport au Conseil d'Administration de la Banque Centrale, à qui incombe, la responsabilité d'approuver les comptes avant leur ratification par le Comité Ministériel de l'UMAC.

Outre leur opinion sur les états financiers, les commissaires aux comptes ont procédé aux vérifications spécifiques qui donnent lieu à l'émission de rapports sur le Compte d'Opérations et la Salle des Marchés, selon les dispositions de l'article 35 des Statuts.

Au dernier trimestre de l'année 2018, les Commissaires aux comptes ont réalisé une revue intérimaire dans le cadre des diligences de certification des comptes de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2018.

La lettre de recommandations émise par les Commissaires aux comptes à l'issue de leurs interventions fait l'objet d'un suivi étroit par la Direction Générale du Contrôle Général, en relation avec la Direction de la Comptabilité, du Budget et du Contrôle de Gestion.

2.3. Autres organes

2.3.1. Conseils Nationaux de Crédit

Les Conseils Nationaux du Crédit (CNC) sont consultés sur les orientations de la politique monétaire, du crédit et de la réglementation bancaire. De leurs réunions tenues en 2018, il ressort globalement ce qui suit, par pays :

Au **Cameroun**, lors des trois réunions organisées le 06 février, et les 24 et 25 juillet, les travaux du CNC ont principalement porté sur :

- la poursuite et l'achèvement du déploiement et de la vulgarisation de la plateforme CIP-FIBANE-CASEMF auprès de l'ensemble des établissements de micro finance et des autres administrations ;
- les réflexions sur la mise en place d'une stratégie nationale d'éducation financière du public ;
- l'étude sur le développement de la Finance Islamique au Cameroun ;
- la poursuite de l'étude sur le *Mobile Money* et l'utilisation de l'e-commerce au Cameroun ;
- l'enquête annuelle sur la tarification des services des assujettis ;
- le lancement officiel de la centrale des Risques des EMF ;
- la mise en place d'un Répertoire des sûretés mobilières et immobilières au Cameroun ;
- la poursuite de l'immatriculation des établissements assujettis au registre spécial du CNC ;
- l'élaboration d'un cadre de pénalisation du non-remboursement de crédit ;
- la mise en place du cadre réglementaire de la médiation sur les services financiers ;
- la poursuite de l'évaluation du management des EMF ;

- le traitement des demandes d'ouverture des agences et guichets d'établissement de crédit et de microfinance ;

- la production du Rapport sur la monnaie, le crédit et le fonctionnement du système financier de l'année 2017 ;

- l'organisation des sessions du CNC de l'année 2017 ;

- les audiences accordées par le Secrétaire Général du CNC.

En **République Centrafricaine**, au cours de ses trois sessions ordinaires, le 07 mars, le 19 juillet et le 29 novembre 2018, le Conseil a procédé à une réorganisation du CNC, à travers notamment une révision du nombre de membres statutaires. Il a par ailleurs procédé à l'adoption des rapports semestriels sur les Taux Effectifs Globaux (TEG) et seuils d'usure applicables en République Centrafricaine.

Au **Congo**, le Conseil National du Crédit, pendant ses trois sessions ordinaires, le 06 mars, le 12 juillet et le 06 décembre, a notamment : (i) procédé à la validation des rapports semestriels sur les Taux Effectifs Globaux (TEG) et seuils d'usure applicables au Congo, (ii) engagé les travaux de mise en place et d'élaboration de l'Indice des Prix des Services Financiers (IPSF) au Congo, (iii) lancé le recensement des établissements de microfinance exerçant au Congo et, (iv) engagé les travaux de la table ronde visant à élaborer la matrice des actions issues des recommandations de l'enquête sur le financement des PME au Congo.

Au **Gabon**, lors de ses sessions des 14 mars, 10 juillet et 04 décembre, le CNC a examiné les demandes d'agrément (i) des dirigeants des établissements de crédit, (ii) d'un établissement de microfinance, et (iii) de Commissaires aux comptes.

En **Guinée Équatoriale**, lors des trois sessions ordinaires des 13 mars, 18 juillet et 05 décembre, outre l'examen de l'évolution des activités du système bancaire équato-guinéen en 2018, le CNC

a abordé plusieurs points, parmi lesquels l'adoption des rapports semestriels sur les Taux Effectifs Globaux (TEG) et les seuils d'usure applicables en Guinée Équatoriale, et le suivi des recommandations de l'étude sur le financement bancaire des petites et moyennes entreprises (PME) en Guinée Équatoriale.

Au **Tchad**, réuni 3 fois en session ordinaire les 16 mars, 20 juillet et 30 novembre, le Conseil s'est essentiellement penché sur l'élaboration des rapports semestriels sur les Taux Effectifs Globaux (TEG) et les seuils d'usure applicables au Tchad, ainsi que sur l'examen du projet de décret portant organisation et fonctionnement du CNC.

2.3.2. Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale

Durant l'année 2018, le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) a tenu régulièrement ses deux sessions plénières, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC et Président statutaire, conformément à l'article 4 du Règlement portant création du CSF-AC. De même, le Comité a produit son rapport annuel d'activités qui a été soumis au Comité Ministériel de l'UMAC pour validation, et a organisé un séminaire d'information à l'endroit des institutions membres.

Au cours de ces réunions, le CSF-AC a procédé à l'analyse critique des risques et vulnérabilités pesant sur le système financier, après avoir pris connaissance de la conjoncture économique, monétaire et financière internationale et sous-régionale ainsi que de la situation d'ensemble du secteur financier. En rapport essentiellement avec la poursuite des mesures de consolidation des finances publiques et la remontée des cours des principaux produits d'exportation, le Comité a noté que les risques pesant sur le système

financier de la Zone sont restés dans l'ensemble maîtrisés, grâce aux actions concertées des Etats membres, des institutions de supervision et de la Banque Centrale. Par ailleurs, il a pris bonne note de l'exécution des précédentes recommandations et a relevé plusieurs avancées, en particulier sur l'état de mise en œuvre du processus de rapprochement des institutions du marché financier et de l'assainissement des finances publiques.

Dans le but de permettre aux différents acteurs impliqués dans le suivi de la stabilité financière de mieux appréhender le fonctionnement du système financier sous régional et de s'imprégner des enjeux liés aux réformes entreprises au cours des dernières années, le CSF-AC a organisé un séminaire d'information sur le thème « Activités, réglementation et réformes du système financier Sous-régional », le 22 novembre 2018 aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Cette rencontre a permis aux participants de prendre connaissance des progrès réalisés par les régulateurs micro pruden- tiels, BEAC, COBAC, COSUMAF, CIMA, etc.

En outre, en vue d'informer le grand public sur la résilience du système financier sous-régional et conformément à l'article 5 du Règlement portant création du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC), la Revue de la Stabilité Financière en Afrique Centrale, édition 2017 (RSF-AC 2017) a été produite. Hormis une partie non thématique consacrée à l'évolution de l'activité des institutions membres, les éventuels risques et difficultés rencontrés et les réformes entreprises en 2017, la Revue 2017 publie également un article thématique sur l'impact des finances publiques sur la stabilité bancaire. Cette étude vise à vérifier l'influence de la situation financière des Etats sur la stabilité du système bancaire de la CEMAC, en vue de contribuer à l'amélioration de la prise de décisions en matière de stabilité financière dans la Sous-région.

III. Gestion et Coopération



1. Activités et projets de la BEAC

1.1. Etude et Recherche

Au cours de l'année 2018, et en droite ligne du Programme Triennal de Recherche validé en 2014, trois ateliers de recherche internes et deux ateliers de recherche externes ont été organisés. Il s'agissait, lors de ces rencontres, de procéder à l'évaluation et la validation des travaux de recherche produits par les services de la BEAC. Ces travaux sont publiés sur le site internet dans la rubrique « BEAC Working Papers ». Les travaux analysés ont porté essentiellement sur la compréhension des mécanismes de la politique monétaire de la BEAC. En effet, il est essentiel pour la BEAC d'avoir une connaissance plus fine des canaux par lesquels la politique monétaire affecte l'économie réelle. Des universitaires de la Sous-région et du monde ont activement participé à ce processus. Au total douze articles de recherche ont été publiés sur le site web de la Banque.

S'agissant de la coopération avec les universités des pays de la CEMAC, sept (07) accords de coopération ont été ratifiés au cours de l'année 2018. Il s'agit des accords avec i) l'Université de Yaoundé II SOA (Cameroun), ii) l'Université de Dschang (Cameroun), iii) l'Université de Douala (Cameroun), iv) l'Université de Bangui (République Centrafricaine), v) l'Université Marien Ngouabi (Congo), vi) l'Université Omar Bongo (Gabon), et vii) l'Université Nationale de Guinée Équatoriale. Ces cadres de coopération s'inscrivent dans le processus de la vulgarisation de la politique de recherche au sein de la Banque Centrale. Dans le

passé, le Gouverneur avait également signé un accord de coopération avec l'Université de N'Djamena (Tchad) en 2017 et un accord avec le Laboratoire d'Economie d'Orléans (France) en 2015. Au total, neuf (09) cadres de coopération existent entre la BEAC et les Instituts Universitaires et de Recherche.

Dans le cadre de la conception d'outils d'analyse et de modélisation des économies de la CEMAC, deux principaux axes de développement sont en cours. D'une part, des modèles d'analyse structurelle de type DSGE (*Dynamic and Stochastic General Equilibrium*) et semi-structurelle de type QPM (*Quarterly Projection Model*) sont en cours de développement. Des ateliers techniques réunissant l'équipe de modélisation et de prévision de la BEAC se sont tenus en février, en mai, en novembre et en décembre 2018. D'autre part, des modèles d'analyse reposant sur l'exploitation des séries temporelles ont été conçus et mis en production.

1.2. Gestion des ressources humaines

1.2.1 Evolution et structure de l'effectif

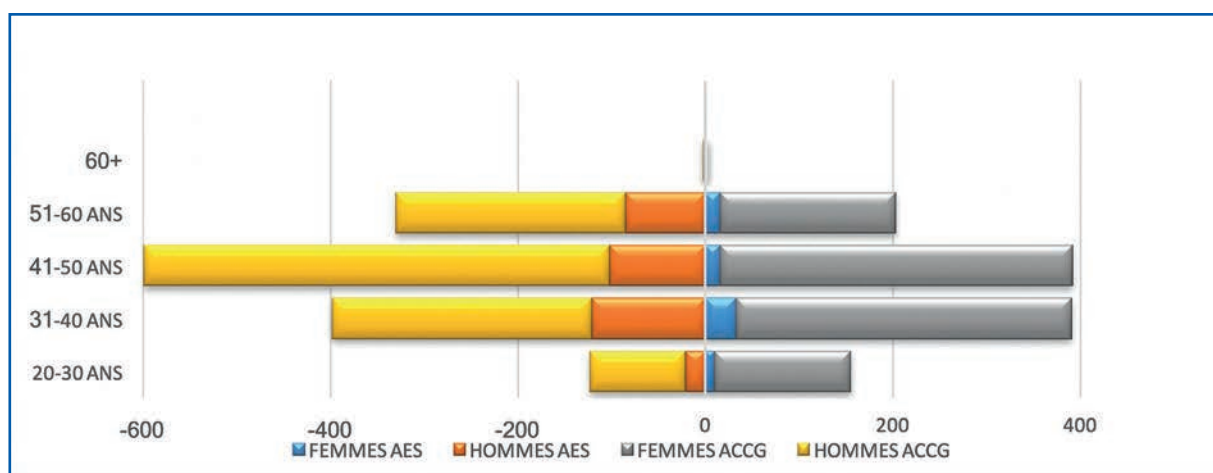
Au 31 décembre 2018, l'effectif du Personnel permanent de la BEAC est de 2 587 agents, en diminution de 0,11 % par rapport au 31 décembre 2017. Cette légère baisse est liée aux mouvements enregistrés au cours de l'exercice (recrutements, retraites, décès, licenciements, démissions etc..).

**Tableau 38 : Evolution des effectifs du personnel de la BEAC
pour l'année 2018**

Pays ou Centre	Effectifs en nombre		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2017		
	31/12/2017	31/12/2018	En nombre	En %	En %	Dont cadres supérieurs	
						En nombre	En %
Services Centraux	636	632	- 4	- 0,63	24,43	186	7,2
Bureau Extérieur de Paris	5	6	1	20,00	0,23	2	0,1
COBAC	75	72	- 3	- 4,00	2,78	46	1,8
Cameroun	612	594	- 18	- 2,94	22,96	38	1,5
République Centrafricaine	187	183	- 4	- 2,14	7,07	19	0,7
Congo	323	325	2	0,62	12,56	30	1,2
Gabon	296	295	- 1	- 0,34	11,40	27	1,0
Guinée Equatoriale	196	165	- 31	- 15,82	6,38	25	1,0
Tchad	260	315	55	21,15	12,18	19	0,7
Total	2 590	2 587	- 3	- 0,12	100	396	15,3

Source : BEAC/DRH

Graphique 14 : Pyramide des âges des agents de la BEAC au 31 décembre 2018



1.2.2 Projets

Les activités menées dans le cadre des projets inscrits au PSB ont été les suivantes :

- la finalisation du « Plan Directeur des Ressources Humaines (PDRH) » ;
- l'opérationnalisation du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH).

a) Plan Directeur des Ressources Humaines (PDRH)

Concernant la finalisation du PDRH, les actions suivantes ont été réalisées :

- la formation des formateurs à la nouvelle méthode d'évaluation du personnel ;
- la confection des supports pour la formation des formateurs et des managers ;
- l'élaboration du référentiel des objectifs pour les managers.

b) Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH)

S'agissant des travaux sur le SIRH, les travaux au cours de l'année 2018 se sont principalement articulés autour des actions ci-après :

- la signature du contrat d'assistance pour la mise en exploitation du SIRH (1^{er} novembre 2018) ;
- la mise à jour des données du personnel des Services Centraux ;
- la mise à jour des différents paramètres de l'application ;
- le passage en double commande des Services Centraux.

1.3. Audit et Contrôle

Au titre de l'année 2018, vingt (20) missions étaient inscrites au plan annuel d'audit, dont sept (07) prévues pour le Département de l'Audit et de l'Inspection des Services Centraux, cinq (05) pour le Département de l'Audit et de l'Inspection des Centres et huit (08) pour le Département de la Prévention des Risques et de l'Audit Informatique.

Au final, compte tenu de la priorité accordée à l'élaboration de la cartographie des risques, onze (11) missions ont été effectuées, dont cinq (05) au Siège, cinq (05) dans les Centres et une (01) mission d'audit informatique.

La DGCG a par ailleurs conduit treize (13) enquêtes spéciales contre dix-sept (17) l'année précédente.

En ce qui concerne la prévention des risques, l'année 2018 a été marquée par la réalisation de la campagne de cartographie des risques. Les travaux ont été menés sur l'ensemble des unités opérationnelles du Siège et des Directions Nationales de Yaoundé et de Bangui. Ils ont porté sur la mise à jour des processus, l'identification et l'évaluation des risques ainsi que des dispositifs de contrôle interne et la définition des plans de traitement des risques.

En plus de la cartographie des risques, la DGCG a procédé à l'élaboration d'une cartographie des points de contrôle sur l'ensemble des processus opérationnels.

S'agissant de la supervision des opérations de destruction de billets usés, neuf (09) missions ont été réalisées, contre douze (12) en 2017, pour 202 773 000 billets usés détruits, contre 285 820 000 l'année précédente.

Enfin, les autres activités ont notamment porté sur la supervision des passations de service, le renforcement des capacités, la refonte du contrôle permanent, ainsi que le projet d'automatisation du contrôle permanent et de l'audit interne inscrit au Plan Stratégique de la Banque (PSB 2017-2020).

1.4. Informatique et télécommunications

Au cours de l'année 2018, les activités de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) se sont articulées autour des projets internes visant la modernisation du Système d'information, notamment i) le recrutement d'un cabinet et le début des travaux de mise en conformité VSAT vers le satellite SES et la liaison secondaire vers le satellite ABS-3A, et ii) l'interconnexion terrestre des Sites BEAC du Cameroun à la Fibre Optique via le réseau Mpl-S pour une exploitation prévue début 2019.

Par ailleurs, en sa qualité de Direction support, la DSI a continué d'accompagner les Directions métiers dans le cadre de différents projets : i) la DRHF dans le cadre du projet SIRH ; ii) la DOF avec les projets SUMMIT, AGAVE, RAPPPO ; iii) la DSFABFE dans la mise en production et l'exploitation de Dépôt-X ; iv) la DPMG dans la l'initialisation des environnements des centres d'OYO et d'EBIBEYIN, et v) la DCBCG dans le cadre du projet de refonte du référentiel comptable de la Banque.

1.5. Affaires juridiques et contrats

a) Saisines

En 2018, le Département des Affaires Juridiques et de la Réglementation (DAJR) a enregistré 1 532 saisines par courrier de diverses natures provenant des entités des Services Centraux, des Directions Nationales et des Centres

de la BEAC, ainsi que de certains organismes internationaux et divers partenaires, contre 1 347 pour la même période en 2017.

Ces saisines sont réparties entre les contrats, les conventions, les avis sur des questions diverses, les dossiers du personnel, les litiges et les honoraires des avocats, la situation des soldes des comptes des saisies-attributions, les suspens et les divers.

Les principales saisines ont porté sur :

- Contrats et Conventions : le DAJR a été sollicité, pour avis, sur 149 projets de contrats et 44 projets de conventions. Au total, 78 contrats et 41 conventions ont été reçus pour enregistrement au cours de la période sous revue.

Dans la perspective de la mise à jour des contrats et de la formalisation des relations de la BEAC avec les prestataires, le DAJR a indiqué, à travers une lettre circulaire, les éléments à prendre en compte lors de la revue des contrats de consommations courantes.

- Dossiers du personnel : le DAJR a été saisi de 37 nouveaux dossiers du personnel, contre 40 en 2017. L'essentiel des dossiers a porté sur les procédures disciplinaires, le paiement du solde de tout compte notamment aux agents appelés à faire valoir leurs droits à la retraite, les conflits entre les dispositions statutaires du personnel de la BEAC et les codes du travail des Etats membres.
- Situation des soldes des comptes saisies-attributions : l'activité est en net reflux depuis l'adoption du Règlement n°005/CEMAC/UMAC/CM du 22 novembre 2012 portant insaisissabilité des comptes et actifs financiers des Etablissements de crédit logés à la BEAC.

Toutefois, le DAJR continue d'assurer le suivi des 148 dossiers encore actifs de saisies-attributions antérieures à l'entrée en vigueur du Règlement précité. L'en-cours des sommes afférentes est estimé à FCFA 4 539 837 526. Il est à noter que cette situation est restée stable depuis le début de l'année en cours.

b) Veille juridique

Au cours de l'année précédente, l'activité relative à la veille juridique a consisté à identifier les nouvelles dispositions juridiques ou textes de droit, et à compléter sa base documentaire sur le droit communautaire et le droit positif des Etats membres.

c) Autres activités

Plusieurs autres actions ont été menées dont les principales sont :

- la refonte des Manuels des procédures DAJR : conformément aux orientations de la Décision du Gouverneur n°049/GR/2017 du 22 mai 2017 portant Guide méthodologique de formalisation des procédures et modes opératoires de la Banque Centrale et de la Lettre Circulaire n° 004/DOAAR-CGAM du 07 septembre 2017 relative à la coordination du processus d'élaboration des procédures et modes opératoires, la validation technique des procédures et modes opératoires susvisées, le DAJR a procédé à la validation en interne de son manuel de procédures après l'avoir rédigé et mis sous format DGCG ;

- le DAJR a proposé un organigramme réaménagé pour tenir compte de la nouvelle organisation des services centraux de la Banque, qui lui affecte désormais l'activité de « Réglementation » qui consiste en l'examen et l'enregistrement des textes réglementaires ;

- le Département a été confronté à diverses contraintes : il s'agit principalement des contraintes budgétaires, des besoins en effectifs suite au départ de

deux AES pour cause d'affectation et de départ à la retraite ;

- la lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme : le DAJR procède au fur et à mesure aux consolidations des demandes d'informations complémentaires adressées par la Banque de France aux Centres de la BEAC. De même, il a réalisé avec l'assistance du Cabinet Wavestone un bilan projet afin d'évaluer l'effectivité du dispositif LCB/FT depuis son entrée en vigueur, et organisé un séminaire de sensibilisation des acteurs clés, qui s'est déroulé du 1^{er} au 02 novembre 2018, à Yaoundé aux Services Centraux ;

- l'actualisation des Règlements Intérieurs : suite à l'adoption définitive des Statuts révisés de la BEAC dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du FMI liées aux sauvegardes, le DAJR a réalisé le dossier de base des Règlements Intérieurs révisés, lequel a fait l'objet d'une relecture par un comité regroupant diverses entités de la BEAC, avant sa validation par le Gouverneur de la BEAC et la saisine des instances supérieures compétentes pour les adopter après prise en compte des observations du FMI ;

- l'apport de liquidité d'urgence : dans le cadre de la formalisation de ce nouveau dispositif d'intervention de la BEAC en matière de préservation de la stabilité financière, le DAJR a fortement été sollicité à travers le groupe de travail et l'équipe technique mis en place par Décision du Gouverneur. Un dispositif provisoire concernant les banques du Tchad a été mis en place. Le cadre général a été adopté par les instances compétentes ;

- la Réforme de la Politique Monétaire : le Règlement portant révision de la réglementation des changes dans la CEMAC élaboré avec le concours actif du DAJR a été adopté en décembre 2018, après prise en compte des observations reçues du FMI.

1.6. Investissement et patrimoine

L'année 2018 a été marquée par la réception des travaux de construction de l'Agence de la Banque Centrale à Ebibeyin en Guinée-Equatoriale, la poursuite des travaux de construction de la future Agence de la Banque Centrale à Oyo au Congo, et du nouvel immeuble de la Direction Nationale de Bangui en République Centrafricaine.

1.7. Budget et contrôle de gestion

En 2018, les activités du Pôle Budget et Contrôle de Gestion ont porté sur la gestion budgétaire courante de la Banque Centrale et la poursuite de l'exécution du projet de réforme du Système de gestion budgétaire de la BEAC (SYGESBEAC).

Un collectif budgétaire a été adopté par le Conseil d'Administration lors de sa session du 18 septembre 2018. Ce collectif a été initié pour prendre en compte les incidences de la baisse des recettes d'exploitation, notamment les recettes sur les avoirs extérieurs qui ont chuté drastiquement.

Les diligences relatives à l'élaboration du budget de l'exercice 2019 ont été réalisées sur la base des directives définies dans la Lettre Circulaire de cadrage budgétaire n°002/DGE/DCBCG/2018 du 10 octobre 2018.

La lettre de cadrage budgétaire a pris appui sur les mesures de rationalisation des charges validées par le Gouvernement de la Banque Centrale. Aussi, les mesures retenues pour l'élaboration du budget de l'exercice 2019 ont mis l'accent sur un ajustement budgétaire interne, tout en préservant la réalisation des missions statutaires et l'atteinte

des objectifs du Plan Stratégique de la Banque.

Au total l'exercice 2018 s'est soldé par un excédent budgétaire de 14 400 millions, correspondant à la différence entre les recettes de 198 125 millions et les dépenses se chiffrant 183 725 millions. Ce résultat est en baisse de 81,3 % par rapport à celui réalisé en 2017 d'un montant de 77 108 millions.

En termes de réalisations, les ressources globales de la Banque Centrale ont représenté un taux de 99,8 % des prévisions révisées. Quant aux dépenses, elles représentent globalement un taux d'utilisation des crédits délégués de 82,1 % dont 111,0 % pour les crédits de fonctionnement et 38,4 % au titre des crédits d'investissement et d'équipement. En matière de recettes, ces performances découlent, d'une part, de la prise de bénéfices sur des opérations de cession/rachat d'or, et d'autre part, de la bonne tenue des produits issus du marché monétaire. S'agissant des dépenses, le niveau de consommation des crédits constaté est imputable essentiellement à une envolée des frais généraux associée à une faible absorption des crédits d'investissement et d'équipement.

D'un exercice à l'autre, les résultats de l'exécution du budget ont baissé de 31,4 % pour les ressources et 13,3 % en ce qui concerne les dépenses. Les revenus issus de la gestion courante de la Banque ont poursuivi, comme en 2017, leur décroissance du fait notamment de la contraction des avoirs extérieurs. Ainsi, pour la deuxième année consécutive, les produits issus du marché monétaire constituent la première source de revenus de la Banque Centrale. Ils s'établissent à 106 383 millions, en hausse de 43,8 % par rapport

à leur niveau de l'année précédente, en raison d'un retour plus prononcé des établissements de crédit aux guichets de la BEAC, compte tenu d'une part, des nouvelles procédures de la Banque Centrale d'adjudication des appels d'offres à taux multiples, et d'autre part, de l'utilisation de la facilité de prêt marginal par certains établissements de crédit dans le cadre de la gestion de leur trésorerie. A fin décembre 2018, les produits issus des placements extérieurs se sont chiffrés à 44 966 millions, en régression de 71,9 % par rapport au niveau atteint un an plus tôt.

Concernant l'évolution du projet SYGESBEAC, un atelier sur la retranscription du collectif budgétaire 2018 dans la solution informatique intermédiaire SYGESBEAC s'est tenu à Douala du 15 au 26 octobre 2018. Cet atelier avait également pour objectifs la formation des nouveaux acteurs et la remise à niveau des anciens correspondants en charge des travaux budgétaires.

Enfin, les missions d'assistance effectuées dans les Centres au titre des diligences inhérentes à l'élaboration du budget ont aussi constitué des occasions de vulgarisation des nouvelles règles de saisie des données budgétaires dans le Système Informatique Intermédiaire (SII) de SYGESBEAC.

1.8. Communication

L'année 2018 a été marquée par plusieurs événements organisés ou non par la Cellule de Communication et pour lesquels elle a élaboré et mis en œuvre des actions de communication.

Sur le plan interne, la Cellule a assuré la diffusion des communiqués de presse à l'issue des différentes réunions des organes statutaires de la Banque Cen-

trale (Comité Ministériel, Conseil d'Administration, Comité de Politique Monétaire, Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale). Pour communiquer sur les événements importants, elle a compilé le bulletin événementiel d'informations BEAC Inside (04 numéros) relatifs aux événements ci-après : cérémonie des vœux aux membres du Gouvernement, Fête Annuelle, 18^{ème} Rencontre avec les Chefs de Centre, ainsi que la rencontre du Gouverneur avec le personnel de la Direction Nationale de Libreville. Elle a œuvré pour la rédaction et la parution des numéros 84, 85 et 86 du journal interne trimestriel BEAC-Contacts, ainsi qu'un numéro spécial à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale de la Femme.

Sur le plan de la communication externe, la Cellule de Communication a mené à la fois des activités de communication régulières et celles liées aux événements majeurs organisés par la Banque Centrale ou des institutions partenaires. Au titre des activités régulières, elle a organisé aux Services Centraux, des conférences de presse rassemblant les médias locaux, à l'issue de trois réunions ordinaires du Comité de Politique Monétaire, avec pour extrant la diffusion de communiqués de presse. En outre, en juillet 2018, lors de la 3^{ème} session du CPM tenue à N'Djamena, la Cellule de Communication a réuni les médias tchadiens, pour la traditionnelle conférence de presse qui s'est tenue à la Direction Nationale de la BEAC le 25 juillet 2018, renforçant ainsi les relations avec la presse et les télévisions tchadiennes.

Afin de mettre en valeur, les missions confiées au Gouverneur de la BEAC et les réformes engagées par l'Institution soutenant le développement des économies de la CEMAC, la Cellule de Com-

munication a supervisé la publication de six pages publicitaires dans différents numéros stratégiques du magazine Jeune Afrique.

Dans le cadre de l'animation du site internet de la Banque Centrale, la Cellule a assuré les diffusions et les mises à jour quotidiennes du site jusqu'à la passation de la maintenance aux mains du prestataire. Depuis ce moment, la Cellule est intermédiaire entre le prestataire et les entités intervenant sur le site pour son actualisation.

Par ailleurs, la Cellule a participé à d'autres activités de la Banque Centrale, notamment dans l'organisation du séminaire de vulgarisation des nouveaux textes de la micro finance, suivi de la traditionnelle rencontre du Président de la COBAC avec la profession bancaire les 26 et 27 juin 2018 à Yaoundé, la concertation avec les acteurs sous régionaux du marché monétaire sur le nouveau

cadre opérationnel de la politique monétaire, la rencontre des Chefs de Service de l'Émission Monétaire organisée du 10 au 14 décembre 2018 à Douala.

La Banque Centrale a par ailleurs organisé à l'immeuble siège, sous la houlette du Fonds monétaire international, les 20 et 21 décembre 2018, un séminaire de formation des journalistes économiques de la Sous-région, afin de les outiller pour une meilleure exploitation de l'information à caractère économique. Ces travaux ont servi de phase-pilote aux ajustements nécessaires pour les sessions de formation des journalistes qu'elle a planifiées.

Des actions de communication ont été déployées dans le cadre des célébrations de la fête annuelle de la Banque, de la 33^{ème} édition de la Journée Internationale de la Femme et de la 132^{ème} édition de la fête du travail.

2. Coopération régionale et internationale

2.1. Coopération régionale

2.1.1. Zone Franc

La BEAC a pris part aux réunions de printemps et d'automne de la Zone Franc qui se sont tenues respectivement le 13 avril à Brazzaville et le 8 octobre à Paris. Ces réunions ont donné l'opportunité aux Ministres, Gouverneurs et Présidents des Institutions de la Zone Franc d'examiner (i) la situation macroéconomique et l'état de la convergence nominale et réelle en Zone Franc, (ii) les conclusions et les recommandations du rapport de la Banque mondiale sur l'évaluation du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Zone Franc.

Dans l'ensemble, les déficits budgétaires se sont creusés dans de nombreux Etats, les dettes publiques ont progressé rapidement et certains pays ont accumulé des arriérés de paiement, rendant difficile le respect des critères de convergence. Face à ce constat, les Etats ont été encouragés à poursuivre la mise en œuvre des mesures permettant de renforcer l'intégration régionale, facteur de résilience et de solidarité des Etats de la Zone Franc face aux chocs exogènes négatifs dans un environnement économique international incertain.

Les Ministres ont adopté le plan d'action ainsi que les recommandations du rapport de la Banque mondiale sur l'état des lieux de la mise en œuvre des dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Zone Franc. En effet, cette zone fait

face à un risque élevé de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme. Des vulnérabilités de plusieurs ordres facilitent le développement des flux financiers illicites multiformes et la montée des risques liés au financement du terrorisme. La mise en œuvre du plan d'action par les autorités nationales et communautaires devrait être progressive et commencer par les actions les plus pertinentes.

2.1.2. Rencontres BEAC/Bank Al Maghrib

Le Gouverneur de la BEAC a effectué du 1^{er} au 2 février 2018, une visite de travail, de coopération et d'amitié au Siège de la Banque Centrale du Maroc (Bank Al-Maghrib). La politique monétaire, la gestion des réserves de change, la supervision bancaire et la stabilité financière sont les domaines prioritaires qui devraient plus que jamais bénéficier de la coopération fructueuse qui existe entre les deux Institutions.

2.1.3. Association des Banques Centrales Africaines

La BEAC a pris part aux 41^{èmes} réunions annuelles de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) qui se sont tenues du 05 au 09 août 2018 à Sharm-El-Sheikh, en Egypte. Ces assises ont été notamment marquées par l'organisation du Symposium sur le thème : « Détérioration des relations avec les correspondants bancaires et flux de capitaux illicites : risques et défis stratégiques pour l'Afrique ».

L'expérience de la BEAC, entre autres, a mis en exergue une certaine stabilité des relations de correspondance bancaire avec néanmoins des exigences accrues de la part des banques correspondantes, en matière de connaissance de la clientèle et de renforcement du dispositif réglementaire de LBC/FT.

Les délibérations du Conseil des Gouverneurs ont principalement porté sur la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA), les initiatives d'intégration en cours, le fonctionnement de l'Association et la coopération avec d'autres Institutions partenaires.

2.1.4. Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique

Au cours de l'année 2018, la BEAC a pris part à différentes rencontres organisées par la CEA dans la Sous-région.

Elle a pris part à un Atelier de formation sur les outils de modélisation des politiques de planification et de suivi intégrés, qui s'est déroulé du 21 au 25 mai 2018, à Yaoundé (Cameroun), à la 9^{ème} réunion annuelle des agences et institutions partenaires au Mécanisme Sous-régional de Coordination de l'appui du Système des Nations Unies au programme UA/NEPAD en Afrique Centrale (MSRC-AC) qui s'est tenue du 20 au 21 novembre 2018 à Libreville au Gabon; à la 33^{ème} session du Comité Intergouvernemental d'Experts de l'Afrique Centrale

du 18 au 21 septembre 2018 à N'Djaména, sur le thème « Le financement de l'industrialisation en Afrique Centrale »

Enfin, la Banque a été invitée, à célébrer le 60^{ème} anniversaire de la CEA, le 12 décembre 2018 à Yaoundé, en présence d'officiels camerounais et des autres partenaires techniques et financiers.

2.2. Coopération internationale

2.2.1. Fonds monétaire international

Les différentes missions effectuées par les Services du FMI auprès des Institutions de la CEMAC (du 20 février au 1^{er} mars 2018, du 26 avril au 8 mai 2018, du 6 au 13 septembre 2018 et du 23 octobre au 2 novembre 2018) ont permis d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie régionale de sortie de crise. Pour sa part, la BEAC s'est formellement engagée vis-à-vis du FMI à soutenir les efforts d'ajustement et les réformes économiques engagées par les États membres, afin de rétablir les conditions de stabilité macroéconomique servant de fondement à une croissance durable.

La BEAC a également pris part aux réunions de printemps et d'automne du FMI et de la Banque mondiale qui se sont tenues respectivement du 17 au 22 avril 2018 à Washington et du 10 au 14 octobre 2018 à Bali, en Indonésie.

2.2.2. Banque mondiale

Le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé le 04 mai 2018 le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC (BEAC, COBAC et GABAC) pour un montant global de 24 300 000 DTS, soit environ 35 000 000 dollars US.

Le Projet comprend les cinq composantes suivantes : (i) Renforcement des capacités de la BEAC et de la COBAC à remplir leur Mandat de Stabilité Financière , (ii) Renforcement des capacités de la BEAC et de la COBAC à remplir leur Mandat d'Inclusion Financière , (iii) Renforcement des capacités du GABAC à remplir son Mandat d'Intégrité Financière , (iv) Appui à un certain nombre de réformes par le biais de financements basés sur les résultats , et (v) Coordination du Projet.

Au terme de sa période de mise en œuvre estimée à cinq (05) ans, il devrait permettre d'atteindre les objectifs ci-après :

- renforcer la stabilité financière dans la CEMAC ;
- rendre plus efficace la politique monétaire de la BEAC grâce au développement des outils d'analyse (modèles) et des données statistiques disponibles et fiables ;
- accroître l'accès aux services financiers en mettant en œuvre des politiques d'inclusion financière qui s'inscriront dans le cadre d'une stratégie Sous-régionale ;
- réduire les risques de blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme dans la région CEMAC grâce à une bonne application des nouvelles règles du GAFI (2012) ;

- renforcer la Gouvernance des trois institutions bénéficiaires.

2.2.3. Groupe de la Banque Africaine de Développement

La BEAC a pris part aux Assemblées annuelles 2018 de la Banque Africaine de Développement (BAD) qui se sont tenues du 17 au 22 avril 2018 à Busan, en Corée du Sud, sur le thème : « *Accélérer l'industrialisation de l'Afrique* ». Ces assises ont notamment mis l'accent sur les initiatives et les politiques efficaces à mettre en œuvre pour accélérer l'industrialisation de l'Afrique.

Par ailleurs, la BEAC a accueilli du 17 au 19 septembre 2018 à Yaoundé, une mission de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le cadre de l'Initiative *Long Term Finance* (LTF) qui vise à mobiliser des ressources financières sur le long terme, pour répondre aux besoins considérables en infrastructures de l'Afrique, notamment dans les domaines de l'énergie et des transports.

2.2.4. Banque des Règlements Internationaux

La BEAC a participé aux Assemblées Générales 2018 de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) qui se sont tenues du 23 au 24 juin 2018 à Bâle, en Suisse.

Au cours de la table ronde sur le thème « les Banques Centrales et la dette : risques potentiels pour l'efficacité de la politique monétaire en Afrique », le Gouverneur de la BEAC a abordé l'évolution récente de la dette dans la CEMAC, l'impact de cette dynamique sur l'efficacité de la politique monétaire et la stabilité financière, ainsi que la réponse de la BEAC à l'augmentation des niveaux d'endettement dans la Zone.

3. Comptes de la BEAC

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Banque Centrale s'est établi à 7 877 298 396 232 FCFA, contre 7 313 949 941 941 FCFA au 31 décembre 2016, soit une hausse de 7,7 %.

Le résultat net est ressorti à 14 400 180 882 FCFA au terme de l'exercice 2017 contre 77 108 163 674 FCFA un an plus tôt, en régression de 81,3 %.

3.1. Bilan

3.1.1. Actif

- *Avoirs extérieurs à vue*

Les avoirs extérieurs à vue sont constitués des avoirs en Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement) ouvert auprès du Trésor français, des soldes des comptes ouverts auprès des correspondants et de l'encaisse des billets étrangers (essentiellement des billets euro). Au 31 décembre 2018, ils se sont établis à 3 391 074 346 403 FCFA, contre 2 672 020 390 691 FCFA un an plus tôt, soit une progression de 26,9 %.

L'encaisse des billets étrangers détenus par la Banque Centrale est ressortie à 22 089 800 672 au 31 décembre 2018, contre 24 853 200 034 FCFA à fin 2017, soit un recul de 11,1 %.

Le solde du poste Correspondants Hors Zone d'Emission a connu une baisse significative (- 90,5 %), pour se fixer à 9 095 313 297 FCFA au 31 décembre 2018, contre 95 324 623 182 FCFA à fin 2017.

Le solde du Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement), principale composante des disponibilités extérieures à vue, s'est significativement apprécié en 2018 pour atteindre 3 359 889 232 434 FCFA, contre 2 551 842 567 475 FCFA un an auparavant, en hausse de 31,7 %.

- *Autres avoirs extérieurs*

Les autres avoirs extérieurs comprennent « les comptes chez les correspondants étrangers » et « les opérations sur le marché financier ». Au 31 décembre 2018, le solde de cette rubrique s'est fortement contracté par rapport à l'exercice précédent (- 83,1 %), en revenant de 203 483 082 797 FCFA au 31 décembre 2017, à 34 387 889 662 FCFA douze mois plus tard.

- *Encaisse-or*

Au 31 décembre 2018, le stock d'or de la Banque Centrale est resté inchangé à 201 865,777 onces. En revanche, la valeur de ce stock s'est légèrement appréciée (+ 4,0 %) à 147 886 072 014 FCFA, contre 142 196 067 963 FCFA au 31 décembre 2017.

- *Fonds monétaire international*

En légère hausse (+ 2,4 %), ce poste comprend la position de réserve (souscription de la quote-part en devises par les Etats) et les avoirs en DTS dont les montants se sont élevés respectivement à 196 523 929 471 FCFA et 165 987 487 167 FCFA au 31 décembre 2018, contre 192 191 248 525 FCFA et 161 859 980 859 FCFA au 31 décembre 2017.

- Créances

Les créances sur les banques ont diminué de 5,9 %, en reculant de 503 514 629 860 FCFA à fin 2017, à 473 619 441 333 FCFA un an plus tard. Les créances sur les Trésors nationaux, quant à elles, sont relativement restées stables et se sont élevées à 2 772 883 098 397 FCFA à fin 2018, contre 2 772 995 492 801 FCFA au 31 décembre 2017. Il est à rappeler que l'encours de ces créances a fait l'objet d'une consolidation au 31 décembre 2017 avec un étalement du remboursement sur 14 ans, en lien avec la décision du Comité Ministériel de l'UMAC de supprimer définitivement le dispositif des avances statutaires de la Banque Centrale en faveur des Trésors nationaux.

3.1.2. Passif

- Billets et pièces en circulation

Ce poste représente essentiellement les engagements de la BEAC à l'égard du public et, de façon marginale, vis-à-vis des établissements de crédit pour la partie de la monnaie fiduciaire qu'ils détiennent sous forme d'encaisses. Son solde est ressorti à 3 068 446 044 959 FCFA au 31 décembre 2017, contre 2 862 647 955 654 FCFA au 31 décembre 2017, soit une hausse de 7,2 %.

- Trésors et comptes publics nationaux

Les dépôts des Trésors et comptes publics correspondent à deux types de comptes :

- les comptes courants, non rémunérés, à partir desquels les différents Trésors et comptes publics effectuent leurs opérations ;

- les comptes de dépôts, qui sont des placements rémunérés, se déclinent en trois produits : les dépôts spéciaux dont la maturité est d'un mois, les fonds de stabilisation des recettes budgétaires, avec une maturité de six mois et les fonds de réserves pour les générations futures d'une maturité de cinq ans et dont les intérêts sont capitalisés.

Le solde des comptes courants s'est élevé à 694 052 752 249 FCFA au 31 décembre 2018, contre 514 551 751 215 FCFA au 31 décembre 2017, soit une hausse de 34,9 %.

Le fonds de stabilisation des recettes budgétaires a baissé de 66,0 %, revenant à 3 609 481 866 FCFA au 31 décembre 2018, contre 10 621 565 310 FCFA au terme de l'exercice précédent.

Le fonds de réserve pour les générations futures a diminué de 35,3 %, chutant de 84 248 356 156 FCFA au 31 décembre 2017, à 54 488 850 843 FCFA au 31 décembre 2018.

Les dépôts spéciaux se sont établis à 474 002 880 026 FCFA au 31 décembre 2018, contre 581 321 622 610 FCFA au 31 décembre 2017, soit une régression de 18,5 %.

- Comptes des banques et institutions financières

Cette rubrique regroupe les dépôts des institutions financières étrangères (FMI, BIRD, Paierie de France, etc.) auprès de la BEAC, les dépôts des établissements de crédit de la Zone et leurs placements à la Banque Centrale. Le solde de ces comptes s'est établi à 1 931 511 460 106 FCFA au 31 décembre 2018, contre 1 624 831 917 406 de FCFA

au 31 décembre 2017, soit un accroissement de 18,9 %.

- Autres Comptes courants

Les autres comptes courants regroupent des comptes ouverts au nom de certains organismes ou sociétés d'intérêt public qui, du fait de leur activité, ne peuvent être classés dans l'une des rubriques précédentes. Le solde de ce poste est ressorti à 193 097 919 956 FCFA au 31 décembre 2018, contre 189 403 913 346 FCFA au 31 décembre 2017 soit une légère hausse de 2 %.

- FMI – Allocations de DTS

Le montant des allocations de DTS est passé de 422 145 028 788 FCFA au 31 décembre 2017, à 431 661 693 755 FCFA au 31 décembre 2018, en hausse de 2,3 %.

- Emprunts et dettes à long et moyen termes

Sont enregistrés dans ce poste, les emprunts contractés auprès de la Banque mondiale (IDA) pour le financement du projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement de la CEMAC et du projet de renforcement des capacités des organismes sous régionaux (UGRIF). L'encours de ce poste s'est élevé à 16 367 704 912 FCFA au 31 décembre 2018.

- Provisions

Ce poste comprend les provisions pour risques et charges, les provisions pour indemnités de départ ainsi que les

provisions pour pertes de change. Son montant s'est fixé à 43 635 588 624 FCFA au 31 décembre 2018, contre 45 915 816 670 FCFA au 31 décembre 2017, soit une baisse de 5,0 % consécutive aux reprises de provisions effectuées.

- Réserves

Cette rubrique est constituée des réserves statutaires, des réserves des Etats membres, des réserves de garantie de change sur les avoirs en Compte d'Opérations, des réserves pour investissements immobiliers, des réserves de dévaluation/ réévaluation et des réserves de variation des avoirs gérés par la Salle des Marchés. Le solde de ce poste s'est établi, avant affectation du résultat de l'exercice, à 786 882 683 535 FCFA au 31 décembre 2018, contre 702 397 946 849 FCFA au 31 décembre 2017, soit une hausse de 12,0 %.

Il est à noter que la Banque a constaté un report à nouveau débiteur de - 203 984 086 284 FCFA, qui s'explique essentiellement par le changement du mode comptabilisation des créances consolidées sur les trésors nationaux.

- Capital, primes et fonds de dotation

Le capital souscrit en indivision entre les Etats membres est resté stable à 88 000 000 000 de FCFA au 31 décembre 2018. Les fonds de dotation, qui se sont élevés à 3 507 313 350 FCFA, correspondent à la valeur des terrains reçus des Etats membres à titre gracieux pour la construction d'édifices devant abriter les représentations de la BEAC.

Tableau 39 : Evolution du bilan de la Banque Centrale
(en francs CFA)

	31/12/2017	31/12/2018
ACTIF		
DISPONIBILITES EXTERIEURES	2 875 503 473 488	3 425 462 236 065
<i>Avoirs Extérieurs</i>	<i>2 672 020 390 691</i>	<i>3 391 074 346 403</i>
Billets Etrangers	24 853 200 034	22 089 800 672
Correspondants Hors Zone d'Emission	95 324 623 182	9 095 313 297
Trésor Français	2 551 842 567 475	3 359 889 232 434
<i>Compte d'Opérations</i>	<i>2 551 842 567 475</i>	<i>3 359 889 232 434</i>
AUTRES AVOIRS EXTERIEURS	203 483 082 797	34 387 889 662
Comptes Courants Chez Correspondants Etrangers	203 483 082 797	34 387 889 662
ENCAISSE –OR	142 196 067 963	147 886 072 014
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	354 051 229 384	362 511 416 638
Quotes-Parts en Devises	192 191 248 525	196 523 929 471
Avoirs en D.T.S.	161 859 980 859	165 987 487 167
CREANCES SUR LES BANQUES	503 514 629 860	473 619 441 333
<i>Concours du Marché Monétaire : Guichet A</i>	<i>442 085 277 391</i>	<i>432 085 000 001</i>
Appels d'Offres	267 544 000 000	0
Pensions et Autres	174 541 277 391	432 085 000 001
Avances à Moyen Terme Irrévocables : Guichet B	61 429 352 469	41 534 441 332
CREANCES SUR LES TRESORS NATIONAUX	2 772 995 492 801	2 772 883 098 397
Avances en Comptes Courants (Art. 18)	8 392 357 928	0
Avances Exceptionnelles	2 933 999 501	2 481 841 074
Créances Consolidées sur les Trésors Nationaux	2 761 669 135 372	2 770 401 257 323
CONTREPARTIE DES ALLOCATIONS DE DTS VERSEES AUX ETATS	173 570 486 374	177 483 388 471
VALEURS IMMOBILISEES	433 708 845 358	443 558 248 328
<i>Immobilisations Financières</i>	<i>212 130 146 015</i>	<i>210 365 789 283</i>
<i>Créances sur le Personnel</i>	<i>47 349 816 351</i>	<i>45 729 328 220</i>
<i>Titres de Participations</i>	<i>42 730 338 280</i>	<i>42 730 338 280</i>
Autres Immobilisations Financières	122 049 991 384	121 906 122 783
Immobilisations Incorporelles	11 740 239 617	11 804 131 241
Immobilisations Corporelles	209 838 459 726	221 388 327 804
Autres Actifs	28 276 477 382	39 236 649 662
DEBITEURS DIVERS ET COMPTES DE REGULARISATIONS	30 133 239 331	34 657 845 324
Avances Diverses au Personnel	3 240 077 385	2 406 715 704
Autres Débiteurs Divers	2 548 884 715	5 621 644 076
Comptes de Régularisations – Actif	24 344 277 231	26 629 485 544
TOTAL DE L'ACTIF	7 313 949 941 941	7 877 298 396 232
	31/12/2017	31/12/2018
PASSIF		
Billets et pièces en circulation	2 862 647 955 654	3 068 446 044 959
Trésors et comptes publics nationaux	1 190 743 295 291	1 226 153 964 984
Comptes courants	514 551 751 215	694 052 752 249
Fonds de Stabilisation des Recettes Budgétaires	10 621 565 310	3 609 481 866
Fonds de Réserves Pour Générations Futures	84 248 356 156	54 488 850 843
Dépôts spéciaux	581 321 622 610	474 002 880 026
Banques et institutions financières	1 624 831 917 406	1 931 511 460 106
Banques et Institutions Etrangères	159 785 067 024	163 097 225 112
Banques et Institutions Financières de la Zone	1 465 046 850 382	1 768 414 234 994
Comptes courants	1 462 506 428 754	1 768 358 813 366
Dépôts et placements sur marché monétaire	55 421 628	55 421 628
Comptes de Réserves Obligatoires	2 485 000 000	0
Autres comptes courants	189 403 913 346	193 097 919 956
FMI : allocations des DTS.	422 145 028 788	431 661 693 755
Emprunts et dettes a long et moyen terme	16 301 818 951	16 367 704 912
PROVISIONS	45 915 816 670	43 635 588 624
REPORT A NOUVEAU	0	-203 984 086 284
RESERVES	702 397 946 849	786 882 683 535
CAPITAL, PRIMES ET FONDS DE DOTATION	91 507 313 350	91 507 313 350
CREDITEURS DIVERS	86 589 359 181	62 526 575 751
TRANSFERTS NON DENOUES	36 298 518	15 248 505 921
COMPTES DE REGULARISATIONS - PASSIF	4 321 114 263	199 842 845 781
COMPTE DE RESULTAT	77 108 163 674	14 400 180 882
TOTAL DU PASSIF	7 313 949 941 941	7 877 298 396 232

Source : Etats financiers certifiés de la BEAC

3.2. Compte de résultat

Le résultat extériorisé par la Banque Centrale au terme de l'exercice 2018 s'est établi à 14 400 180 882 FCFA, contre 77 108 163 674 FCFA au titre de l'exercice précédent.

3.2.1. Produits

- Produits sur avoirs extérieurs

Les produits sur les avoirs extérieurs ont chuté à 44 965 807 825 FCFA au 31 décembre 2018, contre 156 772 903 362 FCFA pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, soit une baisse de 71,3 %.

- Produits sur opérations avec la clientèle

Les produits sur opérations avec la clientèle regroupent les intérêts sur les concours aux Trésors et les intérêts sur

les concours aux établissements de crédit. Ils sont passés de 75 689 909 810 FCFA au 31 décembre 2017, à 103 519 592 395 FCFA en 2018, en hausse de 36,8 %.

- Produits sur opérations avec les institutions financières

Ce poste regroupe les intérêts et commissions reçus du FMI et des institutions financières. Ces produits ont quasiment stagné sur la période de référence, s'établissant à 2 981 444 362 FCFA au 31 décembre 2018, contre 2 981 177 480 FCFA au 31 décembre 2017.

- Autres produits d'exploitation et produits exceptionnels

Ce poste regroupe les produits et intérêts divers qui se sont élevés à 6 757 996 943 FCFA au 31 décembre 2018, contre 8 684 318 117 FCFA à fin 2017.

Tableau 40 : Evolution des Produits
(en francs CFA)

	2017	2018	Variation en %
Produits sur Avoirs Extérieurs	156 772 903 362	44 965 807 825	- 71,32
Produits sur Opérations avec la Clientèle	75 689 909 810	103 519 592 395	36,77
Produits sur Opérations avec les Institutions Financières	2 981 177 480	2 981 444 362	0,01
Reprise amortissements et provisions	11 691 678 827	4640967237	- 60,31
Autres produits	8 687 696 542	6 757 996 943	- 22,21
Autres Produits Financiers	3 378 425	0	- 100,00
Autres Produits d'Exploitation	8 103 160 830	6 671 158 878	- 17,67
Produits Exceptionnels	581 157 287	86 838 065	- 85,06
TOTAL	255 823 366 021	162 865 808 762	- 36,34 %

Source : Etats financiers certifiés de la BEAC

3.2.2. Charges

- Charges sur avoirs extérieurs

Les charges sur avoirs extérieurs se sont établies à 4 085 079 426 FCFA au 31 décembre 2018, soit une baisse de 85,1 % par rapport à l'exercice précédent où elles s'établissaient à 27 482 516 112 FCFA.

- Charges sur opérations avec la clientèle

Les charges sur opérations avec la

clientèle ont connu une forte hausse de 574,4 % pour s'établir à 5 891 123 411 FCFA au 31 décembre 2018, contre 873 506 466 FCFA au 31 décembre 2017.

- Charges sur opérations avec les institutions financières

Elles ont significativement progressé en 2018, pour atteindre 553 514 379 FCFA, alors qu'elles étaient de 303 367 696 FCFA un an auparavant, soit une hausse de 82,4 %.

Tableau 41 : Evolution des Charges
(en Francs CFA)

	2016	2017	Variation en %
Charges financières	28 356 022 578	9 976 202 837	- 184,24
Charges sur Avoirs Extérieurs	27 482 516 112	4 085 079 426	- 572,75
Charges sur Opérations avec la Clientèle	873 506 466	5 891 123 411	85,17
Charges sur Opérations avec les Institutions Financières	303 367 696	553 514 379	45,19
Frais Généraux	115 175 301 739	110 645 572 795	-4,09
Charges Exceptionnelles	530 213 126	679 180 517	21,93
Dotations aux Amortissements et provisions	34 350 297 208	26 611 157 352	- 29,08
Dotations aux amortissements	25 849 810 848	21 329 027 010	- 21,20
Dotations aux provisions	8 500 486 360	5 282 130 342	- 60,93
TOTAL	178 715 202 347	148 465 627 880	- 20,37

Source : Etats financiers certifiés de la BEAC

• Résultat net

Le bénéfice net de la Banque Centrale avant affectation, constaté à la fin

de l'exercice 2018, est ressorti à 14 400 180 882 FCFA, contre 77 108 163 674 FCFA pour l'exercice 2017, soit une baisse de 81,3 %.

3.3. Rapport des Commissaires aux comptes

Le collège des Commissaires aux comptes (MAZARS Cameroun et KPMG Afrique Centrale), qui a été choisi par le Conseil d'Administration par appel d'offres, a procédé à un contrôle des comptes

annuels de la BEAC au titre de l'année 2018. A l'issue de leurs travaux, les commissaires aux comptes ont certifié sans réserve les comptes annuels de la BEAC pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Annexes



SOMMAIRE DES ANNEXES

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES	117
A1. Organes Statutaires de Décision et de contrôle au 31 décembre 2018	119
Le Comité Ministériel	119
Le Conseil d'Administration	121
• Le Comité de Politique Monétaire	124
• Le Comité de Stabilité Financière	126
• Le Collège des Censeurs	128
• Le Comité d'Audit	129
• A2. Organigramme de la BEAC au 31 décembre 2018	131
A4. Contacts de la BEAC	133
B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES	135
B1-B7. Principaux indicateurs économiques et monétaires des Etats de la CEMAC	137-143
B8. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux	144
B9.a Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC	145
B9.b Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC	145
B10. Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires	146
B11. Tableau des opérations financières des Etats de la CEMAC	147
B12-B18. Principales exportations (FOB) des pays de la CEMAC	148-154
B19. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)	155
B20. Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC	156
B21. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)	157
B22. Variations du taux de change du franc CFA par rapport aux principales devises	158
B23. Production pétrolière et minière	159
B24. Production agricole vivrière	160
B25. Production d'élevage	161
B26. Production agricole d'exportation	162
B27. Production et exportation de bois tropicaux	163
B28. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie	164
B29.a Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire	165
B29.b Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire (suite)	166
B30. Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque	167
B31. Evolution des prélèvements des banques et des comptables publics	168
B32. Circulation fiduciaire des Etats de la Zone par mois	169
B33. Encaisses des Etats de la CEMAC par mois	170
B34. Billets de la zone d'émission exportés hors de leur territoire d'émission	171
B35. Evolution des encaisses et de la circulation fiduciaire moyennes	172
B36. Evolution comparée encaisses / circulation fiduciaire moyenne	173
B37. Stock des billets et pièces détruits	174
B38. Récapitulatif des destructions de billets usés	175
B39. Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre	176

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

A1. Organes Statutaires de Décision et de Contrôle au 31 décembre 2018

1 - LE COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2018)

PRESIDENT

- M. **Jean-Marie OGANDAGA**
Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du
Développement – Gabon

MEMBRES

Ministres représentant la République du Cameroun

- M. **ALAMINE OUSMANE MEY**
Ministre des Finances
- M. **Louis Paul MOTAZE**
Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement
du Territoire

Ministres représentant la République Centrafricaine

- M. **Henri-Marie DONDRA**
Ministre des Finances et du Budget
- M. **Félix MOLOUA**
Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération

Ministres représentant la République du Congo

- M. **Calixte NGANONGO**
Ministre des Finances et du Budget
- M. **Gilbert ONDONGO**
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Porte-
feuille Public

Ministres représentant la République gabonaise

- M. **Jean-Marie OGANDAGA**
Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation
du Développement
- M. **Jean Fidèle OTANDAULT**
Ministre d'Etat, Ministre du Budget et des Comptes publics

Ministres représentant la République de Guinée Equatoriale

- M. **Lucas ABAGA NCHAMA**
Ministre des Finances, de l'Economie et de la Planification
- M. **Baltasar ENGONGA EDJO'O**
Ministre d'Etat, Conseiller à la Présidence, Chargé
de l'Intégration Régionale

Ministres représentant la République du Tchad

- M. **ALLALI MAHAMAT ABAKAR**
Ministre des Finances et du Budget
- Mme. **ISSA DOUBRAGNE**
Ministre de l'Economie et de la Planification du développement

OBSERVATEURS

(au 31 décembre 2018)

- M. **Daniel ONA ONDO**
Président de la Commission de la CEMAC - MALABO
- M. **HALILOU YERIMA BOUBAKARY**
Secrétaire Général de la COBAC - LIBREVILLE
- M. **NAGOUM YAMASSOUM**
Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier
COSUMAF - LIBREVILLE
- M. **Gervais MBATA**
Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment
d'Argent en Afrique Centrale - BANGUI

2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

((au 31 décembre 2018))

Administrateurs représentant la République du Cameroun

- Titulaires : M. **Sylvester MOH TAGONGHO**
 Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire par intérim - Ministère des Finances
- M. **Jean Paul SIMO NJONOU**
 Chargé de mission au Secrétariat Général de la Présidence de la République
- Suppléants : M. **Jean TCHOFFO**
 Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
- M. **Henri NONO**
 Directeur des Affaires Générales - Ministère des Travaux Publics

Administrateurs représentant la République Centrafricaine

- Titulaires : Mme **Evelyne LOUDEGUE**
 Chargé de mission en matière de trésorerie, banques, institutions financières internationales et partenaires techniques financiers
- M. **Bienvenu Gustave SEMNGAI**
 Chargé de mission en matière de statistiques au Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération

Administrateurs représentant la République du Congo

- Titulaires : M. **Armel Fridelin MBOULOUKOU**
 Conseiller aux Institutions financières nationales et à la monnaie au Ministère des Finances et du Budget
- M. **Albert NGONDO**
 Directeur Général du Trésor
- Suppléants : M. **Aymar Delmas EBIOU**
 Conseiller au Trésor et à la Comptabilité Publique au Ministère des Finances et du Budget
- M. **Félix BOUENO**
 Economiste, Coordonnateur du Plan Gouvernemental sur les Reformes de la Gestion des Finances Publiques

Administrateurs représentant la République gabonaise

- Titulaires : M. **René Hilaire ADIAHENO**
Inspecteur Général des Finances
- M. **Jean-Baptiste NGOLO ALLINI**
Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale au
Ministère de l'Economie, de la Prospective et de la programmation
du Développement Durable
- Suppléants : M. **Richard MBOUMBA**
Chargé d'Eudes au Cabinet du Ministre de l'Economie, de la
Prospective et de la Programmation du Développement
- M. **MEYE BEKOUROU**
Inspecteur Général des Finances, Ministère de l'Economie, de la
Prospective et de la Programmation du Développement

Administrateurs représentant la République de Guinée Equatoriale

- Titulaires : M. **Ambrosio ESONO ANGUE**
Directeur de la Comptabilité Publique
- M. **Luciano ELA EBANG**
Intercepteur Général Adjoint de la Caisse Autonome
d'amortissement de la dette publique
- Suppléants : M. **Baltasar EBANG ENGONGA**
Directeur Général des Banques et Assurances
- M. **Pedro ABAGA NCHAMA**
Directeur Général des Affaires Juridiques

Administrateurs représentant la République du Tchad

- Titulaires : M. **BECHIR DAYE**
Cadre au Ministère des Finances et du Budget
- M. **KASSER AKHOUNA**
Conseiller du Ministre des Finances et du Budget
- Suppléants : M. **ADOUM SALEH MAHAMAT**
Directeur Général de la Comptabilité Publique
- M. **MOUSTAPHA MAHAMAT MOUSTAPHA**
Directeur de la dette

Administrateurs représentant la République Française

Titulaires : M. **Guillaume CHABERT**

Chef du Service des Affaires Multilatérales et du Développement
au sein de la Direction Générale du Trésor, Ministère de l'Econo-
mie et des Finances 139, rue de Bercy 75742 PARIS Cedex 12

M. **Bruno CABRILLAC**

Directeur Général des Etudes et des Relations Internationales
et Européennes – Banque de France – 39, rue Croix-des-Pe-
titsChamps – 75001 Paris

Suppléants : M. **Samuel GOLDSTEIN**

Chef du Bureau « Afrique Subsaharienne
et Agence Française de Développement » au sein du Service
Affaires Multilatérales et du Développement – Direction Générale
du Trésor et de la Politique Economique, Ministère de l'Economie,
des Finances et de l'Emploi - 139, rue de Bercy – 75742 Paris
CEDEX 12

M. **Françoise DRUMETZ**

Directrice de la Coopération Extérieure à la Banque de France

3 - LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

(au 31 décembre 2018)

- Président : M. **ABBAS MAHAMAT TOLLI**
Gouverneur de la BEAC
- Suppléant : M. **EVOU MEKOU Dieudonné**
Vice-Gouverneur de la BEAC
- Rapporteur : M. **EBE MOLINA Ivan Bacale**
Directeur Général des Etudes, Finances et Relations
Internationales de la BEAC

MEMBRES DELIBERANTS

République du Cameroun

- M. **Jean-Marie Benoît MANI**
Directeur National de la BEAC
- M. **Gabriel NGAKOUMDA**
Economiste- Statisticien au Cabinet du Ministre des Finances

République Centrafricaine

- M. **Ali CHAÏBOU**
Directeur National de la BEAC
- M. **Gervais-Magloire DOUNGOUPOU**
Coordonnateur de la Cellule de Suivi des Réformes Economiques
et Financières (CS-REF) au Ministère des Finances et du Budget

République du Congo

- M. **Michel DZOMBALA**
Directeur National de la BEAC
- Mme **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**
Ministère des Finances et du Budget

République Gabonaise

M. Denis MEPOREWA

Directeur National de la BEAC

M. Jean-Jacques EKOMIE

Vice-Recteur - Université Omar BONGO ONDIMBA de Libreville

République de Guinée Equatoriale

M. Genovoeva ANDEME OBIANG

Directeur National de la BEAC

M. Bernardo ABAGA NDONG

Directeur Général de la Caisse

Autonome d'Amortissement de la Dette Publique

République du Tchad

M. ANNOUR MAHAMAT HASSAN

Directeur National de la BEAC

M. BECHIR DAYE

Ministère des Finances et du Budget

République Française

M. Vincent FLEURIET

Chef de Service de la Zone Franc et du Financement du Développement- Banque de France

M. Guillaume PREVOST

Conseiller Financier pour l'Afrique-Direction Générale du Trésor -
Ministère de l'Economie et des Finances - France

4 Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale

(au 31 décembre 2018)

Président : M. **ABBAS MAHAMAT TOLLI**
Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Vice-Président :
M. **EVOU MEKOU Dieudonné**
Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Rapporteur : M. **EBE MOLINA Ivan Bacale**
Directeur Général des Etudes, Finances et Relations
Internationales de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

REPRESENTANTS DES MINISTÈRES EN CHARGE DES FINANCES

- 1. Mme EKO EKO née Berthe YECKE ENDALE**
Inspectrice Générale des Régies Financières Ministère des
Finances du Cameroun
- 2. M. Jules Anicet BACKY**
Directeur des Assurances, des Banques et de la Microfinance Minis-
tère des Finances et du Budget de la République Centrafricaine
- 3. M. BADIA Constant**
Directeur Général des Institutions Financières Nationales Ministère
des Finances et du Budget du Congo
- 4. M. Léandre Emmanuel BOULOUBOU**
Directeur de Cabinet Ministère de l'Economie, de la Prospective et
de la Programmation du Développement Durable du Gabon
- 5. M. Ambrosio ESONO ANGUE**
Directeur Général de la Comptabilité Ministère des Finances
et du Budget de la Guinée Équatoriale
- 6. M. IDRIS GOUKOUNI SALEH**
Directeur des Etudes et de la Prévision Ministère des Finances
et du Budget du Tchad

REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS**1. M. Clément BELIBANGA**

Commissaire en charge des Politiques Economiques, Monétaires et Financières à la Commission de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (Commission de la CEMAC)

2. M. NAGOUM YAMASSOUM

Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF)

3. M. BEDI GNAGNE

Président de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA)

4. M. CHEIKH TIDIANE TOUNKARA

Président de la Commission de Surveillance Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES)

5. M. HALILOU YERIMA BOUBAKARY

Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)

6. M. Gervais MBATA

Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC)

7. M. Valentin Alphonse MBOZO'O

Directeur Général du Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC)

MEMBRE INVITE**8. M. Jean-Claude NGBWA**

Président de la Commission des Marchés Financiers du Cameroun (CMF)

5 LE COLLEGE DES CENSEURS

(au 31 décembre 2018)

Titulaires : M. **Salomon Francis MEKE**

Agent Comptable Central du Trésor
Ministère des Finances - CAMEROUN

M. **Louis ALEKA-RYBERT**

Conseiller Financier du Ministre du Développement Durable, de
l'Economie, de la Promotion des Investissements et
de la Prospective – GABON

M. **Guillaume PREVOST**

Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique – Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi - FRANCE

Suppléants : M. **Kelly MUA KINGSLEY**

Sous-Directeur des Opérations Financières, Direction Générale du Trésor
et de la Coopération Monétaire - CAMEROUN

M. **Fidèle MAGOUANGOU**

Inspecteur Général des Services au Ministère de l'Economie, de la Prospective et de la programmation du Développement Durable – GABON

M. **Pierre GRANDJOUAN**

Chef du Service Economique Régional pour les Pays d'Afrique Centrale – Ambassade de France au Cameroun – Yaoundé

6 - LE COMITE D'AUDIT

(au 31 décembre 2018)

PRÉSIDENT

M. AKHOUNA KASSER

MEMBRES

Représentant la République du Cameroun

M. **Salomon Francis MEKE**

Agent Comptable Central du Trésor
Ministère des Finances –Yaoundé

Représentant la République du Congo

M. **Félix BOUENO**

Economiste, Coordonnateur du Plan gouvernemental sur les
réformes de la gestion des Finances publiques

Représentant la République Gabonaise

M. **Louis ALEKA-RYBERT**

Conseiller Financier du Ministre du Développement Durable,
de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la
Prospective - Gabon

Représentant la République de Guinée Équatoriale

M. **Ambrosio ESONO ANGUE**

Directeur de la Comptabilité Publique

Représentant la République du Tchad

M. **AKHOUNA KASSER**

Cadre au Ministère des Finances et du Budget

Représentant la République Centrafricaine

Mme. **Evelyne LOUDEGUE**

Cadre au Ministère des Finances et du Budget

Représentant la République Française

M. **Pascal FOURCAUT**

Conseiller Financier pour l'Afrique - Direction Générale du
Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi
139, rue de Bercy – 75742 Paris CEDEX 12

MEMBRES INDEPENDANTS

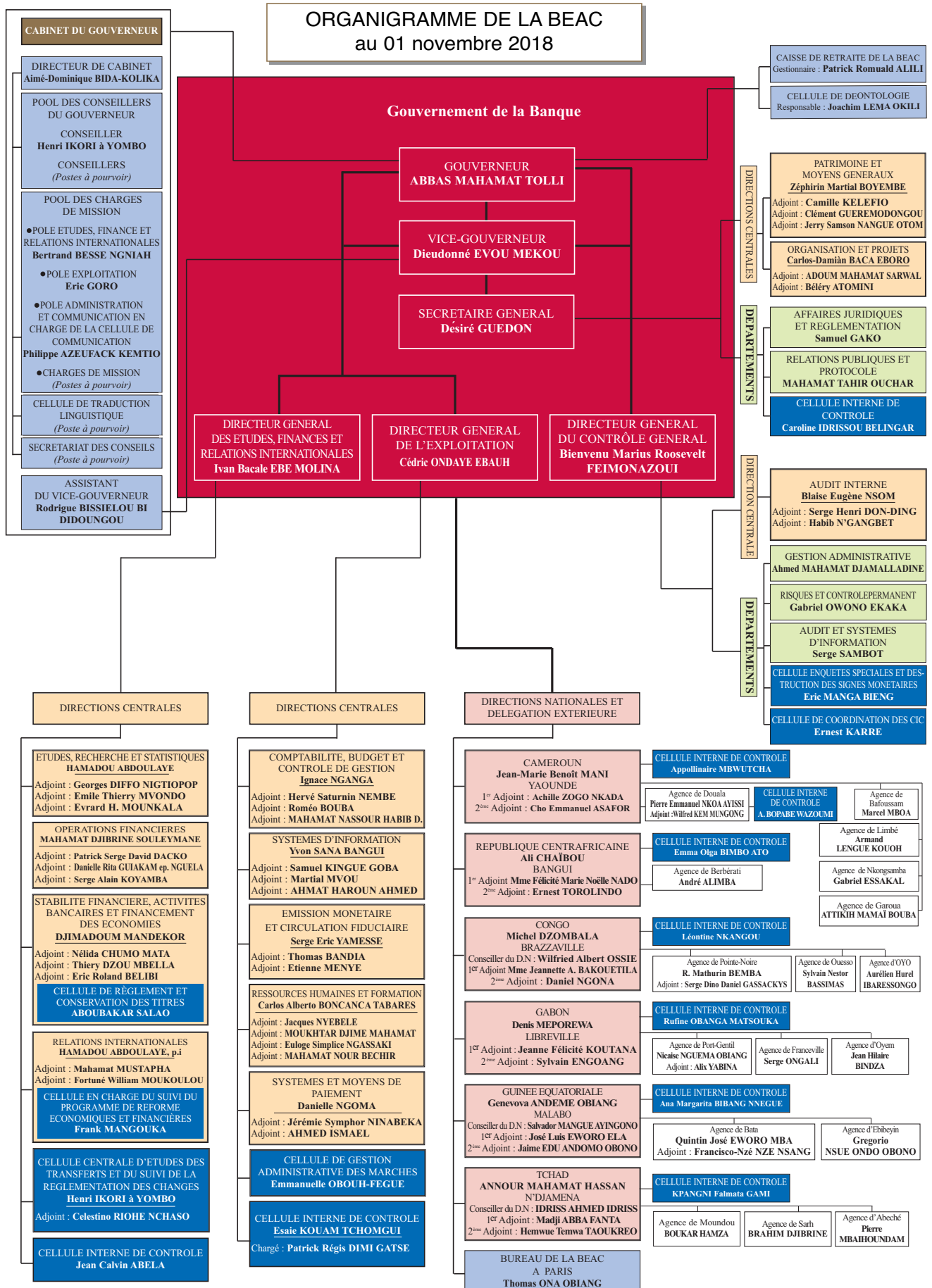
M. Jérôme SCHMIDT

Inspecteur à la Banque de France

M. Patrick HUGUES

(Membre Indépendant suppléant)

A2. ORGANIGRAMME DE LA BEAC AU 31 DECEMBRE 2018



A4. CONTACTS DE LA BEAC

SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX

B.P. 1917 - Yaoundé - Cameroun

Indicatif international 237

Téléphone : 22 23 40 30 ; 22 23 40 60 ; 22 23 35 73

Télex : 88343 KN - 88505 KN ; Télécopie : 22 23 33 29 ; 22 23 33 50

www.beac.int

E-mail : beac@beac.int

CAMEROUN

Indicatif international 237

Yaoundé (Direction Nationale)

B.P. 83 - Tél. 22 23 39 39 ; 22 23 05 11 ;
22 23 33 90

Télécopie : 22 23 33 80

Télex : 88204 KN et 88556 KN

E-mail : beacyde@beac.int

Douala

B.P. 1747 - Tél. 33 42 33 24 ; 33 42 36 55 ;
33 42 31 65

Télécopie : 33 42 36 47

Télex : 55257 KN : 55003 KN

E-mail : beacdla@beac.int

Garoua

B.P. 105 - Tél. 22 27 13 45 ; 22 27 14 99

Télécopie : 22 27 30 72

Télex : 70602 KN et 70786

E-mail : beacgou@beac.int

Bafoussam

B.P. 971 - Tél. 33 44 17 57 ; 33 44 14 32

Télécopie : 33 44 29 84 ; 33 44 36 62

Télex : 40044 KN ; 40045 KN

E-mail : beacbaf@beac.int

Limbé

B.P. 50 - Tél. 33 33 22 30 ; 33 33 24 88

Télécopie : 33 33 25 93

Télex : 30243 KN et 30302

E-mail : beaclim@beac.int

Nkongsamba

B.P. 242 - Tél. 33 49 13 98 ; 33 49 34 68

Télécopie : 33 49 40 72

Télex : 62285 KN et 62406 KN

E-mail : beacnkg@beac.int

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Indicatif international 236

Bangui (Direction Nationale)

B.P. 851 - Tél. 21 61 24 00 ; 21 61 24 05 ;
21 61 24 10

Télécopie : 21 61 19 95 ; 21 61 58 53

Télex : 5236 RC

E-mail : beacbgf@beac.int

Berberati

B.P. 190 - Tél. 22 21 93 33

Télécopie : 22 21 93 45

E-mail : beacbti@beac.int

CONGO

Indicatif international 242

Brazzaville (Direction Nationale)

B.P. 126 - Tél. 222 81 36 84 ; 222 81 10 73 ;
81 10 93 ; 044 55 65 55 ; 069 65 65 16

Télécopie : 222 81 10 94

Télex : 5313 KG

E-mail : beacbzv@beac.int

Pointe-Noire

B.P. 751 - Tél. 222 94 07 68 ; 222 94 13 68 ;
222 94 30 18

Télécopie : 222 94 11 76

Télex : 8444 KG et 8212 KG

E-mail : beacpnr@beac.int

Ouesso

B.P. 05 – Tél. 066 00 0909 ; 055 47 0091
055 47 00 92
Télécopie : 7098 (VSAT BEAC)
Télex : 7098 (VSAT BEAC)
E-mail : beacouesso@beac.int

GABON

Indicatif international 241

Libreville (Direction Nationale)

B.P. 112 - Tél. 76 13 52 ; 76 02 06 ;
76 11 05
Télécopie : 74 45 63 ; 77 54 06
Télex : 5215 GO
E-mail : beaclbv@beac.int

Port-Gentil

B.P. 540 - Tél. 55 00 74 ; 55 00 73
Télécopie : 55 59 67
Télex : 8215 GO
E-mail : beacpog@beac.int

Franceville

B.P. 129 - Tél. 67 70 40
Télécopie : 67 74 57
Télex : 6704 GO
E-mail : beacfcv@beac.int

Oyem

B.P. 489 - Tél. 98 65 45 ; 98 65 46
Télécopie : 98 65 47
Télex : 7705 GO
E-mail : beacoye@beac.int

GUINEE EQUATORIALE

Indicatif international 240

Malabo (Direction Nationale)

B.P. 501 – Tél. 333 09 20 10 ; 333 09 20 11 ;
Télécopie : 333 09 20 06
Télex : 5407 EG
E-mail : beacmal@beac.int

Bata

B.P. 21 – Tél. 333 08 24 75 ; 333 08 26
52
Télécopie : 333 08 23 60
Télex : 5202 EG
E-mail : beacbat@beac.int

TCHAD

Indicatif international 235

N'Djamena (Direction Nationale)

B.P. 50 - Tél. 52 41 76 ; 52 33 97 ;
52 26 71
Télécopie : 52 44 87
Télex : 5220 KD ; 5353 KD
E-mail : beacndj@beac.int

Moundou

B.P. 149 - Tél. 69 14 16
Télécopie : 69 13 98
Télex : 6205 KD
E-mail : beacmdo@beac.int

Sarh

B.P. 241 - Tél. 68 14 01
Télex : 7204 KD
Télécopie : 68 11 22
E-mail : beacsrh@beac.int

FRANCE

Indicatif international 33

Paris (Bureau Extérieur)

48, avenue Raymond POINCARE
Tél. (1) 56 59 65 96 ; (1) 56 59 65 93
Télécopie : (1) 42 25 63 95
Télex (0420) 641 541 BACENAC
E-mail : beacbep@beac.int



B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES

B1. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la CEMAC

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
								Estim.
PIB, prix et population								
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Taux de croissance (PIB réel)	4,0	7,3	1,6	4,6	1,4	- 1,5	0,6	1,6
dont secteur pétrolier	- 2,9	0,5	- 7,2	3,1	0,6	- 6,5	- 5,8	1,6
secteur non pétrolier	6,8	9,7	4,5	5,1	1,6	0,0	2,3	1,6
Contribution du secteur pétrolier à la croissance réelle	- 0,8	0,1	- 1,8	0,7	0,1	- 1,5	- 1,3	0,3
Contribution du secteur non pétrolier à la croissance réelle	4,8	7,1	3,4	3,9	1,3	0,0	1,8	1,3
Taux de croissance démographique (moyen)	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9
Inflation (prix à la consommation, en moy annuelle, décembre)	2,5	3,8	2,0	3,2	2,5	1,1	0,9	2,2
Finances publiques								
Recettes totales	21,2	7,2	- 3,3	1,6	- 25,7	- 19,0	4,2	17,1
dont recettes pétrolières	26,2	5,7	- 9,8	- 8,2	- 45,6	- 33,0	10,4	39,0
recettes non pétrolières	12,1	10,5	9,2	17,3	- 0,8	- 9,4	1,0	5,0
Depenses totales	16,8	23,3	- 0,1	11,7	- 14,3	- 12,0	- 10,6	- 5,7
dont dépenses courantes	11,6	18,2	10,7	13,4	- 6,2	- 1,9	- 2,4	- 2,7
dépenses en capital	21,9	27,7	- 9,0	10,0	- 22,7	- 24,5	- 24,0	- 11,8
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	14,1	12,6	- 0,2	- 9,9	- 25,7	- 58,0	- 4,1	8,3
Crédits à l'économie	36,3	3,3	23,8	8,5	9,9	5,3	- 1,9	4,0
Créances nettes sur les Etats	- 38,4	18,0	- 22,0	40,9	80,6	798,3	13,1	22,1
Masse monétaire (M2)	18,1	17,1	7,1	5,5	- 6,6	0,0	- 0,4	8,3
Taux de couverture extérieure (fin de période)	99,8	98,4	97,5	89,8	77,1	59,1	57,5	61,4
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	3,5	3,4	3,4	3,4	3,8	3,8	4,0	3,7
Secteur extérieur								
Exportations, fob	17,1	9,1	- 13,9	- 4,9	- 30,7	- 15,9	16,8	27,8
Importations, fob	- 2,8	6,2	3,5	16,0	- 3,1	- 17,4	- 7,4	5,1
Termes de l'échange	24,1	0,0	1,3	- 5,6	- 38,1	5,6	12,2	9,7
Taux de change effectif réel	- 1,9	- 1,6	3,4	1,5	- 3,9	0,6	- 3,8	...
Taux de change effectif réel des exportations	4,0	0,6	3,0	5,0	- 4,6	- 2,9	- 3,7	...
Taux de change effectif réel des importations	- 3,5	- 1,0	1,4	- 0,7	- 3,5	0,3	- 5,7	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	13,2	14,6	11,7	10,4	13,9	13,4	16,7	...
Monnaie et crédit								
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)								
Avoirs extérieurs nets	12,8	11,3	0,0	- 8,2	- 17,7	- 31,3	- 0,6	1,7
Avoirs intérieurs nets	5,3	5,8	7,1	13,7	11,1	31,3	0,2	6,6
Crédit intérieur net	6,5	8,3	6,6	16,5	18,5	30,2	1,6	8,7
Créances nettes sur les Etats	- 11,6	6,4	- 5,5	11,5	12,5	26,4	3,0	5,7
Masse monétaire (M2)	18,1	17,1	7,1	5,5	- 6,6	0,0	- 0,4	8,3
Comptes nationaux								
(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)								
Produit intérieur brut	4,0	7,3	1,6	4,6	1,4	- 1,5	0,6	1,6
Demande intérieure brute	4,9	6,5	5,7	7,4	- 6,1	- 5,4	4,8	1,7
Consommation	4,9	2,4	4,6	7,4	- 3,8	- 1,6	0,7	0,1
Publique	1,7	5,2	1,6	- 0,9	- 1,9	0,2	0,4	- 0,6
Privée	3,2	- 2,8	3,0	8,3	- 1,9	- 1,8	0,3	0,7
Investissements bruts	0,1	4,1	1,1	0,0	- 2,4	- 3,8	4,1	1,6
Publics	1,2	1,4	- 1,1	- 0,6	- 0,5	- 1,9	- 1,0	- 0,7
Privés (Entreprises et ménages)	0,9	1,9	2,2	0,9	- 1,8	- 1,5	5,0	0,8
Exportations nettes	- 1,0	0,8	- 4,1	- 2,8	7,6	3,9	- 4,3	0,0
Exportations de biens et services non facteurs	- 1,5	0,0	- 1,6	0,9	0,3	- 0,8	- 0,1	- 0,2
Importations de biens et services non facteurs	0,6	0,7	- 2,5	- 3,8	7,2	4,7	- 4,1	0,2
Comptes nationaux								
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	12,0	13,4	12,1	11,2	10,9	6,9	4,8	4,6
Epargne intérieure	25,4	28,2	19,6	12,1	1,6	1,1	3,5	7,2
Epargne nationale	13,6	17,9	12,4	7,2	- 1,2	- 2,7	- 2,1	0,7
Finances publiques								
Recettes totales	25,6	24,6	23,4	23,0	18,8	15,7	15,4	17,0
Recettes pétrolières	17,1	16,2	14,4	12,8	7,6	5,3	5,5	7,2
Recettes non pétrolières	8,5	8,4	9,0	10,2	11,2	10,4	9,9	9,8
Depenses totales 1/	23,3	25,8	25,4	27,4	25,9	23,4	19,8	17,5
Dépenses courantes	10,9	11,6	12,7	13,9	14,3	14,4	13,3	12,2
Dépenses en capital	12,4	14,2	12,7	13,5	11,5	8,9	6,4	5,3
Solde budgétaire primaire (déficit -)	4,5	1,1	1,4	- 1,2	- 4,1	- 3,9	- 0,5	3,0
Solde budgétaire de base (déficit -)	4,0	0,7	0,8	- 1,8	- 5,0	- 5,2	- 1,7	1,7
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	2,2	- 1,2	- 2,0	- 4,4	- 7,0	- 7,7	- 4,3	- 0,5
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	2,8	- 0,7	- 1,6	- 3,8	- 6,4	- 7,0	- 3,6	0,1
Solde budgétaire de référence ($\geq -1,5$ % du PIB)								
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs	49,8	48,2	41,7	38,5	30,5	27,0	30,4	35,0
Importations de biens et services non facteurs	- 36,4	- 33,4	- 34,2	- 37,6	- 39,9	- 32,8	- 31,7	- 32,3
Solde du compte courant (dons off.incl., def. -)	1,6	4,6	0,1	- 4,1	- 11,8	- 10,2	- 6,4	- 3,4
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	1,5	4,3	0,0	- 4,2	- 12,0	- 10,2	- 6,8	- 3,8
Encours de la dette extérieure/PIB	12,3	12,3	14,7	20,4	27,9	29,2	32,0	30,2
Encours de la dette intérieure/PIB	...	...	...	...	...	...	18,8	16,8
Encours de la dette globale/PIB	...	...	...	...	...	...	50,8	46,9
Ratio du service de la dette publique/Recettes budgétaires	4,2	4,6	9,9	8,6	19,6	17,7	17,9	24,6
Ratio du service de la dette publique/XBSNF	2,1	2,3	5,5	5,1	12,1	10,3	9,1	12,0
Réserves extérieures (y/c Sces Cx)	8112,5	8870,6	8777,5	8417,0	6238,3	3093,2	3211,2	3776,5
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens caf)	8,3	8,6	8,1	6,8	5,2	3,1	3,5	3,9
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf de l'année n)	5,8	6,1	5,9	4,9	3,8	2,4	2,4	2,6
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf de l'année n+1)	5,6	5,9	5,1	5,1	4,7	2,3	2,2	2,6
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf)+service de la dette publique extérieure)	5,6	5,9	5,5	4,7	3,5	2,2	2,2	2,3
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	46443,8	51807,1	52542,7	54414,8	49397,1	48088,6	50837,6	54016,3
Population (en millions d'habitants)	46,6	47,9	49,3	50,7	52,2	53,7	55,3	56,9
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	2115,7	2119,2	2157,9	2172,9	1600,7	1510,4	1583,1	1710,3

B2. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Cameroun

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 Estim.
PIB, prix et population	(Variations annuelles, en %)							
Taux de croissance (PIB réel)	4,1	4,5	5,4	5,9	5,7	4,6	3,6	4,1
Secteur pétrolier	- 6,9	3,7	8,4	14,4	24,8	- 3,6	- 16,4	- 2,5
Secteur non pétrolier	4,9	4,6	5,2	5,4	4,4	5,3	5,0	4,5
Taux de croissance démographique (moyen)	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Inflation (déflateur du PIB non pétrolier)	2,0	2,3	2,9	2,7	3,9	1,4	- 0,1	1,5
Inflation (prix à la consommation, en moy annuelle, décembre)	2,9	2,4	2,1	1,8	2,7	0,9	0,6	1,1
Finances publiques								
Recettes totales	7,8	9,2	8,4	5,0	11,0	- 8,6	8,7	12,4
Recettes pétrolières	23,4	13,0	1,0	- 17,5	- 3,6	- 23,6	- 9,2	29,6
Recettes non pétrolières	2,9	7,8	11,4	13,2	14,9	- 5,3	11,9	9,9
Dépenses totales	9,6	7,1	25,5	5,4	1,3	17,5	2,4	- 2,5
Dépenses courantes	9,5	2,6	18,0	3,4	5,5	3,4	2,8	1,9
Dépenses en capital	9,8	19,9	43,9	9,4	- 6,7	47,8	1,9	- 9,0
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	- 11,8	- 6,1	1,5	7,6	26,5	- 19,1	15,5	5,1
Crédits à l'économie	21,9	2,3	14,4	8,9	14,8	4,5	2,7	12,1
Créances nettes sur l'Etat	19,6	44,4	28,5	1,4	- 202,0	119,3	15,3	244,2
Masse monétaire (M2)	9,7	2,0	11,6	11,1	8,5	5,3	5,7	14,6
Concours de la BEAC aux banques	- 16,3	962,4	2,0	424,0	233,1	105,2	- 62,4	- 48,2
Taux de couverture extérieure (fin de période)	94,1	94,0	93,9	93,1	86,8	73,6	71,0	75,8
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	4,5	4,7	4,5	4,4	4,4	4,5	4,5	4,1
Taux BEAC - TIAO fin de période (à partir de 1994/1995)	4,0	4,0	3,3	3,0	2,5	2,5	3,0	3,5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	17,7	10,2	2,2	8,0	- 4,9	- 11,7	- 1,8	7,3
Importations, fob	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 13,4	- 2,4	12,5
Termes de l'échange	17,7	3,0	9,1	- 9,6	- 34,8	- 14,2	10,8	19,2
Variation des prix à l'exportation	21,4	10,8	1,8	- 10,2	- 22,1	- 27,0	8,0	19,3
Variation des prix à l'importation	3,1	7,6	- 6,6	- 0,6	19,4	- 14,9	- 2,5	0,1
Taux de change effectif réel	0,3	- 4,3	1,6	1,4	- 1,0	2,7	1,4	...
Taux de change effectif réel des exportations	0,7	- 2,7	4,5	5,8	- 1,5	- 0,5	1,7	...
Taux de change effectif réel des importations	- 0,2	- 4,6	1,0	0,5	- 1,2	3,6	1,4	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	27,0	30,1	29,1	28,0	28,7	26,8	25,8	...
Monnaie et crédit								
	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	- 8,4	- 3,4	1,0	3,3	11,9	- 10,2	6,6	2,2
Avoirs intérieurs nets	18,2	5,4	10,6	7,8	- 3,4	15,5	- 0,9	12,4
Crédit intérieur net	18,1	9,5	12,6	6,3	- 1,2	21,7	2,3	16,0
Créances nettes sur l'Etat	4,8	8,0	2,8	0,1	- 11,3	18,5	0,4	7,6
Crédits à l'économie	13,3	1,6	9,8	6,2	10,0	3,2	1,9	8,4
Autres postes nets	0,0	- 4,1	- 2,0	1,6	- 2,1	- 6,2	- 3,3	- 3,5
Masse monétaire (M2)	9,7	2,0	11,6	11,1	8,5	5,3	5,7	14,6
Comptes nationaux								
	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	4,1	4,5	5,4	5,9	5,7	4,6	3,6	4,1
dont secteur pétrolier	- 0,4	0,2	0,5	0,8	1,5	- 0,3	- 1,1	- 0,1
secteur non pétrolier	4,6	4,3	4,9	5,1	4,1	4,9	4,6	4,2
Demande intérieure brute	5,9	4,3	6,6	7,3	4,1	5,0	3,9	8,6
Consommation	3,0	3,6	4,9	4,2	4,2	2,7	2,6	4,6
Publique	0,9	0,5	0,8	0,6	0,6	0,4	- 0,2	1,8
Privée	2,0	3,1	4,1	3,6	3,6	2,2	2,8	2,8
Investissements bruts	2,9	0,7	1,7	3,1	- 0,1	2,4	1,3	3,9
Publics	1,7	0,4	0,3	0,2	0,0	0,8	- 0,3	- 0,9
Privés (Entreprises et ménages)	1,1	0,3	1,1	3,1	0,7	0,5	1,4	2,5
Variation des stocks	0,1	0,0	0,3	- 0,2	- 0,8	1,1	0,3	2,3
Exportations nettes	- 1,8	0,3	- 1,2	- 1,4	1,5	- 0,4	- 0,4	- 4,5
Exportations de biens et services	1,7	0,7	0,9	1,2	1,4	- 0,7	- 0,9	- 3,1
Importations de biens et services	- 3,5	- 0,5	- 2,2	- 2,6	0,1	0,3	0,5	- 1,3
Comptes nationaux								
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Investissements	24,1	22,8	23,1	24,1	22,4	22,7	23,0	23,6
Epargne intérieure	18,7	17,9	17,8	18,5	16,6	18,8	19,9	21,1
Epargne nationale	17,7	16,3	15,9	16,6	15,2	17,1	18,0	19,0
Finances publiques								
Recettes totales	16,1	16,4	16,5	16,0	16,8	14,6	15,1	16,0
Recettes pétrolières	4,4	4,7	4,4	3,3	3,0	2,2	1,9	2,3
Recettes non pétrolières	11,7	11,7	12,1	12,7	13,8	12,4	13,2	13,7
Dépenses totales	17,2	17,2	20,0	19,5	18,7	20,8	20,3	18,7
Dépenses courantes	12,7	12,2	13,4	12,8	12,7	12,5	12,2	11,8
Dépenses en capital	4,5	5,0	6,7	6,8	6,0	8,3	8,1	7,0
Encours de la dette globale/PIB	...	...	...	0,5	1,2	- 2,9	- 0,5	2,0
Solde budgétaire primaire (déficit -)	- 0,1	0,8	- 0,1	0,5	1,2	- 2,9	- 0,5	2,0
Solde budgétaire de base (déficit -)	- 0,4	0,5	- 0,4	0,0	0,8	- 3,7	- 1,4	1,0
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	- 1,1	- 0,8	- 3,5	- 3,5	- 1,8	- 6,2	- 5,2	- 2,7
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	- 0,6	- 0,4	- 3,2	- 3,1	- 1,8	- 6,0	- 4,9	- 2,3
Solde budgétaire de référence ($\geq -1,5$ % du PIB)	- 1,1	- 1,8	- 4,1	- 2,8	- 1,5	- 5,3	- 4,5	- 2,7
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services, fob	25,6	25,4	24,8	24,6	21,8	19,4	18,7	19,2
Importations de biens et services, caf	31,0	30,3	30,0	30,1	3,8	23,2	21,8	21,7
Solde du compte courant (dons off.incl., def. -)	- 2,6	- 3,3	- 3,5	- 4,0	- 3,8	- 3,1	- 2,5	- 3,5
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	- 3,0	- 3,6	- 3,8	- 4,3	- 4,0	- 3,4	- 2,9	- 3,8
Encours de la dette extérieure/PIB	7,1	7,4	9,5	14,8	18,7	20,6	24,1	26,9
Encours de la dette globale/PIB	4,0	4,2	4,1	5,0	4,4	8,7	8,8	9,9
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	2,5	2,7	2,7	3,2	3,4	6,5	7,1	8,3
Ratio du service de la dette/XBSNF	6,0	5,9	5,7	5,4	6,9	5,2	6,8	6,6
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	...	...	...	20,9	24,9	26,8	33,7	36,5
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et services)	5,1	4,9	4,6	4,3	5,6	4,0	5,1	5,2
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	13843,1	14858,6	15981,2	17276,3	18285,3	19304,8	20288,4	21409,2
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	12874,9	13771,0	14910,3	16141,7	17509,8	18687,1	19588,8	20770,6
Population (en millions d'habitants)	23,1	23,7	24,3	25,0	25,6	26,3	27,0	27,7
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1270,9	1228,4	1330,4	1402,5	1208,1	1239,9	1295,8	1394,5

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

B3. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la République Centrafricaine

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
								Estim.
PIB, prix et population								
	(Variations annuelles, en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	4,2	5,1	-36,4	0,1	4,3	4,8	4,5	3,9
Taux de croissance démographique (moyen)	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Inflation (prix de détail, type africain - en moyenne annuelle)	1,2	5,9	4,0	17,8	2,0	2,7	4,2	0,9
Finances publiques								
Recettes totales	-2,1	14,3	-66,2	-3,3	59,2	-5,5	48,7	20,2
Dépenses totales	-2,3	-0,8	-31,3	-4,2	32,3	-7,7	27,5	23,5
Dépenses courantes	10,2	-11,9	-8,6	-10,2	8,3	2,8	14,0	14,8
Dépenses en capital	-27,0	32,6	-76,6	42,5	150,5	-30,0	69,4	41,6
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	32,8	-186,2	175,1	499,5	-18,3	27,0	93,3	-23,0
Crédits à l'économie	18,6	28,8	-17,3	6,5	0,3	13,6	-1,6	17,0
Créances nettes sur l'Etat	22,4	-3,3	10,0	-0,1	15,7	-13,4	10,8	17,3
Masse monétaire (M2)	15,1	1,6	2,0	14,9	4,6	6,5	12,3	15,3
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux de couverture extérieure	70,05	70,22	72,15	78,72	76,84	80,20	83,24	81,36
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	5,57	6,12	3,91	3,81	3,90	3,95	3,91	3,57
Taux directeur de la BEAC (TIAO fin de période)	4,00	4,00	3,25	2,95	2,45	2,45	2,95	3,50
Secteur extérieur								
Exportations, fob	28,3	3,4	-40,5	-21,3	4,3	8,2	48,9	6,7
Importations, fob	-1,3	4,5	-38,1	114,6	8,9	-1,0	20,2	18,4
Termes de l'échange	14,1	-4,7	-2,1	-1,0	-7,5	17,6	-9,2	-9,9
Variation des prix à l'exportation	22,3	-6,6	-6,9	3,8	5,0	3,7	-8,4	-5,0
Variation des prix à l'importation	7,2	-2,0	-4,9	4,8	13,5	-11,8	0,9	5,4
Taux de change effectif réel	-1,1	1,3	5,9	17,5	-2,3	2,0	4,8	...
Taux de change effectif réel des exportations	-1,0	0,1	11,6	19,6	-2,7	2,4	7,5	...
Taux de change effectif réel des importations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	4,1	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	27,8	26,9	22,5	8,9	11,0	9,2	4,9	...
Monnaie et crédit								
	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	1,3	-11,7	10,4	18,9	-5,0	4,4	19,4	-8,0
Avoirs intérieurs nets	13,8	13,3	-8,4	-4,0	9,6	2,1	-7,1	23,4
Crédit intérieur net	21,5	12,7	-5,6	3,3	8,3	-1,4	4,2	15,4
Créances nettes sur l'Etat	12,3	-1,9	5,6	-0,1	8,2	-7,7	5,0	8,0
Crédits à l'économie	9,2	14,7	-11,2	3,4	0,1	6,3	-0,8	7,4
Autres postes nets	-7,7	0,6	-2,8	-7,3	1,3	3,5	-11,3	8,0
Masse monétaire (M2)	15,1	1,6	2,0	14,9	4,6	6,5	12,3	15,3
Comptes nationaux								
	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	4,2	5,1	-36,4	0,1	4,3	4,8	4,5	3,9
Demande intérieure brute	-4,0	4,5	-38,5	7,9	4,4	9,2	3,2	3,1
Consommation	-0,5	6,9	-36,3	-0,7	1,5	6,2	0,8	2,5
Publique	-0,5	0,6	-1,3	-2,3	0,3	0,4	0,4	1,2
Privée	0,0	6,4	-35,0	1,6	1,2	5,8	0,5	1,3
Investissements bruts	-3,5	-2,4	-2,2	8,5	2,9	3,1	2,3	0,6
Publics	-0,5	-0,6	-1,9	5,7	3,7	-0,6	2,6	0,3
Privés (Entreprises et ménages)	-1,0	-0,8	-3,2	4,0	-3,0	1,6	0,3	0,3
Variation des stocks	-2,0	-1,1	2,9	-1,2	2,2	2,1	-0,6	0,0
Exportations nettes	8,2	0,6	2,1	-7,8	-0,1	-4,5	1,4	0,7
Exportations de biens et services non facteurs	7,6	1,6	-5,9	3,8	3,2	-2,8	6,7	5,8
Importations de biens et services non facteurs	0,6	-1,0	7,9	-11,6	-3,2	-1,7	-5,4	-5,1
Comptes nationaux								
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Investissements	13,7	10,8	7,5	22,0	21,8	22,5	25,6	27,0
Epargne intérieure	5,5	0,9	-0,9	2,2	2,8	1,6	3,0	-0,3
Epargne nationale	5,3	0,4	-0,7	2,0	2,0	2,7	4,7	1,2
Finances publiques								
Recettes totales	9,7	10,0	5,2	4,5	6,6	5,8	7,8	8,9
Dépenses totales	14,3	12,7	13,4	11,5	14,1	12,1	13,9	16,3
Dépenses courantes	10,7	8,5	11,9	9,5	9,6	9,2	9,4	10,3
Dépenses en capital	3,6	4,2	1,5	1,9	4,5	2,9	4,5	6,0
Solde budgétaire primaire (déficit -)	-1,2	0,7	-6,2	-4,6	-2,8	-3,1	-2,0	-1,7
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-4,6	-2,7	-8,2	-7,0	-7,5	-6,3	-6,1	-7,4
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-2,3	0,9	-5,7	2,1	0,5	-0,5	-1,1	0,4
Solde budgétaire de base (déficit -)	-1,9	0,3	-6,8	-5,1	-3,3	-3,6	-2,4	-2,1
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-2,3	0,9	-5,7	2,1	0,5	-0,5	-	-
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	13,1	11,6	15,0	16,7	17,1	14,5	17,2	18,4
Importations de biens et services non facteurs, fob	21,4	21,5	23,4	36,4	36,1	35,1	40,9	45,7
Solde du compte courant (transf.incl., déficit -)	-5,8	-5,6	-2,9	-13,7	-8,0	-13,7	-12,0	-13,0
Solde du compte courant (transf.excl., déficit -)	-7,8	-8,6	-7,2	-13,9	-13,7	-15,3	-16,1	-18,3
Encours de la dette extérieure/PIB	19,1	17,3	29,8	29,4	29,9	28,2	25,9	24,6
Encours de la dette intérieure/PIB	...	...	...	43,7	59,3	50,8	49,2	46,9
Encours de la dette globale/PIB	11,2	7,3	6,0	5,8	6,0	7,7	1,9	3,6
Encours de la dette extérieure/XBSNF	15,1	8,4	17,5	21,6	15,5	19,6	4,2	7,4
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	5,3	5,0	8,9	6,4	5,5	7,1	6,8	6,0
Ratio du service de la dette extérieure/PIB	4,3	3,8	6,0	5,2	4,5	5,0	5,0	4,5
Ratio du service de la dette extérieure/XBSNF	16,0	11,2	7,3	6,0	5,8	6,0	6,3	2,0
Ratio du service de la dette extérieure/Recettes budgétaires	17,3	15,1	8,4	17,5	21,6	15,5	14,5	4,2
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	5,5	5,3	5,0	8,9	6,4	5,5	6,0	7,6
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	4,5	4,3	3,8	6,0	5,2	4,5	5,1	6,3
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	1148,6	1281,6	835,5	935,6	1002,6	1081,5	1203,3	1265,1
Population (en millions d'habitants)	4,7	4,9	5,0	5,1	5,2	5,4	5,5	5,6
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	513,6	516,6	339,4	371,0	3,8	340,0	376,5	404,1

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

B4. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Congo

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 Estim.
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	2,2	15,3	- 1,1	6,7	- 1,0	- 12,2	- 0,2	1,4
dont secteur pétrolier	- 5,8	1,0	- 10,0	2,8	- 5,4	- 6,5	8,4	26,2
secteur non pétrolier	8,8	25,3	3,9	8,5	1,0	- 14,6	- 4,3	- 12,0
Taux de croissance démographique	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Inflation (prix consommation africaine en moyenne annuelle)	2,2	5,0	4,7	0,9	1,7	4,6	0,7	1,1
Finances publiques								
Recettes totales	8,7	3,8	4,6	6,8	- 51,5	- 4,8	- 7,6	33,0
dont recettes pétrolières	4,4	0,3	1,5	5,6	- 71,5	0,1	- 3,0	89,7
recettes non pétrolières	30,3	17,2	15,2	10,5	5,9	- 8,7	- 11,4	- 19,3
Dépenses totales	31,1	42,9	7,0	58,6	- 32,6	- 13,9	- 25,6	- 20,6
dont dépenses courantes	- 1,0	48,1	10,2	87,2	- 19,0	- 5,3	- 10,7	- 7,8
dépenses en capital	65,2	39,5	4,9	38,3	- 45,6	- 25,1	- 54,1	- 65,6
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	31,4	1,3	- 3,1	- 7,8	- 44,2	- 70,1	- 53,8	13,4
Crédits à l'économie	37,6	43,4	16,5	27,6	13,1	8,7	- 2,3	- 6,2
Créances nettes sur l'Etat	- 28,1	20,1	1,3	26,0	85,6	455,5	17,8	3,8
Masse monétaire (M2)	38,7	21,2	0,8	13,0	- 11,2	- 15,4	- 10,4	- 4,0
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux de couverture extérieure (fin de période)	101,22	101,23	101,09	88,92	71,17	43,87	27,57	32,57
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	1,93	2,06	2,24	2,21	2,55	2,68	2,93	2,63
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	4,00	4,00	3,25	2,95	2,45	2,45	2,95	3,50
Secteur extérieur								
Exportations, fob	21,9	- 1,2	- 13,4	- 0,6	- 36,9	- 6,7	40,5	45,5
Importations, fob	0,3	5,9	1,4	26,2	28,1	11,2	- 48,1	- 2,8
Termes de l'échange	21,7	3,0	1,7	- 3,9	- 49,0	- 3,1	33,4	25,8
Variation des prix à l'exportation	25,6	10,8	- 5,0	- 4,5	- 39,2	- 17,5	30,1	25,9
Variation des prix à l'importation	3,1	7,6	- 6,6	- 0,6	19,4	- 14,9	- 2,5	0,1
Taux de change effectif réel	- 0,6	- 1,1	4,4	- 0,4	- 3,6	6,3	- 2,2	...
Taux de change effectif réel des exportations	- 2,7	- 1,0	9,8	0,0	1,0	4,5	- 0,3	...
Taux de change effectif réel des importations	- 0,4	- 1,1	4,0	- 0,4	- 3,8	6,4	- 2,4	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	- 0,7	0,4	- 4,0	- 3,6	0,1	- 6,1	- 3,8	...
Monnaie et crédit								
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)								
Avoirs extérieurs nets	53,2	2,2	- 4,1	- 10,2	- 46,7	- 46,5	- 12,4	1,5
Avoirs intérieurs nets	- 14,5	19,0	4,9	23,2	35,5	31,2	1,9	- 5,6
Crédit intérieur net	- 17,6	28,6	5,6	24,3	37,1	32,0	3,1	- 3,0
Créances nettes sur l'Etat	- 27,0	17,8	0,8	14,9	32,1	27,8	4,6	1,3
Crédits à l'économie	9,4	10,8	4,9	9,4	5,0	4,2	- 1,4	- 4,2
Autres postes nets	3,0	- 9,6	- 0,8	- 1,1	- 1,6	- 0,9	- 1,2	- 2,6
Masse monétaire (M2)	38,7	21,2	0,8	13,0	- 11,2	- 15,4	- 10,4	- 4,0
Comptes nationaux								
(Contribution à la croissance réelle, en %)								
Produit intérieur brut	2,2	15,3	- 1,1	6,7	- 1,0	- 12,2	- 0,2	1,4
dont secteur pétrolier	- 2,6	0,4	- 3,6	0,9	- 1,7	- 2,0	2,7	9,2
secteur non pétrolier	4,8	14,8	2,5	5,7	0,7	- 10,2	- 2,9	- 7,8
Demande intérieure brute	- 3,8	13,4	4,3	7,6	8,4	- 23,8	- 7,8	- 14,6
Consommation	7,9	3,4	3,1	4,5	- 0,8	- 4,7	0,4	- 13,7
Publique	6,1	2,8	- 1,5	1,1	- 3,0	- 2,9	2,4	- 7,4
Privée	1,8	0,7	4,5	3,4	2,2	- 1,9	- 2,1	- 6,3
Investissements bruts	- 11,6	9,9	1,3	3,1	9,1	- 19,0	- 8,2	- 0,9
Publics	1,0	0,5	0,4	0,8	0,9	- 4,3	- 1,7	- 2,9
Privés (Entreprises et ménages)	- 0,8	5,0	1,4	3,8	7,0	- 9,1	- 6,2	- 1,9
dont secteur pétrolier	- 0,6	3,6	1,1	- 2,5	8,9	- 1,2	- 20,6	- 0,5
secteur non pétrolier	- 0,2	1,4	0,2	6,3	- 1,8	- 4,3	10,4	- 1,4
Variation des stocks	6,0	1,9	- 5,5	- 0,9	- 9,4	11,6	7,7	16,0
Exportations nettes	6,4	- 5,0	- 3,8	2,3	- 1,0	2,1	5,7	14,2
Exportations de biens et services non facteurs	- 0,4	6,9	- 1,7	- 3,3	- 8,4	9,5	2,0	1,8
Importations de biens et services non facteurs								
Comptes nationaux								
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	36,8	43,8	46,7	50,7	74,6	59,7	41,6	36,5
dont secteur pétrolier	18,0	20,9	22,6	20,6	39,0	44,4	11,8	11,4
Epargne intérieure	59,5	62,5	59,4	52,7	41,3	36,5	39,6	58,8
Epargne nationale	49,5	57,1	57,1	54,0	40,8	33,2	27,4	44,9
Finances publiques								
Recettes totales	38,7	32,8	34,4	35,1	20,5	22,2	19,1	23,3
dont recettes pétrolières	30,9	25,4	25,8	26,0	8,9	10,2	9,2	16,0
recettes non pétrolières	7,8	7,5	8,6	9,1	11,6	12,1	9,9	7,4
Dépenses totales	24,1	28,1	30,1	45,5	36,9	36,3	25,1	18,3
dont dépenses courantes	9,4	11,3	12,5	22,3	21,8	23,5	19,5	16,5
dépenses en capital	...	...	...	23,2	15,2	13,0	5,5	1,7
Solde budgétaire primaire (déficit -)	14,7	16,7	17,6	23,2	15,2	13,0	5,5	1,7
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	17,8	8,3	10,4	- 6,5	- 13,8	- 7,7	- 0,8	7,6
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % du PIB hors pétrole	17,6	8,1	10,2	- 6,7	- 14,4	- 9,5	- 2,6	5,6
Solde budgétaire de base (déficit -)	14,7	4,8	4,3	- 10,5	- 16,5	- 14,0	- 6,0	5,0
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	15,2	4,9	4,6	- 10,1	- 15,9	- 13,5	- 5,6	5,1
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	9,5	2,2	2,8	- 14,2	- 4,3	- 7,4	- 2,7	- 3,3
Solde budgétaire de référence (>= - 1,5 % du PIB)								
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	73,6	58,1	52,1	49,7	3,8	39,6	56,7	67,8
Importations de biens et services non facteurs, fob	51,0	39,4	39,4	47,8	71,6	75,8	41,9	45,5
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	13,2	13,6	10,6	3,5	- 34,9	- 44,0	2,6	8,5
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	13,0	13,4	10,4	3,3	- 35,0	- 44,2	2,2	8,0
Encours de la dette extérieure/PIB	0,0	0,0	0,0	28,6	56,4	57,1	69,9	49,0
Ratio du service de la dette / XBNSF	21,2	19,5	22,4	28,6	56,4	57,1	69,9	49,0
Ratio du service de la dette / Recettes budgétaires	1,8	1,6	2,7	5,2	9,7	13,1	9,8	30,0
Encours de la dette totale/PIB	3,4	2,9	4,1	7,3	18,0	23,3	29,1	87,2
Réserves ext. (en mois d'importation de biens caf)	...	...	...	46,2	76,8	84,4	95,0	71,4
Réserves ext. (en mois d'importation de biens et services)	15,2	14,0	12,4	10,9	4,4	1,3	1,5	1,5
Réserves ext. (en mois d'importation de biens et services)	9,2	9,4	8,5	7,2	2,9	1,2	1,1	1,0
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	7377,6	9033,2	9009,3	9450,4	7856,1	6885,9	7413,9	8073,3
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	3593,9	4651,9	5143,5	5760,1	5883,6	5253,8	5152,5	4432,5
Population (en millions d'habitants)	3,95	4,05	4,15	4,26	4,37	4,49	4,60	4,72

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

B5. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Gabon

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
								Estim.
PIB, prix et population	(Variations annuelles, en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	7,0	5,0	5,7	4,3	3,9	2,0	0,5	0,4
dont secteur pétrolier	- 2,4	- 4,2	- 5,3	- 0,3	8,6	- 2,9	- 8,5	- 8,2
secteur non pétrolier	11,7	9,0	9,9	5,8	2,5	3,6	3,2	2,7
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation (prix consommation- 125 articles- moyenne annuelle)	1,3	2,7	0,5	4,7	- 0,3	2,1	2,7	4,8
Finances publiques								
Recettes totales	35,7	5,7	- 0,6	- 10,4	- 23,5	- 20,8	0,0	11,0
Recettes pétrolières	39,9	10,5	- 12,2	- 23,0	- 41,7	- 29,9	35,8	1,6
Recettes non pétrolières	30,9	- 0,3	15,4	2,9	- 9,2	- 16,2	- 15,1	17,5
Dépenses totales	29,0	3,9	0,4	- 14,1	- 11,4	- 11,4	- 10,0	3,2
Dépenses courantes	29,5	18,5	2,6	- 4,2	- 1,9	- 2,5	- 4,4	- 5,9
Dépenses en capital	28,4	- 12,9	- 3,1	- 30,6	- 33,4	- 1,8	- 29,0	44,3
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	16,5	5,2	29,0	- 8,2	- 14,2	- 58,9	19,6	9,2
Crédits à l'économie	39,6	30,2	25,6	- 5,9	- 6,3	- 10,1	- 4,4	4,5
Créances nettes sur l'Etat	23,4	- 32,3	- 854,6	40,4	124,4	989,6	- 2,5	35,5
Masse monétaire (M2)	30,0	15,6	8,2	- 2,4	1,5	- 7,8	- 3,8	15,2
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	...	...	- 0,4	- 0,5
Taux de couverture extérieure (fin de période)	89,0	89,5	90,0	89,1	75,5	55,7	58,8	71,6
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	2,42	2,27	2,37	2,54	2,51	2,85	3,08	2,66
Taux directeur BEAC - (TIAO fin de période)	4,00	4,00	3,25	2,95	2,45	2,45	2,95	3,50
Secteur extérieur								
Exportations, fob	15,1	4,3	- 7,4	- 11,3	- 26,2	- 14,8	16,7	23,6
Importations, fob	11,7	7,9	7,5	- 4,8	- 1,5	- 16,7	6,4	2,1
Termes de l'échange	15,8	- 12,3	14,0	- 11,6	- 44,9	8,6	23,1	28,8
Variation des prix à l'exportation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 7,6	20,1	28,9
Variation des prix à l'importation	3,1	7,6	- 6,6	- 0,2	19,4	- 14,9	- 2,5	0,1
Taux de change effectif réel	0,3	- 3,6	3,1	3,5	- 7,0	3,1	- 9,7	...
Taux de change effectif réel des exportations	0,7	- 3,0	3,7	3,6	- 6,6	3,7	- 10,5	...
Taux de change effectif réel des importations	0,4	- 3,4	0,5	3,5	- 8,3	1,5	- 7,9	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	20,8	23,6	21,3	18,6	24,2	21,9	29,4	...
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	10,4	3,1	15,4	- 5,4	- 8,6	- 29,2	4,7	2,4
Avoirs intérieurs nets	19,7	12,5	- 7,2	3,1	10,2	21,4	- 8,6	12,8
Crédit intérieur net	19,3	13,6	- 6,3	2,9	8,8	18,6	- 3,2	13,0
Créances nettes sur l'Etat	1,0	- 1,3	- 20,6	6,8	12,8	24,4	- 0,7	10,5
Crédits à l'économie	18,3	15,0	14,3	- 3,8	- 3,9	- 5,8	- 2,5	2,5
Autres postes nets	0,3	- 1,1	- 0,9	0,1	1,3	2,8	- 5,3	- 0,2
Masse monétaire (M2)	30,0	15,6	8,2	- 2,4	1,5	- 7,8	- 3,8	15,2
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	7,0	5,0	5,7	4,3	3,9	2,0	0,5	0,4
dont secteur pétrolier	- 0,8	- 1,3	- 1,5	- 0,1	2,0	- 0,7	- 2,0	- 1,7
secteur non pétrolier	7,8	6,3	7,2	4,4	1,9	2,7	2,4	2,1
Demande intérieure brute	9,9	4,7	8,3	2,6	- 1,8	3,7	1,7	2,1
Consommation	6,7	2,2	8,6	3,4	7,7	0,8	2,0	1,2
Publique	1,6	1,9	1,6	0,0	0,0	0,5	0,8	- 2,5
Privée	5,1	0,3	7,0	3,4	7,6	0,2	1,2	3,7
Investissements bruts	3,2	2,5	- 0,3	- 0,8	- 9,4	3,0	- 0,2	0,9
Publics	2,7	0,5	- 2,1	- 4,1	- 2,3	- 0,2	- 2,6	0,7
Privés (Entreprises et ménages)	1,6	1,6	1,8	3,3	- 7,1	3,2	2,4	0,3
dont secteur pétrolier	0,9	0,7	0,0	1,1	- 5,9	0,9	1,0	0,2
secteur non pétrolier	0,8	0,9	1,8	2,2	- 1,2	2,3	1,4	0,1
Variation des stocks	- 1,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	- 2,8	0,4	- 2,6	1,7	5,6	- 1,7	- 1,3	- 1,7
Exportations de biens et services non facteurs	0,4	- 0,2	- 0,6	0,1	0,8	- 0,8	0,4	- 0,4
Importations de biens et services non facteurs	- 3,2	0,5	- 1,9	1,6	4,9	- 1,0	- 1,7	- 1,3
Comptes nationaux	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Investissements	26,6	24,0	22,8	21,2	19,6	21,4	17,8	22,3
dont secteur pétrolier	5,5	5,8	5,1	5,7	4,4	4,9	5,4	7,2
Epargne intérieure	49,3	46,5	37,6	32,8	22,1	21,8	21,0	28,9
Epargne nationale	42,6	37,7	33,3	29,9	21,6	16,8	13,9	18,7
Finances publiques								
Recettes totales	28,2	29,0	27,3	25,0	22,1	17,9	16,9	18,0
Recettes pétrolières	15,6	16,8	14,0	11,0	7,4	5,3	6,8	6,6
Recettes non pétrolières	12,5	12,2	13,3	14,0	14,7	12,6	10,1	11,4
Dépenses totales	26,7	27,0	25,7	22,6	23,1	23,1	19,6	19,4
Dépenses courantes	14,3	16,5	16,1	15,7	17,8	17,8	16,1	14,5
Encours de la dette globale/PIB	...	...	...	6,8	5,3	5,3	3,6	4,9
Dépenses en capital	12,4	10,5	9,7	6,8	5,3	5,3	3,6	4,9
Solde budgétaire primaire (déficit -)	5,2	5,0	6,0	6,3	3,4	0,3	0,7	3,1
Solde budgétaire de base (déficit -)	4,3	4,0	4,4	5,2	1,3	- 2,1	- 1,9	0,5
Solde budgétaire, base ordonnancements hors dons (déficit -)	1,5	2,0	1,6	2,4	- 1,0	- 5,2	- 2,7	- 1,4
Solde budgétaire, base ordonnancements dons compris (déficit -)	1,5	2,0	1,5	2,4	- 1,0	- 5,2	- 2,7	- 1,4
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	- 1,3	- 3,1	- 0,2	3,8	2,8	- 1,8	- 3,2	- 2,8
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	55,8	56,4	49,6	44,4	3,8	34,7	37,9	44,5
Importations de biens et services non facteurs, fob	33,1	33,9	34,7	32,8	36,7	34,2	34,7	37,9
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	13,9	11,1	7,5	5,8	1,3	- 5,2	- 4,5	- 4,2
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	14,1	11,1	8,6	5,9	1,3	- 5,3	- 4,6	- 4,3
Encours de la dette extérieure/PIB	0,0	0,0	0,0	26,1	33,4	39,2	39,9	41,6
Encours de la dette intérieure/PIB	15,7	15,7	21,2	26,1	33,4	39,2	39,9	41,6
Encours de la dette totale/PIB	0,0	0,0	0,0	20,2	25,4	28,1	24,6	21,4
Ratio du service de la dette / XBSNF	0,0	0,0	0,0	46,4	58,8	67,2	64,5	63,0
Ratio du service de la dette / recettes budgétaires	4,2	5,0	12,9	6,7	12,3	13,7	14,0	7,8
Ratio du service de la dette / PIB	8,4	9,8	23,3	11,9	21,8	26,4	31,3	19,2
Taux de couverture des échanges de marchandises	1,7	1,7	1,4	1,4	1,1	1,0	1,1	1,2
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	6,5	6,5	7,1	7,1	6,2	3,2	3,2	4,4
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	4,5	4,6	5,2	5,2	4,5	2,2	2,2	2,8
Pour mémoire								
PIB nominal (milliards de FCFA)	8866,3	9094,4	9598,4	9390,6	8130,3	7935,9	8409,7	8776,7
PIB non pétrolier (milliards de FCFA)	4408,3	4779,1	5396,5	5659,3	5682,2	5939,0	6178,8	6145,4
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	10150,7	9303,8	9810,8	9287,6	6493,8	6114,0	6393,0	6751,5

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

B6. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la Guinée Equatoriale

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
								Estim.
	(Variations annuelles, en %)							
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB global en termes réels)	4,6	8,3	- 3,9	- 0,7	- 9,3	- 9,4	- 2,1	- 4,0
dont secteur pétrolier	0,1	3,4	- 7,7	1,2	- 15,0	- 8,8	- 6,5	- 10,3
secteur non pétrolier	12,0	15,5	0,9	- 3,0	- 2,2	- 10,0	2,8	2,2
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation/ (prix à la consommation - en moyenne annuelle)	4,8	3,6	3,0	4,3	1,7	1,4	0,8	1,3
Finances publiques								
Recettes totales	32,5	12,1	- 15,7	- 3,0	- 20,9	- 45,4	9,7	16,4
dont recettes pétrolières	36,2	8,1	- 14,2	- 8,2	- 25,9	- 51,2	17,6	23,4
recettes non pétrolières	- 1,3	44,1	- 17,9	48,8	9,5	- 21,5	- 10,6	- 7,0
Dépenses totales	9,9	45,4	- 17,3	2,6	- 4,9	- 42,2	- 26,1	- 9,0
dont dépenses courantes	10,3	62,9	6,9	- 10,9	- 11,9	4,2	2,6	1,4
dépenses en capital	9,9	41,5	- 23,4	7,4	- 2,9	- 54,6	- 43,7	- 20,6
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	37,3	43,1	4,8	- 31,6	- 47,6	- 80,9	- 57,1	42,0
Crédits à l'économie	26,1	- 15,3	33,6	17,3	14,0	3,7	1,4	1,8
Créances nettes sur l'Etat	- 105,7	8,5	- 18,0	43,9	71,6	227,4	50,9	3,6
Masse monétaire (M2)	6,1	55,6	6,9	- 13,6	- 10,8	- 16,0	1,0	- 2,6
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	200,0	52,8	- 34,5	93,3
Taux de couverture extérieure (fin de période)	101,8	100,9	100,7	80,6	55,9	8,4	7,1	7,1
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB non pétrolier/M2)	3,0	2,2	2,2	2,6	2,9	3,2	3,4	3,6
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	4,0	4,0	3,3	3,0	3,0	2,5	3,0	3,5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	16,7	10,2	- 17,2	- 9,9	- 46,1	- 26,9	10,5	15,0
Importations, fob	- 20,6	7,1	- 3,5	- 4,6	- 23,1	- 33,9	43,5	- 8,9
Termes de l'échange	38,4	- 2,0	- 3,0	- 10,3	- 46,5	- 5,2	27,0	24,2
Variation des prix à l'exportation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 19,3	23,9	24,3
Variation des prix à l'importation	3,1	7,6	- 6,6	- 0,2	19,4	- 14,9	- 2,5	0,1
Taux de change effectif réel	0,5	- 1,2	6,9	5,8	- 0,1	1,5	- 1,6	...
Taux de change effectif réel des exportations	0,5	- 1,2	7,0	5,9	0,1	1,3	- 1,5	...
Taux de change effectif réel des importations	2,4	- 0,2	1,7	3,1	- 0,2	2,1	- 2,9	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	- 47,5	- 45,7	- 55,8	- 64,8	- 64,6	- 67,0	- 64,3	...
Monnaie et crédit								
	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	41,6	62,4	6,4	- 41,3	- 49,2	- 49,1	- 7,7	2,4
Avoirs intérieurs nets	- 35,5	- 6,8	0,5	27,7	38,4	33,1	8,7	- 5,1
Crédit intérieur net	- 36,1	- 2,3	2,3	34,4	36,7	31,4	11,0	0,8
Créances nettes sur l'Etat	- 50,7	7,9	- 9,9	26,6	28,1	28,4	9,7	- 1,0
Crédits à l'économie (crédits actifs)	14,7	- 10,2	12,2	7,9	8,6	2,9	1,4	1,8
Autres postes nets	0,6	- 4,5	- 1,8	- 6,8	1,7	1,7	- 2,3	- 5,8
Masse monétaire (M2)	6,1	55,6	6,9	- 13,6	- 10,8	- 16,0	1,0	- 2,6
Comptes nationaux								
	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	4,6	8,3	- 3,9	- 0,7	- 9,3	- 9,4	- 2,1	- 4,0
dont secteur pétrolier	0,0	2,0	- 4,3	0,7	- 8,3	- 4,6	- 3,4	- 5,1
secteur non pétrolier	4,5	6,3	0,4	- 1,4	- 1,0	- 4,8	1,3	1,1
Demande intérieure brute	18,4	7,2	1,8	- 1,8	- 29,4	- 11,7	24,5	- 6,9
Consommation	14,4	- 0,5	3,9	3,2	- 22,8	0,9	11,8	- 6,0
Publique	0,5	7,2	1,7	- 2,6	- 2,0	1,0	0,1	0,5
Privée	13,9	- 7,6	2,2	5,8	- 20,8	- 0,2	11,7	- 6,5
Investissements bruts	4,1	7,7	- 2,1	- 5,1	- 6,6	- 12,5	12,7	- 0,9
Publics	0,4	6,5	- 5,1	- 1,8	- 1,3	- 10,8	- 2,5	- 0,4
Privés (Entreprises et ménages)	3,7	1,1	3,1	- 3,3	- 5,3	- 1,8	15,2	- 0,4
dont secteur pétrolier	2,5	2,2	1,3	- 3,7	- 2,2	- 1,0	8,3	- 0,9
secteur non pétrolier	1,2	- 1,1	1,7	0,4	- 3,1	- 0,8	6,9	0,4
Variation des stocks	- 13,8	1,1	- 5,7	1,1	20,1	2,3	- 26,5	2,8
Exportations nettes	- 19,8	2,9	- 4,2	0,3	- 4,2	- 3,3	- 7,6	- 4,8
Exportations de biens et services non facteurs	6,0	- 1,8	- 1,5	0,8	24,4	5,6	- 18,9	7,6
Comptes nationaux								
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Investissements	33,1	39,4	39,0	35,8	46,7	28,2	31,8	27,6
dont Secteur pétrolier	3,9	5,7	7,0	3,6	3,1	1,1	10,3	8,7
Epargne intérieure	68,3	75,5	64,5	54,9	47,9	31,9	19,7	29,6
Epargne nationale	29,3	40,9	37,4	33,8	32,4	17,9	5,8	15,7
Finances publiques								
Recettes totales	30,3	30,6	27,5	26,9	29,8	19,1	19,1	20,7
Recettes pétrolières	28,0	27,4	25,0	23,1	24,0	13,7	14,7	16,9
Recettes non pétrolières	2,2	3,3	2,5	3,8	5,8	5,3	4,4	3,8
Dépenses totales	29,4	38,6	34,0	35,2	46,8	31,7	21,4	18,2
Dépenses courantes	5,3	7,8	8,9	8,0	9,9	12,0	11,3	10,7
Encours de la dette globale/PIB	...	...	...	27,2	37,0	19,6	10,1	7,5
Dépenses en capital	24,1	30,8	25,1	27,2	37,0	19,6	10,1	7,5
Solde budgétaire primaire (déficit -)	1,2	- 7,6	- 6,1	- 7,7	- 16,6	- 11,8	- 1,8	3,1
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	0,9	- 8,0	- 6,5	- 8,3	- 17,0	- 12,6	- 2,3	2,6
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	0,9	- 8,0	- 6,5	- 8,3	- 17,0	- 12,6	- 2,3	2,6
Solde budgétaire de base (déficit -)	0,9	- 8,0	- 6,5	- 8,3	- 17,0	- 12,6	- 2,3	2,6
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	- 2,8	- 12,8	- 10,3	- 9,9	- 20,9	- 6,5	- 0,8	- 0,4
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	81,5	81,5	71,8	65,2	3,8	44,4	44,6	47,5
Importations de biens et services non facteurs, fob	46,3	45,3	46,4	46,0	49,8	40,7	56,7	45,6
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	- 6,1	- 1,2	- 2,7	- 4,7	- 18,3	- 14,6	- 29,8	- 15,2
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	- 5,6	- 1,1	- 2,6	- 4,0	- 16,8	- 12,9	- 28,6	- 14,4
Encours de la dette extérieure/PIB	7,3	8,0	6,8	14,4	23,1	18,7	14,4	14,4
Ratio du service de la dette/Export bsnf	0,4	1,0	2,8	2,6	3,4	3,9	3,1	3,0
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	1,2	2,6	7,3	6,3	5,9	9,1	7,3	7,0
Encours de la dette totale/PIB	...	...	...	31,4	47,3	54,2	44,8	38,7
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	5,6	7,5	7,8	5,9	3,6	0,3	0,1	0,2
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	4,3	5,6	5,7	4,2	2,5	0,2	0,1	0,1
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	9415,9	10424,0	9797,4	9715,1	6932,5	5927,0	6488,3	6950,9
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	3261,8	3830,4	4047,1	4161,3	4059,2	3767,7	4012,3	4155,2
Population (en milliers d'habitants)	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3	1,4

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

B7. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Tchad

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
								Estim.
(Variations annuelles en %, sauf indications contraires)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB global en termes réels)	0,9	7,8	4,8	6,8	2,4	- 3,4	- 4,7	1,5
dont secteur pétrolier	- 5,8	- 1,9	- 15,8	10,4	35,8	- 10,6	- 10,9	12,1
secteur non pétrolier	2,5	10,0	8,8	6,2	- 2,9	- 1,8	- 3,4	- 0,4
Taux de croissance démographique	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6
Inflation/ (prix à la consommation - en moyenne annuelle)	2,0	7,5	0,2	1,7	3,7	- 1,6	- 1,1	4,1
Finances publiques								
Recettes totales	33,1	3,3	- 11,8	17,5	- 52,0	- 15,7	7,6	18,9
Recettes pétrolières	50,5	0,3	- 26,4	- 15,7	- 59,9	- 32,7	16,9	67,0
Recettes non pétrolières	- 3,1	13,1	29,8	71,5	- 45,8	- 5,6	3,7	- 4,0
Dépenses totales	12,6	17,7	- 6,7	4,2	- 25,1	- 26,7	0,1	- 6,2
Dépenses courantes	5,0	1,7	17,3	0,8	- 8,2	- 14,9	- 4,5	- 9,7
Dépenses en capital	22,7	35,8	- 27,0	9,0	- 46,3	- 52,3	17,8	4,7
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	50,7	22,4	- 4,5	- 1,9	- 83,1	- 442,8	1,4	33,8
Crédits à l'économie	19,4	26,3	26,1	19,0	9,3	5,2	- 2,3	0,9
Créances nettes sur l'Etat	- 110,5	- 785,5	- 9,9	169,1	353,9	65,1	- 2,9	0,5
Masse monétaire (M2)	12,0	14,5	7,6	25,0	- 3,9	- 7,8	- 3,0	- 2,4
Concours de la BEAC atx banques	...	...	...	328,0	409,3	258,9	3,0	- 20,8
Taux de couverture extérieure (fin de période)	69,6	72,2	73,0	73,2	32,5	5,3	5,2	16,8
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	6,9	7,2	7,2	6,1	6,2	6,7	6,9	7,2
Taux directeur BEAC - TIAP (fin de période)	4,0	4,0	3,3	3,0	2,5	2,5	3,0	3,5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	10,8	30,9	- 30,1	0,2	- 17,3	- 13,6	7,6	29,4
Importations, fob	- 20,6	7,2	22,6	66,9	- 23,2	- 64,7	75,9	9,7
Termes de l'échange	10,0	29,9	- 0,8	- 4,7	- 44,9	- 3,6	19,9	13,9
Variation des prix à l'exportation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 18,0	16,9	14,0
Variation des prix à l'importation	3,1	7,6	- 6,6	- 0,6	19,4	- 14,9	- 2,5	0,1
Taux de change effectif réel	0,6	2,5	- 1,5	0,6	- 1,6	- 1,0	- 1,0	...
Taux de change effectif réel des exportations	3,9	- 1,0	- 2,4	3,0	- 19,7	- 1,4	- 3,7	...
Taux de change effectif réel des importations	- 0,4	3,4	- 1,1	0,5	1,7	- 0,9	- 0,3	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	13,9	11,8	13,1	12,5	13,9	14,7	15,6	...
Monnaie et crédit								
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)								
Avoirs extérieurs nets	25,2	15,2	- 3,0	- 1,5	- 41,9	- 39,1	0,8	11,2
Avoirs intérieurs nets	- 13,2	- 0,7	10,7	26,6	38,0	31,3	- 3,8	- 13,5
Crédit intérieur net	- 10,6	- 1,0	11,2	31,5	29,1	24,1	- 3,3	0,9
Créances nettes sur l'Etat	- 18,4	- 12,3	- 1,2	20,9	24,2	21,0	- 1,7	0,3
Crédits à l'économie	7,8	11,3	12,4	10,6	4,9	3,1	- 1,6	0,6
Autres postes nets	- 2,6	0,3	- 0,5	- 5,0	8,9	7,2	- 0,6	- 14,4
Masse monétaire (M2)	12,0	14,5	7,6	25,0	- 3,9	- 7,8	- 3,0	- 2,4
Comptes nationaux								
(Contribution à la croissance réelle, en %)								
Produit intérieur brut	0,9	7,8	4,8	6,8	2,4	- 3,4	- 4,7	1,5
dont secteur pétrolier	- 1,1	- 0,3	- 2,6	1,4	4,8	- 1,9	- 1,8	1,9
secteur non pétrolier	2,0	8,2	7,3	5,4	- 2,5	- 1,5	- 2,8	- 0,4
Demande intérieure brute	- 8,9	6,3	12,2	26,4	- 16,1	- 21,6	2,7	2,5
Consommation	0,0	- 0,4	13,0	25,5	- 12,1	- 18,0	0,4	0,6
Publique	0,3	3,0	3,0	1,3	- 4,9	- 0,3	0,3	- 2,0
Privée	- 0,2	- 3,3	9,9	24,3	- 7,2	- 17,7	0,2	2,6
Investissements bruts	- 8,9	6,7	- 0,7	0,9	- 4,1	- 3,6	2,3	1,9
Publics	1,2	2,6	- 3,2	0,3	- 3,2	- 1,8	0,3	0,1
Privés (Entreprises et ménages)	- 10,1	3,8	2,7	0,6	- 0,9	- 1,8	2,0	1,8
dont secteur pétrolier	- 10,4	3,5	1,5	- 1,1	- 0,9	- 1,5	2,8	1,7
secteur non pétrolier	0,3	0,3	1,2	1,6	0,0	- 0,3	- 0,7	0,1
Variation des stocks	0,0	0,2	- 0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	9,8	1,5	- 7,4	- 19,6	18,5	18,2	- 7,4	- 1,0
Exportations de biens et services non facteurs	- 0,9	0,3	- 0,8	- 0,1	0,7	0,6	0,4	- 0,3
Importations de biens et services non facteurs	10,6	1,2	- 6,7	- 19,5	17,8	17,6	- 7,7	- 0,7
Comptes nationaux								
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	25,6	27,1	25,4	26,6	23,5	20,1	21,9	22,4
dont Secteur pétrolier	19,0	33,0	15,6	0,3	2,6	23,4	13,8	17,4
Epargne intérieure	13,5	30,8	12,5	- 1,4	3,3	22,5	12,4	15,6
Finances publiques								
Recettes totales	23,0	19,3	16,6	18,6	9,5	8,3	8,8	9,8
Recettes pétrolières	17,6	14,3	10,3	8,3	3,5	2,5	2,8	4,4
Recettes non pétrolières	5,4	5,0	6,3	10,3	6,0	5,8	6,0	5,3
Dépenses totales	23,9	22,9	20,8	20,7	16,5	12,5	12,4	10,8
Dépenses courantes	12,7	10,5	12,0	11,6	11,3	9,9	9,4	7,9
Dépenses en capital	11,2	12,4	8,8	9,2	5,2	2,6	3,0	2,9
Encours de la dette globale/PIB	...	...	...	1,0	- 3,5	- 0,6	0,3	1,7
Solde budgétaire primaire, (déficit -)	3,7	0,2	- 1,6	1,0	- 3,5	- 0,6	0,3	1,7
Solde budgétaire de base, (déficit -)	3,1	- 0,2	- 2,2	0,4	- 5,0	- 2,4	- 1,1	0,8
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	- 0,9	- 3,6	- 4,2	- 2,1	- 7,0	- 4,2	- 3,6	- 1,1
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	1,2	- 1,2	- 2,8	- 0,3	- 4,2	- 2,1	- 0,6	1,2
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	- 7,0	- 6,1	- 1,4	2,7	1,0	1,3	0,3	- 0,8
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	35,0	37,2	25,8	24,4	22,1	20,4	22,6	26,3
Importations de biens et services non facteurs, fob	41,6	31,3	35,6	50,8	3,8	17,1	30,0	30,6
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	- 7,9	8,5	- 11,9	- 24,7	- 15,9	3,0	- 7,5	- 4,8
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	- 8,7	7,5	- 12,5	- 25,1	- 17,2	2,9	- 9,1	- 6,2
Encours de la dette extérieure/PIB	14,8	14,3	17,0	22,6	18,0	23,3	22,3	21,3
Ratio du service de la dette/XBSNF	2,5	1,7	8,7	12,8	54,8	16,3	12,1	7,2
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	3,8	3,3	13,5	16,8	127,6	40,1	30,0	18,9
Réserves extérieures (en mois d'importations cat)	4,5	5,0	3,9	2,5	1,2	0,2	0,1	0,8
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	2,4	3,1	2,6	1,8	0,9	0,1	0,1	0,5
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	5792,3	7115,3	7320,9	7646,7	7190,4	6953,5	7034,1	7541,1
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	4645,1	5565,7	6016,3	6390,8	6218,8	6204,9	6170,7	6325,2
Population (en millions d'habitants)	11,8	12,3	12,7	13,2	13,6	14,1	14,7	15,2
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1036,9	1136,0	1165,6	1175,7	891,1	829,6	826,5	894,9

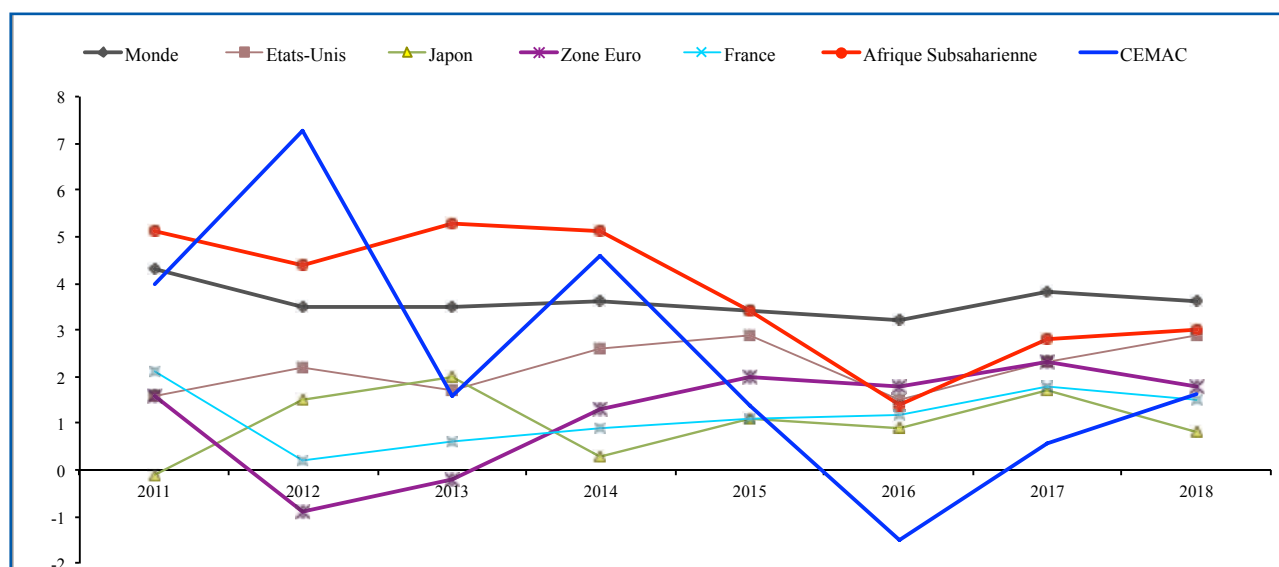
Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

B8. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Monde	4,3	3,5	3,5	3,6	3,4	3,2	3,8	3,6
Etats-Unis	1,6	2,2	1,7	2,6	2,9	1,5	2,3	2,9
Japon	- 0,1	1,5	2,0	0,3	1,1	0,9	1,7	0,8
Zone Euro	1,6	- 0,9	- 0,2	1,3	2,0	1,8	2,3	1,8
France	2,1	0,2	0,6	0,9	1,1	1,2	1,8	1,5
Afrique Subsaharienne	5,1	4,4	5,3	5,1	3,4	1,4	2,8	3,0
CEMAC	4,0	7,3	1,6	4,6	1,4	- 1,5	0,6	1,6

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux



B9.a. Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC

(Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Cameroun	2,9	2,4	2,1	1,8	2,7	0,9	0,6	1,1
République centrafricaine	1,2	5,9	4,0	17,8	2,0	2,7	4,2	0,9
Congo	2,2	5,0	4,7	0,9	1,7	4,6	0,7	1,1
Gabon	1,3	2,7	0,5	4,7	- 0,3	2,1	2,7	4,8
Guinée Equatoriale	4,8	3,6	3,0	4,3	1,7	1,4	0,8	1,3
Tchad	2,0	7,5	0,2	1,7	3,7	- 1,6	- 1,1	4,1
CEMAC*	2,5	3,8	2,0	3,2	2,5	1,1	0,9	2,2

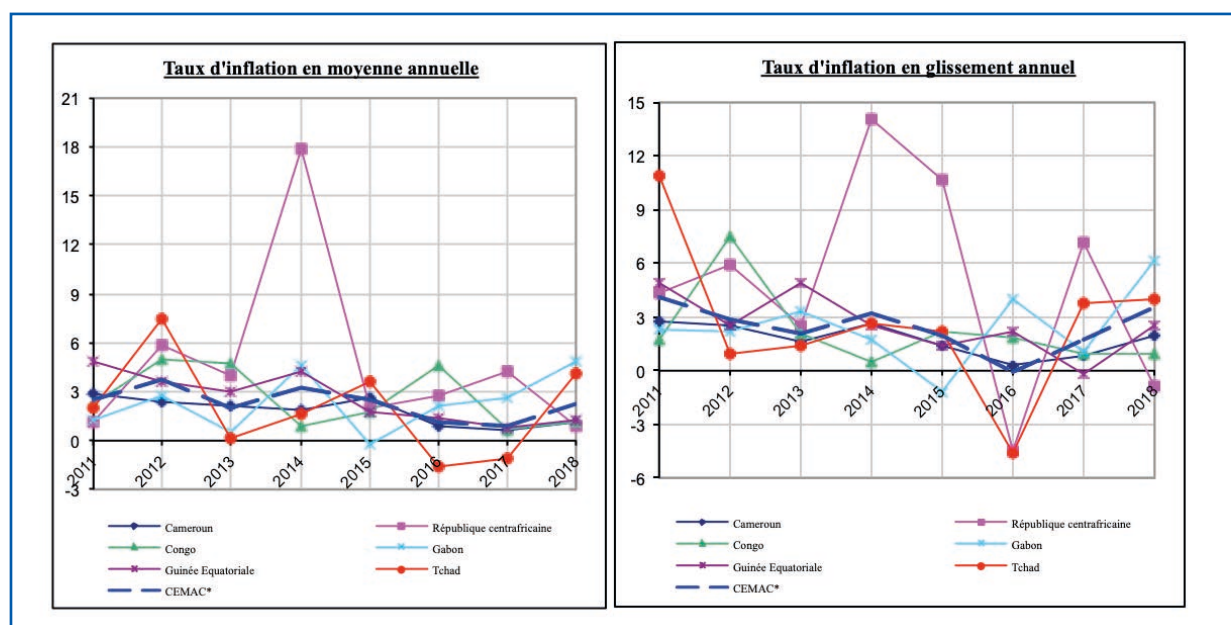
*Obtenu par pondération des taux nationaux par les PIB

B9.b. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC

(Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Cameroun	2,7	2,6	1,7	2,6	1,4	0,3	0,8	2,0
République centrafricaine	4,3	5,9	2,6	14,0	10,7	- 4,5	7,2	- 0,9
Congo	1,8	7,5	2,1	0,5	2,2	1,8	1,0	0,9
Gabon	2,3	2,2	3,3	1,7	- 1,2	4,0	1,1	6,2
Guinée Equatoriale	4,9	2,6	4,9	2,6	1,4	2,2	- 0,2	2,5
Tchad	10,9	0,9	1,4	2,7	2,2	- 4,6	3,8	4,0
CEMAC*	4,1	2,8	2,1	3,2	2,0	- 0,1	1,7	3,5

*Obtenu par pondération des taux nationaux par les PIB

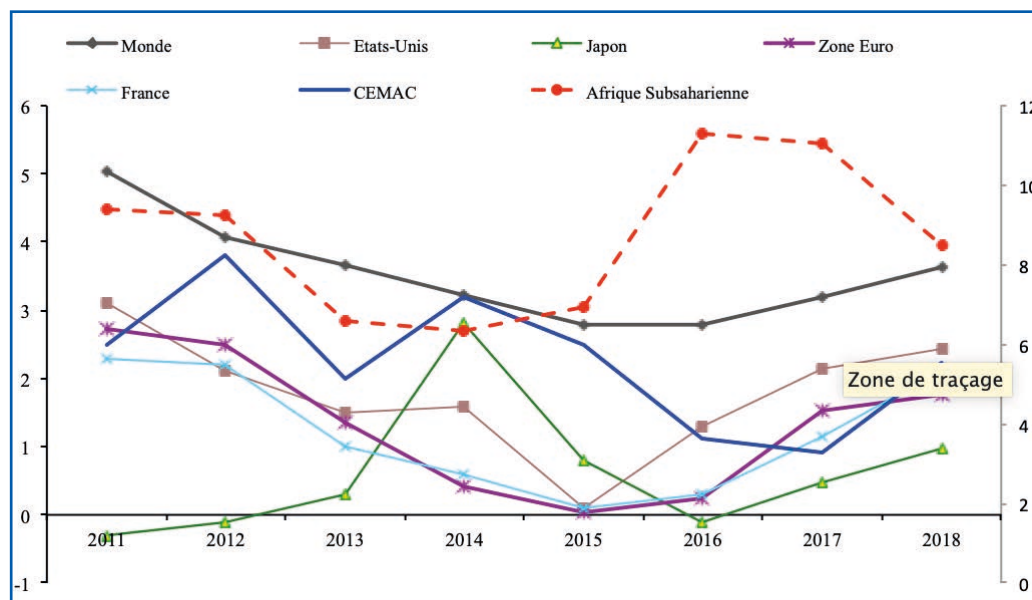


B10. Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Monde	5,0	4,1	3,7	3,2	2,8	2,8	3,2	3,6
Etats- Unis	3,1	2,1	1,5	1,6	0,1	1,3	2,1	2,4
Japon	- 0,3	- 0,1	0,3	2,8	0,8	- 0,1	0,5	1,0
Zone Euro	2,7	2,5	1,3	0,4	0,0	0,2	1,5	1,8
France	2,3	2,2	1,0	0,6	0,1	0,3	1,2	2,1
Afrique Subsaharienne	9,4	9,3	6,6	6,3	7,0	11,3	11,0	8,5
CEMAC	2,5	3,8	2,0	3,2	2,5	1,1	0,9	2,2

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires



B11. Tableau des Opérations Financières des Etats de la CEMAC

(en milliards de francs CFA)

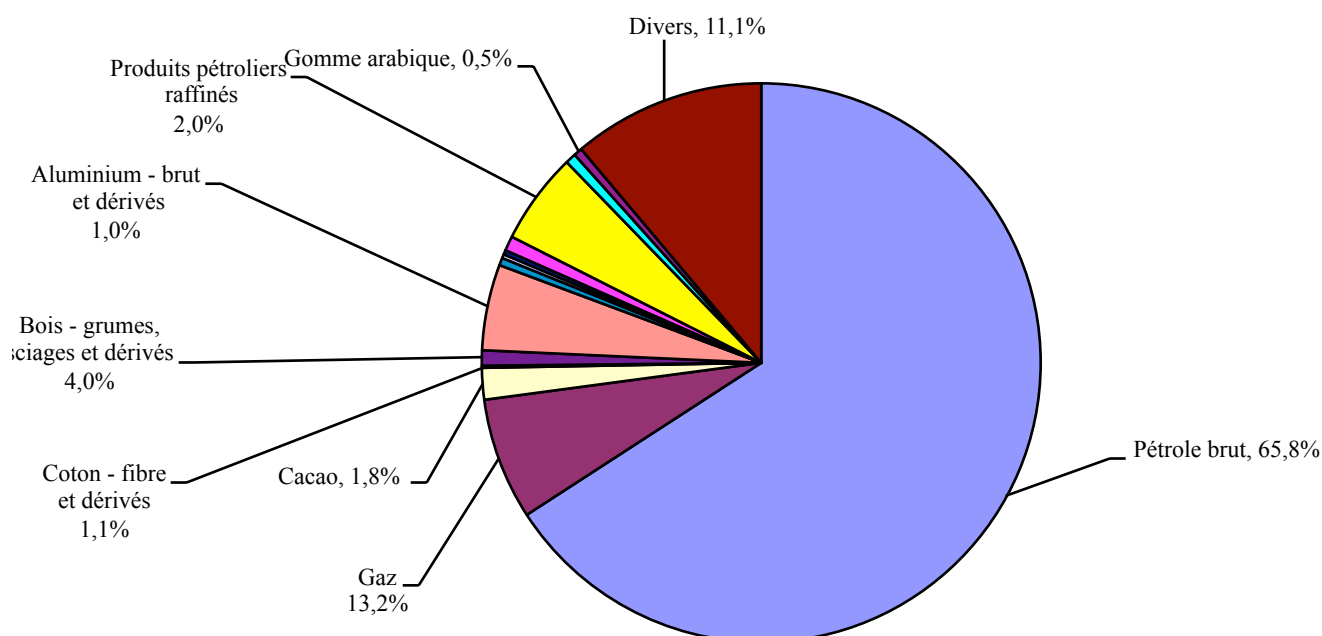
	Cameroun			République Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Recettes totales	2 812,0	3 056,7	3 435,8	62,9	93,5	112,4	1 531,0	1 415,0	1 184,7	1 423,2	1 423,6	1 580,8	1 129,1	1 238,3	1 441,6	576,0	620,0	737,0
Recettes pétrolières	425,0	385,9	500,3	52,9	84,6	102,2	700,0	679,0	1 288,1	423,1	574,4	583,4	812,2	955,0	1 178,1	171,0	200,0	334,0
Recettes non pétrolières	2 387,0	2 670,8	2 935,5	9,9	8,9	10,2	831,0	736,0	594,1	1 000,1	849,2	997,4	316,9	283,4	263,5	405,0	420,0	403,0
Dépenses totales	4 015,0	4 111,7	4 010,6	130,8	166,8	205,9	2 498,1	1 857,6	1 475,7	1 833,0	1 649,0	1 701,0	1 877,8	1 387,9	1 263,5	870,0	871,0	817,0
Dépenses courantes	2 407,0	2 473,8	2 520,6	99,1	113,0	129,7	1 620,1	1 447,5	1 334,7	1 412,7	1 350,4	1 270,1	713,8	732,4	743,0	690,0	659,0	595,0
Salaires et traitements	948,0	967,9	1 008,0	55,9	57,0	61,3	380,4	390,5	363,2	730,9	732,8	701,0	138,9	143,1	175,4	284,6	287,8	230,9
Biens et services	829,0	997,8	806,1	19,8	27,7	35,8	573,9	410,7	212,9	251,7	167,4	139,6	349,7	391,5	335,7	95,7	70,4	70,4
Intérêts	145,0	174,0	220,6	5,8	3,8	5,1	122,8	134,1	161,6	193,2	219,0	225,0	52,1	30,0	38,7	121,0	93,0	67,0
Dette extérieure	131,0	136,0	145,0	3,6	2,1	2,6	110,0	105,4	137,7	132,2	139,2	133,0	18,4	13,8	22,3	109,0	59,0	38,0
Dette intérieure	14,0	38,0	75,6	2,2	1,7	2,5	12,8	28,7	23,9	61,0	79,8	92,0	33,7	16,2	16,3	12,0	34,0	29,0
Transferts et subventions	485,0	334,1	485,9	17,6	24,5	27,5	543,0	512,2	597,0	236,9	231,2	204,4	173,1	167,8	193,1	108,0	103,0	109,0
Dépenses militaires																80,6	104,7	117,7
Dépenses en capital	1 559,0	1 612,7	1 465,0	31,8	53,8	76,2	893,0	410,1	141,0	395,6	219,7	329,9	1 164,1	655,5	520,6	180,0	212,0	222,0
Sur ressources nationales	1 070,0	839,2	677,0	2,9	8,9	9,8	581,0	161,1	91,5	156,4	154,4	164,1	1 164,1	655,5	520,6	51,0	36,0	84,0
Sur ressources extérieures	489,0	773,5	788,0	28,9	44,9	66,4	312,0	249,0	49,5	239,2	65,3	165,8				129,0	176,0	138,0
Solde primaire (hors intérêts et invs/fin. externe)	- 569,0	- 107,5	433,8	- 33,3	- 24,6	- 22,0	- 532,3	- 59,5	617,6	22,6	58,9	270,6	- 696,6	- 119,6	216,7	- 44,0	18,0	125,0
Solde budgétaire de base (hors invests/fin. externe)	- 714,0	- 281,5	213,2	- 39,1	- 28,4	- 27,1	- 655,1	- 193,6	456,0	- 170,6	- 160,0	45,6	- 748,7	- 149,6	178,1	- 165,0	- 75,0	58,0
Solde global (base engagements hors dons)	- 1 203,0	- 1 055,0	- 574,8	- 68,0	- 73,3	- 93,5	- 967,1	- 442,6	406,5	- 409,8	- 225,4	- 120,1	- 748,7	- 149,6	178,1	- 294,0	- 251,0	- 80,0
Solde global (base engagements dons compris)	- 1 149,2	- 990,2	- 488,1	- 5,8	- 12,7	4,7	- 927,1	- 413,0	412,4	- 409,8	- 225,4	- 120,1	- 748,7	- 149,6	178,1	- 148,0	- 45,0	93,0
Variations des arrières (baisse -)	- 23,0	- 36,3	- 94,0	- 1,4	- 14,0	- 29,7	161,0	0,1	58,8	14,0	- 84,7	- 25,5	200,0	- 165,0	- 111,9	- 55,0	10,0	- 89,0
Intérieurs (principal et intérêts)	- 23,0	- 36,3	- 94,0	- 6,0	- 9,0	- 29,7	103,0	0,0	- 0,7	- 133,0	- 70,0	- 4,5	200,0	- 165,0	- 111,9	- 82,0	- 7,0	- 89,0
Extérieurs (principal et intérêts)	0,0	0,0	0,0	4,6	- 5,0	0,0	58,0	0,1	59,4	147,0	- 14,7	- 21,0	0,0	0,0	0,0	27,0	17,0	0,0
Solde global (base trésorerie)	- 1 226,0	- 1 091,3	- 668,8	- 69,4	- 87,3	- 123,2	- 806,1	- 442,5	465,3	- 395,8	- 310,1	- 145,6	- 548,7	- 314,6	66,2	- 349,0	- 241,0	- 169,0
Financement total	1 226,0	1 091,3	668,8				806,1	442,5	- 465,3	395,8	310,1	145,6	548,7	314,6	- 66,2	349,0	241,0	169,0
Extérieur	363,9	849,1	963,0	69,4	87,3	123,2	261,6	239,9	- 961,3	13,2	358,9	202,6	- 425,4	- 76,2	64,0	132,0	265,0	210,0
Dons	53,8	64,8	86,7	62,2	60,6	98,2	40,0	29,6	5,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	146,0	206,0	173,0
Tirages	453,0	918,8	1 072,3	5,1	13,5	5,8	272,0	424,4	43,6	239,2	553,1	373,1	- 340,8	0,0	141,9	78,0	156,0	111,0
Amortissements (principal)	- 112,9	- 134,5	- 196,0	- 8,7	- 1,8	- 5,7	- 246,0	- 307,0	- 1 235,4	- 244,0	- 306,3	- 170,4	- 84,6	- 76,2	- 78,0	- 122,0	- 127,0	- 101,0
Allègement	0,0	0,0	0,0	4,0	- 8,1	0,0	0,0	57,9	186,6	18,0	112,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30,0	30,0	27,0
Autres	- 30,0	...	...				195,6	35,0	38,0									
Intérieur	862,1	242,2	- 294,2	6,8	23,1	24,9	544,5	202,6	496,1	382,6	- 48,8	- 57,0	974,0	390,7	- 130,2	217,0	- 24,0	- 41,0
Système bancaire	716,7	26,1	300,9	- 17,6	10,0	25,1	657,1	101,6	118,2	429,8	93,0	183,9	209,4	- 170,5	49,8	216,7	- 12,4	- 55,0
Non bancaire 2/	145,4	216,1	- 595,1	24,4	13,1	- 0,1	- 112,6	101,0	377,8	- 47,2	- 141,8	- 240,9	764,7	561,2	- 180,0	0,2	- 11,6	14,0
Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)	- 6,2	- 5,2	- 2,7	- 6,3	- 6,1	- 7,4	- 14,0	- 6,0	5,0	- 5,2	- 2,7	- 1,4	- 12,6	- 2,3	2,6	- 4,2	- 3,6	- 1,1

B12. Principales exportations (FOB) de la CEMAC
(en milliards de FCFA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Pétrole brut	16 045,6	17 527,9	15 514,7	14 628,9	9 291,3	7 078,8	8 312,1	11 134,9
Gaz	2 766,4	2 633,2	2 132,2	1 768,2	825,3	689,9	909,1	1 190,8
Cacao	210,4	166,1	183,2	229,5	463,9	461,6	310,6	309,0
Café	33,3	42,8	18,9	30,9	33,4	32,0	24,7	20,7
Coton - fibre et dérivés	104,5	98,8	106,3	109,5	140,9	160,1	179,6	149,5
Bois - grumes, sciages et dérivés	719,5	767,9	690,4	823,0	837,8	775,3	829,6	839,8
Aluminium - brut et dérivés	44,7	27,3	36,0	60,3	88,6	71,9	80,5	73,1
Caoutchouc naturel	96,6	86,2	87,1	49,3	47,1	38,0	53,3	38,6
Banane	38,2	40,7	41,1	39,6	36,4	38,8	36,4	43,4
Diamants - brut et taillés	29,7	34,1	10,5	0,0	0,0	1,3	5,3	5,0
Or	1,3	13,4	19,5	14,3	26,3	3,4	8,3	4,2
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Produits pétroliers	90,4	129,8	141,3	120,6	72,1	63,8	81,3	143,0
Rondins d'eucalyptus	9,3	5,7	6,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Sucre	2,5	0,0	0,5	2,5	0,0	0,0	1,1	2,7
Cuivre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	57,3	58,2
Manganèse	536,7	314,1	442,4	376,9	309,2	314,3	605,8	896,0
Bétail	215,9	390,0	134,9	178,1	111,4	95,6	105,8	104,5
Gomme arabique	12,3	18,0	46,4	67,4	83,4	88,9	85,2	83,1
Divers	1 243,3	1 924,7	1 237,5	1 318,9	1 377,1	1 651,7	1 820,9	1 884,6
TOTAL	22 200,6	24 220,9	20 849,1	19 818,3	13 743,9	11 565,6	13 507,0	16 981,1

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce extérieur

Principales exportations FOB de la CEMAC en 2018
(en pourcentage)

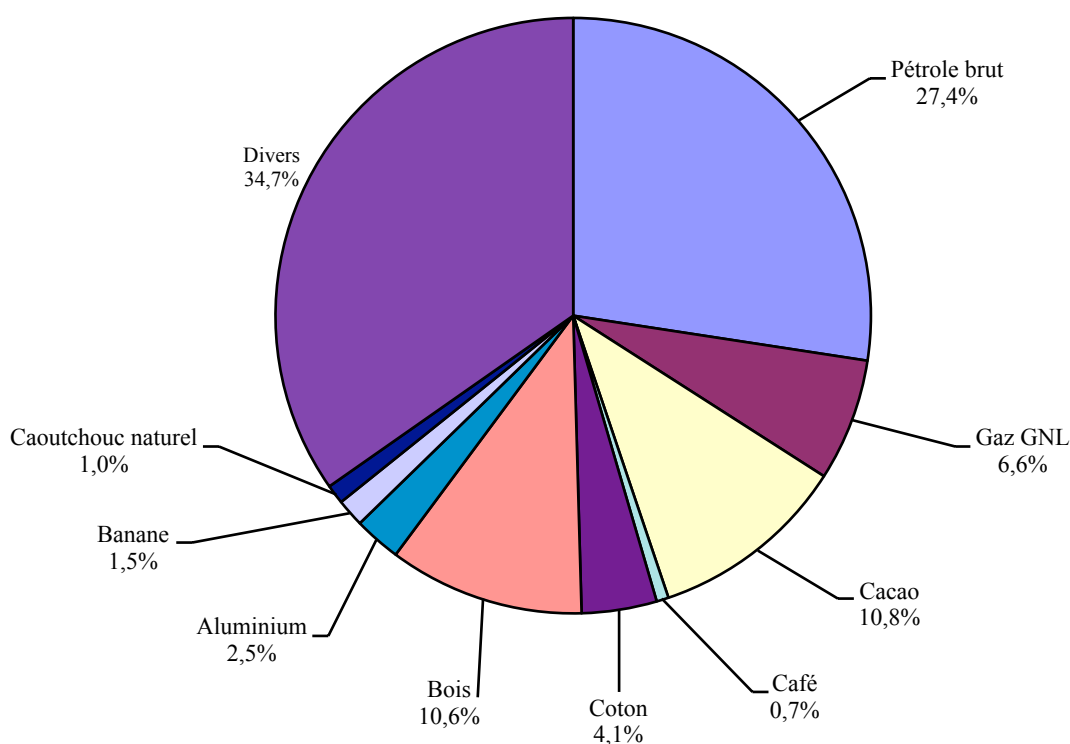


B13. Principales exportations (FOB) du Cameroun (en milliards de FCFA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Pétrole brut	939,6	1 093,4	1 281,7	1 281,7	1 134,4	732,4	758,6	786,7
Cacao	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	190,7
Café	209,7	165,5	182,4	228,7	463,3	461,2	310,2	308,5
Coton	29,7	41,4	18,8	28,1	31,4	28,8	23,9	18,9
Bois	69,8	59,6	70,2	64,1	98,1	87,4	95,3	117,0
Aluminium	303,0	298,4	274,0	321,7	289,1	283,0	288,7	304,7
Banane	44,7	27,3	36,0	60,3	88,6	71,9	80,5	73,1
Caoutchouc naturel	38,2	40,7	41,1	39,6	36,4	38,8	36,4	43,4
Divers	57,1	50,5	51,0	37,7	36,1	29,4	39,3	30,0
	975,1	1 162,4	1 048,3	1 182,6	908,2	991,8	1 041,8	996,2
TOTAL	2 266,8	2 939,2	3 003,7	3 244,5	3 085,6	2 724,7	2 674,9	2 869,3

Source : INS

Principales exportations FOB du Cameroun en 2018 (en pourcentage)

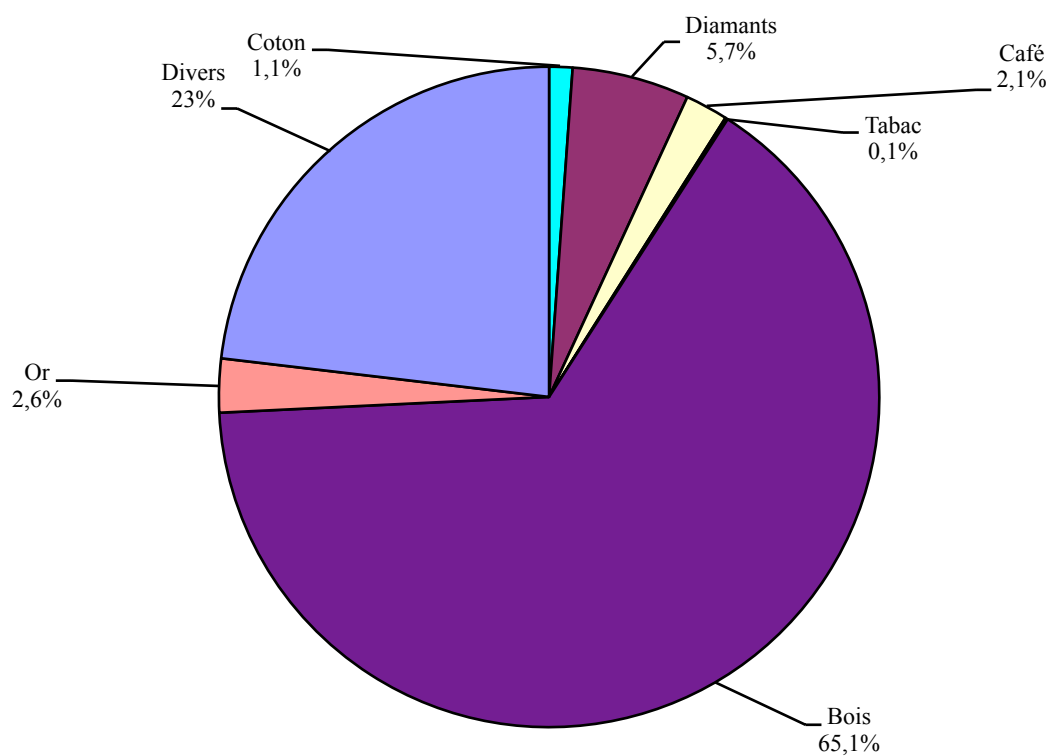


B14. Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine
(en milliards de FCFA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Coton	7,0	7,0	5,3	1,7	0,4	0,1	0,5	1,0
Diamants	29,7	34,1	10,5	0,0	0,0	1,3	5,3	5,0
Café	3,6	1,4	0,0	2,8	2,0	3,2	0,7	1,8
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Bois	40,6	40,7	24,7	23,2	26,5	39,9	53,5	56,8
Or	1,3	0,7	0,1	0,1	0,3	0,6	2,0	2,3
Divers	18,1	19,6	21,1	20,8	21,4	9,6	19,6	20,2
TOTAL	100,3	103,7	61,7	48,6	50,7	54,9	81,7	87,2

Source : Données de la Programmation monétaire

Principales exportations FOB de la République Centrafricaine en 2018
(en pourcentage)

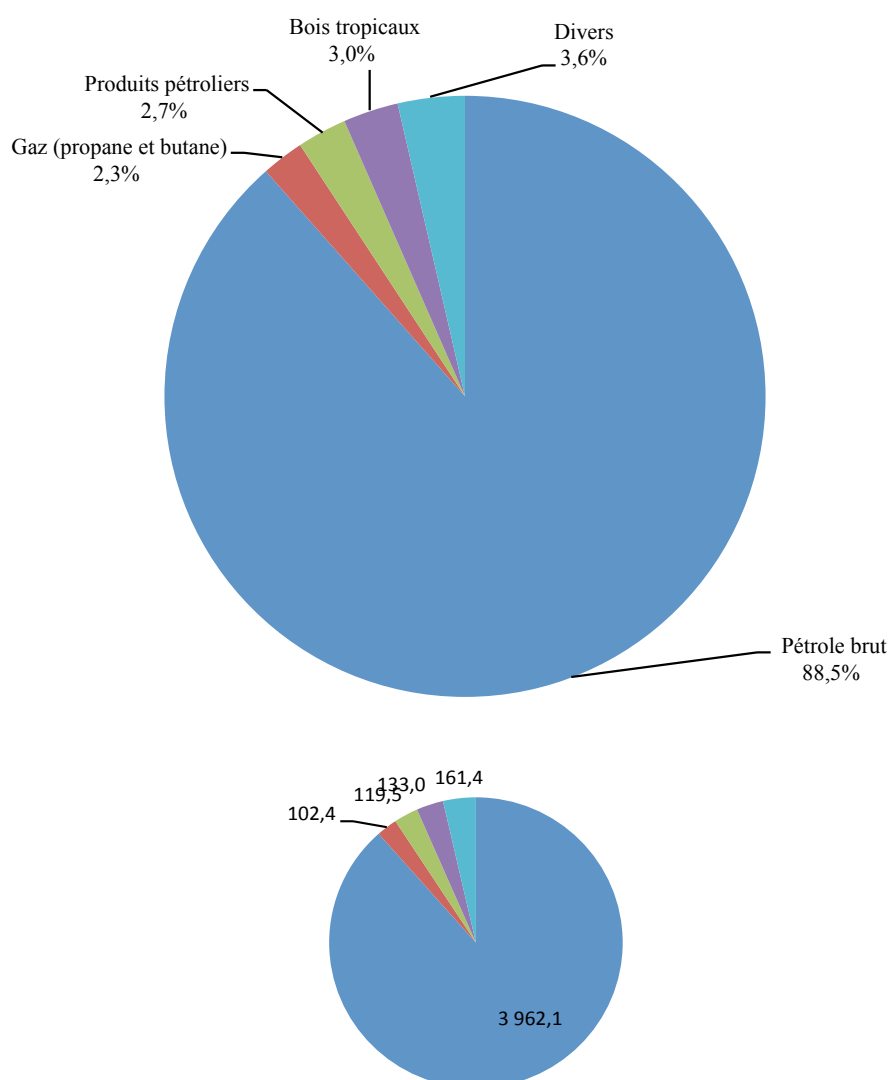


B15. Principales exportations (FOB) du Congo (en milliards de FCFA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Pétrole brut	4 787,1	4 668,4	4 624,5	4 436,9	4 374,0	4 374,0	4 049,4	3 962,1
Gaz (propane et butane)	79,5	92,5	0,0	0,0	0,0	...	50,9	102,4
Produits pétroliers	90,4	129,8	127,0	130,4	133,1	133,1	141,3	119,5
Cuivre	...	...	...	...	...	...	...	...
Bois tropicaux	161,9	171,8	139,6	147,5	138,2	138,2	133,1	133,0
Rondins d'eucalyptus	9,3	5,7	11,4	2,6	2,3	2,3	6,1	4,3
Sucre	2,5	0,0	1,0	1,0	1,1	1,1	0,5	2,5
Divers	20,9	23,0	268,9	281,6	279,4	107,7	27,1	161,4
TOTAL	5 151,5	5 091,1	5 172,4	4 999,9	4 928,1	4 756,4	4 408,4	4 485,2

Source : Données de la Programmation monétaire

Principales exportations FOB du Congo en 2018 (en pourcentage)

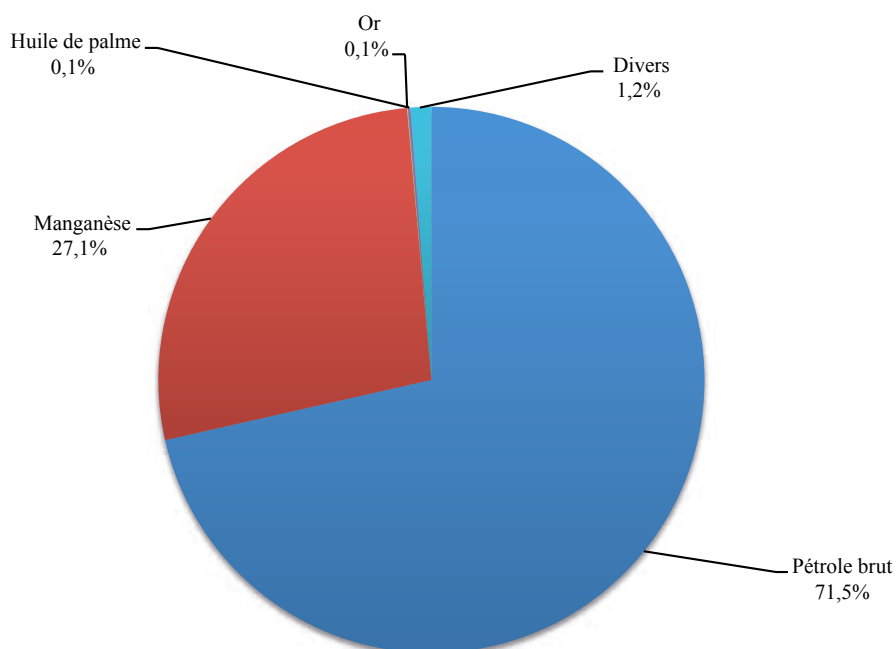


B16. Principales exportations (FOB) du Gabon
(en milliards de FCFA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Pétrole brut	4 101,7	4 185,0	3 891,7	3 406,6	2 282,3	1 940,5	2 068,8	2 449,6
Manganèse	536,7	74,9	442,4	376,9	315,9	321,5	619,3	929,3
Bois	187,0	224,6	184,8	247,1	233,4	278,0	268,7	293,1
Or	0,0	12,8	19,4	14,2	25,9	2,8	6,4	1,9
Huile de palme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,8	5,0	5,0
Divers	109,2	234,9	93,0	59,2	38,6	33,8	43,5	42,3
TOTAL	4 825,4	4 497,3	4 538,4	4 044,7	2 857,5	2 542,9	2 963,0	3 673,7

Source : Données de la Programmation monétaire

Principales exportations (FOB) du Gabon en 2018
(en pourcentage)

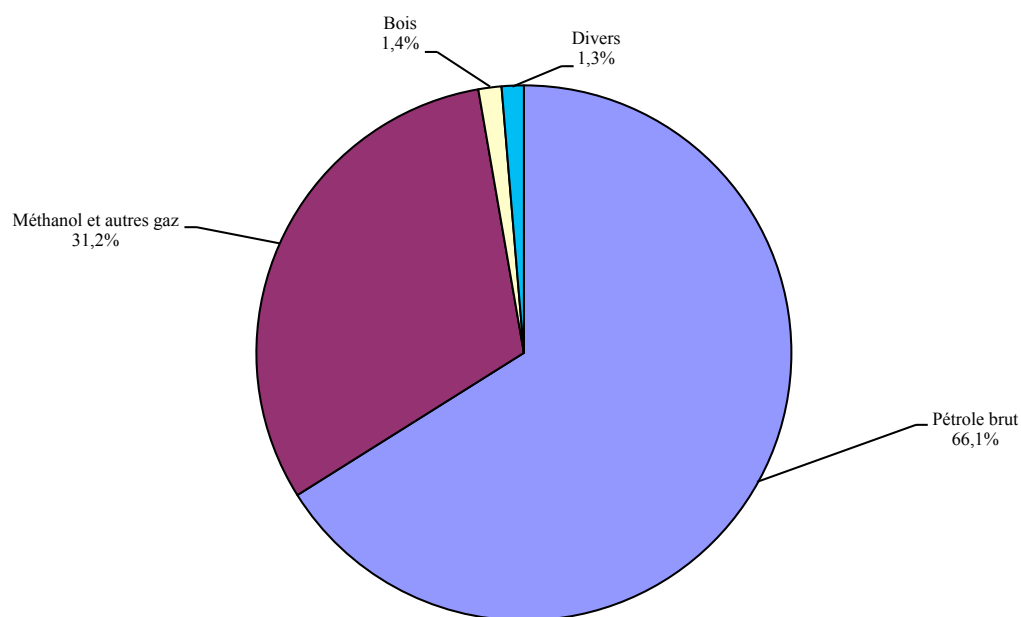


B17. Principales exportations (FOB) de la Guinée Equatoriale
(en milliards de FCFA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Pétrole brut	4 702,0	5 660,8	4 725,7	4 423,8	2 457,3	1 724,9	1 738,2	2 069,0
Méthanol et Autres Gaz	2 686,9	2 540,7	2 081,3	1 717,4	765,8	664,1	880,3	976,7
Bois	27,0	32,4	73,8	76,2	107,5	34,0	62,9	43,7
Divers	184,2	143,1	56,2	32,6	39,4	40,2	41,0	41,8
TOTAL	7 600,1	8 377,1	6 937,0	6 250,0	3 370,1	2 463,2	2 722,4	3 131,2

Source : Données de la Programmation monétaire

Principales exportations FOB de la Guinée Equatoriale en 2018
(en pourcentage)



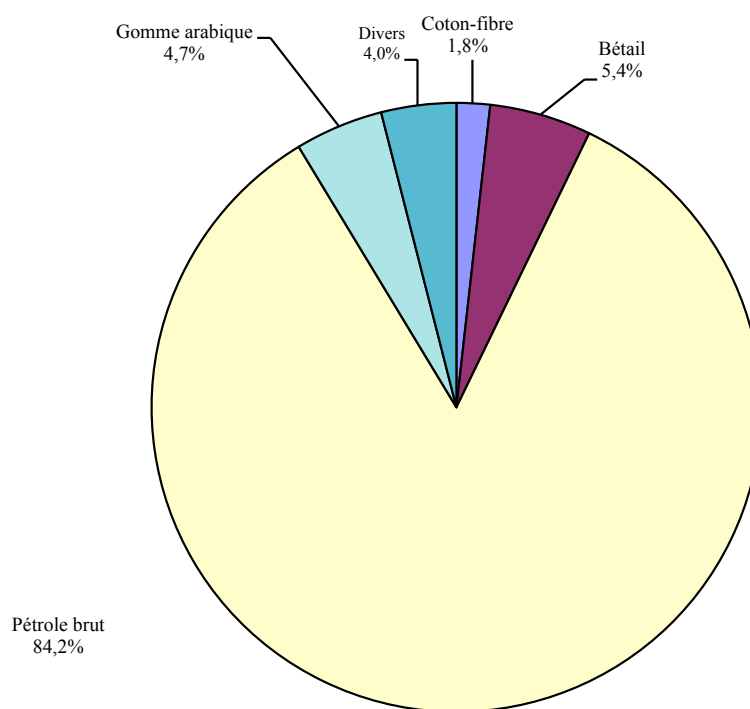
B18. Principales exportations (FOB) du Tchad

(en milliards de FCFA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Pétrole	27,6	32,2	30,8	43,8	42,4	72,6	83,8	31,5
Bétail	215,9	390,0	134,9	178,1	92,8	85,2	93,8	95,8
Coton-fibre	1 515,2	1 920,3	1 483,7	1 426,1	1 199,2	923,9	1 050,4	1 493,5
Gomme arabique	12,3	18,0	46,4	67,4	83,4	88,9	85,2	83,1
Divers	120,2	115,2	35,7	19,0	16,6	68,1	69,3	70,5
TOTAL	1 891,2	2 475,7	1 731,5	1 734,4	1 434,3	1 238,6	1 382,4	1 774,4

Source : Données de la Programmation monétaire**Principales exportations FOB du Tchad en 2018**

(en pourcentage)

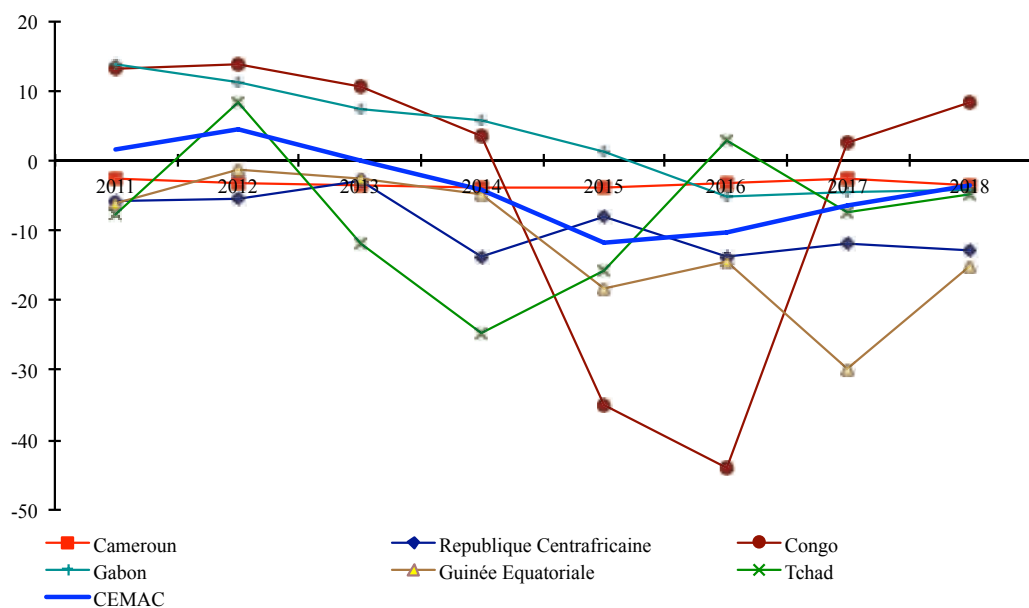


B19. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
(en pourcentage du PIB)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Cameroun	-2,6	-3,3	-3,5	-4,0	-3,8	-3,1	-2,5	-3,5
Republique Centrafricaine	-5,8	-5,6	-2,9	-13,7	-8,0	-13,7	-12,0	-13,0
Congo	13,2	13,6	10,6	3,5	-34,9	-44,0	2,6	8,5
Gabon	13,9	11,1	7,5	5,8	1,3	-5,2	-4,5	-4,2
Guinée Equatoriale	-6,1	-1,2	-2,7	-4,7	-18,3	-14,6	-29,8	-15,2
Tchad	-7,9	8,5	-11,9	-24,7	-15,9	3,0	-7,5	-4,8
CEMAC	1,6	4,6	0,1	-4,1	-11,8	-10,2	-6,4	-3,4

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
(en pourcentage du PIB)



B20. Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC

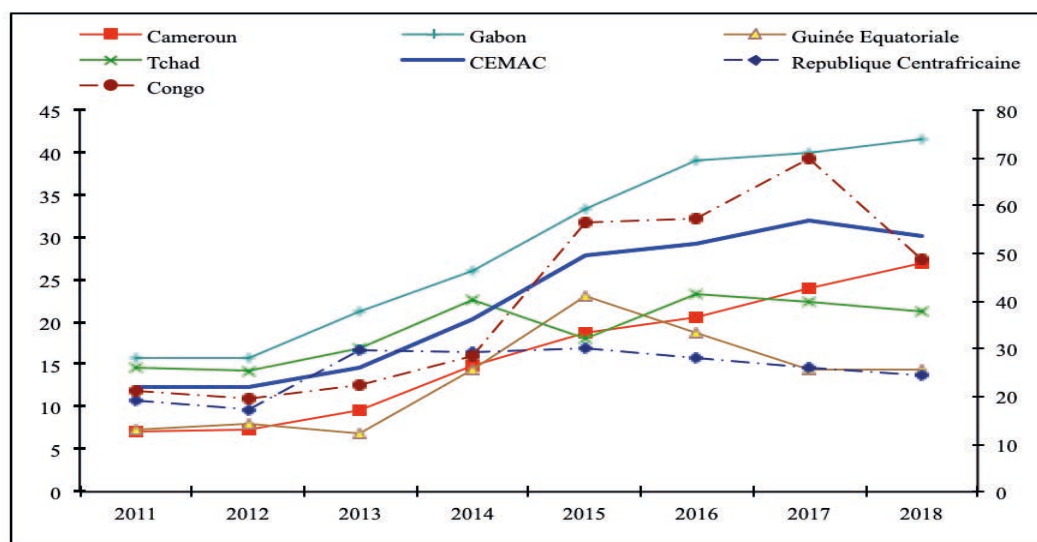
(en milliards de francs CFA courants)

	Cameroun			République Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			CEMAC		
	2016	2017	2018(a)	2016	2017	2018(a)	2016	2017	2018(a)	2016	2017	2018(a)	2016	2017	2018(a)	2016	2017	2018(a)	2016	2017	2018(a)
STOCK DE DEBUT DE PERIODE	3426,8	3972,0	4892,3	162,2	305,1	311,3	4 049,4	3 933,6	5 183,6	2 711,9	3 108,3	3 354,9	1601,2	1110,6	937,3	1293,8	1621,9	1568,9	13245,3	14051,5	16248,3
Tirages	453,0	918,8	1072,3	5,1	13,5	5,8	272,0	424,4	43,6	239,2	553,1	373,1	-340,8	0,0	141,9	78,0	156,0	111,0	706,5	2065,8	1747,7
Service dû	243,9	270,5	341,0	12,3	3,9	8,3	356,0	412,3	1 642,1	376,2	445,4	303,4	103,0	90,0	100,3	231,0	186,0	139,0	1219,4	1318,2	2433,8
Service réaménagé	0,0	0,0	0,0	-0,2	2,5	0,0	0,0	1,1	79,2	18,0	112,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30,0	30,0	27,0	47,9	145,6	106,2
Service rééchelonné	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	79,2	18,0	112,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30,0	30,0	27,0	47,8	142,0	106,2
Remise de service	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,6	0,0
Service payé	243,9	270,5	341,0	3,6	14,0	8,3	284,8	286,6	254,6	339,7	176,1	360,4	103,0	90,0	100,3	174,0	139,0	112,0	1046,0	886,2	1076,2
STOCK DE FIN DE PERIODE	3972,0	4892,3	5768,6	305,1	311,3	311,4	3 933,6	5 183,6	3 954,2	3 108,3	3 354,9	3 653,1	1110,6	937,3	1001,3	1621,9	1568,9	1605,9	14051,5	16248,3	16294,4
Dont arriérés sur intérêts et principal	0,0	0,0	0,0	152,6	152,6	152,6	462,6	456,7	513,8	129,3	17,0	112,5	0,0	0,0	0,0	27,0	44,0	44,0	771,6	670,4	823,0
Indicateurs (en pourcentage)																					
Services dette / exportations	6,5	7,1	8,3	7,7	1,9	3,6	13,1	9,8	30,0	13,7	14,0	7,8	3,9	3,1	3,0	16,3	12,1	7,2	10,3	9,1	12,0
Service dette / recettes budgétaires	8,7	8,8	9,9	19,6	4,2	7,4	29,1	87,2	0,0	26,4	31,3	19,2	9,1	7,3	7,0	40,1	30,0	18,9	17,7	17,9	24,6
Stock dette / PIB	26,8	33,7	36,5	28,2	25,9	24,6	57,1	69,9	49,0	39,2	39,9	41,6	18,7	14,4	14,4	23,3	22,3	21,3	29,2	32,0	30,2

B21. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Cameroun	7,1	7,4	9,5	14,8	18,7	20,6	24,1	26,9
Republique Centrafricaine	19,1	17,3	29,8	29,4	29,9	28,2	25,9	24,6
Congo	21,2	19,5	22,4	28,6	56,4	57,1	69,9	49,0
Gabon	15,7	15,7	21,2	26,1	33,4	39,2	39,9	41,6
Guinée Equatoriale	7,3	8,0	6,8	14,4	23,1	18,7	14,4	14,4
Tchad	14,8	14,3	17,0	22,6	18,0	23,3	22,3	21,3
CEMAC	12,3	12,3	14,7	20,4	27,9	29,2	32,0	30,2

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

Congo et République Centrafricaine : échelle de droite

B22. Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises

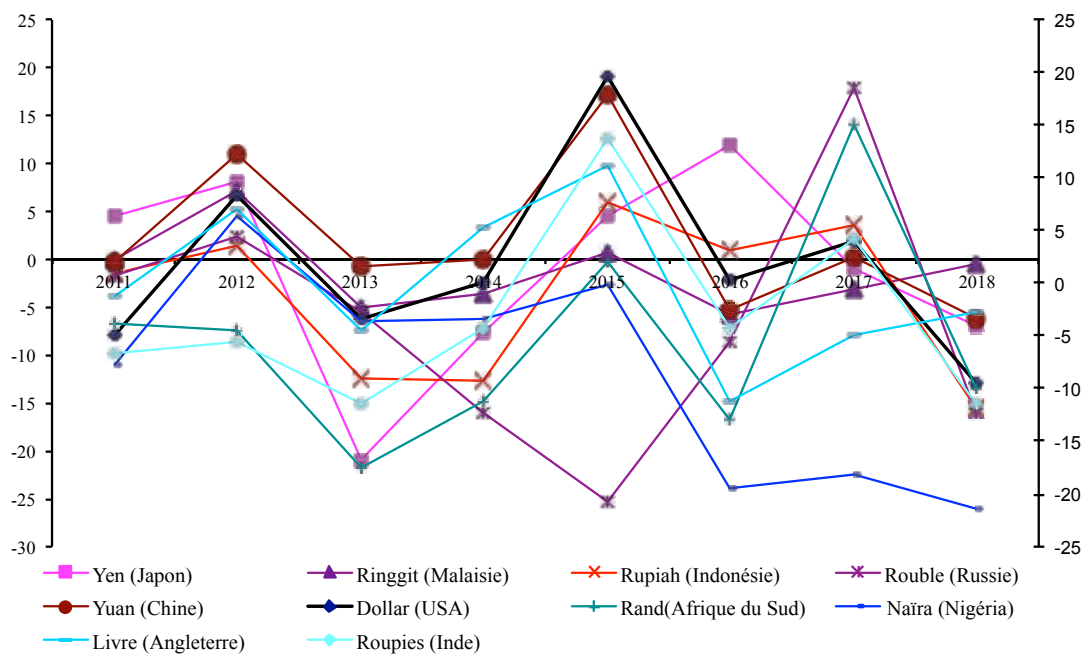
(Cotation à l'incertain)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dollar (USA)	- 4,9	8,3	- 3,3	0,1	19,6	0,2	3,9	- 9,5
Yen (Japon)	4,6	8,2	- 20,9	- 7,7	4,5	11,9	- 0,9	- 6,9
Ringgit (Malaisie)	0,0	7,2	- 5,1	- 3,7	0,6	- 5,9	- 3,2	- 0,5
Rupiah (Indonésie)	- 1,6	1,4	- 12,4	- 12,7	6,0	0,9	3,6	- 15,6
Rouble (Russie)	- 1,6	2,4	- 5,6	- 15,9	- 25,3	- 8,7	17,9	- 16,0
Yuan (Chine)	- 0,3	10,9	- 0,7	- 0,1	17,3	- 5,2	0,2	- 6,1
Rand(Afrique du Sud)	- 3,9	- 4,4	- 17,6	- 11,2	2,1	- 13,0	15,1	- 10,0
Naïra (Nigéria)	- 7,7	6,3	- 3,6	- 3,5	- 0,2	- 19,5	- 18,2	- 21,4
Livre (Angleterre)	- 1,2	7,0	- 4,5	5,4	11,1	- 11,2	- 5,0	- 2,8
Roupies (Inde)	- 6,6	- 5,5	- 11,5	- 4,3	13,8	- 4,3	4,3	- 11,4

Sources : calculé à partir des données de la Banque de France et BEAC

Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises

(Cotation à l'incertain)



B23. Production pétrolière et minière

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variations
					(1)	(2)	en % (2)/(1)
CAMEROUN							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	3,4	3,8	4,9	4,7	3,9	3,5	- 9,3
- Exportations.....	3,1	3,8	4,6	4,4	3,7	3,0	- 17,4
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production.....	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	731,7	
- Exportations.....	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	260,6	
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Production.....	41,3	65,8	79,7	69,4	80,6	65,9	- 18,3
- Exportations.....	41,3	65,8	79,7	69,4	80,6	65,9	- 18,3
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Diamants (en milliers de carats)							
- Production.....	118,9	0,0	0,0	12,6	59,8	80,3	34,4
- Exportations.....	118,9	0,0	0,0	12,6	59,8	80,3	34,4
Or (en kg)							
- Production.....	11,0	7,1	15,0	32,9	117,5	141,8	20,6
- Exportations.....	11,0	7,1	15,0	32,9	117,5	141,8	20,6
CONGO							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	12,2	12,6	11,9	11,4	13,3	16,7	26,3
- Exportations.....	11,4	11,8	11,2	10,7	12,5	15,7	25,4
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production.....	123,1	145,2	162,6	156,5	126,3	91,6	- 27,5
- Exportations.....	123,1	145,2	162,6	156,5	126,3	91,6	- 27,5
GABON							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	11,0	11,0	11,9	11,5	10,5	9,6	- 8,2
- Exportations.....	10,1	9,9	11,0	10,5	9,4	8,7	- 7,8
Or (en kg)							
- Production.....	1 000,0	1 100,0	1 500,0	118,5	226,3	82,8	- 63,4
- Exportations.....	1 265,0	1 155,0	1 500,0	118,5	226,3	82,8	- 63,4
Manganèse (en milliers de tonnes)							
- Production.....	4,2	3,9	4,2	3,4	4,9	5,3	6,8
- Exportations.....	4,0	3,9	3,9	3,4	5,1	5,2	2,8
GUINEE EQUATORIALE							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	13,0	13,2	12,1	10,2	8,7	7,9	- 9,2
- Exportations.....	13,0	13,2	12,1	10,2	8,3	7,9	- 5,4
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production.....	8 850,8	8 772,1	5 627,2	6 027,0	6 492,0	5 724,8	- 11,8
- Exportations.....	8 850,8	8 772,1	5 627,2	6 027,0	6 492,0	5 724,8	- 11,8
TCHAD							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	4,8	5,3	7,2	6,5	5,8	6,5	12,1
- Exportations.....	4,2	4,6	6,5	5,8	5,1	5,8	13,2
ENSEMBLE CEMAC							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	44,4	46,0	48,0	44,2	42,1	44,2	5,2
- Exportations.....	41,8	43,3	45,3	41,6	39,0	41,1	5,2
Manganèse (en milliers de tonnes)							
- Production.....	4,2	3,9	4,2	3,4	4,9	5,3	6,8
- Exportations.....	4,0	3,9	3,9	3,4	5,1	5,2	2,8
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Exportations.....	41,3	65,8	79,7	69,4	80,6	65,9	- 18,3
Diamants (en milliers de carats)							
- Production.....	118,9	0,0	0,0	12,6	59,8	80,3	34,4
- Exportations.....	118,9	0,0	0,0	12,6	59,8	80,3	34,4
Or (en kg)							
- Production.....	11,0	1 107,1	1 515,0	151,4	343,9	224,6	- 34,7
- Exportations.....	11,0	1 162,1	1 515,0	151,4	343,9	224,6	- 34,7
Méthanol (en milliers de tonnes)							
- Production.....	8 973,8	8 917,3	5 789,8	6 183,5	6 618,3	6 548,1	- 1,1
- Exportations.....	8973,8	8917,3	5789,8	6183,5	6618,3	6076,9	- 8,2

B24. Production agricole vivrière

	2013	2014	2015	2016	2017 (1)	2018 (2)	Variations en % (2)/(1)
Cameroun							
Plantain	3 569,3	3 718,9	3 834,2	3 916,1	3 800,0	4 050,8	6,6
Manioc	4 287,2	4 501,7	4 600,7	4 990,7	4 600,0	4 647,2	1,0
Macabo/Taro	1 614,1	1 660,7	1 697,2	1 757,2	2 099,2	1 810,3	- 13,8
Maïs	1 750,0	1 948,0	2 063,0	2 148,7	2 300,0	2 474,8	7,6
Riz paddy	181,8	189,9	201,1	253,0	225,5	331,4	46,9
Canne à sucre	191,6	204,3	217,8	232,1	266,3	286,5	7,6
Huile de palme	265,6	199,2	211,1	227,8	290,0	312,0	7,6
Pommes de terre	210,0	224,2	224,6	237,8	240,0	258,2	7,6
Mil et sorgho	1 425,9	1 638,4	1 735,0	1 911,1	1 560,0	1 406,9	- 9,8
République Centrafricaine							
Arachides	124,1	132,8	137,4	140,9	143,0	146,6	2,5
Manioc	495,9	535,6	540,0	553,5	563,2	577,2	2,5
Mil et sorgho	92,3	97,9	100,3	102,8	105,4	108,1	2,5
Maïs	130,0	139,1	140,6	144,1	147,7	151,4	2,5
Riz Paddy	30,4	32,2	33,0	33,8	34,7	35,6	2,5
Sésame	36,1	38,3	39,3	40,2	41,3	42,3	2,5
Courges	27,2	28,8	29,5	30,3	31,0	31,8	2,5
Congo							
Tubercule de manioc	1 768,1	1 812,7	1 879,5	1 930,8	1 947,6	1 704,1	- 12,5
Feuille de manioc	105,8	108,5	112,5	115,6	116,6	117,0	0,3
Arachide	49,0	50,3	52,1	53,5	54,0	54,2	0,3
Banane plantain	176,7	181,2	187,9	193,0	194,7	195,3	0,3
Banane douce	140,4	143,9	149,2	153,3	154,7	155,2	0,3
Mangues	62,3	63,9	66,3	68,1	68,7	68,9	0,3
Canne à sucre	679,7	627,4	591,7	403,3	606,0	707,3	16,7
Tchad							
Mil-Pénicillaire	555,6	694,8	592,1	725,7	660,2	756,6	14,6
Sorgho	799,2	921,7	835,4	991,0	946,3	987,6	4,4
Berbéré	469,6	494,4	431,1	453,7	448,5	578,6	29,0
Maïs	418,0	332,9	349,5	443,8	396,5	437,9	10,4
Riz paddy	378,2	304,1	243,5	257,7	263,6	259,5	- 1,5
Blé	1,8	0,8	1,0	1,7	1,9	1,8	- 3,9
Niébé	121,1	113,9	138,1	144,1	152,0	151,9	0,0
Arachides	965,2	791,1	720,1	871,2	870,1	893,9	2,7
Manioc	224,0	166,9	141,0	492,5	290,6	284,3	- 2,2
Canne à sucre	334,3	280,3	327,2	324,6	336,7	271,0	- 19,5
Sésame	125,9	204,8	152,6	153,6	158,7	172,5	8,7
ENSEMBLE CEMAC							
Mil et Sorgho	2 317,5	2 657,9	2 670,8	3 005,0	2 611,7	2 502,5	- 4,2
Maïs	2 298,0	2 420,0	2 553,0	2 736,5	2 844,2	3 064,1	7,7
Riz Paddy	590,4	526,2	477,6	544,5	523,7	626,5	19,6
Pomme de terre	210,0	224,2	224,6	237,8	240,0	258,2	7,6
Manioc	6 551,2	6 849,9	7 020,2	7 475,0	7 110,8	6 928,6	- 2,6
Macabo/Taro/Igname	1 614,1	1 660,7	1 697,2	1 757,2	2 099,2	1 810,3	- 13,8
Plantain	3 746,1	3 900,1	4 022,1	4 109,1	3 994,7	4 246,1	6,3
Arachides	1 138,3	974,2	909,7	1 065,7	1 067,1	1 094,7	2,6
Berbéré	469,6	494,4	431,1	453,7	448,5	578,6	29,0
Canne à sucre	1 205,6	1 112,0	1 136,6	960,0	1 209,0	1 264,7	4,6
Sésame	162,0	243,2	191,9	193,9	200,0	214,8	7,4
Huile de palme	265,6	199,2	211,1	227,8	290,0	312,0	7,6
Courges	27,2	28,8	29,5	30,3	31,0	31,8	2,5
Blé	1,8	0,8	1,0	1,7	1,9	1,8	
Niébé	121,1	113,9	138,1	144,1	152,0	151,9	0,0
Pénicillaire	555,6	694,8	592,1	725,7	660,2	756,6	14,6
Mangues	62,3	63,9	66,3	68,1	68,7	68,9	0,3
Total	21 336,3	22 164,3	22 372,8	23 736,0	23 552,6	23 912,2	1,5

Sources : Administrations Nationales et BEAC

Les données du Gabon et de la Guinée Equatoriale sont indisponibles

L'agrégation au niveau de la CEMAC ne tient pas compte des données non déclarées

B25. Production d'élevage

	2013	2014	2015	2016	2017 (1)	2018 (2)	Variations en % (2)/(1)
Cameroun							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	4 517	5 805	18 764	7 175	7 505	7 850	4,6
Ovins	3 050	2 953	6 310	3 318	3 471	3 630	4,6
Caprins	3 311	6 298	3 050	6 579	6 882	7 199	4,6
Porcins	710	3 113	6 191	3 528	3 691	3 860	4,6
Volailles (en milliers d'unités)	12 646	72 759	3 213	65 893	69 550	71 323	2,6
République Centrafricaine							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	7 270	3 729	2 174	2 356	2 396	2 649	10,5
Ovins	1 233	561	250	255	261	267	2,2
Caprins	17 633	7 499	3 149	3 218	3 298	3 371	2,2
Porcins	3 563	1 633	738	754	792	809	2,2
Volailles (en milliers d'unités)	30 998	13 352	5 671	5 796	6 665	6 812	2,2
Tchad							
Bovins	22 539	24 490	24 892	26 214	27 606	29 072	5,3
Ovins	24 246	26 345	26 436	28 313	30 323	32 476	7,1
Caprins	27 917	30 334	30 519	32 686	35 007	37 492	7,1
Camelins	5 805	6 308	6 414	6 837	7 288	7 769	6,6
Equins	939	1 020	1 073	1 100	1 127	1 154	2,4
Asins	2 561	2 783	2 804	2 873	2 943	3 015	2,4
Porcins	1 537	1 670	1 664	1 867	2 095	2 351	12,2
Volailles (en milliers d'unités)	34 470	34 554	34 639	36 855	39 214	41 724	6,4
ENSEMBLE CEMAC							
Bovins	34 326	34 024	45 830	35 745	37 507	39 571	5,5
Ovins	28 529	29 859	32 996	31 886	34 055	36 373	6,8
Caprins	48 861	44 131	36 718	42 484	45 187	48 062	6,4
Camelins	5 805	6 308	6 414	6 837	7 288	7 769	6,6
Equins	939	1 020	1 073	1 100	1 127	1 154	2,4
Asins	2 561	2 783	2 804	2 873	2 943	3 015	2,4
Porcins	5 810	6 416	8 593	6 150	6 578	7 021	6,7
Volailles (en milliers d'unités)	78 114	120 665	43 522	108 544	115 429	119 859	3,8

Sources : Administrations Nationales

B26. Production agricole d'exportation

(en milliers de tonnes)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variations
			(1)		(2)	(2)	en % (2)/(1)
Cameroun							
- Cacao	275,0	281,2	308,8	285,7	300,0	301,7	0,6
- Café	38,1	45,1	33,6	62,9	66,0	43,7	- 33,9
- Coton graine	114,6	250,8	260,7	227,7	275,9	307,9	11,6
- Banane	321,8	343,6	363,0	298,7	278,9	279,0	0,0
- Caoutchouc	51,5	60,7	48,9	42,3	42,4	41,6	- 1,9
République Centrafricaine							
- Coton graine	6,2	1,2	1,2	2,1	1,7	3,1	80,9
- Café	4,6	4,5	3,0	4,8	1,5	2,5	71,8
- Tabac	83,0	78,9	90,0	102,8	117,4	134,0	14,2
Congo							
- Cacao	2,1	2,3	2,4	2,6	2,6	2,6	0,0
- Café	2,2	2,3	2,5	2,6	2,6	2,6	0,0
- Sucre	71,1	65,6	61,9	42,2	63,4	74,0	16,7
Gabon							
- Cacao	0,5	0,6	0,6	0,7	0,9	1,0	15,0
- Café	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	15,0
- Caoutchouc	46,5	36,9	30,8	14,9	14,2	13,2	- 7,0
Guinée Equatoriale							
- Cacao	0,5	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7	6,0
- Café	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Tchad							
- Coton graine	65,9	95,2	78,9	132,1	153,4	45,9	- 70,0
- Gomme arabique	31,3	45,5	47,0	50,0	48,9	49,9	2,0
Ensemble CEMAC							
- Cacao	277,7	284,2	311,9	288,9	303,3	305,0	0,6
- Café	45,1	52,2	39,3	70,6	70,5	49,3	- 30,1
- Coton graine	180,6	346,0	339,6	359,8	429,2	353,8	- 17,6
- Banane	180,6	346,0	339,6	359,8	429,2	353,8	- 17,6
- Caoutchouc	98,0	97,6	79,7	57,2	56,6	54,8	- 3,2
- Sucre	71,1	65,6	61,9	42,2	63,4	74,0	16,7
- Tabac	83,0	78,9	90,0	102,8	117,4	134,0	14,2
- Gomme arabique	31,3	45,5	47,0	50,0	48,9	49,9	2,0

Sources : Administrations nationales et BEAC

B27. Production et exportation de bois tropicaux

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variations
					(1)	(2) en % (2)/(1)	
CAMEROUN							
BOIS DIVERS							
Production de grumes (en milliers de m3)	2 351,0	2 747,0	2 851,0	2 746,5	2 793,2	3 013,1	7,9
Exportations (en milliers de tonnes)	617,8	803,1	911,5	807,0	1 018,0	1 096,8	7,7
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
BOIS DIVERS (en milliers de m3)							
Production	380,0	263,4	348,7	433,8	561,0	575,0	2,5
Grumes	340,2	237,5	315,2	396,2	536,8	534,6	- 0,4
Sciages	39,7	25,9	33,6	37,6	24,3	40,4	66,7
Exportations	143,2	141,1	153,1	220,5	317,2	346,2	9,2
Grumes	115,2	114,0	125,4	191,4	293,4	321,9	9,7
Sciages	28,1	27,2	27,6	29,1	23,8	24,3	2,2
CONGO							
BOIS tropicaux et semis ouvrés							
Production (en milliers de m3)	1 603,4	1 944,4	1 991,2	2 033,3	1 963,9	2 065,7	5,2
Grumes	1 369,7	1 613,8	1 602,6	1 581,7	1 578,1	1 650,0	4,6
Sciages	233,8	330,6	388,6	451,7	385,8	415,7	7,7
Exportations (en milliers de m3)	898,0	1 067,9	1 060,5	896,9	1 106,5	997,1	- 9,9
Grumes	661,3	790,0	702,9	664,9	873,7	756,3	- 13,4
Sciages	236,7	277,9	357,6	232,0	232,9	240,8	3,4
GABON							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m3)	1 821,9	1 777,1	2 066,0	2 290,0	2 448,9	2 808,3	14,7
Grumes	1 555,6	817,4	1 450,3	1 607,5	1 605,0	1 877,1	17,0
Bois débités	266,2	959,7	615,7	682,4	843,9	931,2	10,3
Exportations (en milliers de m3)	1 394,0	1 877,1	1 666,0	1 890,0	1 938,1	2 162,4	11,6
Grumes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sciages	1 394,0	1 877,1	1 666,0	1 890,0	1 938,1	2 162,4	11,6
GUINEE EQUATORIALE							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m3)	291,0	455,8	561,4	652,2	527,2	336,7	- 36,1
Grumes	271,4	407,4	535,2	642,8	518,9	309,4	- 40,4
Bois débités	19,6	48,5	26,2	9,3	8,3	27,3	230,8
Exportations (en milliers de m3)	291,0	320,6	246,0	274,4	645,7	755,6	17,0

Sources : Administrations nationales et BEAC

B28. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie

	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
2012	93,97	70,22	101,23	89,51	100,88	72,17	98,42
2013	93,90	72,19	101,10	90,02	100,69	72,95	97,87
2014	93,08	78,72	88,92	89,08	80,63	73,18	89,77
2015							
Mars	89,51	79,53	86,45	87,73	73,17	65,71	86,40
Juin	88,91	75,91	82,64	87,64	69,62	58,07	84,67
Septembre	87,31	78,13	74,67	86,93	65,51	37,27	79,02
Décembre	86,83	76,84	71,17	75,50	55,87	32,50	77,23
2016							
Mars	84,28	81,19	70,51	73,68	52,01	12,69	72,14
Juin	81,80	77,55	65,05	72,17	46,17	5,62	68,39
Septembre	77,19	77,96	51,73	67,01	30,93	5,44	62,71
Décembre	73,62	80,24	43,87	55,70	8,38	5,31	59,10
2017							
Janvier	72,65	81,24	37,47	53,44	8,03	5,52	58,17
Février	71,97	81,00	40,13	51,89	1,86	5,66	56,91
Mars	71,11	81,03	39,11	54,07	7,99	5,61	56,20
Avril	71,64	80,40	33,25	52,65	7,44	5,56	55,67
Mai	70,72	80,82	30,31	50,66	7,21	5,45	55,06
Juin	70,01	81,86	26,76	50,33	8,89	5,32	53,90
Juillet	73,28	82,56	32,68	49,24	6,86	5,33	56,07
Août	75,13	82,24	29,08	53,31	15,61	5,30	58,59
Septembre	76,42	81,35	26,62	53,88	15,65	5,27	58,96
Octobre	75,41	80,84	20,50	54,85	7,03	5,43	57,41
Novembre	69,79	81,27	18,30	53,06	6,63	5,18	54,65
Décembre	70,97	83,24	27,57	58,84	7,12	5,17	57,46

Source : BEAC

B29.a. Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS (Marché Monétaire - Niveau 2)

PAYS	GUICHET "A"					GUICHET "B" Crédits à M.T. irrévocables	TOTAL GENERAL DES INTERVEN- TIONS	Volume des tran- sactions interban- caires (montants effectifs des	Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL				
1- CAMEROUN									
DEC. 17	112 662	0	0	0	112 662	0	0	112 662	9 800
JANV. 18	84 546	14	0	0	84 560	0	0	84 560	7 080
FEV. 18	88 624	431	0	0	89 056	0	0	89 056	6 150
MARS 17	85 335	0	0	0	85 335	0	0	85 335	16 700
AVR.18	37 791	8	0	0	37 799	0	0	37 799	0
MAI.18	42 841	1	0	0	42 842	0	0	42 842	5 000
2- REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE									
DEC. 17	106	0	0	0	106	549	0	655	0
JANV. 18	106	0	0	0	106	530	0	636	1 000
FEV. 18	52	0	0	0	52	511	0	563	0
MARS 17	52	0	0	0	52	492	0	544	0
AVR.18	52	0	0	0	52	472	0	524	0
MAI.18	52	0	0	0	52	451	0	503	500
3- CONGO									
DEC. 17	24 150	5 850	0	0	30 000	61 651	0	91 651	0
JANV. 18	24 150	5 850	0	0	30 000	61 627	0	91 627	0
FEV. 18	23 775	6 225	0	0	30 000	60 472	0	90 472	0
MARS 17	23 650	6 350	0	0	30 000	60 472	0	90 472	0
AVR.18	23 650	6 350	0	0	30 000	59 723	0	89 723	0
MAI.18	23 661	6 169	0	0	29 831	59 592	0	89 423	0
4- GABON									
DEC. 17	49 968	0	0	0	49 968	0	0	49 968	700
JANV. 18	46 871	0	0	0	46 871	0	0	46 871	10 000
FEV. 18	43 250	0	0	0	43 250	0	0	43 250	10 800
MARS 17	40 629	0	0	0	40 629	0	0	40 629	700
AVR.18	38 750	0	0	0	38 750	0	0	38 750	9 100
MAI.18	36 306	0	0	0	36 306	0	0	36 306	0
5- GUINEE EQUATORIALE									
DEC. 17	117 006	0	0	0	117 006	0	0	117 006	0
JANV. 18	114 297	0	0	0	114 297	0	0	114 297	0
FEV. 18	105 650	0	0	0	105 650	0	0	105 650	0
MARS 17	119 069	0	0	0	119 069	0	0	119 069	0
AVR.18	127 883	0	0	0	127 883	0	0	127 883	0
MAI.18	141 360	0	0	0	141 360	0	0	141 360	2 500
6- TCHAD									
DEC. 17	32 568	0	0	154 270	186 838	0	11 000	197 838	0
JANV. 18	16 750	0	0	161 921	178 672	0	11 000	189 672	1 034
FEV. 18	25 716	214	0	154 626	180 556	0	10 036	190 592	0
MARS 17	37 803	0	0	151 820	189 623	0	10 000	199 623	0
AVR.18	39 158	0	0	149 589	188 747	0	8 565	197 312	0
MAI.18	47 340	0	0	142 208	189 547	0	7 500	197 047	0
7- CEMAC									
DEC. 17	336 460	5 850	0	154 270	496 580	62 200	11 000	569 780	10 500
JANV. 18	286 720	5 864	0	161 921	454 506	62 157	11 000	527 662	19 114
FEV. 18	287 068	6 871	0	154 626	448 564	60 983	10 036	519 583	16 950
MARS 17	306 539	6 350	0	151 820	464 709	60 964	10 000	535 673	17 400
AVR.18	267 284	6 358	0	149 589	423 231	60 195	8 565	491 991	9 100
MAI.18	291 560	6 170	0	142 208	439 938	60 044	7 500	507 482	8 000

Source : BEAC

B29.b. Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire (suite)

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

I. INTERVENTIONS DE LA BEAC SUR LE MARCHE MONETAIRE							
I-1. Opération principale d'injection de liquidité							
MOIS	CAMEROUN	RCA	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	CEMAC
JUIN. 18	26 496	43	51 408	19 698	147 560	38 030	283 235
JUIL. 18	40 586	96	54 721	19 323	130 834	27 344	272 903
AOUT. 18	35 693	100	44 096	25 435	117 859	43 107	266 290
SEPT. 18	33 962	130	37 431	27 500	96 316	56 214	251 553
OCT. 18	19 816	185	42 359	27 500	57 163	108 218	255 240
NOV. 18	47 825	0	40 128	26 100	4 240	142 669	260 962
DEC. 18	40 380	0	30 683	21 806	15 238	146 410	254 516
I-2. Facilité de prêt marginal							
MOIS	CAMEROUN	RCA	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	CEMAC
JUIN. 18	595	0	0	0	0	0	595
JUIL. 18	7 177	0	1 129	0	12 081	7 763	28 150
AOUT. 18	2 594	0	3 997	0	21 083	16 430	44 104
SEPT. 18	79	0	333	0	42 351	3 159	45 922
OCT. 18	0	0	0	0	83 372	0	83 372
NOV. 18	3 000	0	1 080	0	135 937	10 714	150 731
DEC. 18	7 471	0	6 484	0	157 634	8 774	180 364
I-3. Guichet spécial							
MOIS	CAMEROUN	RCA	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	CEMAC
JUIN. 18	0	433	55 654	0	0	0	56 087
JUIL. 18	0	415	54 934	0	0	0	55 349
AOUT. 18	0	395	54 519	0	0	0	54 914
SEPT. 18	0	375	54 444	0	0	0	54 819
OCT. 18	0	34	53 769	0	0	0	53 803
NOV. 18	0	335	44 676	0	0	0	45 012
DEC. 18	0	316	41 988	0	0	0	42 304
II- AVANCES DE LA BEAC HORS OPERATIONS DE POLITIQUE MONETAIRE							
II-1. Avances au taux de pénalité							
MOIS	CAMEROUN	RCA	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	CEMAC
JUIN. 18	0	0	0	0	0	136 091	136 091
JUIL. 18	0	0	0	0	0	131 050	131 050
AOUT. 18	0	0	0	0	677	99 706	100 383
SEPT. 18	0	0	0	0	0	95 999	95 999
OCT. 18	0	0	0	0	0	46 602	46 602
NOV. 18	0	0	0	0	0	1 969	1 969
DEC. 18	0	0	0	0	0	0	0
II-2. Avance intra-journalière							
MOIS	CAMEROUN	RCA	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	CEMAC
JUIN. 18	0	0	0	0	0	554	554
JUIL. 18	0	0	0	0	0	0	0
AOUT. 18	0	0	0	0	0	0	0
SEPT. 18	0	0	0	0	0	0	0
OCT. 18	645	0	0	0	0	0	645
NOV. 18	0	0	0	0	0	0	0
DEC. 18	0	0	0	0	0	0	0
II-3. Apport de liquidité d'urgence (ALU)							
MOIS	CAMEROUN	RCA	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	CEMAC
JUIN. 18	0	0	0	0	0	7 206	7 206
JUIL. 18	0	0	0	0	0	9 703	9 703
AOUT. 18	0	0	0	0	0	10 000	10 000
SEPT. 18	0	0	0	0	0	10 000	10 000
OCT. 18	0	0	0	0	0	8 500	8 500
NOV. 18	0	0	0	0	0	6 917	6 917
DEC. 18	0	0	0	0	0	2 452	2 452
III-TOTAL DES INJECTIONS DE LA BEAC							
Interventions de la BEAC sur le marché monétaire				Concours hors opérations de politique monétaire			TOTAL
MOIS	Opération principale d'injection de liquidité	Facilité de prêt marginal	Guichet spécial	Avances au taux de pénalité	Avance intra-journalière	Apport de liquidité d'urgence (ALU)	
JUIN. 18	283 235	595	56 087	136 091	554	7 206	483 768
JUIL. 18	272 903	28 150	55 349	131 050	0	9 703	497 156
AOUT. 18	266 290	44 104	54 914	100 383	0	10 000	475 690
SEPT. 18	251 553	45 922	54 819	95 999	0	10 000	458 292
OCT. 18	255 240	83 372	53 803	46 602	645	8 500	448 163
NOV. 18	260 962	150 731	45 012	1 969	0	6 917	465 591
DEC. 18	254 516	180 364	42 304	0	0	2 452	479 635

Source : BEAC

B30. Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque

(En pourcentage)

RUBRIQUES	26.03.09	01.07.09	28.07.10	02.07.09	29.07.10	31.10.11	18.12.11	29.07.12	19.12.11	30.07.12	21.07.13	31.10.13	17.12.13	08.07.14	09.07.15	26.03.17	10.07.17	24.07.18	30.10.18	31.10.18	18.12.18	Au.....
I - Opérations des Trésors																						
(Hors Marché)																						
· Taux des avances aux Trésors	4,50	10,00	4,25	10,00	4,00	10,00	4,00	10,00	4,00	10,00	4,00	10,00	3,50	3,25	2,95	2,45	2,95	2,95	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
· Taux de pénalité aux Trésors	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	7,00	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
- Taux d'intérêt sur Placements Publics (TISPP)																						
· Taux d'intérêt sur Placement Public au titre du	1,90	1,25	1,25	1,25	1,25	1,50	1,25	1,25	4,00	4,00	1,00	0,75	0,75	0,50	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Fonds de réserves sur les Générations Futures (TISPPo)																						
· Taux d'intérêt sur Placement Public au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1)	1,70	1,05	1,05	1,05	0,85	1,10	0,85	0,60	0,60	0,35	0,35	0,35	0,35	0,10	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
· Taux d'intérêt sur Placement Public au titre des dépôts spéciaux (TISPP2)	1,10	0,85	0,85	0,85	0,60	0,85	0,60	0,35	0,35	0,10	0,10	0,10	0,10	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
II - Marché monétaire																						
A-Injections de liquidités																						
1- Guichet "A"																						
· Taux des appels d'offres (TIAO)	4,50	4,25	4,25	4,25	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	5,75	5,75	5,25	5,00	4,70	2,95	2,95	2,95	2,95	3,50	3,50	3,50
· Taux des prises en pension (TIPP)	6,25	6,00	6,00	6,00	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	5,25	5,00	5,00	4,70	4,20	4,70	4,70	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
· Taux des interventions Ponctuelles (TISIP)	6,25-12	6,0-10,0	6,0-10,0	6,0-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,25-10,0	5,00-10,0	5,00-10,0	4,70-10,0	4,20-10,00	4,70-10,00	4,70-7,00	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
· Taux des Avances exceptionnelles (TISIP)	4,50	4,25	4,25	4,25	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	3,50	3,25	3,25	2,95	2,45	2,45	2,45	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
Plac.(TACP)*	12,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	7,00	7,00	7,55	8,30	8,30
· Taux de pénalité aux banques (TPB)																						
· Taux de la facilité de prêt marginal (TFPM) (1)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4,70	5,25	6,00	6,00
2- Guichet "B"																						
· Taux effectifs s/anciens CMT irrévocables **	5,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25
B-Ponctions de liquidités																						
(Appels d'offres négatifs)																						
· Taux d'intérêt sur placement à 7 jours "TISP"	1,00	0,85	0,85	0,85	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,35	0,35	0,10	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
· Taux d'intérêt sur placement à 28 jours "TISP"	1,06	0,91	0,91	0,91	0,66	0,66	0,66	0,66	0,66	0,41	0,41	0,16	0,16	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
· Taux d'intérêt sur placement à 84 jours "TISP"	1,13	0,98	0,98	0,98	0,73	0,73	0,73	0,73	0,73	0,48	0,48	0,23	0,23	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
III - Taux Créateur Minimum (TCM)	3,2500	3,2500	3,2500	3,2500	3,2500	3,2500	3,2500	3,2500	3,2500	3,2500	3,2500	3,2500	2,7500	2,7500	2,4500	2,4500	2,4500	2,4500	2,4500	2,4500	2,4500	2,4500

Source : BEAC

* Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO.

** Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit (TIAO initial). Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Pondéré) sans pouvoir dépasser le TIAO initial. Le TIAO pondéré du premier trimestre 2016 est de 2,50%.

CMT : crédits à moyen terme

(1) Entrée en vigueur le 25 juillet 2018

B31. EVOLUTION DES PRELEVEMENTS DES BANQUES ET DES COMPTABLES PUBLICS
(Cumul du 1^{er} janvier au 31 Décembre)

en FCFA

ETATS	BILLETS		PIECES		TOTAL BILLETS ET PIECES		VARIATION
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	en %
CAMEROUN	2 396 184 569 000	1 787 095 475 000	245 161 000	120 975 000	2 396 429 730 000	1 787 216 450 000	- 25,4%
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	202 051 721 500	180 835 132 500	26 223 563	46 452 750	202 077 945 063	180 881 585 250	- 10,5%
CONGO	1 431 407 439 500	929 544 448 500	79 308 025	22 885 383	1 431 486 747 525	929 567 333 883	- 35,1%
GABON	833 641 075 000	750 237 580 500	46 520 000	60 200 000	833 687 595 000	750 297 780 500	- 10,0%
GUINEE EQUATORIALE	428 323 960 000	246 887 695 500	163 040 000	91 300 250	428 487 000 000	246 978 995 750	- 42,4%
TCHAD	527 746 170 000	441 266 344 000	325 252 040	328 258 059	528 071 422 040	441 594 602 059	- 16,4%
ZONE EMISSION	5 819 354 935 000	4 335 866 676 000	885 504 628	670 071 442	5 820 240 439 628	4 336 536 747 442	- 25,5%

Source : BEAC

B32. CIRCULATION FIDUCIAIRE DES ETATS DE LA ZONE PAR MOIS
(Exercice 2018)

en FCFA

MOIS / ETATS	CAMEROUN	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	TOTAL ZONE
Janvier	1 076 912 304 964	164 649 282 721	469 839 764 390	389 210 324 734	185 604 734 400	413 986 732 511	2 700 203 143 720
Février	1 064 517 059 682	167 846 310 931	452 984 076 028	389 975 044 627	177 536 838 613	400 117 484 662	2 652 976 814 543
Mars	1 086 298 151 518	165 591 578 606	452 821 879 634	392 252 455 793	177 654 720 214	418 832 833 885	2 693 451 619 650
Avril	1 084 397 120 502	170 978 938 586	455 406 979 406	400 123 724 492	174 788 374 920	420 871 731 459	2 706 566 869 365
Mai	1 060 558 407 102	173 187 207 989	451 471 753 231	416 220 386 110	177 198 082 090	425 346 944 713	2 703 982 781 235
Juin	1 068 186 600 433	177 398 069 150	451 562 297 929	421 114 023 628	174 485 261 415	414 905 458 685	2 707 651 711 240
juillet	1 076 700 343 297	179 103 878 145	447 875 435 679	421 158 655 958	179 383 565 432	413 259 944 670	2 717 481 823 181
Août	1 093 392 094 957	183 588 316 964	459 064 619 802	438 193 469 577	174 050 701 490	422 338 977 908	2 770 628 180 698
Septembre	1 122 532 233 115	181 519 680 148	455 599 074 196	456 064 965 619	170 821 540 474	424 095 046 839	2 810 632 540 391
Octobre	1 142 339 700 020	183 449 000 481	448 419 157 416	460 592 559 419	175 707 294 960	429 416 534 917	2 839 924 247 213
Novembre	1 170 449 070 133	186 268 678 310	446 403 433 498	457 812 901 408	173 228 229 224	436 495 936 965	2 870 658 249 538
Décembre	1 133 582 481 610	172 014 872 766	507 575 308 408	418 594 218 030	202 750 005 917	428 729 847 075	2 863 246 733 806
Total Général	13 179 865 567 333	2 105 595 814 797	5 499 023 779 617	5 061 312 729 395	2 143 209 349 149	5 048 397 474 289	33 037 404 714 580
Circulation Moyenne	1 098 322 130 611	175 466 317 900	458 251 981 635	421 776 060 783	178 600 779 096	420 699 789 524	2 753 117 059 548
Part de chaque Etat	39,89 %	6,37 %	16,64 %	15,32 %	6,49 %	15,28 %	100,00 %

Source : BEAC

B33. ENCAISSES DES ETATS DE LA CEMAC PAR MOIS (émises et non émises)
(Exercice 2018)

MOIS / ETATS	CAMEROUN	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	TOTAL ZONE
Janvier	1 718 228 771 034	271 504 741 574	1 136 388 607 465	1 359 802 998 225	935 995 613 431	1 387 131 158 729	6 809 051 890 458
Février	1 739 746 872 265	274 243 817 420	1 700 513 839 069	1 497 893 325 875	964 987 874 724	1 403 339 775 606	7 580 725 504 958
Mars	1 691 403 095 126	568 057 228 134	1 791 644 620 881	1 712 690 650 957	1 068 562 948 985	1 847 188 920 099	8 679 547 464 181
Avril	1 672 543 389 159	522 449 065 351	1 650 910 039 716	1 602 426 506 144	1 064 392 098 730	1 792 498 843 111	8 305 219 942 211
Mai	1 631 201 916 278	492 777 557 989	1 660 205 664 658	1 709 689 409 533	1 053 706 313 650	1 810 055 182 504	8 357 636 044 611
Juin	1 486 589 636 803	490 515 704 738	1 666 640 125 765	1 702 182 938 291	1 069 873 467 562	1 748 506 862 290	8 164 308 735 450
juillet	1 341 480 105 846	480 716 404 448	1 672 183 643 853	1 689 217 902 934	1 054 364 061 698	1 756 225 049 231	7 994 187 168 010
Août	1 730 016 295 859	473 540 212 009	1 654 382 704 235	1 675 200 239 008	1 051 459 019 459	1 769 133 536 648	8 353 732 007 218
Septembre	2 147 029 779 164	465 258 589 582	1 809 090 583 004	1 626 942 171 036	1 045 715 596 754	1 771 897 270 737	8 865 933 990 277
Octobre	2 095 542 471 217	452 829 498 514	1 810 585 955 899	1 438 961 788 336	1 051 460 670 567	1 763 068 806 115	8 612 449 190 648
Novembre	2 668 362 995 236	447 561 561 245	1 813 439 974 574	1 471 686 400 307	1 051 675 713 472	1 743 920 875 203	9 196 647 520 037
Décembre	2 576 985 164 686	448 511 327 574	1 764 559 441 489	1 432 023 220 978	1 030 978 840 554	1 735 159 981 696	8 988 217 976 978
Total Général	22 499 130 492 673	5 387 965 708 578	20 130 545 200 606	18 918 717 551 624	12 443 172 219 586	20 528 126 261 969	99 907 657 435 036
Encaisse Moyenne	1 874 927 541 056	448 997 142 382	1 677 545 433 384	1 576 559 795 969	1 036 931 018 299	1 710 677 188 497	8 325 638 119 586
Part de chaque Etat	22,52%	5,39%	20,15%	18,94%	12,45%	20,55%	100,00%

Source : BEAC

B34. BILLETS DE LA ZONE D'EMISSION EXPORTES HORS DE LEUR TERRITOIRE D'ORIGINE
(Situation des stocks au 31 décembre)

(en millions de F. CFA)

ETATS	Billets Cameroun		Billets RCA		Billets Congo		Billets Gabon		Billets Guinée Equatoriale		Billets Tchad		Total Billets exportés	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
CAMEROUN	0,0	0,0	32 968,5	64 946,5	36 570,5	56 327,0	111 173,0	81 541,5	82 076,50	95 483,00	16 464,0	25 642,0	279 252,5	323 940,0
RCA	871,0	2 052,0	0,0	0,0	208,0	659,5	363,0	262,5	70,50	205,5	74,5	249,5	1 587,0	3 429,0
CONGO	6 042,0	5 285,5	2 587,5	4 009,0	0,0	0,0	10 292,5	5 042,5	2 067,50	2 189,5	717,0	814,0	21 706,5	17 340,5
GABON	1 077,5	568,5	235,0	210,0	1 800,0	565,0	0,0	0,0	2 005,00	316,5	245,0	245,0	5 362,5	1 905,0
GUINEE EQUATORIALE	4 095,0	7 062,5	253,0	410,0	698,5	1 358,5	3 943,5	8 245,5	0,00	0,0	363,5	558,5	9 353,5	17 635,0
TCHAD	8 418,5	7 444,5	9 612,5	11 060,0	3 690,0	1 443,0	1 385,0	2 658,0	1 892,50	2 658,0	0,0	0,0	24 998,5	25 263,5
TOTAL ZONE	20 504,0	22 413,0	45 656,5	80 635,5	42 967,0	60 353,0	127 157,0	97 750,0	88 112,0	100 852,500	17 864,0	27 509,0	342 260,5	389 513,000
														100,00 %

Source : BEAC

B35. EVOLUTION DES ENCAISSES ET DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE MOYENNES
(Exercice 2012 à Exercice 2018)

(en millions de F. CFA)

ETATS	Exercice 2012		Exercice 2013		Exercice 2014		Exercice 2015		Exercice 2016		Exercice 2017		Exercice 2018	
	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation
CAMEROUN	1 895 304	612 340	1 973 691	629 200	2 253 824	665 106	2 718 272	767 253	2 237 627	905 193	1 554 466	1 011 340	1 874 928	1 098 322
RCA	244 693	108 874	245 125	115 820	439 786	132 318	269 136	143 286	346 214	147 088	283 792	159 797	448 997	175 466
CONGO	1 213 177	587 559	1 246 721	630 961	1 653 500	674 748	1 464 401	688 259	1 146 764	604 766	977 989	504 010	1 677 545	458 252
GABON	789 762	393 592	832 849	415 928	1 739 190	444 895	1 861 574	441 224	1 921 995	434 535	1 842 033	415 557	1 576 560	421 776
GUINEE EQUATORIALE	472 942	247 423	480 758	278 021	769 926	299 418	831 425	279 771	903 416	221 953	1 055 459	183 106	1 036 931	178 601
TCHAD	984 745	400 750	1 020 672	430 702	1 345 903	508 566	1 544 424	533 549	954 373	448 812	1 107 616	421 527	1 710 677	420 700
TOTAL ZONE	5 600 623	2 350 538	5 799 816	2 500 632	8 202 129	2 725 051	8 689 232	2 853 342	7 510 390	2 762 347	6 821 355	2 695 337	8 325 638	2 753 117

Source : BEAC

B36. EVOLUTION COMPAREE ENCAISSES (*) / CIRCULATION FIDUCIAIRE MOYENNE
(au 31 Décembre)

ETATS	(En millions de F. CFA)							
	Exercice 2016		Exercice 2017		Exercice 2018			
	Encaisses	Circulation	%	Encaisses	Circulation	%	Encaisses	Circulation
CAMEROUN	2 237 627	905 193	247,20%	1 554 466	1 011 340	153,70%	1 874 928	1 108 115
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	346 214	147 088	235,38%	283 792	159 797	177,60%	448 997	177 263
CONGO	1 146 764	604 766	189,62%	977 989	504 010	194,04%	1 677 545	457 173
GABON	1 921 995	434 535	442,31%	1 842 033	415 557	443,27%	1 576 560	426 991
GUINEE EQUATORIALE	903 416	221 953	407,03%	1 055 459	183 106	576,42%	1 036 931	178 185
TCHAD	954 373	448 812	212,64%	1 107 616	421 527	262,76%	1 710 677	422 490
TOTAL ZONE	7 510 390	2 762 347	271,88%	6 821 355	2 695 337	253,08%	8 325 638	2 770 217

(*) Billets et Pièces émis

Source : BEAC

B37. Stock des billets et pièces détruits

En nombre

Cumul depuis le
1^{er} janvier 2018

Centres	10 000		5000		2000		1 000		500		Nombre de Coupures	TOTAL (Valeur AG)	Total 1992	Total 2002					
	Anc. Ga.	1992	2002	Anc. Ga.	1992	2002	Anc. Ga.	1992	2002	Anc. Ga.					1992	2002			
Yaoundé			12 885 000	0	0	7 682 000	0	3 874 000	0	0	10 644 000	0	0	9 607 000	44 692 000	0	0	190 455 500 000	
Douala	9 000		10 637 000	0	5 000	5 936 000	4 000	2 163 000	0	8 000	6 430 000	0	6 000	4 351 000	29 549 000	0	134 000 000	148 981 500 000	
Garoua				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nkongsamba				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Limbé				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Bafoussam				0	0	0	0	7 847 000	0	0	3 950 000	0	0	11 110 000	0	0	0	25 199 000 000	
Cameroun	0	9 000	23 522 000	0	5 000	13 618 000	4 000	13 884 000	0	8 000	21 024 000	0	6 000	25 068 000	74 241 000	0	134 000 000	364 636 000 000	
Bangui			3 640 000	0	0	2 980 000	0	1 940 000	0	0	1 960 000	0	0	2 670 000	13 190 000	0	0	58 475 000 000	
Berbérati	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
R. C. A.	0	0	3 640 000	0	0	2 980 000	0	1 940 000	0	0	1 960 000	0	0	2 670 000	13 190 000	0	0	58 475 000 000	
Brazzaville			4 000	11 075 000				1 000 000		2 000	15 673 000			1 000 000	28 754 000		42 000 000	128 923 000 000	
Pointe-Noire					0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Congo	0	4 000	11 075 000	0	0	0	0	1 000 000	0	2 000	15 673 000	0	0	1 000 000	28 754 000	0	42 000 000	128 923 000 000	
Libreville			2 000	15 710 000		3 000	8 700 000		3 050 000	0	0	3 900 000	0	0	3 300 000	34 665 000	0	35 000 000	212 250 000 000
Franceville					0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Port-Gentil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Oyem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Gabon	0	2 000	15 710 000	0	3 000	8 700 000	0	3 050 000	0	0	3 900 000	0	0	3 300 000	34 665 000	0	35 000 000	212 250 000 000	
Malabo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Bata	0		400 000		0	400 000	0	400 000	0	0	400 000	0	0	400 000	2 000 000	0	0	7 400 000 000	
Guinée Equatoriale	0	0	400 000	0	0	400 000	0	400 000	0	0	400 000	0	0	400 000	2 000 000	0	0	7 400 000 000	
Nojaména			3 199 000			3 429 000	0	1 636 000	0	0	6 434 000	0	0	10 933 000	25 631 000	0	0	64 307 500 000	
Moundou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sarh	0	0	980 000	0	0	200 000	0	93 000	0	0	103 000	0	0	10 000	1 386 000	0	0	11 094 000 000	
Tchad	0	0	4 179 000	0	0	3 629 000	0	1 729 000	0	0	6 537 000	0	0	10 943 000	27 017 000	0	0	75 401 500 000	
Total Zone	0	15 000	58 526 000	0	8 000	29 327 000	4 000	22 003 000	0	10 000	49 494 000	0	6 000	43 381 000	179 867 000	0	211 000 000	847 085 500 000	

STOCKS DE PIÈCES DÉTRUITES EN 2018

Cumul depuis le 1er janvier 2018

[illegible]

Bata

TOTAL ZONE

Source: BEAC

B38. Récapitulatif des destructions de billets usés

CENTRES	2018		2017		2016		2015		2014	
	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale
Yaoundé	44 692 000	190 455 500 000	29 019 000	104 141 000 000	20 319 000	90 834 500 000	27 354 000	122 823 500 000	12 704	86 390 500 000
Douala	29 549 000	149 115 500 000	52 222 000	241 485 500 000	60 983 000	352 432 000 000	50 861 000	272 216 000 000	19 187	118 983 000 000
Garoua	0	0	54 382 000	236 538 000 000	66 335 000	309 159 500 000	0	0	0	0
Nkongsamba	0	0	0	0	0	0	4 208 000	9 018 000 000	15 661	30 970 000 000
Limbé	0	0	0	0	15 264 000	32 691 000 000	0	0	9 047	18 034 000 000
Bafoussam	22 907 000	25 199 000 000	13 032 000	55 607 000 000	68 244 000	270 309 500 000	69 901 000	266 890 500 000	0	0
Cameroun	97 148 000	364 770 000 000	148 655 000	637 771 500 000	231 145 000	1 055 426 500 000	152 324 000	670 948 000 000	56 599	254 377 500 000
Bangui	13 190 000	58 475 000 000	25 714 000	60 773 000 000	17 667 000	59 843 000 000	30 250 000	49 131 500 000	0	0
Berbéрати	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RCA	13 190 000	58 475 000 000	25 714 000	60 773 000 000	17 667 000	59 843 000 000	30 250 000	49 131 500 000	0	0
Brazzaville	28 754 000	128 965 000 000	27 076 000	198 540 000 000	43 576 000	233 360 000 000	57 777 000	297 971 500 000	37 970 000	222 597 500 000
Pointe-Noire	0	0	0	0	25 472 000	131 755 000 000	57 624 000	318 776 000 000	27 000 000	98 376 500 000
Ouessou	25 108 000	56 801 000 000	25 108 000	56 801 000 000	0	0	0	0	0	0
Congo	28 754 000	128 965 000 000	52 184 000	255 341 000 000	69 048 000	365 115 000 000	115 401 000	616 747 500 000	64 970 000	320 974 000 000
Libreville	34 665 000	212 285 000 000	48 947 000	345 775 000 000	0	0	8 531 659	75 476 590 000	0	0
Franceville	0	0	4 320 000	4 320 000 000	0	0	4 235 000	16 570 000 000	4 800 000	33 600 000 000
Port-Gentil	0	0	0	0	9 336 000	33 036 500 000	0	0	0	0
Oyem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gabon	34 665 000	212 285 000 000	53 267 000	350 095 000 000	9 336 000	33 036 500 000	12 766 659	92 046 590 000	4 800 000	33 600 000 000
Malabo	0	0	0	0	13 092 000	88 900 000 000	0	0	9 158 000	13 524 500 000
Bata	2 000 000	7 400 000 000	6 000 000	20 688 000 000	0	0	44 899 000	10 488 525 000	0	0
Guinée Eq.	2 000 000	7 400 000 000	6 000 000	20 688 000 000	13 092 000	88 900 000 000	44 899 000	10 488 525 000	9 158 000	13 524 500 000
Ndjaména	25 631 000	64 307 500 000	0	0	92 253 000	575 241 500 000	62 319 000	322 872 000 000	61 192 000	454 022 000 000
Moundou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sarh	1 386 000	11 094 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Tchad	27 017 000	75 401 500 000	0	0	92 253 000	575 241 500 000	62 319 000	322 872 000 000	61 192 000	454 022 000 000
Total	202 774 000	847 296 500 000	285 820 000	1 324 668 500 000	432 541 000	2 177 562 500 000	417 959 659	1 762 234 115 000	140 176 599	1 076 498 000 000

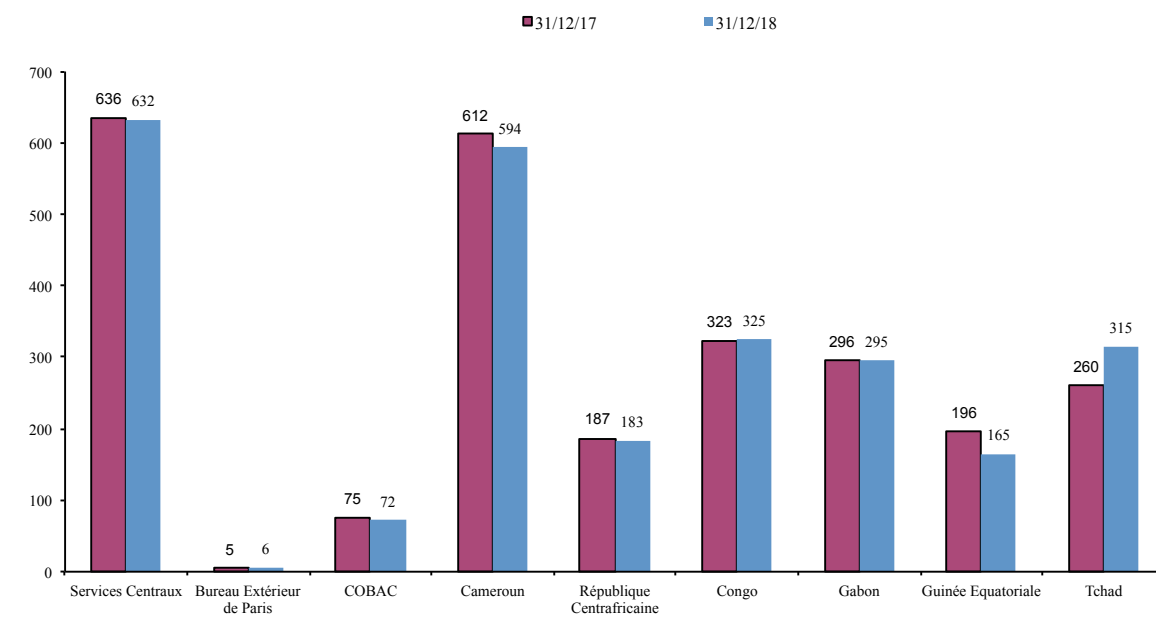
Source : BEAC

B39. EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

Pays ou Centre	Effectifs en nombre		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2017		
	31/12/17	31/12/18	En nombre	En %	En %	Dont cadres supérieurs	
						En %	
Services Centraux	636	632	- 4	- 0,6	24,4	186	7,2
Bureau Extérieur de Paris	5	6	1	20,0	0,2	2	0,1
COBAC	75	72	- 3	- 4,0	2,8	46	1,8
Cameroun	612	594	- 18	- 2,9	23,0	38	1,5
République Centrafricaine	187	183	- 4	- 2,1	7,1	19	0,7
Congo	323	325	2	0,6	12,6	30	1,2
Gabon	296	295	- 1	- 0,3	11,4	27	1,0
Guinée Equatoriale	196	165	- 31	- 15,8	6,4	25	1,0
Tchad	260	315	55	21,2	12,2	23	0,9
Total	2 590	2 587	- 3	- 0,1	100	396	15,3

Source : BEAC

STRUCTURE DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE



Directeur de la publication :	EBE MOLINA Ivan BACALE Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales de la BEAC
Rédacteur en Chef :	HAMADOU ABDOULAYE Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques
Rédacteur en Chef Adjoint :	DIFFO NIGTIOPOP Georges Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche et des Statistiques
Conception et impression :	Imprimerie - BEAC